



Notre-Dame-du-Nord, vers 1925

Logo du centenaire



Explication

Thème du centenaire: On s'en souvient.

viens : "s'en souvient" ou "viens au centenaire"
100

L'EGLISE représente la vie religieuse et le caractère religieux de la fête.

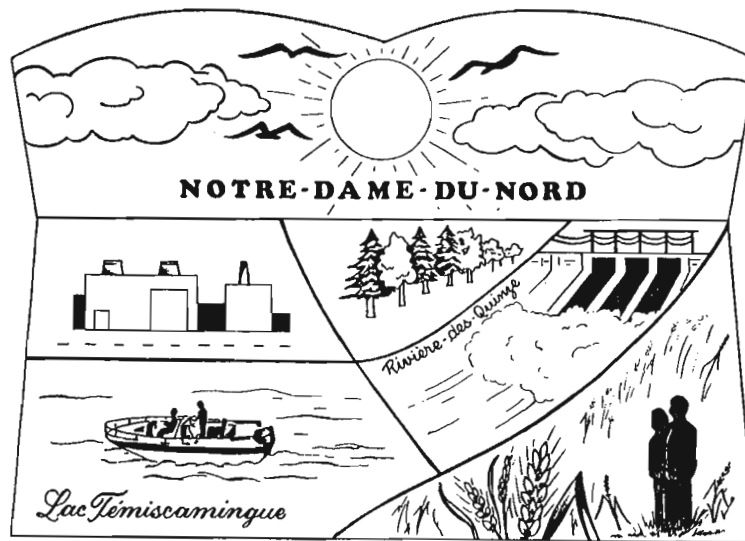
Les ARBRES représentent l'industrie forestière.

Le BATIMENT DE FERME témoigne de l'importance économique de cette industrie dans notre milieu.

Le BARRAGE HYDRO-ELECTRIQUE reflète l'importance de la rivière Des-Quinze comme source d'énergie.

Le BATEAU DE PLAISANCE symbolise l'industrie touristique de la région.

Logo de la Municipalité



Explication

Le soleil: L'accueil chaleureux des gens

Les oiseaux: La liberté de vivre

Les nuages: Le calme et la sérénité

Les usines

La pêche

L'industrie forestière

Barrage hydro-électrique

L'agriculture



Comité du centenaire

On s'en souvient! Il y a déjà cent ans, quelques familles quittèrent parents et amis pour fonder une nouvelle paroisse en milieu de colonisation, presque à l'autre bout du monde.

Il en a fallu du courage à ces valeureux pionniers, pour s'exiler, avec les moyens et les conditions difficiles qui marquaient la fin du 19e siècle.

Faisons une pause en ce 100e anniversaire, pour nous souvenir des pionniers, nos grands-parents, pour nous remémorer leurs souvenirs heureux ou malheureux, pour admirer leur courage et pour les remercier de nous avoir tracé la voie. En nous bâtissant une si belle paroisse où il fait bon vivre, on constate que nos aïeux nous ont transmis leur détermination. Les citoyens de Notre-Dame-du-Nord continuent, par leurs réalisations, à marquer l'histoire pour les générations futures.

Les résidents actuels de Notre-Dame-du-Nord souhaitent un bon séjour aux anciens résidents de la paroisse. Nous serons tous heureux de faire connaissance ou de renouer avec d'anciennes amitiés. Je vous souhaite des festivités grandioses et imprégnées de joie et de fraternité.

Merci au comité avec lequel j'ai eu le plaisir de travailler pour la réalisation de ces fêtes. Vous avez mis vos compétences respectives et votre coeur au service du centenaire. Merci aux nombreux bénévoles sans lesquels la réalisation d'une telle fête ne pourrait se faire.

Bon 100e! Joyeuses retrouvailles!

Jean-Paul Perreault, président



*Jean-Paul Perreault
Président*



*Jacques Lavigne
Vice-président*



*Louise Lamarche
Vice-présidente*



*Armand Lacasse
Trésorier*



*Lyne Ash
Secrétaire*



*Maria Romain
Brunches*



*Léane Romain
Activités culturelles*



*Maurice Rivard
Activités sportives*



*Gisèle Robert
Activités religieuses*



*Susanne Lanouette
Retrouvailles*



*Irène C. Duguay
Bars et restauration*



*Rose Vaillant
Expositions
historiques*



*Simon Julien
Embellissement*



*Danièle Lacasse
Livre commémoratif*



*Laurence Neveu
Publicité et commanditaires*



Léon Neveu

Comité du livre commémoratif

Un livre historique, c'est une partie du patrimoine, c'est un voyage à travers le temps. C'est aussi une grande fresque de l'histoire de nos valeureux pionniers, surmontant les obstacles et les difficultés rencontrés, dans leur adaptation à un nouvel environnement. Mais pour nous qui scrutons leurs faits et gestes, c'est un bonne dose de foi, de détermination et de courage à assimiler.

Le travail de recherche effectué depuis près d'un an, nous permet de vérifier l'étendue et la profondeur de notre enracinement dans ce milieu. De plus, nous espérons que le travail de collaboration que nous avons sollicité auprès des familles pionnières et actuelles, et des responsables de nombreux organismes, leur aura aussi permis un agréable voyage dans le passé.

La lecture de ce livre vous permettra de voir défiler devant vous, les personnes, les faits et les événements qui ont marqué notre vie collective aux plans municipal, économique, paroissial, scolaire, social et culturel.

Le comité tient à préciser qu'il a essayé de relater les faits avec le plus d'authenticité possible. Certes, des erreurs se sont glissées concernant les faits et les dates. Également, nous avons peut-être fait des oublis, au sujet de personnes ou d'événements que quelques-uns considèrent comme importants. Pour tous ces inconvénients et toutes ces déceptions, nous croyons en votre indulgence et nous vous en remercions.

Un travail d'une telle envergure ne se réalise que grâce à la collaboration de nombreuses personnes bénévoles. Nous remercions donc chaleureusement toutes ces personnes, pour leur grande disponibilité, à nous faire profiter de leur prodigieuse mémoire, de leurs documents, de leur aide comme recherchistes et de leurs magnifiques photos qui enrichissent ce livre. Un merci spécial aussi, à ceux qui ont contribué financièrement à sa réalisation.

C'est avec un grand plaisir et avec une certaine fierté que les membres du comité vous présentent ce livre commémoratif qui, nous l'espérons, vous permettra d'établir un lien entre le passé et le présent, tout en assurant l'harmonie avec l'avenir.

Joyeux centenaire et bonne festività!

Le comité du livre



Avant: Olivine Beaupré, Laura Rivest. 2e rangée: Denis Carrier, Danièle Lacasse, responsable, et Armand Lacasse (Photo A.Prévost)

Avis aux lecteurs:

- Sur les photos, l'identification des personnes se fait toujours de gauche à droite.
- Dans la section des familles, les photos des pionniers ou des premiers ancêtres arrivés à Notre-Dame-du-Nord, sont encadrés dans les médaillons qui précèdent la biographie de la famille. Quand les photos n'existent pas, les noms des ancêtres sont écrits au centre de la page et en caractères gras.

Chanson thème: On s'en souvient

Refrain:

♯ Do
Do
Sol
Do

Viens donc chan-ter, viens t'en fê - ter No - tre-Dame - du - Nord

Do
Do
Sol⁷
Do_{4x}

Viens cé - lé - brer. Viens te rap - peler. On s'en sou-vient en - core.

Couplet:

Do⁷
Fa
Sol⁷
Do

Hon - neur à tous nos pi - on - niers, Grâce à qui nous al-lons fê - ter,

La m⁷
Ré
Mi m
Do

Et tous en-semble se rap-pe - ler, Les cent ans d'his-toire é-cou - lés.

Do⁷
Fa
Sol⁷
Do

Par leur la - beur, leur am-bi - tion La fo-rêt fit place aux mois - sons.

La m⁷
Ré
Sol
Sol
Fa/Sol
Sol
♯

Sur la côte na-quit aus-si- tôt Un vill-age qui se mire dans l'eau.

Do half time
Ré⁷
Ré m⁷
Do

Viens donc chan-ter, viens t'en fê - ter

Do
Ré⁷
Ré m
Do
Do
Sol
Do

Viens donc chan-ter à No - tre - Dame - du - Nord.

– 2 –

Les souches et les “taons à chevreux”
N’arrêterent pas ces valeureux.
Pas même le grand feu de “22”
N’les empêcha de croire en Dieu.
Les Pères, les curés, les soeurs Grises
Leur ont appris à conserver
Leur langue, leur foi, quoiqu’on en dise,
Des traditions, en sont restées.

– 3 –

L’école du rang s’est envolée,
Couvent, collège sont remplacés
Par des écoles spécialisées
Attirant toutes gens du comté.
Bien sûr, la vie a bien changé;
Même la rivière s’est transformée;
C’était la drave et les billots,
Maintenant l’Hydro et les bateaux.

– 4 –

Les fermes et les industries,
Le Rodéo et son appui
Nous donnent un essor qu’on envie.
Nos aïeux nous l’avaient prédit.
Merci aux gens de mon pays
Qui sont réunis aujourd’hui,
Sortant des mémoires endormies
Souvenirs de cent ans de vie...

Paroles: Maria Romain et Dominique Brisson
Musique: Dominique Brisson
Interprète: Sylvie Lavigne
Vocale: Dominique Brisson, Sylvie Bergeron, Jocelyne Brisson, Jeanne-d’Arc Brisson
Enregistrement: Jacques Turcotte



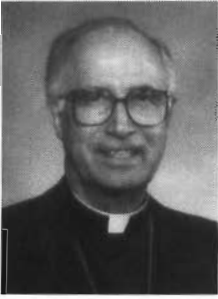
Sa Sainteté Jean Paul II

accorde de tout coeur aux
 fideles de la paroisse St-Joseph de
 Notre-Dame-du-Nord et à leur curé
 M. l'abbé Henri Giroux,
 à l'occasion du centième anniversaire de
 la paroisse, 1896-1996, une
 bénédiction apostolique spéciale
 en signe de nombreuses faveurs divines.

Ex Aedibus Vaticanis, die 12. 12. 1996

+ Oscar Simato

Archiepiscopus
 Eleemosynarius Apostolicus



Message de l'Evêque de Rouyn-Noranda

Vivre cent ans ensemble évoque beaucoup de souvenirs. Avoir édifié côte à côte, cent années d'histoire, fait monter à la mémoire une foule d'événements heureux ou malheureux. Surtout, avoir construit, appuyés les uns sur les autres, une communauté vivante, dynamique, s'être aidés mutuellement, en partageant ses ressources, son enthousiasme, sa ténacité, son ardeur au travail, son amitié: voilà qui mérite bien d'être fêté.

Et qui pousse à la fierté. À la reconnaissance aussi. Au Dieu auteur de tout bien en qui les ancêtres ont mis leur foi et leur confiance. Aux hommes et aux femmes de chaque décennie, qui inlassablement, sans relâche, ont posé les pierres qui ont fait de Notre-Dame-du-Nord, un lieu où il fait bon vivre.

Je m'unis à tous les citoyens et à toutes les citoyennes, en ces heures de festivités, et leur souhaite de continuer la voie tracée par ceux et celles qui les ont précédés.

† *Jean-Guy Hamelin*



Message du Député de Témiscamingue

La grande marche de l'histoire croise, en 1996, la communauté de Notre-Dame-du-Nord, maintenant âgée de 100 ans. Et comme le veut la tradition, les citoyennes et les citoyens profitent de cet important anniversaire pour rendre un vibrant hommage aux fondateurs de leur localité, à ces hommes et à ces femmes qui ont fait l'histoire. Leur force, leur courage et leur détermination a fortement imprégné la suite des événements.

Les descendants des premiers arrivants ont repris le manche après la cognée initiale, le coeur et l'esprit tournés vers l'avenir. Leurs efforts, alliés à ceux que font quotidiennement les Notredamiens et Notredamiennes d'aujourd'hui, font en sorte que Notre-Dame-du-Nord est une communauté ouverte, chaleureuse et dynamique. Je vous transmets mes meilleurs voeux à l'occasion de ce centenaire qui sera, certes, marqué par d'heureuses retrouvailles.

Pierre Brien



Message du Député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue

Aux femmes et aux hommes de Notre-Dame-du-Nord

Chères amies,

Chers amis,

Il s'agit toujours d'un moment de grâce lorsque des citoyennes et des citoyens sont appelés à fêter le 100^{ième} anniversaire de leur municipalité. Cent ans d'histoire et de travail acharné pour bâtir une collectivité solidaire et constamment en progrès, méritent un bon moment d'arrêt pour se rappeler.

Ce moment de répit nous permet de rendre hommage aux hommes et aux femmes de Notre-Dame-du-Nord qui, au fil des années, ont réussi à édifier ici au Témiscamingue, l'une des plus belles communautés humaines. Nous en sommes fiers et reconnaissants.

Peu de mots sont nécessaires pour dire notre émotion devant une telle réussite. Les collectivités québécoises, dans le nord du Québec, ont été érigées par le courage et la persévérance des membres de nos familles. Beaucoup nous ont quittés mais ils se prolongent dans les lignées familiales qui nous permettent de redire aujourd'hui que "bon sang ne saurait mentir".

Une belle année centenaire pour les hommes, les femmes et les familles de Notre-Dame-du-Nord qui ont choisi de relever les défis de l'histoire.

Rémy Trudel



Message du Maire de la Municipalité de Notre-Dame-du-Nord

Au nom de la Corporation municipale de Notre-Dame-du-Nord, je tiens à féliciter le comité organisateur, à exprimer mes remerciements aux nombreux bénévoles ainsi qu'à offrir mes meilleurs voeux à tous les citoyens et à toutes les citoyennes, à l'occasion du 100ième anniversaire, de l'arrivée du premier curé résident, à Notre-Dame-du-Nord.

Notre livre est d'abord un témoignage de reconnaissance et d'appréciation envers nos pionniers pour leur courage, leur persévérance et leur détermination.

Ce nouveau départ permet également d'envisager l'avenir avec optimisme et enthousiasme, tout en léguant aux jeunes, un milieu dynamique et un sentiment d'attachement à nos valeurs fondamentales.

Je souhaite que tous profitent de cette occasion pour festoyer et fraterniser afin que chacun en garde un très bon souvenir.

Bienvenue à tous nos anciens citoyens et anciennes citoyennes, et accueillons-les chaleureusement et fièrement. Partageons tous ensemble ces moments de fierté bien légitimes.

Fidèle Baril



Message du Vicaire-administrateur de la Paroisse Saint-Joseph de Notre-Dame-du-Nord

Réjouissons-nous!

Chers paroissiens et paroissiennes,

Réjouissons-nous car notre communauté chrétienne fête son centenaire! Nous sommes tous et toutes conviés à la fête car, comme dit la chanson: "Ce n'est pas tous les jours qu'on a 100 ans"!

Je crois que "c'est toujours une bénédiction de vieillir ensemble". Nous avons 100 ans; c'est notre jubilé et nous avons raison d'être heureux et heureuses.

Oui, nous sommes heureux et heureuses de nous "souvenir" de nos ancêtres, de remonter à nos racines et de puiser à même le dynamisme qui animait nos ancêtres, un nouveau souffle de vie, pour continuer de bâtir l'Eglise d'ici.

Nous sommes les heureux bénéficiaires de l'héritage que nous ont légué nos ancêtres: héritage de la culture et de la foi. C'est cet héritage qui a fait que la Communauté chrétienne de Notre-Dame-du-Nord est vivante et capable de grandir et de relever les défis du temps présent. Nos pères et nos mères nous ont donné un exemple de détermination et de persévérance, alimenté par une foi solide. Aujourd'hui, sachons leur dire "merci", et avec eux, osons dire aussi "merci" au Seigneur d'avoir travaillé avec eux au cours de ces 100 ans.

En nous accueillant mutuellement et en accueillant joyeusement nos anciens paroissiens et nos anciennes paroissiennes, nous prendrons conscience que c'est à notre tour de prendre en main l'héritage que nous ont confié nos ancêtres. Mais que ferons-nous de cet héritage?

Je nous souhaite que les festivités du centenaire stimulent notre foi en Jésus et notre espérance en l'avenir, de notre Communauté chrétienne. Forts de notre foi et le coeur plein d'espérance, engageons-nous résolument et avec audace, dans cette belle complicité avec Jésus et l'Esprit-Saint et marchons vers le deuxième centenaire de notre Communauté chrétienne. "Nous portons un trésor dans un vase d'argile" et ce trésor, c'est celui de L'Evangile de Jésus Christ.

Je souhaite à tous et à toutes que ce centenaire soit un temps de grâce et de bénédictions.

Bon centenaire à chacun et à chacune de vous!

Gérard Lecompte, prêtre



***Message du Commissaire
de Notre-Dame-du-Nord,
Commission scolaire Lac-Témiscamingue***

Les Fêtes du Centenaire constituent l'occasion de rendre hommage à nos bâtisseurs qui, par leur courage et leur détermination, ont contribué à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre.

En tant que commissaire, je veux tout particulièrement exprimer ma reconnaissance à mes prédécesseurs qui ont travaillé

avec dévouement au développement scolaire de notre localité.

L'oeuvre si bien commencée se poursuit dans la préoccupation constante d'offrir à notre population étudiante des services éducatifs de qualité.

À ceux et celles qui ont fait l'histoire de Notre-Dame-du-Nord, MERCI!

À tous et à toutes, je souhaite d'excellentes réjouissances. Célébrons notre centenaire dans la joie et la fraternité.

*Rolland Rannou
commissaire*



Avant-propos

Au Témiscamingue, les gens s'intéressent à leur histoire régionale et locale. Cet intérêt se traduit de plusieurs façons, notamment par la mise en valeur et la fréquentation de sites historiques et par la fondation d'organismes voués à la protection et à la diffusion du patrimoine et de l'histoire. À Notre-Dame-du-Nord, ce phénomène se manifeste, entre autres, par l'organisation des fêtes du centenaire.

La commémoration de l'arrivée du premier missionnaire résident, en 1896, à Notre-Dame-du-Nord, alors appelée Tête-du-Lac, témoigne de l'intérêt de la population envers l'histoire de leur communauté. Des gens de tous horizons, oeuvrant habituellement en dehors du domaine du patrimoine et de l'histoire, se regroupent pour souligner ce centenaire. Ce regroupement d'individus constitue, à lui seul, un geste de solidarité envers le passé et plus particulièrement envers les hommes et les femmes qui, à la suite d'efforts soutenus, ont construit ce coin du pays et ont assuré son développement humain, social et économique.

Ainsi, l'histoire ne relève plus du domaine exclusif des historiens, mais se veut le fruit du travail conjoint de ces derniers et des gens du milieu. Si les historiens possèdent les connaissances théoriques et méthodologiques nécessaires à la mise en forme du passé, les gens de la communauté possèdent les connaissances pratiques complémentaires, indispensables à la réalisation d'un projet de diffusion de l'histoire.

L'ensemble de ce livre se veut une contribution à la connaissance du passé et à sa mise en valeur. Pour ma part, je signe la partie historique de cet ouvrage qui traite de l'histoire de Notre-Dame-du-Nord, de Notre-Dame-des-Quinze et, dans une moindre mesure, de celle de la Bande algonquine de Témiscamingue. Les sources historiques utilisées pour cette recherche proviennent, en majeure partie, des communautés de Notre-Dame-du-Nord et de Notre-Dame-des-Quinze. Ces sources révèlent donc principalement l'histoire de ces deux communautés. Dans la mesure du possible, j'ai essayé d'intégrer l'histoire des communautés blanche et amérindienne dans chacun des chapitres de la partie historique. Mais il ne faut pas oublier que l'histoire de la Bande algonquine de Témiscamingue reste à faire, et ce travail devra nécessairement être réalisé conjointement avec les membres de cette communauté.

Mon travail de recherche et de rédaction de l'histoire de Notre-Dame-du-Nord, 1896-1996, a été grandement facilité par les membres du Comité du livre commémoratif du centenaire. Nous avons eu de bonnes et fructueuses discussions qui ont enrichi le contenu historique de ce livre. La collaboration des gens du milieu m'a également été très profitable, notamment en me facilitant l'accès à des archives et à des documents indispensables à la rédaction de mon texte.

Enfin, je souhaite souligner, d'une façon particulière, le soutien que m'a offert ma conjointe, Carla Rabbath, tout au long de mon travail de recherche et de rédaction.

Marc Riopel
Historien



Partie I
Histoire de Notre-Dame-du-Nord
1896-1996

Introduction

La période glaciaire

La région du Témiscamingue hérite de sa physionomie actuelle lors de la dernière période glaciaire qui débute il y a quelque 100 000 ans. Le retrait du glacier commence dans la région de l'Outaouais, il y a 10 000 ans, et 500 ans plus tard, la région du Témiscamingue est complètement déglacée. À la suite du retrait du glacier, se forment deux lacs proglaciaires, l'un qui recouvre une partie des terres du Témiscamingue, le lac Barlow, et l'autre, la totalité du territoire de l'Abitibi, le lac Ojibway. Le poids du glacier entraîne un affaissement de la croûte terrestre, ce qui déterminera la direction de l'écoulement des eaux¹. Ce point, appelé ligne de partage des eaux, sépare en deux bassins hydrographiques la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les lacs et rivières situés au nord de cette ligne, s'écoulent vers le bassin de la baie James, tandis que les autres situés au sud, dont ceux du Témiscamingue, s'écoulent dans le fleuve Saint-Laurent.

Le retrait du glacier façonne également la composition du sol et la végétation. Le Témiscamingue fait partie de la région forestière des Grands lacs et du Saint-Laurent et a comme caractéristique une végétation de feuillus. Il y a environ 8 000 ans, une forêt de conifères se trouvent déjà en place au Témiscamingue où le pin gris domine. Cette végétation s'apparente au domaine de la sapinière à bouleau blanc².

Ces éléments naturels vont déterminer la présence et le déplacement des populations sur le territoire, ainsi que la mise en valeur des ressources du Témiscamingue.

Les Algonquins de la région du lac Témiscamingue

Il s'avère difficile de déterminer avec précision l'année d'implantation dans la région des groupes amérindiens. Certains sites archéologiques témoignent de la présence de chasseurs aussi loin qu'il y a 4 000 ans, dont un au lac Opasatica, situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de Notre-Dame-du-Nord. Par contre, si on ne peut relier ces premiers occupants aux Algonquins actuels, on peut affirmer que leurs ancêtres se seraient établis dans la région vers l'an 600³.

Au XVII^e siècle, lors du début de la période de contacts entre Européens et Amérindiens, la région de l'Abitibi-Témiscamingue est alors occupée par au moins deux groupes amérindiens, les Abitibis et les Témiscamingues. Ces deux groupes font partie de la famille linguistique algonquienne. Les Témiscamingues entretiennent des relations amicales et commerciales avec leurs voisins qui font aussi partie de cette famille linguistique: les Népissingues, les Cris, les Algonquins, les Montagnais, les Attikamèques, les Ojibwés et les Micmacs. À compter de cette époque, le terme Algonquin désigne non seulement les habitants de la Vallée de l'Outaouais mais aussi les peuples voisins dont la langue et les coutumes s'apparentent à ces derniers. Aujourd'hui, le mot Algonquin désigne uniquement la nation amérindienne qui occupe l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue⁴, dont fait partie la bande de Témiscamingue de Notre-Dame-du-Nord. Officiellement, elle porte le nom de Temiskaming Band.

Les Témiscamingues se nomment eux-mêmes «Sagi wan icana bi», ou «Peuple dont la résidence principale est la tête du lac». Cette bande vit sur un assez grand territoire qui s'étend de la rivière Mattawa, au sud, et atteint, au nord, une partie du bassin de la rivière des Outaouais supérieur. Pendant l'hiver, les membres, formés en groupes multi-familiaux, gagnent leur territoire de chasse qu'ils habitent pendant neuf mois. À l'été, ils se réunissent autour du lac Témiscamingue, où ils en profitent pour renouer les contacts, faire des échanges et solidifier la cohésion du groupe. La bande compte un chef provenant d'une famille puissante, les Massinakijik, qui transmet la charge de génération en génération⁵. Aujourd'hui, cette famille porte le nom de Chief.

La traite des fourrures

Les premiers contacts des Témiscamingues avec les Européens se font par le biais de la traite des fourrures. Un premier poste de traite des fourrures est construit au Témiscamingue en 1679. Détruit en 1688, le Fort Témiscamingue ne sera reconstruit qu'en 1720. Dans les années 1860, la Compagnie de la Baie-d'Hudson, propriétaire de ce poste de traite, possède également plusieurs comptoirs de traite des fourrures dans la région, dont un à la tête du lac Témiscamingue⁶. Le Fort Témiscamingue ferme ses portes en 1901 lorsque la Compagnie déménage ses services à Haileybury.

Le commerce des fourrures entraîne quelques changements importants chez les Amérindiens. Les bandes prennent l'habitude de se regrouper à proximité des comptoirs et postes de traite où les membres y viennent, deux fois par année, pour y vendre leurs pelleteries et pour y recevoir leurs provisions, comme le remarquent les missionnaires présents au Fort Témiscamingue. Le respect des limites des territoires de chasse devient beaucoup plus important, chacun voulant optimiser la récolte de fourrures sur son territoire. Les impératifs de la traite des fourrures amènent également des bandes voisines, comme les Ojibwés établis autour des Grands Lacs, à délaisser



Des hommes faisant la traite des fourrures

leurs territoires de chasse ancestraux et à gagner en sous-groupes des régions prospères pour le commerce des fourrures et ainsi profiter eux aussi des retombées de ce commerce. C'est ainsi que des groupes Ojibwés se retrouvent dans la région du lac Témiscamingue à compter des années 1680. Les Ojibwés et les Algonquins remplacent graduellement les Témiscamingues et les Abitibis dans la région, et les groupes amérindiens que les missionnaires rencontrent au XIX^e siècle, sont fort probablement formés d'un mélange de ces différentes bandes⁷.

Les missionnaires et la mission Saint-Claude

Les missions algonquines débutent sur une base annuelle, au lac Témiscamingue, en 1836, lorsque le nouvel évêque de Montréal, Mgr Lartigue, mandate l'abbé Charles de Bellefeuille, sulpicien, de tracer la route des missions du nord du diocèse et de prendre possession de ces terres au nom de l'église catholique. Ainsi, en juillet 1836, l'abbé de Bellefeuille et le curé Jean-Baptiste Dupuy effectuent leur première mission au Fort Témiscamingue. L'année suivante, ils se rendent faire la mission au lac Abitibi et en 1838, au Grand Lac Victoria. Ces deux missionnaires remarquent que les Algonquins du lac Abitibi et ceux du lac Témiscamingue parlent la même langue tandis que ceux du Grand Lac Victoria ont un accent différent.

La route des missions du nord est désormais tracée. Des prêtres séculiers assument ces missions annuellement, jusqu'à l'entrée en scène des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, en 1844. Le père Jean-Nicolas Laverlochère assume dès lors les missions du Témiscamingue. Les Oblats s'occuperont également des missions des chantiers forestiers⁸.

En 1863, les missionnaires Oblats établissent une mission permanente au lac Témiscamingue, la

mission Saint-Claude située en face du Fort Témiscamingue, du côté ontarien, dans le but de favoriser l'évangélisation des Algonquins et l'apprentissage de leur langue. Graduellement, de nouveaux bâtiments s'ajouteront et du personnel religieux grossira les rangs des trois pères fondateurs, dont les Soeurs grises de la Croix d'Ottawa. Les Oblats de la mission Saint-Claude desserviront les missions algonquines de l'ensemble du Témiscamingue, ainsi que celles situées en Abitibi, à la baie James et en Mauricie⁹.



Groupe d'Amérindiens avec un missionnaire, au lac Des-Quinze

Les débuts de l'exploitation forestière

L'exploitation forestière débute sur une base régulière dans la région du lac Témiscamingue, dans les années 1860. La mise en opération de ces chantiers entraîne une transformation majeure des rapports sociaux et économiques alors en vigueur dans la région. L'arrivée massive de bûcherons et l'abattage des arbres qui s'en suit, ont pour effet de détruire l'habitat des animaux à fourrures jusqu'alors trappés par les Algonquins pour le commerce des fourrures, ce qui entraîne une nette diminution de cette activité économique. Certains des bûcherons s'établissent sur des terres et défrichent des lots pour la culture du sol, tandis que les besoins en main-d'oeuvre des compagnies de bois, amènent d'autres familles à s'établir comme colons dans la région. Les Algonquins deviennent graduellement minoritaires dans cette région qu'ils occupaient presque seuls, au siècle précédent. La transition de l'économie axée sur la traite des fourrures à celle axée sur l'exploitation forestière, s'effectue au début des années 1880 et se concrétise avec l'ouverture de la région à la colonisation agricole.

La colonisation du Témiscamingue

À compter des années 1870, le Québec connaît un important exode de sa population rurale qui se dirige en bonne partie vers les villes de la Nouvelle-Angleterre, alors en plein essor industriel. Pour contrer cette émigration, le clergé québécois promeut l'ouverture de nouvelles régions à la colonisation agricole. Par cette initiative, il vise notamment la concrétisation de son projet global de maintenir au Québec une société rurale et traditionnelle où l'Église occuperait une place centrale. Cet exode vers les États-Unis menaçait, à ses yeux, la survie même du peuple canadien-français¹⁰. Selon la propagande faite par les promoteurs de la colonisation agricole, les Canadiens-français ne seraient

pas faits pour vivre dans les villes, mais bien à la campagne, à exploiter des fermes¹¹. Le mouvement de colonisation offre du même coup une alternative aux familles des vieilles paroisses du Québec qui désirent établir leurs fils sur des nouvelles terres. C'est dans la foulée de ce mouvement que le Témiscamingue sera ouvert à la colonisation à la fin du XIX^e siècle.

Pour concrétiser cet idéal, deux conditions de base devaient exister dans la région: la possibilité d'emploi à l'extérieur de la ferme et des débouchés pour les produits de la ferme. L'industrie forestière fournit ces deux éléments essentiels à la survie des nouvelles familles établies dans la région. Également, le clergé joue un rôle majeur sur deux plans, dans la colonisation de la région et de Notre-Dame-du-Nord. À un premier niveau, le personnel religieux de la mission Saint-Claude se charge de l'organisation et de l'encadrement du mouvement de colonisation dans la région. Au second plan, les Oblats fondent la Société de colonisation du lac Témiscamingue (SCLT) en 1884, dans le but d'aménager les voies d'accès à la région et à favoriser le peuplement des cantons Duhamel et Guigues.

Le principal travail qu'effectue la Société de colonisation, consiste à aménager les voies d'accès à la région, en faisant construire des tronçons de voie ferrée le long des rapides La Cave, La Montagne et des Érables sur la rivière des Outaouais, entre les actuelles villes de Mattawa et de Témiscaming. Cela facilite et raccourcit de beaucoup le voyage de Montréal à la mission Saint-Claude: avant 1880, une vingtaine de jours de canot étaient nécessaires pour se rendre dans la région du lac Témiscamingue, tandis qu'en 1892, le trajet prend 24 heures. Il est vrai, qu'entre-temps, une voie ferrée a été construite d'Ottawa à Mattawa, réduisant considérablement ce parcours parsemé de rapides.

L'autre réalisation de la SCLT est l'ouverture des cantons Duhamel et Guigues à la colonisation. Les premières familles de colons sont dirigées vers le canton Duhamel où on assiste à la fondation d'un premier village en 1886, Ville-Marie, alors appelée Baie-des-Pères. En 1887, les nouvelles familles vont s'établir dans le canton Guigues et un village de ce nom s'y élève dès l'année suivante.

Des familles de colons vont aussi s'établir des deux côtés de la rivière Des-Quinze. En 1896, devant l'importance de la population de ce secteur, un missionnaire résident est nommé pour desservir ces communautés. Cet événement constitue la base des célébrations du présent centenaire de Notre-Dame-du-Nord.

Des colons de Notre-Dame-du-Nord



*Joseph Martel, boulanger et policier; Procule Ranger, marchand et maître de poste; Frédéric Paradis, ébéniste; Armand Beauséjour, médecin; Dr J.H. Joyal, chirurgien; Napoléon Vaillant, horloger et bijoutier; Ulbald Gamache, marchand; Zotique Caza, marchand; Odilon Houle, hôtelier.
(Photo Beauséjour)*



Avant: Napoléon Vaillant, Procule Ranger, M. Nadon, Jean-Baptiste Lacasse, fils, Jean-Baptiste Delay, Alfred Larouche, Vincent Rivard. 2e rangée: Ulbald Gagné, Jean-Baptiste Lacasse, père, Mme Émilie Lacasse, Edouard Piché, député, Jean Morin, Dr Armand Beauséjour, Donat Gauthier, Philippe Vallée, Philippe Laquerre.



Chapitre I

La colonisation et la population



Les dates de fondation

Dans l'histoire d'une communauté, plusieurs événements méritent d'être commémorés et celui retenu pour déterminer le centenaire, peut varier selon les personnes et les points de vue. Dans le cas de Notre-Dame-du-Nord, l'année retenue, 1896, correspond à l'arrivée du premier missionnaire résident pour la mission catholique Saint-Joseph-de-la Tête-du-Lac. Celle-ci englobe les Algonquins et les quelques familles de Blancs demeurant de chaque côté de la rivière Des-Quinze. Ainsi, le 8 septembre 1896, le père Stanislas Beaudry, Oblat de Marie-Immaculée, alors résident au presbytère de Ville-Marie, s'installe en permanence à la mission Tête-du-Lac¹. Cela favorisera le développement spirituel et matériel de cette mission, représentant ainsi un événement important dans l'histoire de la communauté.

La création de la Réserve amérindienne de Témiscamingue, le 9 août 1853, et son occupation par des Algonquins, à compter des années suivantes, constitue une autre date importante. C'est la présence des Algonquins qui amène les missionnaires à desservir la Tête-du-Lac puis à s'y établir.

La chapelle de la mission Tête-du-Lac, construite en 1888, est bénite et placée sous le patronage de Saint-Joseph, lors de la visite de Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain, évêque du diocèse de Pontiac, le 18 août 1889. La première inscription au registre de la mission Saint-Joseph de la Tête-du-Lac relate cette visite épiscopale. Cette chapelle est située sur la Réserve amérindienne à la Tête-du-Lac².

Concernant les structures mises en place par les colons, mentionnons la fondation de la municipalité du Canton Nédélec en 1909, dont le territoire couvre l'ensemble du canton Nédélec, Réserve amérindienne incluse. En 1919, ce conseil municipal sera scindé en deux. La Partie nord deviendra la municipalité de Nédélec et la Partie sud adoptera en 1928, le nom de municipalité de Notre-Dame-du-Nord. Dans le canton Guigues, la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze voit le jour en 1913; elle s'unira à celle de Notre-Dame-du-Nord, en 1951.

L'année 1896 marque une période de transition entre le village algonquin de la Tête-du-Lac et le village de colonisation de Nord-Témiscamingue, autre nom de Notre-Dame-du-Nord. À cette époque, les terres des cantons Duhamel et Guigues sont toutes occupées et les nouveaux colons lorgnent les terres du canton Nédélec, de l'autre côté de la rivière Des-Quinze, où se situe la Réserve amérindienne.

La colonisation

Au XIX^e siècle, le gouvernement du Québec régit la mise en valeur du territoire forestier et agricole pour les fins de l'exploitation forestière et de la colonisation. Concrètement, il fait arpenter les terres publiques et les revend d'abord aux marchands de bois sous forme de concessions forestières. Une fois ces concessions dépouillées du bois de grosseur commerciale, le gouvernement procède ensuite



La chapelle de la Tête-du-Lac construite par le Père François-Xavier Fafard, o.m.i.

à la division du territoire en cantons et à leur subdivision en lots. Généralement, des lots de 100 acres (40 hectares) sont vendus aux colons dont les conditions d'établissement sont déterminées dans le billet de concession (mieux connu sous le nom, billet de location, traduction du terme anglais "ticket of location"). Ces ventes procuraient à l'État les fonds nécessaires à l'administration des terres publiques et à la construction de routes entre les nouvelles colonies. Dans la région du Témiscamingue, le prix de vente des lots se situait à 0,30 \$ l'acre et ces transactions devaient être enregistrées au bureau de l'agent des terres³. Un tel bureau est organisé à Ville-Marie, dès



Défrichement

la fin des années 1880 et le notaire André-Elzéar Guay agit à titre d'agent des terres. Notons que la localité de Notre-Dame-du-Nord chevauche deux cantons, Guigues proclamé en 1881 et Nédélec, en 1909.

Obligatoirement, les colons qui s'installeront à Notre-Dame-du-Nord, devront acheter leur lot et se soumettre aux conditions décrites dans le billet de concession qui est en fait leur titre de propriété. Par le billet de concession, le gouvernement fixe les règles d'établissement et d'obtention des titres de propriété définitifs des colons (les lettres patentes). Cette politique vise à éviter la spéculation, la monopolisation et l'usage abusif des terres publiques. Il s'agit d'un titre de propriété réel qui est toutefois révoquant en tout temps, si le concessionnaire ne remplit pas les conditions d'établissement. Le concessionnaire ou le colon peut vendre, céder ou échanger sa terre, après approbation par l'agent des terres. Les conditions d'établissement sont les suivantes: le concessionnaire doit payer le 1/5 du prix au moment de l'achat, le reste devant être versé en quatre paiements annuels avec un intérêt de 6%; il doit s'établir sur son lot dans les six mois; lui ou des membres de sa famille doivent y résider pendant une période minimale de deux ans; et il doit y construire une maison d'au moins 16 pieds sur 20 (5 mètres sur 6) et défricher au moins 10 acres (4 hectares) de terre dans les quatre années suivantes. Ces conditions remplies, le concessionnaire pourra demander ses titres de propriété, deux ans après la date d'achat⁴.

L'émission des billets de concession et des lettres patentes est consignée dans le registre des terres, document qui est aussi appelé communément le terrier. Les données y sont inscrites par canton, par rang, par lot et par concessionnaire. L'analyse du terrier des cantons Guigues et Nédélec⁵, comprenant les billets de concession de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord, permet de connaître le nom des premiers colons, l'année d'acquisition, le lieu d'établissement et les dimensions du lot. De cette façon, nous pouvons suivre la progression du peuplement de cette communauté, selon l'année et l'endroit d'établissement des familles de colons. Par contre, cela ne fournit pas d'information sur le nombre de personnes par famille; les informations consignées se limitent au nom du titulaire du billet.

Les premières ventes primitives dans le canton Guigues sont enregistrées en 1887 et les lots achetés se situent dans les rangs III et IV; en 1895, un premier lot du rang V est acheté. Comme les terres du canton Nédélec appartiennent aux Algonquins, il a fallu attendre que ceux-ci acceptent de les vendre avant de voir les colons s'y installer. En juillet 1894, le Conseil de bande accepte de vendre une partie

de son territoire aux exploitants forestiers pour la coupe des arbres ainsi que de petites parcelles de terrain près de la rivière pour l'établissement de colons⁶. Cela va permettre les premières ventes primitives du canton Nédélec en 1897. En mai 1898, le Conseil de bande procède à la plus importante vente de terrain de la Réserve qui représente la moitié Est de leur territoire ainsi qu'une autre partie dans le coin nord-ouest, totalisant 22 810 acres (9 231 hectares)⁷. Ainsi, les colons achèteront des lots dans le rang Rivière-Des-Quinze, à compter de 1899 et dans les rangs I, II, III et Front-Rivière-Des-Quinze, à compter de 1902. Le document 1 dresse la liste des titulaires de billets de concession délivrés entre 1887 et 1990.

Parmi les familles de colons, établies, au début du XX^e siècle, à Notre-Dame-des-Quinze et à Nord-Témiscamingue, mentionnons Adam Burwash, Marguerite Piché, Pierre Grenier, Jean Baptiste Lacasse, fils, Louis-Ferdinand Savary, James McDonald, Adélarde Dussault, Pierre Lapointe, Patrick Gibbons, senior, Arsène Gagnon, Augustin Bourbonnais, Élie Marcoux, Thomas Murray, Napoléon Tassé, James Redwood, Christophe Laliberté, Joseph Perreault, Alphonse Dupuis, Élie Tremblay, John McLaren, Bery McKenzie, junior, Frank Lecompte, Arthur Bilodeau, Procule Ranger, Jacques Caron, James McLaren, Abondius Lachance, Alexandre Lafrenière, Jean-Baptiste Delay, Téléphore Mailloux, Joseph Godin, Joseph Bélanger, Charles Lamothe, Pierre Caza, Côme Perreault, Odilon Champoux et Joseph Léonard.



Le "camp" de la famille Gaudias Perreault dans les Côtes à Perreault

D'une manière générale, la colonisation de Notre-Dame-du-Nord se fait entre 1887 et 1911. Le point culminant se situe en 1902 avec la vente, cette année-là, de 92 billets de concession qui se répartissent ainsi: 56 dans le canton Nédélec et 36 dans le canton Guigues. C'est cette même année que les Algonquins vendent, par le biais du gouvernement fédéral, la majorité des lots du village. Le village a donc pris forme à compter de 1902. En 1923, sur les 24 lots vendus, 22 sont cédés sous forme de bail à la Gatineau Power Ltd., tandis qu'en 1925, les 80 transactions enregistrées consistent en fait à l'inscription des terres de la Réserve amérindienne. Par la suite, en 1928 et 1929, quelques colons profiteront du programme gouvernemental de colonisation et de rapatriement dans la province de Québec, des Canadiens établis aux États-Unis. D'autres bénéficieront des divers programmes de retour à la terre comme les chômeurs urbains qui, dans les années 1930 et 1940, s'établissent sur des lots, en majeure partie, situés dans le rang Petit-Nédélec.

Tableau 1.1
Bilan des ventes de terres publiques à Notre-Dame-du-Nord,
de 1887 à 1990

Année	Total	Canton Guigues	Canton Nédélec	Année	Total	Canton Guigues	Canton Nédélec
1887	20	20	0	1910	6	2	4
1889	1	1	0	1911	10	0	10
1890	2	2	0	1912	5	0	5
1891	4	4	0	1913	5	4	1
1892	1	1	0	1914	2	0	2
1894	2	2	0	1915	1	1	0
1895	2	2	0	1916	2	0	2
1896	1	1	0	1917	2	0	2
1897	14	4	10	1918	6	6	0
1898	5	0	5	1920	5	5	0
1899	25	4	21	1923	24	0	24
1900	2	1	1	1925	80	0	80
1901	14	12	2	1927	7	7	0
1902	92	36	56	1930-39	9	2	7
1903	24	10	14	1940-49	4	1	3
1904	8	5	3	1950-59	3	1	2
1905	28	2	26	1960-69	3	1	2
1906	19	18	1	1970-79	4	1	3
1907	11	7	4	1980-89	1	0	1
1908	4	0	4	1990-95	2	0	2
1909	7	0	7	Total	467	163	304

Source: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Terrier du canton Guigues et Terrier du canton Nédélec*, compilation Marc Riopel.

Jusqu'en 1929, le mouvement de colonisation en est un de type spontané, dans le sens que les gens s'installent sur des terres sans aide gouvernementale, si ce n'est les primes de défrichement et de premiers labours. Les familles de colons assument elles-mêmes les coûts de transport de leur localité d'origine à leur nouvelle municipalité. Généralement, quelques hommes se regroupent et viennent visiter les lots disponibles dans les cantons Guigues et Nédélec. Au début du siècle, ils prennent le train jusqu'au Long-Sault (l'actuelle ville de Témiscaming), puis embarquent sur le Météor ou le Témiscaming jusqu'à Haileybury. Ils gagnent ensuite la Tête-du-Lac en bateau où ils rencontrent des gens qui leur fournissent des renseignements sur les terres et les conditions de vie dans cette colonie. Si certains retournent dans leur région après avoir acheté un lot, d'autres s'engagent dans les chantiers forestiers où ils travaillent tout l'hiver. Le printemps suivant, la famille au complet vient s'installer sur le lot. Pour ces personnes, débute l'aventure de la colonisation, en plein coeur d'un pays nouvellement ouvert. Elles n'emportent avec elles que le nécessaire en matière de mobilier, de vaisselle, de vêtements, d'outils, d'instruments aratoires et quelques-uns y ajoutent des animaux de ferme et de basse-cour.

Au début du XX^e siècle, Notre-Dame-du-Nord est un centre de colonisation en plein essor. Étant située à la tête du lac Témiscamingue, la localité occupe rapidement la fonction de porte d'entrée pour les familles de colons qui vont s'établir plus au nord dans le canton Nédélec, dans le canton Guérin et dans les environs de la rivière Blanche, en Ontario. Les marchands du village deviennent les fournisseurs de ces familles. Les missionnaires Oblats desservent également ces missions catholiques qui voient le jour, avec l'arrivée des colons dans ces secteurs.

En 1928, devant le nombre élevé de familles canadiennes-françaises vivant dans les villes du nord-est américain, le gouvernement du Québec organise une campagne de promotion auprès de ces familles, en faveur de leur rapatriement et de leur installation dans des régions de colonisation. Un prêtre se rend sur place rencontrer les familles afin de tenter de les convaincre de revenir au Québec et de grossir les rangs de la population rurale. De ces efforts, il résultera l'établissement de huit familles à Notre-Dame-du-Nord en 1928 et de quatre autres l'année suivante. Ainsi, en 1928, les familles de Jos Létourneau, Alfred Fortier, Alphonse Goulet, Pierre Lemelin, Jos Geoffroi, Willie Morin, Omer Nadeau et Étienne Nadeau, toutes de Fall-River, au Massachusetts, décident de revenir au pays et choisissent Notre-Dame-du-Nord comme nouvelle municipalité. En 1929, Joseph Baril, de Woonsocket (Rhode Island), Jos. Laplante, de Boltic (Connecticut), Michel Jean, de Chelmsford (Massachusetts), et Élie Dupuis, de Détroit (Michigan), prennent la même décision et deviennent eux aussi résidents de Notre-Dame-du-Nord⁸.

La crise économique déclenchée en 1929 entraîne le gouvernement à s'impliquer activement dans le mouvement de colonisation agricole par le biais de programmes de colonisation. C'est l'ère de la colonisation dirigée où l'État donne des octrois aux colons. Le premier programme, appelé Plan Gordon, est en vigueur de 1932 à 1934 et s'adresse uniquement aux chômeurs urbains qui désirent devenir colons. Un second programme, baptisé Plan Vautrin, prend la relève de 1934 à 1936 et ajoute à la clientèle précédente, les fils de cultivateurs. À compter de 1937, le plan Rogers-Auger entre en vigueur et vient prolonger le mouvement de retour à la terre. Dans les années 1940, le gouvernement change d'orientation et opte pour des plans de consolidation des paroisses de colonisation, d'aide aux organismes coopératifs et l'instauration des primes de travail⁹. Ces programmes n'auront pas d'impact significatif sur la colonisation de Notre-Dame-du-Nord puisque à cette époque, la majorité des lots de colonisation sont occupés. Ils permettront toutefois, à certains fils de cultivateurs, de s'acheter une terre et de s'établir sur un lot de colonisation.

Les données du terrier fournissent également des renseignements fort intéressants sur un autre aspect de la colonisation: l'établissement à long terme versus la spéculation foncière. En effet, il est possible de suivre l'évolution des titres de propriété, principalement entre la vente primitive des lots et leur titre de propriété définitive par l'émission des lettres patentes. Ces données révèlent en partie les motifs des premiers colons de Notre-Dame-du-Nord, en ce qui concerne à leurs projets d'avenir, soit devenir colons-agriculteurs, soit revendre le lot et aller tenter leur chance ailleurs. Bien que le terrier ne fournisse pas d'information sur les raisons de la vente du billet de concession, nous pouvons néanmoins en tirer de grandes conclusions. D'un côté, se présentent les promoteurs de la colonisation agricole, le clergé en tête, qui voit en la colonisation une planche de salut pour la nation canadienne-française. D'un autre côté, se dressent les principaux intéressés, les colons, et leur réponse à court et à moyen termes en ce qui concerne leur établissement sur des terres agricoles et leur désir d'en faire une profession.

Au Témiscamingue, la pratique de la spéculation foncière constituait, selon certains, une entrave "au progrès de la colonisation", au début du siècle. En décembre 1906, le Conseil de comté de Témiscamingue écrivait au Ministre de la Colonisation, des Mines, des Pêcheries et des Terres et Forêts, pour dénoncer les spéculateurs à l'oeuvre dans la région, et principalement dans la partie nord du canton Guigues et dans le canton Nédélec. Le Conseil demandait alors au gouvernement de resserrer les contrôles et d'annuler les billets de concession de ceux qui ne remplissent pas les conditions d'établissement¹⁰. Ainsi, le Conseil dénonçait la pratique des colons ou des faux colons établis dans les limites de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord.

Après l'analyse des données du terrier de ces parties de cantons, nous remarquons qu'effectivement, il y a eu beaucoup de transactions sur ces billets de concessions. Ainsi, pour un colon qui remplit les conditions d'établissement et qui demande ses lettres patentes, il y en a un qui s'en va et revend son

billet de concession. Certaines personnes profitent de l'occasion pour acheter plusieurs lots, y poursuivent les défrichements et revendent le tout à des nouveaux colons. À ce moment, la Réserve amérindienne de Témiscamingue comptait au moins 226 lots et, de ce nombre, 65% ont été vendus aux Blancs alors que les autres lots demeurent la propriété collective de la Bande de Témiscamingue. Ces ventes faites par les Algonquins excluent la partie de la Réserve concédée en 1940 au ministère de la Colonisation du Québec, pour établir des colons dans la municipalité de Nédelec. Également, en 1927, le gouvernement du Québec a vendu une partie du territoire sous forme de bail emphytéotique, d'une durée de 73 ans et 6 mois, à la Gatineau Power Ltd., tandis qu'il a révoqué quelques billets de concession pour la construction de routes ou encore à la suite de l'inondation du terrain.

Tableau 1.2
Bilan des ventes de billets de concession, 1887 à 1990

Transaction sur les lots	Nombre	%
Colonisation: Établissements permanents	96	21%
Colonisation: Reventes du billet de concession	97	21%
Lots de la Réserve vendus aux Blancs	148	32%
Réserve amérindienne	78	17%
Bail	31	7%
Révocation	17	4%
Total	467	100%

Source: GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Terrier du canton Guigues* et *Terrier du canton Nédelec*, compilation Marc Riopel.

Dans la grande majorité des cas, les ventes de billets de concession sont faites à des particuliers. Ainsi, sur les 467 billets de concession, 25 sont vendus à des entreprises forestières et de pelleteries et 11 aux Oblats de Marie-Immaculée. En général, ces entreprises et les Oblats demanderont leurs lettres patentes pour leurs propriétés. Ces entreprises sont: Upper Ottawa Improvement Co., Montreal Engineering Co. Ltd., The Bronson Co. Ltd.; Gillies Bros., J.B. Klock & R.A. Klock et la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Quoi qu'il en soit, la colonisation de Notre-Dame-du-Nord débute à la fin des années 1880. L'occupation de l'espace par la population blanche entraînera un renversement dans la population de ce secteur jadis occupé majoritairement par les Algonquins.

Le Grand Feu de 1922

S'il est un événement marquant dans la mémoire collective des gens de Notre-Dame-du-Nord, c'est bien le Grand feu de 1922. Ce feu causa beaucoup de dégâts dans la partie nord du lac Témiscamingue. La ville de Haileybury a été presque complètement détruite, ainsi que North-Cobalt. Les gens doivent se jeter dans les eaux du lac Témiscamingue et se protéger avec une couverture mouillée pour être épargnés par le feu.

Les communautés de Notre-Dame-du-Nord et de Notre-Dame-des-Quinze sont aussi fortement touchées par ce grand feu qui survient à peine quelques années après la grippe espagnole. À partir du 4 octobre de chaque année, le gouvernement provincial de l'Ontario permet aux gens d'allumer des feux d'abattis, peu importe si l'indice de danger pour les feux de forêt, est élevé. Or en 1922, le dernier mois avait été très sec et, lorsque l'interdiction d'allumer des feux d'abattis a été levée, de nombreux feux ont été allumés dans le secteur nord-ouest du nord-est ontarien¹¹. Lorsque le vent léger du matin se change brusquement en rafales, en début d'après-midi, ces petits feux se transforment en un incendie dévastateur qui se propage rapidement en direction de Haileybury et de Notre-Dame-du-Nord. Un contemporain, Hilaire Dampousse, relate en détails le passage du feu à Notre-Dame-du-Nord et à Notre-Dame-des-Quinze:

La désolation est à son comble, vers les 15h30-16h00, à cause de la fumée; il fait noir comme en pleine nuit. Mais le feu ne s'arrête pas là. Il continue son chemin destructeur vers Belle-Vallée, Notre-Dame-du-Nord et Nédelec, saute la rivière Des-Quinze pour se propager dans Notre-Dame-des-Quinze. Comme à Haileybury, le vent souffle à une vitesse de près de 80 milles à l'heure. Le «Grand Feu» fait son apparition dans les propriétés de Élie Marcoux (aujourd'hui propriété de Mme Denis) et, dans le rang Cossette, à la ligne interprovinciale ou le Petit-Nédelec. Dans le rang Cossette, seule la propriété de M. Trefflé Laforge est épargnée et toutes les familles du rang s'y réfugient. À Judge, en Ontario, le feu brûle presque tout sur son passage. Ici, comme par magie, quelques bâtiments sont épargnés dans les rangs et près du lac Témiscamingue: les familles Kelly, Léon Beaudry, Legendre et le quai où accostent les bateaux. Mais tout le reste brûle: le bas du village à sa largeur, le côté droit de la rue Principale jusqu'à la rue Ontario, chaque côté de la Banque Nationale, le magasin de Alphonse Dupuis et la pharmacie du docteur Armand Beauséjour du côté nord. Ici, comme à Haileybury, le village est séparé en deux. L'école brûle. Celle-ci nous servait de chapelle en remplacement de notre ancienne église qui avait brûlé le 1er janvier 1918. Notre église actuelle et le presbytère, alors en construction, sont épargnés. Les gens dont les maisons sont épargnées aident comme ils le peuvent, les sinistrés. Ici, nous déplorons une perte de vie: Émile Nadeau. Il a péri en voulant aller voir ses propriétés au Petit-Nédelec. La désolation est grande, il y a des pleurs, des cris, des lamentations, c'est triste à voir et à entendre! Vers 18h00, le vent vire nord-ouest, ça sauve le nord du village, mais fait brûler le côté est, jusqu'à la rue Desjardins. Entre-temps, à cause des

vents qui sont très forts, le feu saute la rivière et continue ses ravages du côté de Notre-Dame-des-Quinze. Les débris enflammés se multiplient, le feu est partout. [...]

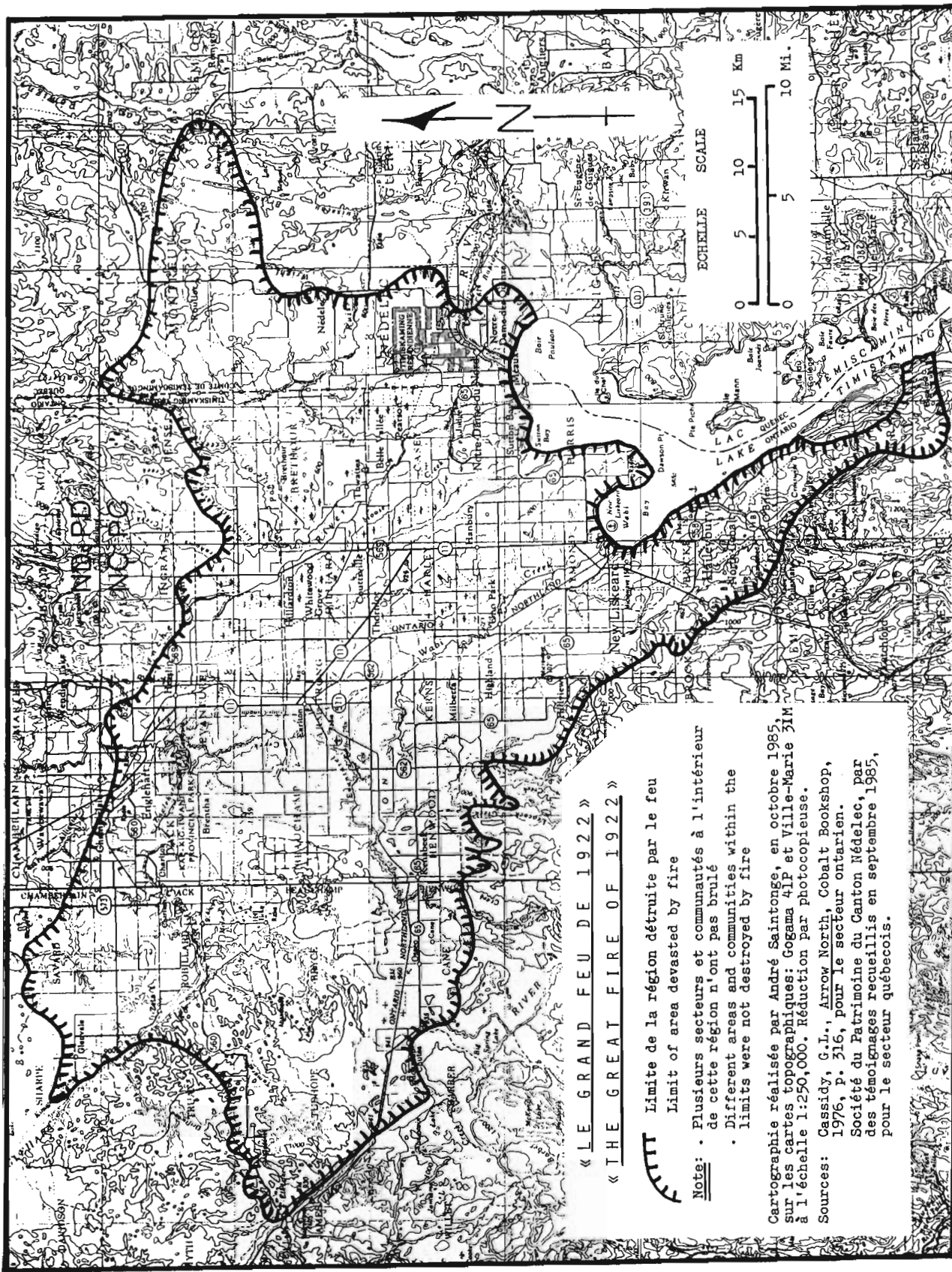
Le soir, vers 11 heures, le vent devient très froid et, réunis autour d'un feu (bienveillant celui-là) pour se réchauffer, les gens apprécient du fond du coeur les beurrées de graisse et les couvertures qui leur sont offertes. Le «Grand Feu» a semé la désolation partout où il est passé. Le lendemain, les yeux rougis, la population regarde, désespérée, les six pouces de neige, noircie par les cendres, tombée durant la nuit et qui recouvre les carcasses de leurs pauvres bêtes et les restes de leurs demeures. Le désespoir dans l'âme, personne ne peut dire un mot sans laisser couler de grosses larmes. Il faut repartir à zéro.

Source: Hilaire DAMPHOUSSE, *Le «Grand Feu» de 1922*, Manuscrit, sans date.

Pour plusieurs de ces nouveaux colons, tout est à refaire: maison, étable, grange et dépendances, en plus des animaux et de la machinerie à remplacer. Les jours suivants, les agriculteurs ramassent leurs animaux éparpillés le long des routes et dans les champs. Les gens doivent s'organiser au plus tôt pour pouvoir passer l'hiver qui s'en vient rapidement. Des comités d'aide sont formés, dans différentes municipalités du sud de la province et ils envoient, par chemin de fer, de la nourriture, des marchandises et des vêtements. Ces articles sont acheminés à la gare de Haileybury et ceux qui ont sauvé leurs chevaux et leurs voitures, s'affairent à les transporter jusqu'à Notre-Dame-du-Nord et à Notre-Dame-des-Quinze, où ils sont ensuite distribués aux sinistrés¹². Ce feu a aussi dévasté les forêts avoisinantes, causant un grave problème d'approvisionnement en bois pour les années à venir. Les gens doivent aller aussi loin qu'à Guérin pour se faire du bois de chauffage, élément indispensable à la survie en hiver.



Le lendemain du Grand feu



La population

Le recensement canadien de 1871 fournit des renseignements intéressants sur la composition de la population de la région du lac Témiscamingue. Cette année-là, il y a 628 personnes qui vivent autour du lac Témiscamingue: à la rivière Montréal, à la mission Saint-Claude et au lac Timagami, du côté ontarien du lac, et à la rivière Kipawa et à la Tête-du-Lac Témiscamingue, du côté québécois. Les Amérindiens comptent alors pour 78% de la population (488 personnes) contre 22% (140 personnes) pour les Blancs, groupe composé de Français, d'Irlandais, d'Écossais et d'Anglais¹³.

La population du lac Témiscamingue augmentera rapidement dans les années 1880, à la suite du mouvement de colonisation agricole. Dès 1886, les Blancs dépassent en nombre les Algonquins de la Tête-du-Lac et cette proportion augmente considérablement en 1892. Mentionnons qu'en 1892, 52 Algonquins vivent hors réserve et ils ont été ajoutés à la population de la Réserve.

Tableau 1.3
La population du lac Témiscamingue, 1871-1892

Localité	1871	1886	1892
Tête-du-Lac - Algonquins	198	160	243
Blancs, région du lac Témiscamingue	140	247	1 064
Total	338	407	1 307

Source: Recensement du Canada, 1871. Pour 1886 et 1892, recensements effectués par Calixte Mourier, o.m.i., *Codex historicus de la mission Saint-Claude, volume 3, 1886-1892*.

Graduellement, les colons gagnent le secteur de la Tête-du-Lac et s'installent des deux côtés de la rivière Des-Quinze. Au début du XX^e siècle, deux communautés de Blancs voient le jour à la suite de ce mouvement, l'une située du côté est, de la rivière Notre-Dame-des-Quinze, l'autre du côté ouest, Notre-Dame-du-Nord. Cette dernière est voisine de la Réserve amérindienne de Témiscamingue.

Quelques explications doivent être apportées au tableau 1.4 qui présente la population des communautés de Blancs et des autochtones. En 1901, la population de Notre-Dame-des-Quinze comprend les colons de l'ensemble de la partie nord du canton Guigues, territoire qui dépasse les limites de cette municipalité. Le nombre de 722 obtenu en 1901 démontre qu'à cette époque, les frontières étaient beaucoup plus larges que celles qui prévalent à compter de 1921, où la population dénombrée, correspond plus à la réalité. En 1911, la population de Notre-Dame-des-Quinze est comprise dans celle de Saint-Bruno-de-Guigues qui est de 1 624. En tenant compte de la diminution du nombre de personnes de cette localité, entre 1911 et 1921, nous pouvons estimer, sous toute réserve, que la population de Notre-Dame-des-Quinze, en 1921, s'élève à environ 250 personnes. En 1952, la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze fusionne avec celle de Notre-Dame-du-Nord. De 1901 à 1921 inclusivement, cette dernière localité englobe la population de la municipalité de Nédélec, ce qui explique la forte diminution remarquée en 1931. Ce n'est donc qu'à compter de 1931 que les données de population de ces deux communautés correspondent aux limites actuelles du territoire et offrent un portrait plus précis de la situation.

D'une manière générale, il ressort de ce tableau que la population de Notre-Dame-du-Nord, incluant celle de Notre-Dame-des-Quinze, s'avère assez stable depuis 1931, ne subissant pas de fluctuations majeures. Dans les années 1930 et 1940, la population combinée de ces deux communautés

se chiffre à un peu plus de 800 personnes et elle franchit le cap des 1 000 personnes en 1951, pour ensuite se maintenir autour de 1 200 personnes dans les années suivantes. La population algonquine augmente aussi graduellement à chaque recensement.

Tableau 1.4
La population de Notre-Dame-du-Nord et de la
Réserve amérindienne, 1901-1991

Année	Notre-Dame- des-Quinze	Notre-Dame- du-Nord	Réserve amérindienne
1901	722	727	—
1911	—	727	241
1921	372	1 002	409
1931	370	443	169
1941	409	422	—
1951	495	589	—
1956	—	1 146	—
1961	—	1 154	—
1966	—	1 182	246
1971	—	1 250	250
1976	—	1 260	276
1981	—	1 311	287
1986	—	1 284	306
1991	—	1 245	361

Source: Recensements du Canada, 1901-1991.

Avant d'aborder le développement socio-économique des communautés de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord, regardons l'histoire et le mode de vie ancestrale des premiers occupants de ce territoire, les Algonquins de la Tête-du-Lac.

VASTES CHAMPS
OFFERTS
À LA
COLONISATION
ET À
L'INDUSTRIE



LE TÉMISCAMINGUE,
PROVINCE DE QUÉBEC

Publication gouvernementale de 1910 pour la promotion de la colonisation du Témiscamingue



Chapitre 2

La Bande algonquine de Témiscamingue



Visite de la Bande de Témiscamingue par un évêque, vers 1915

La Réserve amérindienne de Témiscamingue

Jusqu'au début du XIX^e siècle, les Amérindiens occupent une place importante dans l'activité économique du pays, par leur rôle de pourvoyeurs de fourrures. L'attitude générale envers eux s'en ressent: il faut en tirer parti, les pacifier et les christianiser afin de les intégrer à la société canadienne¹. La transition de l'industrie des pelleteries vers l'industrie forestière, au début des années 1800, entraîne un rapport différent à la nature; l'exploitation intensive des forêts de pin se substitue au piégeage d'animaux à fourrures. Dès lors, le rôle économique des Amérindiens change considérablement et leur présence sur le territoire convoité par les marchands de bois, est jugée désormais comme nuisible par ces derniers. Les missionnaires promeuvent leur conversion à l'agriculture afin qu'ils puissent lutter à armes égales contre les colons-agriculteurs canadiens-français et assurer leur avenir.

La création de la Réserve

De leur côté, les nations amérindiennes du Québec revendiquent la protection de leurs terres ou l'obtention de nouvelles en guise de remplacement de celles dévastées par les activités forestières. En 1851, pour des motifs de compassion, la législation du Canada-Uni procède à la création de 11 réserves amérindiennes. Ce n'est que deux ans plus tard, le 9 août 1853, que la Réserve amérindienne de Témiscamingue est créée à la suite d'un arrêté en conseil. Ces terres sont mises de côté à l'attention des tribus nomades vivant dans la région arrosée par la rivière des Outaouais et sont ainsi délimitées:

Une étendue de terre d'une superficie de 38 400 acres (15 540 hectares) s'étendant le long de la rivière des Outaouais ou des Quinze, depuis la ligne de division du Haut et du Bas Canada, jusqu'à la tête du lac Témiscamingue, 6 milles (9,6 kilomètres) de front sur une profondeur de 10 milles (16 kilomètres).

Roland VIAU, "Autres temps, autres moeurs: L'autopsie d'un contact (1600-1900)", version préliminaire, dans *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, à paraître à l'automne 1995, p. 36-37.

Les Algonquins de Témiscamingue ne sont pas propriétaires de ces terres mais jouissent plutôt de l'usage collectif de celles-ci. Ils ne peuvent les vendre directement puisqu'elles reviennent de droit au gouvernement fédéral. Advenant leur désaffectation ou leur cession, seul celui-ci a l'autorité de les revendre.

Le choix de la Tête-du-Lac comme emplacement de la Réserve amérindienne s'explique de plusieurs façons. Il s'agit d'un lieu ancestral pour les Algonquins, puisque les Témiscamingues s'identifiaient comme le peuple dont la résidence principale est la tête du lac («Sagi wan icana bi» en algonquin). D'un autre côté, en 1853, cet emplacement est relativement éloigné de la zone des concessions forestières déjà octroyées à des marchands de bois, dans le secteur de la rivière Dumoine.

Les habitants de la Réserve

L'occupation permanente des terres de la Réserve débute peu après sa création. Les premiers à s'établir définitivement sur les terres de la Réserve et à se livrer à l'agriculture sont des Métis et des Irlandais. Ils proviennent en majeure partie de la baie d'Hudson et quelques-uns du lac Abitibi. Ils s'ajoutent aux familles algonquines qui y séjournent seulement durant l'été et nomadisent le reste de l'année, vivant sur leurs territoires de chasse.



Angus McBride, métis écossais et premier colon établi à la Tête-du-Lac, avec sa femme, Flora-Elisabeth Polson, et une de ses filles

Dès 1856, William Polson, un Métis natif et résident de la baie d'Hudson, déménage à la Tête-du-Lac avec sa famille élargie. Il travaillait pour le compte de la Compagnie de la Baie-d'Hudson depuis de nombreuses années. Ses deux fils, Thomas et John, s'y installent également dans les années suivantes. Les Polson achètent des fourrures des Algonquins des environs et les revendent au poste de traite du Fort Témiscamingue. Angus McBride, un Métis, s'installe à la Tête-du-Lac en 1869, où il se livre à l'agriculture. Ses propriétés, incluant de la terre défrichée, englobent les emplacements actuels de l'église et de l'école Rivière-des-Quinze². James King est aussi parmi les premiers occupants de la Réserve et il s'adonne lui aussi à l'agriculture.

En 1881, la population algonquine et métisse de la Tête-du-Lac se chiffre à quelque 20 familles et en 1887, une trentaine a été dénombrée. La population s'étend le long de la rivière et se forme un petit village qui regroupe alors 160 personnes incluant Algonquins, Métis et Canadiens-français³. En 1889, lors de sa visite, Mgr Lorrain confirme 14 enfants à la chapelle de la Tête-du-Lac, parmi lesquels on retrouve les Cecin, McBride, Polson, Millar, King, Massinakijik, Pinens, Ellison⁴.

Les données les plus complètes sur la population de la Tête-du-Lac proviennent du recensement effectué par le père Calixte Mourier, du presbytère de Ville-Marie, en 1892. Il a compilé le nom de toutes les personnes vivant dans la région du lac Témiscamingue, cette année-là, et les a regroupées par famille et lieu de résidence. Le document 2 fournit le nom du père de la famille, de la mère et de chacun des enfants. En 1892 il y a 43 familles représentant 191 personnes à la Tête-du-Lac. À cela, il faut ajouter les huit familles comptant 52 personnes, composées d'Algonquins et de Métis, qui vivent à l'extérieur de la Réserve. Au total, en 1892, 243 Amérindiens demeurent au Témiscamingue, incluant les bandes de Longue-Pointe et de Kipawa.

Le Conseil de bande

C'est au début des années 1870 que le gouvernement canadien adopte la Loi sur les Indiens, par laquelle il place les Amérindiens et leurs réserves sous sa tutelle, en plus de créer une nouvelle structure politique et administrative pour administrer les affaires courantes de la communauté: le conseil de bande. Il se compose d'un chef et de conseillers, élus pour un terme de trois ans par les résidents de la Réserve. Ce système s'inspire de celui en vigueur dans les municipalités québécoises et canadiennes. Le Conseil de bande aura à remplir sensiblement les mêmes fonctions qu'un conseil municipal. Dans un autre article de cette loi, il est stipulé qu'une Amérindienne qui épouse un non-Indien perd son statut ou cesse d'être une Amérindienne⁵.

Un agent des Amérindiens est nommé par le gouvernement fédéral pour faire la liaison entre lui et la communauté amérindienne. Angus McBride est le premier agent des Indiens pour la bande de Témiscamingue. Il est remplacé en 1899 par Adam Burwash qui occupe cette fonction jusqu'en 1909. William H. Lewis lui succède jusqu'en août 1925 alors que Zotique Caza, commerçant de

Notre-Dame-du-Nord, est nommé à ce poste. En décembre 1943, Joseph Morin occupe temporairement le poste d'agent des Amérindiens et en juin 1944, Robert Lamothe est nommé à cette fonction⁶. Dans les années 1950, Albert Lalonde sera le dernier résident de Notre-Dame-du-Nord à occuper cette fonction. Par la suite, les différentes bandes algonquines de la région relèvent d'une administration régionale, dont les bureaux se situent d'abord à Amos, puis à Québec. Dans les années 1970, le Conseil de bande récupère cette fonction et un Algonquin de la Réserve agit, à titre d'agent de relations, avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le mode de vie ancestrale

À l'été 1913, l'anthropologue américain F.G. Speck séjourne quelques semaines, parmi les Algonquins de la Bande de Témiscamingue ainsi que chez les Ojibwés de Timagami. À la suite de ce séjour, il publia un texte dans lequel il décrit le mode de vie ancestrale des Algonquins de la Tête-du-Lac⁷. Il attache une attention particulière à l'organisation sociale de ces Algonquins ainsi qu'à la répartition des territoires de chasse entre les familles de cette bande amérindienne.

L'organisation sociale et familiale

Les familles sont à la base de l'organisation sociale de la bande algonquine de Témiscamingue. Elles consistent en des individus apparentés par la descendance et le sang des mâles de la bande, en plus des femmes des autres bandes mariées aux hommes de la famille. Puisqu'il s'agit de famille patronymique, les enfants portent le nom de famille du père, auquel peut s'ajouter un surnom basé sur des caractéristiques personnelles, sur certaines actions ou encore selon un animal. Traditionnellement, le mariage est une question qui relève des personnes aînées de la famille. Après le mariage, la femme vit dans la famille de son mari. Les enfants appartiennent à la famille du père et ils héritent du territoire de chasse paternel. Lorsque la lignée mâle de la famille est éteinte ou inexistante, on divise le territoire entre les membres apparentés des autres familles. À la suite de saisons de chasse infructueuses, il est fréquent de voir le mari visiter sa belle-famille et de chasser, parfois pour plusieurs hivers, sur les terrains de son beau-père.

En 1911, l'anthropologue divise les Algonquins de la Tête-du-Lac en deux types de familles. Il y a d'abord les sept familles originales, qui descendraient des Témiscamingues: les Massinakijik, Wabikijik, Watawessins, Okussen, Kacinjite, Wabenicabi et KitchiPien. Le second groupe compte huit familles affiliées, à la suite de mariage avec des membres de la bande de Témiscamingue. Elles proviennent de bandes voisines: la bande Timagami, qui a son quartier-général à Bear Island, au lac Timagami, à environ 80 milles au sud-ouest de la Tête-du-Lac, la bande Matachewan, qui a son quartier général au lac Abitibi, à environ 160 milles au nord, et de la bande du Grand Lac Victoria.



Une amérindienne de la Tête-du-Lac, en 1912

Les territoires de chasse

Chez les Algonquins de la bande de Témiscamingue, le territoire de chasse familial constitue l'élément principal d'identification des membres⁸. Tous les membres mâles d'une famille partagent les mêmes droits de chasse et de pêche, à l'intérieur de ce territoire. Ces territoires se transmettent par héritage de père en fils, et généralement l'aîné hérite de l'ensemble du territoire paternel, bien qu'il arrive à l'occasion qu'il soit partagé entre les fils de la famille. Dans ce cas, cela crée de nouveaux groupes familiaux qui se reconnaissent certains privilèges mutuels. Mais règle générale, les territoires sont vraiment rigides et permanents. Seuls quelques changements de frontières seraient survenus au fil des décennies, chez ces Algonquins, selon la tradition orale. Un territoire de chasse consiste en un lot dont les frontières sont déterminées par des points de repères naturels comme une rivière, une montagne, un lac, un marécage ou encore une quantité de cèdres ou de pins.



Une amérindienne fabriquant un filet

Il est strictement défendu de chasser sur le territoire d'une autre famille, sauf si une permission spéciale a été accordée. Une telle permission est accordée à un homme qui a connu une mauvaise saison de chasse ou lors de rareté d'un type de gibiers sur son territoire. Ce privilège lui est accordé de façon temporaire seulement. Lors d'un voyage, si les membres de la famille doivent passer sur le territoire d'une autre famille, la permission est demandée et, si, par nécessité, du gibier devait être tué, les fourrures sont remises au propriétaire. Ce dernier obtenait ainsi les mêmes droits sur le territoire du passant. Ceux qui empiètent ou chassent sans permission sur le

territoire d'autrui, peuvent encourir certaines peines, dont un maléfice jeté par le chaman attitré de la famille. (Le chaman porte également le nom de sorcier ou encore de jongleur.) Ces maléfices pouvaient causer des rivalités entre les familles puisqu'elles pouvaient associer les maladies à cette pratique et, en guise de représailles, une famille demandait à son chaman d'en jeter un sur un membre de l'autre famille.

Les grandes îles sur le lac Témiscamingue sont des propriétés communes pour les Algonquins, utilisées surtout au printemps lors de réunions sociales. L'île du Chef, située à proximité de Notre-Dame-du-Nord, est la propriété de la famille Massinakijik, d'où provient le chef de la bande. Le Chef y a un campement régulier et, à l'occasion, d'autres familles pouvaient établir leur campement autour du sien et chasser le temps que durait la réunion sociale. C'est le temps des chasses communautaires, où les groupes de chasseurs dirigent le gibier à partir du centre de l'île jusqu'aux rives où d'autres chasseurs les attendent dans des canots. La viande ainsi obtenue devient la nourriture communautaire.

Au début des années 1910, la chasse et la pêche sont encore les principales activités économiques des Algonquins, activités qu'ils pratiquent sur leurs territoires de chasse ancestraux, situés des deux côtés du lac Témiscamingue. En fait, pour la majorité d'entre eux, il s'agit du principal moyen de survie et ils ne sont pas prêts à l'abandonner. Ils réagissent vivement aux empiètements, sur leurs terrains, commis par les Blancs, comme en témoignent, par exemple, les plaintes portées auprès du gouvernement du Québec, à la fin des années 1920. Ils lui demandent alors, par le biais de leur missionnaire,

le père Isidore Évain, de protéger l'intégrité de leurs territoires de chasse et de pêche et de prendre les mesures nécessaires pour empêcher leur pillage par des Blancs⁹.

Dans les années 1940, il y a encore des familles algonquines qui passent l'hiver, sur leur territoire traditionnel, à chasser et à pêcher. Parmi celles-ci, il y a le chef de l'époque, Richard Polson, ainsi que des membres de la famille Wabi.

À cette époque, il existe aussi pour les Algonquins, d'autres types d'emploi comme le travail dans les mines, les chantiers forestiers, les camps de drave et les moulins à scie¹⁰. D'autres servent de guides aux touristes américains ou aux chasseurs et pêcheurs, ou encore fabriquent des articles artisanaux, comme les canots d'écorce et canots à rames, les raquettes à neige¹¹. Très peu d'Algonquins, pratiquent l'agriculture et parmi ces familles, il y a la famille King. Ces agriculteurs ne possèdent que de petites exploitations, ne gardant que quelques vaches¹².

Pressions sur le territoire de la Réserve

Lors de la création de la Réserve de Témiscamingue, en 1853, les Algonquins sont pratiquement les seuls occupants du territoire. Seule la Compagnie de la Baie-d'Hudson possède des droits d'exploitation des fourrures dans la région, ainsi que des infrastructures au Fort Témiscamingue. La mise à part des terres à l'intention des Algonquins ne devait alors poser aucun problème puisque personne ne revendiquait cet espace. Mais les choses vont changer rapidement, à la suite de la vente de concessions forestières aux marchands de bois, dans les années 1870, et de l'ouverture de la région à la colonisation agricole, dans les années 1880.

Les limites du territoire de la Réserve vont rapidement devenir sujets litigieux. La description originale de la Réserve s'avère, somme toute, assez générale, les terres étant comprises dans une partie de territoire de 9,6 kilomètres par 16 kilomètres, bordée au sud par la rivière Des-Quinze, à l'ouest par la ligne interprovinciale. En fait, le territoire de la Réserve correspond aux limites actuelles du canton Nédélec. Les premiers arpentages effectués par le gouvernement du Canada, en 1854 et en 1858, apportent des modifications, notamment en ramenant la frontière ouest à 80 chaînes (1 mille) de la ligne interprovinciale. Le gouvernement la fait arpenter de nouveau en 1876, mais malgré les protestations des Algonquins, aucun changement n'est apporté. Il semble que l'arpenteur avait reçu des consignes, à l'effet de tenir compte des limites des concessions forestières entourant la Réserve, dans la délimitation du territoire des Algonquins. Les terrains retranchés à la suite de l'arpentage de 1858, entre la Réserve et la frontière ontarienne, deviendront le Rang Nédélec nord, aussi connu sous Rang Petit-Nédélec nord. Les Algonquins ont protesté contre l'établissement, dans les années 1870, d'un Blanc sur une partie éloignée de la Réserve. Adam Burwash y exploite une ferme, sur les lots 24 à 28 du rang II du canton Nédélec, pour approvisionner les chantiers forestiers. Il aurait été encouragé à démarrer cette ferme par les pères oblats qui voulaient qu'il serve de modèle d'agriculteur aux Algonquins¹³.

Au début des années 1890, les concessions forestières témiscamiennes ont été, pour la plupart, vidées de leurs pièces de pin de grosseur commerciale, exception faite des terres de la Réserve amérindienne. À cette époque, les marchands de bois exploitent des chantiers forestiers autour des lacs Des-Quinze et Simard et débutent leurs pressions pour obtenir les droits d'exploiter le pin sur la Réserve. Concurrément, les promoteurs de la colonisation lorgnent, eux aussi, vers ces terres mais pour d'autres raisons, en particulier, l'occupation et la mise en valeur des terres agricoles. En 1890, il n'y a plus de lots disponibles sur les deux premiers cantons ouverts à la colonisation agricole, Duhamel et Guigues, les colons étant rendus à la rivière Des-Quinze, limite naturelle de la Réserve amérindienne. Commenceront alors d'incessantes pressions de ces deux groupes, pour l'obtention des terres

convoitées. Ils avancent comme arguments que les Algonquins n'exploitent pas le potentiel forestier et agricole de ces terres et selon eux, il s'agit d'un gaspillage, situation qui pourrait facilement être réglée si les marchands de bois et les colons pouvaient avoir accès à ce territoire.

Les Algonquins céderont aux pressions et vendront, à différentes époques, des sections de la Réserve. La décision prise en 1894, par le Conseil de bande, de vendre une partie de son territoire, entraîne l'exploitation du pin par les marchands de bois et l'établissement de colons près de la rivière Des-Quinze. Quatre ans plus tard, le Conseil cède à nouveau aux pressions et accepte de vendre toute la partie est et la partie nord de la Réserve, donnant alors naissance à l'occupation de ces terres agricoles par les colons. Le village de Notre-Dame-du-Nord prendra forme, à compter de 1902, à la suite de l'achat de terrains par des Blancs, cette année-là et les années suivantes. D'autres ventes de bois de grosseur commerciale ont lieu en 1905. Ainsi, en 1908, les Amérindiens et les Blancs forment la communauté de la Tête-du-Lac, aussi connue à l'époque sous les noms de Murray City ou de Nord Témiscamingue¹⁴. Les terres sont vendues par le gouvernement fédéral et les sommes d'argent, versées en fiducie dans les coffres de la Bande, servent pour le financement de projets spéciaux et d'infrastructures.

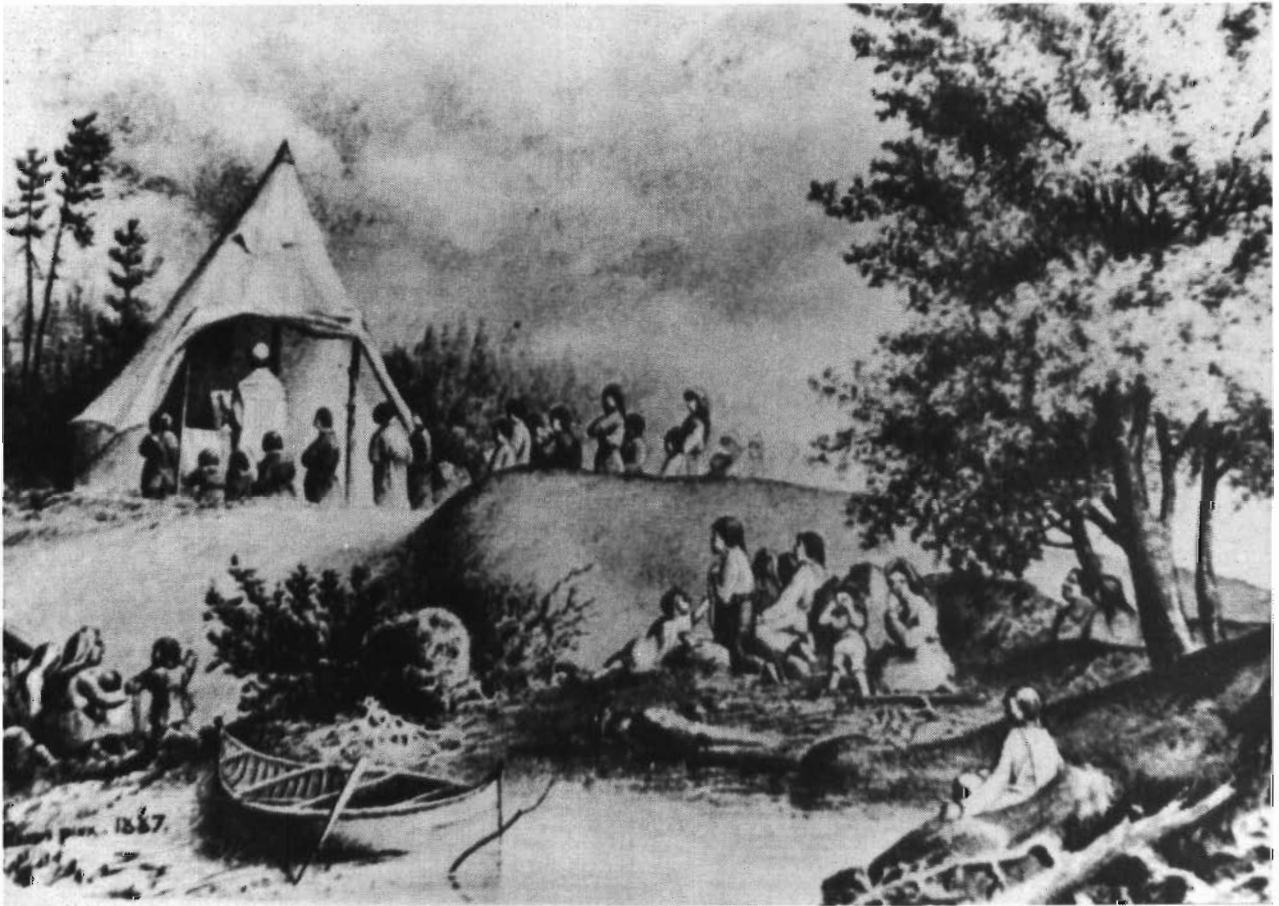
Pour la majorité des Algonquins, il n'est alors plus question de vendre d'autres parties de la Réserve, puisqu'ils ont déjà concédé assez de terrains pour la colonisation. C'était sans compter sur la détermination des autorités civiles et religieuses et des colons de la nouvelle colonie de Nédélec qui a vu le jour en 1909, à la suite des cessions de terrains par les Algonquins. Le village de cette colonie se situe à la limite nord-est de la Réserve. Rapidement, les gens de Nédélec se tournent vers la partie nord de la Réserve, d'une superficie totale de 9 000 acres (3 642 hectares) comme site pour l'expansion de la colonie. Ils y voient la possibilité d'ouvrir 90 lots de 100 acres (40 hectares) et de les mettre à la disposition d'éventuels colons. Selon eux, cette partie de la Réserve renferme des terres agricoles de haute qualité inutilisées par les Algonquins puisqu'ils ne les cultivent pas. En 1914, Louis-Zéphirin Moreau prend charge de la cure de la paroisse de Nédélec et s'implique dans ce dossier.

En fait, il s'agit d'un dossier complexe dont l'action se déroule sur trois décennies, commençant dans les années 1910 et se terminant dans la controverse en 1939¹⁵. Plusieurs acteurs interviennent dans ce dossier, où chacun met de l'avant ses propres intérêts, sans tenir compte de l'opinion des Algonquins qui, dans ce cas-ci, refusaient de céder la partie de terrain convoitée. Dans les années 1920 et 1930, les Algonquins ont été invités à voter à cinq reprises, à ce sujet. En 1922, ils refusent par vote, la proposition comprenant, entre autres, l'échange des terrains convoités de la Réserve contre un territoire situé au nord du lac Des-Quinze, dans le canton Villars. Aux yeux des Algonquins de la bande de Témiscamingue, ce territoire ne représente aucune valeur et surtout, ils allèguent que plusieurs d'entre eux tirent leurs revenus de la coupe des arbres sur la Réserve et que d'autres, en particulier les agriculteurs, projettent de s'y installer à moyen terme et d'y développer des fermes. Un autre vote se déroule en 1937 et la réponse des Algonquins est encore négative. Même résultat en 1938, sauf que cette fois-ci, les gens de Nédélec réagissent et décident de s'introduire illégalement sur la Réserve. Deux votes ont lieu en 1939: le premier le 22 juin et devant les divisions chez les Algonquins (25 pour et 19 contre), un second est organisé le 24 juin et cette fois, le résultat doit être unanime. Ce délai de deux jours permet aux divers acteurs de faire leur lobby, de différentes façons, auprès des Algonquins, pour les convaincre d'accepter. Une somme de 25\$ était également promise, par les représentants du ministère des Affaires indiennes, à tous les Algonquins en cas de vote positif. Cela pouvait représenter jusqu'à 275\$ par famille. Finalement, les Algonquins votent et acceptent à l'unanimité l'offre du gouvernement provincial¹⁶.

L'offre du gouvernement du Québec se résume en quatre points: le gouvernement paye 30 000\$ pour l'achat des 9 000 acres de la Réserve; il abandonne ses droits sur cette partie de la Réserve; il accepte que l'argent qui sera obtenu dans le cas de futures ventes des autres parties de la Réserve, soit versé dans le fonds des Algonquins habitant la Réserve, par le biais du gouvernement fédéral; et, finalement, il promet d'accorder les subventions et les avantages compris dans les programmes de colonisation aux Algonquins de la Réserve, en date du 24 juin 1939, qui veulent s'établir à titre de colon sur les terres de la Réserve¹⁷.



Entrée officielle sur la Réserve, le 25 juin 1938



Aquarelle du père Paradis: La messe sur l'île du Chef



Chapitre 3

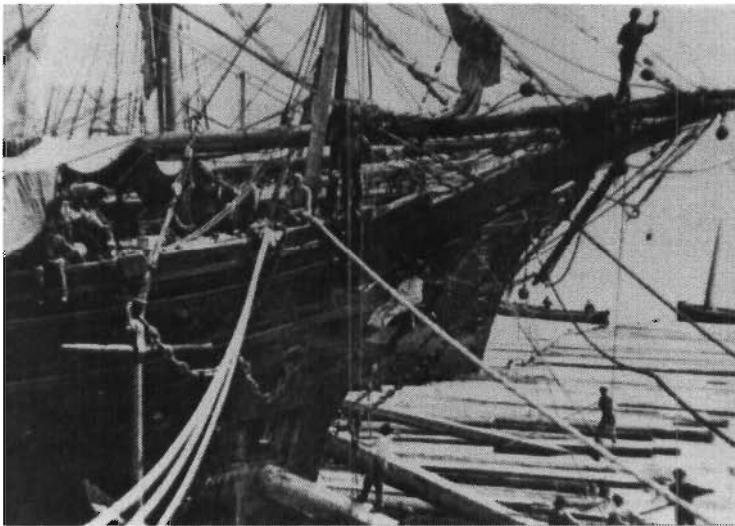
Les chantiers et la drave



Drave, près du pont Desjardins

Même si le potentiel des forêts québécoises est connu depuis le Régime français, elles feront l'objet d'une exploitation systématique seulement à compter du début du XIX^e siècle. La guerre qui sévit alors en Europe, oblige l'Angleterre à s'approvisionner en matière ligneuse, pour la construction navale, chez ses colonies d'Amérique du Nord. À cette fin, elle accorde un tarif préférentiel sur le bois en provenance du Canada, ce qui permettra à cette industrie de démarrer et de se hisser au premier plan de l'économie québécoise. À compter de 1840, l'Angleterre abolit graduellement le tarif préférentiel et le Canada doit alors faire face à la concurrence des pays scandinaves, entraînant ainsi une diminution de ses exportations.

C'est l'époque du commerce du bois équarri: les bûcherons abattent les arbres puis les taillent sur place. Ces pièces de bois sont ensuite assemblées en radeau et expédiées par voie d'eau, jusqu'à Québec, où elles prennent, par bateaux, la direction de l'Angleterre. Souvent, ces bateaux ont été construits à Québec. Pour ce type de commerce, le pin est l'essence privilégiée puisqu'il requiert de très grands arbres bien droits. Les forêts témiscamiennes regorgent alors de ces pièces de pin tant recherchées. Ce commerce présente plusieurs difficultés comme l'éloignement des zones de coupes, l'épuisement de la ressource et le gaspillage qu'entraîne l'équarrissage. À cela, s'ajoutent les changements dans les marchés. Tous ces facteurs réunis font que le commerce du bois équarri est en net déclin à compter de 1860 et disparaît complètement au début du XX^e siècle¹.



*À Québec, les pièces de pin sont transférés sur des voiliers.
Ceux-ci prennent la route de l'Angleterre*

Ainsi, une scierie d'une certaine importance sera construite à proximité de l'actuelle ville de Témiscaming, le Lumsden's Mill.

Entre 1867 et 1896, le commerce du bois scié surclasse celui du bois équarri, dans l'ensemble du Québec. Toutefois, vers la fin du XIX^e siècle, ce commerce plafonne. Alors, d'autres matériaux de construction, comme le fer, l'acier et la brique, le remplacent. Une autre industrie s'imposera au tournant du siècle, celle des pâtes et papiers, mais il faudra attendre la fin des années 1910 avant qu'elle ne démarre définitivement².

Le secteur forestier connaît alors une première transformation et le commerce du bois scié prend la relève à compter du milieu du XIX^e siècle. La croissance urbaine des États-Unis entraîne une forte demande de bois de construction et ses régions productrices ne peuvent satisfaire à la demande. Les Américains se tournent vers le Canada pour combler leurs besoins d'approvisionnement en planches et en madriers. Ces changements du marché permettent aux marchands de bois de couper des arbres de plus petites tailles, jusqu'alors délaissés. Ils construisent également des scieries dans les régions d'exploitation, à l'embouchure des principales rivières.

Les marchands de bois

L'époque du bois équarri et des billots

Les pineraies se situent principalement dans la région de l'Outaouais. Les marchands de bois commencent l'exploitation des forêts de l'Outaouais inférieur, dès les années 1800 et montent toujours plus au nord pour s'approvisionner, ce qui les conduira graduellement vers les forêts du Témiscamingue. Les marchands de bois accèdent à la région en remontant la rivière des Outaouais, avec leurs équipes de bûcherons et de draveurs. Arrivés à l'automne, la plupart des hommes redescendent au printemps, sur une cage de bois.

Au Témiscamingue, les premiers arbres sont abattus pour des fins commerciales, pendant l'hiver 1799-1800, mais il faut attendre la saison 1836 avant que les marchands ne soient à nouveau à l'oeuvre dans la région³. C'est à compter de 1840 que les marchands de bois achètent des concessions forestières dans la région, situées autour des rivières des Outaouais et Dumoine. Dans les décennies suivantes, ils en acquièrent autour des lacs Témiscamingue et Kipawa, puis à compter de 1880, ils gagnent le secteur des lacs Des-Quinze et Simard⁴.

L'exploitation des forêts débute sur une base régulière dans les années 1860. Cinq chantiers forestiers sont à l'oeuvre autour du lac Témiscamingue en 1863. En 1873, Olivier Latour met en opération un premier moulin à scie au nord de la décharge de la rivière Kipawa, où il fabrique des rames servant à faciliter le flottage des radeaux de bois.

Ayant leurs concessions forestières en main, les marchands de bois développent graduellement leurs activités, et à compter de 1874, ils investiront sur une grande échelle, dans les forêts de la région. En 1874, les compagnies Booth, Gillies, McLaughlin et Eddy exploitent des chantiers autour des lacs Témiscamingue et Kipawa. Dans les années 1880 et 1890, les chantiers forestiers pullulent dans la région et l'exploitation forestière gagne aussi le secteur nord du lac Témiscamingue. En 1885, une quinzaine de marchands de bois gèrent 40 chantiers qui emploient 2 000 bûcherons-voyageurs autour des lacs Témiscamingue, Kipawa, Des-Quinze et Simard et le long des rivières Montréal et Blanche. En 1900, ils embauchent 5 000 hommes qui utilisent 2 000 chevaux⁵.



“Sleighs” à lisses rondes pour transporter le pin

À compter du milieu des années 1880, les entrepreneurs concentrent davantage leurs activités sur la production de billots. Le nombre de chantiers de bois équarri diminue d'autant, quoiqu'il se fera encore du bois équarri dans la région pendant quelques années. En 1886, la majorité des cages de bois assemblées dans la région proviennent du secteur du lac Kipawa, et une seule descend la rivière Des-Quinze. Les dernières cages de bois sont expédiées de la région du Témiscamingue, en 1906.

Les marchands de bois qui exploitent des chantiers de billots construisent également des moulins à scie, à l'embouchure des rivières, à proximité de leurs zones

de coupe. Une dizaine de scieries sont en activité au Témiscamingue, dans les années 1880, dont une

à la Tête-du-Lac qui est mise en activité en 1884, par Allan Grant. Il a fait construire, à proximité de la scierie, un dépôt forestier et quelques autres bâtisses⁶. Plusieurs compagnies ont exploité des chantiers forestiers dans le secteur de la Tête-du-Lac, incluant la rivière Blanche, la Réserve amérindienne, les lacs Des-Quinze et Simard. Mentionnons les Colonial Lumber Co., Gillies Bros., Hull Lumber Co., Bronson, Monaghan, Fraser & Bryson, A.A. Humphrey & Co., E. Wright, John Poupore et R.H. Klock & Co.. Certains de ces entrepreneurs possèdent aussi une ferme et un dépôt forestier à la Tête-du-Lac, pour approvisionner leurs chantiers, comme A.A. Humphrey & Co. en 1874, tandis que d'autres se ravitaillent à la ferme Adam Burwash, en exploitation depuis le milieu des années 1870. La compagnie R.H. Klock & Co. achète une parcelle de terre de la Réserve, en 1897, pour établir un moulin à scie sur les rives de la rivière Des-Quinze⁷.

Le secteur des pâtes et papiers

Au début du XX^e siècle, certains industriels de la région de l'Outaouais s'intéressent au potentiel de la région, pour y construire un moulin de pâtes à papier. À cette époque, les compagnies implantent leur moulin à proximité de la matière première, dans les régions où les réserves d'épinette n'ont pas encore été exploitées. Le Témiscamingue correspond à ce critère. Au début des années 1910, les ingénieurs de la Riordon Pulp & Paper Co. parcourent la région, à la recherche du site idéal, pour construire un tel moulin et une ville adjacente. Ce site doit répondre aux conditions suivantes: être situé à proximité de vastes réserves de bois que l'on pourra transporter par voie d'eau jusqu'au moulin; offrir un bon potentiel énergétique afin d'ériger une centrale électrique pour alimenter le moulin; compter sur une importante source d'approvisionnement en eau potable pour le moulin et pour la ville; et présenter un bon potentiel au niveau de l'environnement pour ériger une ville⁸. Notre-Dame-du-Nord correspond, certes, très bien à cette description, mais d'autres facteurs font opter les ingénieurs de la Riordon pour le site de Témiscaming. Il existe déjà à cet endroit un petit centre industriel, le Lumsden's Mill qui possède un barrage électrique et une scierie. De plus, le Canadien Pacifique dessert déjà cet endroit, facilitant ainsi l'expédition par chemin de fer du produit semi-fini du moulin de pâtes à papier. En 1917, la Riordon Pulp & Paper Co. débute les travaux de construction du moulin de pâte sulfite blanchie, baptisé Kipawa, et de la ville, qui sera appelée Témiscaming.

Au début des années 1920, les industriels investissent massivement dans leurs moulins de pâtes et de papiers et procèdent à des fusions. Certaines entreprises font faillite, comme la Riordon Pulp & Paper Co. dont les actifs seront achetés en 1925, par la Canadian International Paper Co. Ltd (CIP), incluant le moulin de Témiscaming. Devant la surproduction de cette industrie, les compagnies productrices déclenchent, à compter de 1924, une guerre des prix du papier. Afin de rester compétitives, les compagnies investissent dans de nouveaux moulins à la fine pointe de la technologie. Les industriels favorisent alors les sites à proximité d'un port de mer, pour la construction ou l'agrandissement des moulins à papier puisque les frais de transport maritime s'avèrent moins élevés⁹.

Pendant cette période, la CIP étudie sérieusement la possibilité de construire un second moulin de pâtes à papier au Témiscamingue, qui serait situé à Notre-Dame-du-Nord. En 1928, elle achète une vaste étendue de terrains à Notre-Dame-des-Quinze sur lesquels s'élèverait le moulin. Mais à la dernière minute, la CIP se ravise et décide à la place, d'investir dans l'agrandissement et la modernisation du moulin de papier journal de Trois-Rivières.

Les moulins à scie

Dès les débuts de la colonisation de Notre-Dame-des-Quinze, des colons-entrepreneurs érigent de petits moulins à scie, pour répondre aux besoins locaux en matière de construction domiciliaire. Il s'agit de petites usines familiales qui, dans certains cas, fournissent de l'emploi aux colons de la localité.

En 1902, Arsène Gagnon et Joseph Laliberté mettent en opération un moulin à scie, sur le lot 50 du rang V, de Notre-Dame-des-Quinze, près de la limite territoriale de la municipalité de Guigues. De plus, ils embauchent des bûcherons pour couper de l'épinette rouge qu'ils scient au moulin. Les bûcherons demeurent dans un grand camp en bois rond. À certaines périodes de l'année, il sert également de moulin à bardeaux et de moulange. Cette entreprise familiale a duré deux générations¹⁰. En 1920, Joseph Bélanger se porte acquéreur de ce moulin à scie et, peu de temps après son acquisition, il le déménage et le reconstruit à proximité de l'endroit où le moulin s'élevait originalement. Il en poursuit l'exploitation pendant plusieurs années.

Dans le rang III, est, de Notre-Dame-des-Quinze, Hyppolyte Pleau construit un autre moulin à scie, situé près de la rivière Des-Quinze. Il le vend ensuite aux Duclos qui l'exploitent pendant de nombreuses années¹¹.

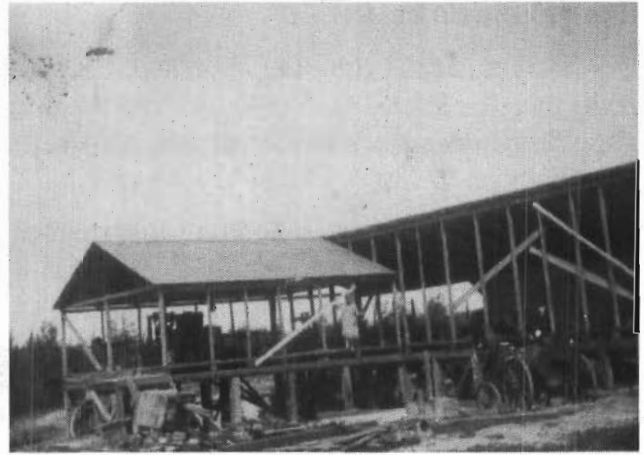
Élie Marcoux exploite un moulin à scie à Notre-Dame-du-Nord. Détruit lors du feu de 1922, ses enfants le reconstruisent et en poursuivent les activités. Ce moulin se situe le long de la rivière Des-Quinze, où passe l'actuelle rue du Lac.

Camille Lacasse possède une boutique de portes et châssis dans le rang III, ouest, de Notre-Dame-des-Quinze. À proximité de là, Charles Langevin exploite un moulin à scie, situé près de l'actuelle descente de bateaux. Ils échangent leurs commerces et M. Lacasse continue l'exploitation du moulin à scie. Après l'incendie du moulin à scie en 1922, Camille Lacasse s'achète de nouveaux équipements, mais des difficultés économiques lui font abandonner ses affaires. Ce moulin est repris par ses frères, Jean-Baptiste et Édouard Lacasse. Ils le maintiennent en opération jusqu'en 1931, alors qu'ils le vendent à M. Duclos. Après un an d'activité, ce dernier le remet aux Lacasse. En 1932, ils le revendent à un M. Bélanger, qui le déménagera, la même année, à Angliers¹².

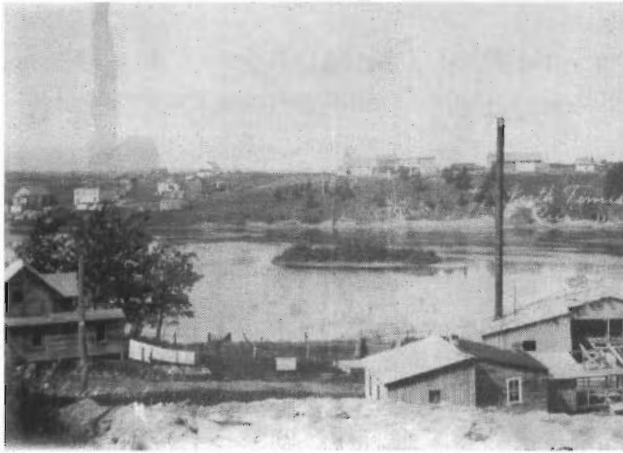
Gérard Leblanc met en activité un moulin à scie, à Notre-Dame-du-Nord. Ce moulin fonctionne environ de 1930 à 1960. Il s'élève où est aujourd'hui l'entreprise Témisko (1983) inc.



Moulin à scie des Bélanger, acheté de Arsène Gagnon



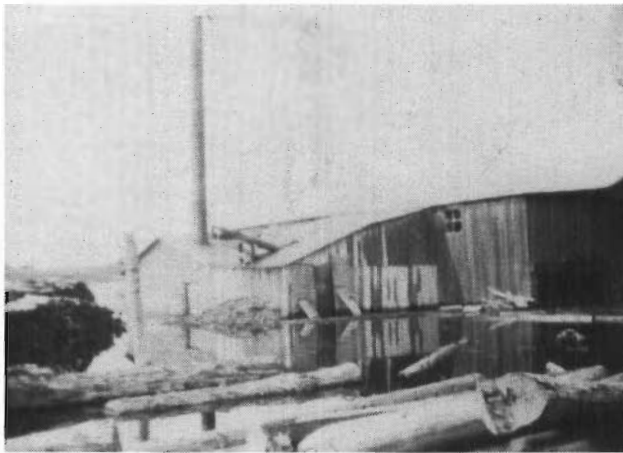
Reconstruction du moulin à scie Bélanger, en 1926



Moulin à scie des Duclos, en 1917



Moulin à scie des Marcoux, vers 1928



Moulin à scie de Charles Langevin



Moulin à scie des Lacasse, vers 1925

Le travail en forêt

Des années 1860 à la fin des années 1910, c'est l'époque des chantiers de bois équarri et de billots. Avant la colonisation du Témiscamingue, les marchands de bois recrutent leurs équipes de travailleurs forestiers dans leur région, l'Outaouais. Ils embauchent les bûcherons aux mois d'août et septembre, et tous ensemble, ils prennent la direction des forêts témiscamiennes, emportant avec eux, outils de travail et vivres pour l'hiver. Leur première tâche est de construire le chantier forestier qui consiste en quelques bâtiments: dortoirs, cafétéria, bureau du gérant et écurie. Il y a aussi un entrepôt où sont conservées nourriture et marchandises diverses. Les marchands de bois confient la gestion de leurs chantiers à un contremaître. Au XIX^e siècle, les chantiers sont généralement construits en bois équarri, de dimensions assez grandes pour pouvoir accueillir dans certains cas jusqu'à plus de 80 bûcherons. On en retrouve une description dans un livre de Augustin Chénier:

En 1880, [...] c'était la «cambuse» enfumée où il n'y avait pas de milieu entre le chaud et le froid; les «lits» de bois écorcé (on les appelait «bunks») avaient pour matelas des branches de sapin, ils étaient construits aussi larges que possible afin de contenir plus de dormeurs et ainsi, ménager l'espace.

Source: Augustin CHÉNIER, *Notes historiques sur le Témiscamingue*, Ville-Marie, 1937, p. 65

Le bûcheron dans un chantier de billots

L'équipe d'un chantier de billots se compose de plusieurs types d'emplois. Il y a le contremaître qui dirige l'ensemble des travaux et voit à l'approvisionnement en vivres et matériel. À lui, s'ajoutent les employés cléricaux du chantier: le mesureur de bois, l'inspecteur et le commis. L'équipe de soutien se compose: du cuisinier et de son aide de camp, communément appelé «showboy»; du «portageur» qui se rend au dépôt pour l'approvisionnement; du forgeron; et de l'ouvrier qui répare les traîneaux et autres objets. Dans un chantier de billots, l'équipe d'abattage comprend: les bûcherons qui abattent les pins et coupent les billots; les «pileurs» qui les mettent en piles; les chargeurs qui mettent ces billots sur des traîneaux; les charretiers qui les transportent jusqu'au bord du lac ou de la rivière; et les déchargeurs qui vident les traîneaux et entassent les billots sur la glace. Dans les chantiers de bois équarri, l'équipe de travail comprend, en plus de ceux-ci, les «piqueurs» qui abattent les arbres; les «ligneurs» qui dégrossissent les arbres; puis les «équarrisateurs» qui terminent l'ouvrage¹³.

La coupe des arbres débute aussitôt le campement terminé et se poursuit jusqu'à la fin de décembre. Les pièces de bois équarri ou les billots sont tirés par des chevaux jusqu'au chemin projeté. En janvier, s'il y a assez de neige, des hommes construisent des chemins qui vont des zones de coupe jusqu'à la rivière ou le lac le plus près. Débute alors le transport des pièces de bois avec des traîneaux doubles (communément appelés «sleighs») tirés par des chevaux jusqu'au lac ou rivière où ils sont empilés. Ils y demeurent jusqu'à la fonte des glaces. Au printemps, commence la saison de la drave.



Les hommes au travail

Les hommes travaillent d'une noirceur à l'autre, devant se lever tôt pour déjeuner et ensuite gagner à pied, avec leur équipement et leur dîner, les zones d'abattage qui, graduellement, se situent de plus en plus loin du campement. Les bûcherons se servent d'un godendard pour couper le pin et d'une hache pour l'équarrir. À la fin de la journée, ils reviennent au campement, le soir à la brunante.

L'exploitation forestière, au XIX^e siècle, se caractérise aussi par l'embauche de «voyageurs», ces hommes qui travaillent dans les chantiers de la région l'hiver et retournent dans leur village, le printemps venu. Plusieurs de ces «voyageurs» décident par la suite de demeurer dans la région et de s'y installer sur une terre agricole. Ce sont des hommes qui se promènent beaucoup et vont travailler à différents endroits, dans les régions forestières québécoises ou encore dans les villes industrielles américaines. À la suite de la colonisation du Témiscamingue, les marchands de bois vont embaucher davantage de gens de la région, pour travailler dans les chantiers, tout en continuant d'embaucher des «voyageurs».

Jean-Baptiste Lacasse, fils, est un de ces «voyageurs». Il vient une première fois dans la région en 1896, pour travailler dans les chantiers du lac Ostaboningué, dans le secteur sud du lac Kipawa. La saison d'abattage terminée, il prend la direction des États-Unis avec son frère Hermas, où ils travaillent dans une fonderie. Ils rentrent au pays puis Jean-Baptiste travaille à Montréal. En 1900, Jean-Baptiste revient travailler dans les chantiers du Témiscamingue. En 1901, il se trouve du travail, à Ville-Marie, comme journalier chez les Soeurs Grises qui possèdent l'hôpital et quelques bâtiments. Il y rencontre sa future épouse qui était alors une des employés de l'hôpital. Après leur mariage en 1904, le couple Lacasse s'installe à Notre-Dame-des-Quinze¹⁴.

Les “jobbers” dans les chantiers

À compter de 1918, d'importants changements se produisent dans le travail en forêt, à la suite de la mise en opération du moulin de pâtes à papier à Témiscaming. La Riordon Pulp & Paper Co., ayant acheté la majorité des concessions forestières des marchands de bois d'oeuvre, devient le plus gros employeur dans la région. Ses bûcherons s'attaquent aux forêts d'épinette, essence jusqu'alors ignorée par les marchands de bois d'oeuvre. Les zones de coupe des chantiers de bois de papier se situent au nord du Témiscamingue, là où abondent les épinettes. Au début des années 1920, les bûcherons de la Riordon sont à l'oeuvre dans le secteur de Rouyn et de Noranda, puis ils se déplacent graduellement vers l'est pour atteindre les sources de la rivière des Outaouais supérieur dans les années 1940. Pendant ces années, les compagnies de bois d'oeuvre sont toujours en activité, dans les secteurs du lac Kipawa et de la rivière Montréal, embauchant des bûcherons de diverses localités, dont ceux de Notre-Dame-du-Nord.

Les méthodes d'abattage des arbres dans les chantiers d'épinette diffèrent de celles des chantiers de billots. Les hommes travaillent en équipe de trois ou quatre personnes: deux bûcherons, un charretier et dans certains cas, un «rouleur» s'ajoute, celui qui empile les billots près des chemins. Les bûcherons utilisent un nouvel outil pour couper les épinettes, le «bucksaw», cette petite scie à lame amovible¹⁵. À compter de 1922, la Riordon confie l'ensemble de la coupe des arbres, à des entrepreneurs forestiers, communément appelés les “jobbers”. Il y a deux types de “jobbers”, les gros qui négocient directement avec la Riordon, les contrats de coupe des arbres, et les petits qui travaillent à sous-contrat pour un plus gros entrepreneur. Le système de coupe à contrat existait également pour les chantiers de billots, mais n'était pas généralisé et il s'appliquait seulement dans certaines conditions d'exploitation. Plusieurs gens de Notre-Dame-du-Nord se lancent en affaires comme entrepreneurs forestiers, comme Constant Delhalle, Jean et Joseph Morin, pour la CIP, Joseph Martel et Fernand Touzin, dans les années 1950, pour la Rodger River Lumber. D'autres entrepreneurs obtiennent des contrats de coupe, occasionnellement, comme Joseph Lanouette et Adélarde et Narcisse Perron, au

tournant des années 1920¹⁶. Plusieurs cultivateurs restent sur leur ferme l'hiver, et coupent du bois de papier qu'ils vendent à la CIP.

Après la Première guerre mondiale, la conjoncture économique entraîne une vague de prospérité dans la région. Les bûcherons en profitent eux aussi et ils voient leur salaire atteindre de 75\$ à 150\$ par mois, en 1920-1921, comparativement à 26\$ en 1900-1901. La crise économique de 1921 fait baisser subitement les salaires qui atteignent en 1922-1923, la moitié de ceux payés deux ans auparavant. La situation se dégrade continuellement et lorsqu'éclate la Grande dépression des années 1930, les salaires des bûcherons se chiffrent à 1\$ et moins par jour et leurs conditions de travail en forêt se détériorent également. Les bûcherons se plaignent de la mauvaise qualité de la nourriture et des conditions de logement dans les chantiers, sans parler des conditions de travail. Ils doivent souvent tirer à bout de bras des amoncellements de billots jusqu'au chemin. Au début des années 1930, seule la CIP exploite des chantiers dans la région, ce qui entraîne un surplus de main-d'oeuvre et une



Un camps forestier

détérioration accrue des conditions de travail. La situation est telle qu'une grève éclate en décembre 1933, dans les chantiers du secteur de la rivière Clérion, près de Rouyn. Les bûcherons canadiens-français appellent communément cette grève le «Strake» du Clérion. Malgré la dure répression qu'elle entraîne, cette grève a des répercussions positives sur les salaires et les conditions de travail et de vie, dans les chantiers forestiers. À compter de 1935, le gouvernement provincial réglemente l'ensemble des opérations forestières, en fixant un salaire minimum, des normes d'hygiène relatives au logement et à la nourriture dans les chantiers, et en établissant une mesure fixe pour les cordes de bois¹⁷.

En 1936, les différents entrepreneurs forestiers de la CIP dirigent 65 chantiers et emploient 1 590 hommes, qui utilisent 500 chevaux¹⁸. Les chantiers forestiers où ils demeurent, ne ressemblent en rien aux chantiers des années 1880, comme en fait foi cette citation:

[En 1937], à de très rares exceptions près, les camps forestiers sont pourvus de poêles, de lits avec matelas et couvertes (sic); l'hygiène dans la construction et l'entretien est de rigueur; la nourriture est aussi variée que celle de nos hôtels des grandes routes. Quant au travail, s'il est encore dur, au moins, une réglementation qui se fait d'année en année plus sévère y pourvoit.

Augustin CHÉNIER, *Notes historiques sur le Témiscamingue*, Ville-Marie, 1937, p. 65

Les compagnies forestières introduisent, au début des années 1930, la rémunération à la pièce pour la coupe des arbres, système qui se généralise à compter de la saison 1935-1936. Elles choisissent ce mode de rémunération afin d'augmenter la productivité des bûcherons, de réduire le coût de revient du bois à la corde et espèrent ainsi freiner le roulement de la main-d'oeuvre, en offrant des salaires plus compétitifs par rapport aux autres types d'emploi¹⁹.

La machinerie remplace les "armées" de bûcherons

Les méthodes de travail en forêt demeurent sensiblement les mêmes dans les années 1940. Les bûcherons utilisent le «bucksaw» pour abattre les arbres et ils transportent le bois en forêt, à l'aide de chevaux. À compter de 1937, on utilise le camion pour transporter le bois coupé pendant l'hiver, au lieu de le flotter, sur les cours d'eau²⁰. Les véritables changements dans le travail forestier, débutent

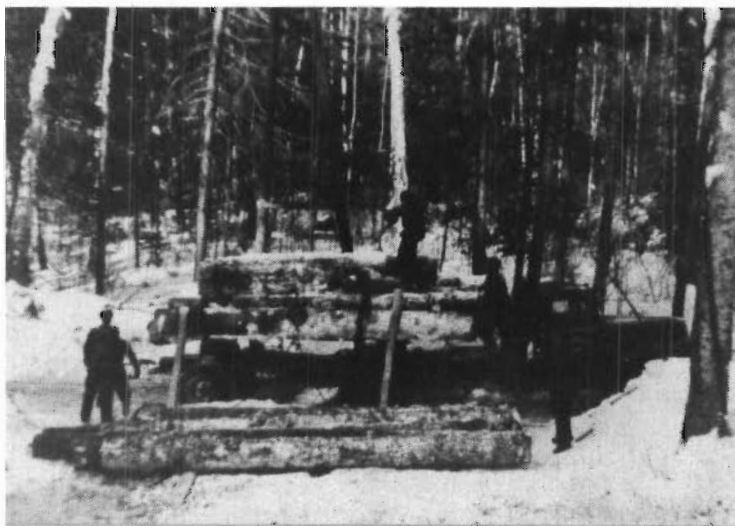


La tronçonneuse accélère les travaux

dans les années 1950, avec la mécanisation de l'ensemble des opérations. Les premières tronçonneuses sont introduites en 1953, dans les chantiers de Booth Lumber et de ceux de la CIP, mais elles sont peu utilisées parce qu'elles sont très lourdes. De nouveaux modèles les remplacent et elles gagnent la faveur des bûcherons qui délaissent le traditionnel «bucksaw». À compter de 1958, les camions et les tracteurs remplacent définitivement les chevaux. Ils seront remplacés à leur tour par les débusqueuses dans les années 1960. Les campements de bûcherons changent également; des roulottes munies de génératrices remplacent les camps en planche²¹. Une

majorité des entrepreneurs forestiers délaissent le métier puisque l'investissement financier pour l'équipement et les campements, s'avère trop élevé. Les compagnies forestières reprennent à leur compte la gestion et les opérations des chantiers d'abattage et de transport du bois.

Les années 1960 marquent la fin d'une époque où le travail en forêt se faisait sur une base saisonnière, utilisant une bonne partie de la main-d'oeuvre agricole libre pendant l'hiver. Le métier de bûcheron devient un métier spécialisé qui s'exerce maintenant douze mois par année et il n'est alors plus possible pour les cultivateurs de combiner le travail agricole et le travail forestier. Pour eux, un choix s'impose entre le travail salarié dans l'industrie forestière ou le travail autonome sur la ferme.



Les camions remplacent les chevaux

Quoiqu'il en soit, l'industrie forestière fournit encore aujourd'hui du travail à plusieurs personnes de Notre-Dame-du-Nord, directement ou indirectement. Les

retombées économiques sur les commerces et les résidents de la localité, sont toujours très importantes, mais fort différentes de celles de l'époque des colons-bûcherons.

Le flottage du bois et La Gap

Les marchands de bois profitent de la configuration du bassin hydrographique pour transporter leur bois des zones d'abattage, parfois situées dans les parties les plus éloignées du Témiscamingue. Lorsque le printemps arrive, la débâcle entraîne avec elle des centaines de pièces de bois, coupées pendant l'hiver. Cette opération de transport du bois ne se fait cependant pas d'elle-même et des hommes doivent intervenir pour la contrôler.

La descente sur un radeau de bois

En 1806, Philémon Wright, un des importants marchands de bois canadiens, invente et introduit une technique pour transporter par voie d'eau, ces énormes pièces de bois équarri: les radeaux de bois. Rapidement, les autres marchands de bois vont adopter cette méthode et, pendant 100 ans, à tous les étés, les principaux cours d'eau du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec seront témoins du défilé des radeaux de bois et de leur équipage.

Dans le secteur du lac Témiscamingue, le bois équarri est assemblé en cages. Une cage comprend 20 pièces de bois retenues ensemble par deux gros morceaux de bois servant de flotteur. Une telle cage pèse 40 tonnes. Ces cages flottent sur les différentes rivières (Des-Quinze, Blanche, Kipawa, Montréal et Gordon) jusqu'au lac Témiscamingue. Là, elles sont regroupées l'une à la suite de l'autre, pour former un radeau de bois. En moyenne, un radeau de bois regroupe 72 cages et contient 1 440 pièces de bois équarri, quoiqu'il n'est pas rare de voir, en provenance du Témiscamingue, des radeaux de 80 à 100 cages, contenant 2 000 pièces de bois équarri. Les radeaux se déplacent également à l'aide de rames ou d'une voile, dirigés par une équipe de 22 draveurs. Cet équipage se compose, outre des draveurs, d'un cuisinier et de ses aides, et ils demeurent dans des tentes de toile montées sur le radeau²². Il s'agit de «voyageurs» dont le contrat d'embauche stipule qu'ils doivent conduire les radeaux de bois jusqu'à Québec. Dans les années 1890, les compagnies embauchent à l'occasion des Algonquins, à titre de draveurs, pour descendre les radeaux de bois. Au printemps 1898, James Donald McLaren, de la Tête-du-Lac, est embauché pour remplacer un draveur malade et il embarque sur un radeau de bois amarré près de l'Île du Chef, et descend à Québec, sur un des derniers radeaux de bois provenant du lac Témiscamingue²³.

Les rapides et les chutes constituent des obstacles naturels qui se dressent sur la route des radeaux de bois. Pour franchir les rapides sur une rivière, les draveurs démontent le radeau de bois et y dirigent une à une les cages de bois et les remontent ensuite en eau calme. Les chutes de la rivière des Outaouais, comme celles de la Chaudière qui ont une déclivité de 40 pieds (12 mètres) posent des problèmes fort différents, aux draveurs. Ils doivent démonter toutes les cages et y faire descendre une à une les pièces de bois. Puis, il leur faut plusieurs semaines, pour récupérer tout le bois et assembler à nouveau les cages et les radeaux. La construction d'un glissoir permettra d'éviter ce fastidieux travail, en plus de réduire, de moitié, le temps nécessaire à un radeau de bois pour franchir la distance du lac Témiscamingue au port de Québec²⁴.

À compter de 1895, les frères McLaren commencent à faire flotter le bois en bille libre sur les rivières et le lac Témiscamingue²⁵, ce qui marque le début d'une nouvelle époque dans l'histoire du flottage du bois dans la région. Cette méthode gagne en popularité auprès des marchands de bois, à l'oeuvre dans la région, d'autant plus, que la production du bois équarri diminue considérablement. C'est en 1906 que le dernier radeau de bois est expédié des forêts du Témiscamingue.

La présence de nombreuses compagnies de bois et d'autant d'équipes de draveurs sur la rivière des Outaouais, n'est pas sans causer quelques problèmes, notamment celui de faire passer ses radeaux de bois en premier, dans les rapides et dans les glissoirs. Le transport du bois sur l'eau doit être réglementé et une compagnie sera mise sur pied à cette fin.



Le bois descend librement la rivière

L'implantation de la ICO au Témiscamingue

Le 4 décembre 1866, les marchands de bois, intéressés au flottage sur la rivière des Outaouais, fondent la Upper Ottawa Improvement Co., mieux connue sous le sigle incomplet ICO. Ses principales tâches consistent à régulariser le flottage du bois pendant la saison, à livrer le bois aux moulins des compagnies, à aménager les chutes et les rapides des rivières et à fixer les coûts de transport du bois sur le parcours. Son territoire original couvre une zone qui s'étend de la ville d'Ottawa aux rapides des Joachims, sur la rivière des Outaouais. En 1888, il est élargi au lac Témiscamingue, jusqu'à la rivière Des-Quinze²⁶.

La ICO s'attaque rapidement à l'aménagement de la rivière des Outaouais et de ses tributaires pour faciliter le flottage du bois. La rivière Des-Quinze cause sa part de maux de tête aux marchands qui y font flotter leur bois, notamment en raison des 15 rapides qui parsèment son parcours, et desquels elle tient son nom. Lors de la saison 1886, l'équipe de draveurs de John Thompson rapporte qu'elle a perdu beaucoup de bois équarri lors de la descente d'un radeau de bois dans les rapides et dans les autres obstacles de cette rivière²⁷. En 1886, 1887 et 1888, le ministère des Travaux publics du Canada alloue des subventions à un entrepreneur privé pour qu'il améliore le parcours de la rivière Des-Quinze, afin de faciliter le passage des radeaux de bois. Cette rivière est alors considérée comme étant la plus dangereuse et la plus difficile pour le flottage du bois, de tout le réseau hydrographique de l'Outaouais supérieur. L'entrepreneur, Doran & McCool, effectue ces travaux qui consistent à dynamiter les rapides et les obstacles. James McDonald obtient un contrat de cet entrepreneur et il dirige une équipe de 16 travailleurs dont la moitié sont des Algonquins²⁸. À la même époque, d'autres travaux sont effectués dans la région, notamment sur les rapides de la rivière des Outaouais entre Mattawa et le lac Témiscamingue.

Jusqu'en 1904, la ICO donne à Alex Lumsden le contrat du flottage du bois, sur la partie s'étendant des rapides des Joachims jusqu'à la rivière Des-Quinze²⁹. Lumsden établit alors un réseau de drave, sur le lac Témiscamingue. En septembre 1888, il se porte acquéreur du site Opémican et de ses bâtiments, qui servent alors d'auberge. Il fait de ce site le centre d'opération du flottage du bois sur le lac Témiscamingue. On y retrouve des ateliers pour les forgerons, les menuisiers et les mécaniciens; des entrepôts et des hangars divers; des bureaux, des dortoirs, une cuisine et une salle à manger pour l'équipe de draveurs qui y demeure. Dans ce lieu, les bateaux sont radoubés et entreposés pendant l'hiver³⁰.

À la même époque, Lumsden construit un second camp, à la tête du lac Témiscamingue, appelé Quinze Boom, mais connu dans la région sous le nom de La Gap. Il y place une équipe d'hommes chargés de recueillir et d'assembler les billots qui arrivent des rivières Blanche, la Loutre et Des-Quinze. Ces billots proviennent des concessions forestières de différents marchands de bois, dont celles de Lumsden qui se situent au nord de Tête-du-Lac, le long de la frontière interprovinciale³¹. Le bois flotte librement sur les petites rivières, transporté par la crue des eaux printanière ou encore par le courant, pendant l'été, jusqu'au lac Témiscamingue où il est arrêté par des estacades placées à l'embouchure de ces rivières. (Les draveurs emploient le terme bôme, boom et boume pour désigner une estacade, les trois orthographes sont reconnus comme canadianismes.) Les draveurs de La Gap regroupent les billots selon leur propriétaire et les livrent à leurs différents moulins, dont celui de Lumsden, près de l'actuelle ville de Témiscaming. Le camp de La Gap compte plusieurs bâtiments construits à des moments différents, pour répondre aux besoins grandissant de ce camp de drave. Ainsi, en 1932 il compte un bureau, une cuisine, une salle à manger, un dortoir, une remise pour la nourriture, un hangar à bois, un magasin, une glacière, une écurie, une boutique de forge, deux hangars pour l'huile et un caveau à légumes, en plus d'un quai³².



La Gap

Pour effectuer le transport des billots, Lumsden achète et fait construire des bateaux à vapeur qui servent également au transport des colons et des marchandises, sur le lac Témiscamingue. À son apogée, la Lumsden Steamboat Line Ltd. compte jusqu'à 16 bateaux à vapeur³³. Le premier bateau qu'elle met en service sur le lac Témiscamingue est L'Argo qui débute ses activités, au printemps 1883. Il se joint au Mattawan, propriété d'Olivier Latour et mis en service l'année précédente, pour le transport du bois, des marchandises et des passagers. L'Argo transporte le bois de la tête du lac au moulin à scie Lumsden, situé au pied du lac Témiscamingue. Les autres bateaux les plus connus de la Lumsden Steamboat Line Ltd. sont: le Jubilee, le Dora, le Silverland, le Météor et le Temiskaming dont il sera question dans un chapitre ultérieur.

Pour effectuer le transport des billots, Lumsden achète et fait construire des bateaux à vapeur qui servent également au transport des colons et des marchandises, sur le lac Témiscamingue. À son apogée, la Lumsden Steamboat Line Ltd. compte jusqu'à 16 bateaux à vapeur³³. Le premier bateau qu'elle met en service sur le lac Témiscamingue est L'Argo qui débute ses activités, au printemps 1883. Il se joint au Mattawan, propriété d'Olivier Latour et mis en service l'année précédente, pour le transport du bois, des marchandises et des passagers. L'Argo transporte le bois de la tête du lac au moulin à scie Lumsden, situé au pied du lac Témiscamingue. Les autres bateaux les plus connus de la Lumsden Steamboat Line Ltd. sont: le Jubilee, le Dora, le Silverland, le Météor et le Temiskaming dont il sera question dans un chapitre ultérieur.

À l'expiration de son contrat le 2 juin 1904, Alex Lumsden vend ses deux camps de draveurs du lac Témiscamingue et ses bateaux de drave, à la ICO³⁴. Lumsden demeure toutefois propriétaire des bateaux de transport des passagers et de la marchandise, dont le Météor et le Temiskaming. C'est ainsi que la ICO devient propriétaire du site et des bâtiments de La Gap, et prend en charge, à compter de cette date, de l'ensemble des opérations du flottage du bois sur le lac Témiscamingue. Comme

auparavant, les compagnies forestières doivent organiser leur propre système de transport jusqu'à ce dernier point. L'entrée en production du moulin de pâtes à papier, à Témiscaming, par le Riordon Pulp & Paper Co., va entraîner l'organisation d'un tel système sur le lac Des-Quinze jusqu'aux rapides de l'Esturgeon, dans les années 1920, puis son extension graduelle jusqu'au Grand Lac Victoria, dans les années 1940. Deux gros bateaux à vapeur, propriétés de la CIP, assurent le transport des estacades, dans ce secteur, le T. E. Draper mis en service en 1929, sur le lac Des-Quinze, et le J. A. H. Henderson, en 1930, sur le lac Simard. Les estacades sont ensuite démantelées et les billots descendent librement la rivière Des-Quinze jusqu'à Notre-Dame-du-Nord, où les draveurs les assemblent à nouveau³⁵.

La ICO fait construire et achète d'autres bateaux à vapeur pour répondre aux besoins grandissants du flottage du bois, sur le lac Témiscamingue. Sa flotte navale compte trois types de bateau: les gros remorqueurs, comme le Lady Minto et l'Alexandra, utilisés pour remorquer de grosses quantités de bois sur de longues distances; les petits remorqueurs et les bateaux de ravitaillement comme l'Alert, le Ella, le Wilda, le Lark et le Queen of Temagmi, utilisés pour le ravitaillement, les opérations de récupération des billots perdus et le triage des billots; ces bateaux naviguent en eaux peu profondes où les gros remorqueurs ne peuvent se rendre; et finalement, les «alligators» ou les chalands, ces bateaux plats, longs d'une cinquantaine de pieds, employés pour la formation des estacades, comme le Beaver, le Muskrat, le Seal, le Mink, le Sampson et l'Hercule³⁶. À la fin des années 1940, la ICO va mettre en service sur le lac Témiscamingue, des bateaux beaucoup plus gros et plus puissants, comme le P. J. Murer et le J. P. Fleck qui peuvent transporter jusqu'à 300 000 billots. Ils font le trajet de l'Île du Chef à la pointe Opémican et, de là, le remorqueur de la CIP, le Wilda, transporte les billots jusqu'au moulin de Témiscaming³⁷.

La Gap et les draveurs

La saison de drave dure environ quatre mois par année. Elle commence vers la fin du mois de mai et se termine, en septembre. Le coup d'envoi est donné avec la fonte des glaces sur les lacs et les rivières, entraînant les milliers de billots coupés pendant l'hiver. Le travail des draveurs débute alors: ils doivent s'assurer que les billots suivent le cours de la rivière et qu'ils ne s'échouent pas sur la grève, surtout avec la crue des eaux printanières, ou encore qu'ils ne forment pas d'embâcles dans les passages étroits et les rapides. Ils doivent alors remettre les billots à l'eau et défaire les embâcles, et ce, rapidement, parce que d'autres billots arriveront sous peu. Les draveurs travaillent ainsi tout l'été, comme le résume bien cette citation:

La période du flottage était pour les voyageurs (elle existe encore [en 1937]) la plus rude, en même temps que la plus périlleuse de sa dure vie: Passer des journées entières à rouler sur des billes flottantes, se jeter jusqu'à la ceinture dans l'eau glacée du printemps pour faire suivre des pièces récalcitrantes, parcourir, sur de longues distances, les rives enchevêtrées des ruisseaux, enfonçant jusqu'aux genoux dans une vase gluante ou butant sur un «corps mort», pendant que la longue gaffe se cherche un chemin à travers les aulnaies, aller jusqu'au milieu de rapides impétueux libérer le train de bois arrêté dans sa descente par un obstacle invisible, risquer de s'engouffrer avec les billes dans la vrille d'un remous, demeurer tout le jour trempé jusqu'à la ceinture, avec la perspective de reprendre, le lendemain, dans les mêmes habits humides, les mêmes travaux et les mêmes périls, telle était la vie de nos «draveurs» pendant deux, trois mois et plus.

Augustin CHÉNIER, *Notes historiques sur le Témiscamingue*, Ville-Marie, 1937, p. 65.



Le Seal, un des premiers bateau de drave à travailler à La Gap, et le Alert qui charroyait le charbon, le courrier et la nourriture jusqu'à La Gap



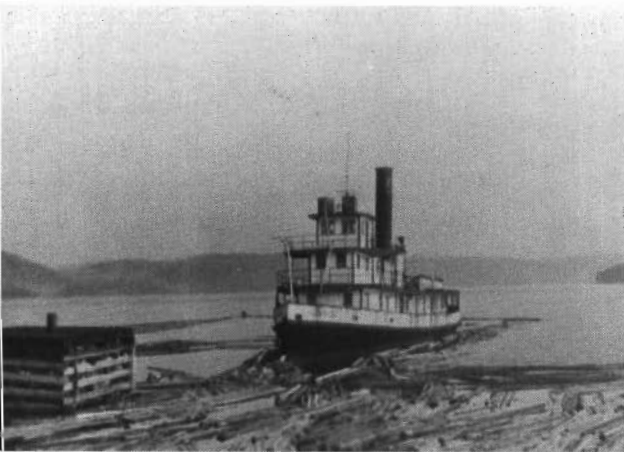
Les chalands: un d'eux servait de cuisine et les deux autres contenaient les dortoirs



Le Beaver faisait les estacades dans la baie Paulson



Le Wabis amenait les estacades prêtes, à l'Île du Chef



Les gros remorqueurs, comme l'Alexandra et le P.J. Murer, attendaient à l'Île du Chef, les estacades préparées par les employés de la Gap, dans la baie Paulson



Une fois les billots arrivés à la tête du lac Témiscamingue, le travail des hommes du camp de drave de La Gap commence. Ils doivent former les estacades pour les remorqueurs de bois. Dans le milieu des draveurs, cette opération s'appelle «boomer». Au début du siècle, ce travail s'effectue à partir d'un bateau à rames, à bord duquel se trouvent six rameurs et deux hommes dans les bouts, dont le capitaine qui se tient à l'avant et donne ses directives. Par la suite, les chalands, qui sont des bateaux à vapeur, les remplacent. Les billots sont regroupés puis tirés jusqu'à l'Île du Chef où ils sont attachés à des piliers de ciment, en attendant qu'un gros remorqueur vienne les prendre pour les amener jusqu'à Opémican. Une estacade consiste en une centaine de morceaux de bois équarri de 18 pouces sur 18 pouces et de 30 pieds de long, attachés entre eux avec une chaîne, et une fois le cercle fermé, il contient 100 000 billots. Un remorqueur comme le Lady Minto remorque trois estacades et met ainsi de trois à cinq jours pour se rendre de l'Île du Chef à la baie Opémican³⁸.



Deux draveurs à l'ouvrage: Jack Cobb et Isidore Romain

Le remorqueur tire également trois chalands, un comprenant la cuisine et deux autres servant de dortoir pour les hommes qui travaillent sur la récupération des billots. Des hommes sur le bord du lac retournent les billots échoués à l'eau, et d'autres s'assurent qu'ils entrent dans l'estacade. Une fois celle-ci remplie, les draveurs la ferment et un bateau la tire jusqu'à une baie où se trouve installé une

plus grosse estacade. Ils la vident dans celle-ci, et on recommence l'opération de récupération tout autour du lac Témiscamingue. Quand le bateau remorqueur descend avec un voyage de bois, ils accrochent cette estacade en arrière des autres pour la transporter à Opémican³⁹.



Les premiers temps de la drave

L'équipage du remorqueur de bois compte douze personnes: trois chauffeurs, un cuisinier, deux capitaines, deux ingénieurs-mécaniciens, deux assistants et deux matelots. Le bateau navigue jour et nuit et l'équipage se relève aux douze heures. Chacun a sa chambre sur le bateau, selon sa position hiérarchique: la chambre du capitaine est située à l'avant,

celles de l'ingénieur-mécanicien et du chauffeur sont situées à l'arrière et les autres dorment dans le chaland⁴⁰. Quant aux conditions de vie sur le chaland, elles se décrivent ainsi:

Quand j'ai commencé, en 1944, j'ai travaillé au camp de La Gap. Puis, je suis allé travailler sur la récupération, appelée la «sweep». On partait sur des chalands et on faisait le tour du lac Témiscamingue. Le chaland est un bateau de 11 1/2 pieds de large par 55 pieds de long. Nous étions 32 hommes à coucher là-dedans. Il y avait des lits doubles à deux étages, deux hommes couchaient en bas et deux autres en haut. Les matelas étaient assez rudimentaires, c'étaient des poches de jute que tu remplissais avec de la paille, des branches de sapin, ou du cèdre, qui enlevait un peu les poux! Il y avait un chaland pour la cuisine et deux chalands pour les hommes. On passait toute la semaine sur le chaland.

Rhéaume LACROIX, Entrevue réalisée par le groupe des apprenants de Notre-Dame-du-Nord et leur formatrice, Notre-Dame-du-Nord, Éducation des Adultes, c1993.

Jusque dans les années 1910, les activités du flottage du bois se font sur une base relativement modeste dans la région. Les draveurs proviennent de l'extérieur du Témiscamingue, dont plusieurs de Fort-Coulonge et de l'Outaouais, où la Upper Ottawa Improvement Co. a ses bureaux. Les contremaîtres sont recrutés dans la région d'Ottawa et ils y embauchent leurs hommes, avant de venir travailler dans la région.

La mise en production du moulin de pâtes à papier de Témiscaming, en 1918, entraîne l'intensification des activités forestières et de flottage du bois. Le nombre de billots flottés, provenant du nord de la région, augmente considérablement, entraînant l'intensification des activités du camp de drave de La Gap. Devant la pénurie de travailleurs, la ICO se tourne alors vers les habitants des villages témiscamiens pour combler ses besoins de main-d'oeuvre. C'est ainsi que de nombreux Témiscamiens débutent à l'emploi de la ICO, dont Médard Perreault, de Notre-Dame-du-Nord, qui commence à travailler à La Gap, en 1918, à l'âge de 15 ans, et qui occupera cette fonction pendant 45 ans. Rhéaume Lacroix est une autre figure locale connue et associée à l'histoire de La Gap. En 1944, à l'âge de 16 ans, il commence sur la récupération, à bord d'un chaland, travaille comme assistant sur le Lady Minto, au camp de drave, comme matelot sur le Beaver, devient contremaître sur la récupération en 1950, puis contremaître du camp de drave en 1964. Plusieurs Algonquins ont travaillé à la drave pour le compte de la ICO, comme Bill Polson qui a commencé à l'âge de 18 ans, et qui a travaillé jusqu'à l'âge de 70 ans. Il aurait été parmi les premiers, avec son demi-frère Henry Polson, à travailler pour la ICO à La Gap, alors que le contremaître était Atchie Lapointe, un Métis⁴¹.



Vue à vol d'oiseau des estacades en réserve à Témiscaming

Au fil des ans, plusieurs draveurs ont été embauchés par la ICO, comme le montrent les données du tableau 3.1. Ces données ont été compilées à partir des livres de temps des employés que tenait la ICO. Elles indiquent le nombre d'employés travaillant à La Gap et sur les bateaux de drave et de récupération pendant le mois de juin de chacune de ces années, données qui sont représentatives de l'ensemble de la saison de drave.

Tableau 3.1
Nombre d'employés à La Gap et sur les bateaux de drave et de récupération, 1928-1963

Année	Total	La Gap	Drave & Récupération
1928	36	nd	nd
1929	35	nd	nd
1936	15	nd	nd
1937	17	nd	nd
1939	16	nd	nd
1941	21	nd	nd
1943	58	16	42
1945	33	21	12
1947	34	20	14
1949	31	17	14
1951	25	12	13
1953	19	12	7
1955	23	13	10
1957	21	12	9
1963	14	9	5

Source: ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE, *Fonds La Gap, Livres de temps des employés, 1928-1963*, FLG 2-2-1 à FLG 2-2-12. nd signifie donnée non disponible. Compilation: Marc Riopel.

Les salaires mensuels payés aux employés de La Gap varient en fonction de l'emploi occupé et de l'expérience. Cela explique l'écart entre le salaire minimum et le salaire maximum que l'on retrouve dans le tableau 3.2. Les salaires du contremaître, du commis et du cuisinier sont aussi consignés aux livres de temps des employés. Une jeune femme agit comme commis de la compagnie tandis que pendant plusieurs années, un couple est embauché pour faire la cuisine.

Tableau 3.2

Les salaires mensuels des employés du camp de drave La Gap, 1928-1963

Année	Minimum	Maximum	Contremaître	Commis	Cuisinier
1928	35,00 \$	45,00 \$	70,00 \$	nd	nd
1929	30,00 \$	45,00 \$	60,00 \$	nd	nd
1936	30,00 \$	37,00 \$	90,00 \$	nd	30,00 \$
1937	40,00 \$	50,00 \$	105,00 \$	30,00 \$	30,00 \$
1939	42,00 \$	50,00 \$	110,00 \$	15,00 \$	30,00 \$
1941	52,00 \$	60,00 \$	125,00 \$	17,00 \$	35,00 \$
1943	65,00 \$	73,00 \$	125,00 \$	18,00 \$	40,00 \$
1945	85,00 \$	90,00 \$	135,00 \$	35,00 \$	50,00 \$
1947	105,00 \$	110,00 \$	115,00 \$	45,00 \$	90,00 \$
1949	169,50 \$	177,00 \$	183,30 \$	81,00 \$	147,00 \$
1951	187,50 \$	205,50 \$	213,00 \$	121,50 \$	174,00 \$
1953	219,00 \$	247,50 \$	264,00 \$	157,50 \$	219,00 \$
1955	219,00 \$	249,00 \$	270,00 \$	157,50 \$	219,00 \$
1957	288,00 \$	288,00 \$	304,50 \$	195,00 \$	258,00 \$
1963	297,00 \$	297,00 \$	311,00 \$	nd	nd

Source: ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE, *Fonds La Gap, Livres de temps des employés, 1928-1963*, FLG 2-2-1 à FLG 2-2-12. nd signifie donnée non disponible. Compilation: Marc Riopel.

Il est aussi possible d'obtenir, à compter de 1943, les salaires mensuels des employés et du capitaine des bateaux de drave et de récupération des billots. Ils sont indiqués dans le tableau 3.3.

Tableau 3.3

Les salaires mensuels des employés des bateaux de drave et de récupération, 1943-1963

Année	Minimum	Maximum	Capitaine
1943	65,00 \$	92,00 \$	113,00 \$
1945	85,00 \$	110,00 \$	120,00 \$
1947	105,00 \$	115,00 \$	140,00 \$
1949	169,50 \$	202,50 \$	217,50 \$
1951	187,50 \$	228,00 \$	244,50 \$
1953	247,50 \$	282,00 \$	303,00 \$
1955	252,00 \$	282,00 \$	303,00 \$
1957	288,00 \$	304,50 \$	349,50 \$
1963	311,00 \$	363,00 \$	377,00 \$

Source: ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE, *Fonds La Gap, Livres de temps des employés, 1943-1963*, FLG 2-2-4 à FLG 2-2-12. Compilation: Marc Riopel.

Les draveurs de La Gap séparent le bois selon les compagnies forestières et préparent des estacades pour chacune d'elles. La ICO consigne les heures travaillées par ses employés, pour chacune de ces compagnies de bois, et leur envoie ensuite une facture pour les frais reliés au transport de leurs billots. La Riordon Pulp & Paper Co., et plus tard la Canadian International Paper Co., constitue un client important de la ICO, sur le lac Témiscamingue. De 1916 à 1956, les draveurs de La Gap et les différents remorqueurs du lac Témiscamingue, ont manié et livré au moulin de Témiscaming, près de 4 milliards de billots, pour une moyenne annuelle de près de 96 millions de billots, ce qui représente 960 estacades en moyenne, par année. Le tableau 3.4 fournit le nombre de billots par année livrés au moulin de Témiscaming.

Tableau 3.4
Nombre de billots assemblés à La Gap et livrés au moulin
de Témiscaming, 1916-1956

Année	Nombre de billots	Année	Nombre de billots
1916	4 836 826	1937	148 097 666
1917	11 717 504	1938	87 603 878
1918	5 896 274	1939	91 835 629
1919	10 770 567	1940	105 867 109
1920	41 575 381	1941	114 376 177
1921	54 112 914	1942	88 921 690
1922	10 311 832	1943	134 362 574
1923	59 165 869	1944	112 293 875
1924	64 945 350	1945	133 420 934
1925	78 028 225	1946	122 589 386
1926	86 097 136	1947	93 339 090
1927	78 826 419	1948	137 774 309
1928	96 363 271	1949	101 684 995
1929	133 437 271	1950	156 504 551
1930	123 323 960	1951	144 501 072
1931	76 026 860	1952	159 771 319
1932	100 860 969	1953	146 848 265
1933	60 668 764	1954	157 694 141
1934	95 821 174	1955	144 939 799
1935	95 821 174	1956	136 223 329
1936	125 009 585	Total	3 932 267 113

Source: ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA, *Documents Booth Lumber*, MG29-A-43.

À compter de 1975, un groupe de citoyens commencent à remettre en question le flottage du bois sur le lac Témiscamingue et ses affluents. Ils allèguent la pollution et les ennuis causés aux propriétaires riverains, pour justifier l'abandon de cette méthode de transport. Les pressions et les manifestations de ce groupe s'accroissent. Le député fédéral de l'époque, Réal Caouette, se joint au mouvement, répondant ainsi aux pressions de l'industrie du camionnage dont il promeut les intérêts. La compagnie Tembois Inc., chargée de l'approvisionnement en matière ligneuse du moulin de pâtes à papier de Témiscaming, tente, de son côté, d'atténuer les effets néfastes de la pollution, soulevés par le groupe de pression, et insiste sur les retombées économiques engendrées par le flottage du bois pour Notre-Dame-du-Nord et l'ensemble de la région. Le mouvement de contestation est bien orchestré et il réussit à convaincre l'industrie forestière d'adopter un autre moyen de transport du bois, qui jette

son dévolu sur les camions-remorques. Cela permet un développement considérable de l'industrie du camionnage dans la région et à Notre-Dame-du-Nord en particulier, où se trouvent situées une usine de fabrication de remorques, Témisko Inc., ainsi qu'une entreprise de transport fort importante, Les Transports D.R. Inc. Par sa situation géographique, Notre-Dame-du-Nord s'impose rapidement comme une plaque tournante du transport du bois. En un sens, sa vocation demeure, seul le moyen de transport utilisé change.

Les opérations du camp de drave de La Gap se terminent le 29 août 1978, avec le départ de la dernière estacade vers Témiscaming⁴². Certains employés sont relocalisés et d'autres perdent leur emploi. Le site et les bâtiments sont fermés et demeurent la propriété de la Upper Ottawa Improvement Co. La famille Robert, de Notre-Dame-du-Nord, en a fait l'acquisition en 1990.



Chapitre 4

L'agriculture



Joseph Belanger sur sa faucheuse, vers 1915

L'histoire de l'agriculture à Notre-Dame-du-Nord commence bien avant l'arrivée massive des colons, au début des années 1890. En 1823, le bourgeois du Fort Témiscamingue fait construire une grange-étable à la Tête-du-Lac afin d'y entreposer le foin coupé à cet endroit. Une partie de ce foin sert à nourrir le petit troupeau laitier du Fort Témiscamingue et l'autre partie est vendue aux marchands de bois. La Compagnie de la Baie-d'Hudson embauche des Algonquins de la Tête-du-Lac pour couper et transporter ce foin. Un nommé Loupitt assure la coordination de ces opérations¹.

Les Algonquins et les Métis sont les premiers agriculteurs résidents de la Tête-du-Lac: dès 1869, Angus McBride commence des défrichements pour faire une petite ferme et James King fait de même, un peu plus tard.

Chez les Blancs, Adam Burwash démarre une petite exploitation agricole sur une partie éloignée de la Réserve amérindienne, vers 1875, pour approvisionner les marchands de bois du secteur. Les Oblats, installés à la mission Saint-Claude, font la récolte du foin à la Tête-du-Lac, depuis le début de cette décennie, afin de nourrir leurs animaux; ce travail incombe au frère Moffet. Toutefois, ce n'est qu'à compter de l'ouverture du territoire à la colonisation que le potentiel agricole de Notre-Dame-du-Nord sera pleinement mis en valeur.

Les agriculteurs-bûcherons, 1890-1960

À compter de 1890, les colons s'établissent sur des lots du canton Guigues, près de la rivière Des-Quinze et de petites fermes apparaissent au fur et à mesure que disparaît la forêt. Chaque colon possède un lot de 100 acres et, à cette époque, les rangs comptent plusieurs fermes situées les unes à côté des autres. Il s'agit de petites exploitations agricoles, dont la production sert à l'autoconsommation de la famille, du moins pour la plupart des colons. La majorité des exploitants agricoles occupent un deuxième emploi, à l'extérieur de la ferme, afin d'obtenir un revenu d'appoint indispensable aux besoins de la famille. Ainsi, pour plusieurs colons, l'agriculture demeurera une occupation secondaire leur garantissant le minimum vital en matière de nourriture et de logement. Le travail dans les chantiers forestiers, le flottage du bois, les mines, la construction, ou encore les commerces du village constituent autant de sources de revenus à la portée des agriculteurs. Ce système selon lequel les colons occupent un emploi à l'extérieur de la ferme, est appelé «agro-forestier» et il caractérise une forme d'agriculture plus vouée à l'autoconsommation qu'à la production de marché. Il n'empêche pas toutefois, ceux qui le veulent de se consacrer uniquement au succès de leur exploitation agricole. Ce système sera en vigueur jusqu'au début des années 1960, alors que d'importants changements se produiront dans le monde rural, entraînant entre autres la professionnalisation du travail forestier et la commercialisation de l'agriculture.

Une agriculture de marché

Lentement, le nouveau colon et sa famille défrichent leur terrain sur lequel s'élèvent une petite maison en bois rond, que l'on appelle souvent "le camp", et d'autres dépendances. Des maisons en planches remplacent ces bâtiments dès qu'un moulin à scie est construit dans le même rang ou à proximité. Un petit jardin est semé à travers les abattis et on réserve une partie du lot pour le pâturage des quelques animaux. L'automne venu, c'est le temps de récolter les produits du jardin et de mettre en conserve les légumes. C'est aussi le temps de faire boucherie avec les porcs et les boeufs que l'on a engrainés pendant l'été. Tous les produits de ces animaux sont récupérés et, par exemple, on fait du savon avec le gras du porc. La viande est conservée dans une glacière, aménagée avec de la glace et du bran de scie, où elle demeure au frais jusqu'au printemps. Les colons gardent une vache ou deux, pour avoir du lait pendant l'hiver et quelques poules pour avoir des oeufs frais, à l'année.



On coupe des blocs de glace sur la rivière pour les glaciers. Ceux-ci, faits par les Lacasse, étaient destinés à la ICO. (vers 1935)

Au début du XX^e siècle, les familles de colons emportent avec elles le minimum de biens personnels et de meubles, qui sont chargés sur le train puis transférés à bord d'un bateau à vapeur au quai du Long-Sault, au pied du lac Témiscamingue. Si elles en ont les moyens, certaines familles joignent quelques animaux à leurs effets personnels. Sinon, elles attendent quelque temps avant de se faire livrer des animaux.

La construction de la voie ferrée de North Bay à Cobalt, en 1902, va faciliter le transport des animaux des vieilles paroisses du sud de la province au nouveau centre de colonisation qu'est Nord-Témiscamingue.

À cette époque, les troupeaux d'animaux se composent en général d'un ou deux chevaux, trois ou quatre vaches, quelques cochons, une dizaine de poules et d'autres animaux de basse-cour². Le cheval est l'animal à tout faire sur la ferme et à l'extérieur où il procure à son maître un revenu supplémentaire, par le travail dans les chantiers forestiers, sur la construction de chemins ou encore pour le transport de marchandises diverses. Le boeuf est aussi très utilisé pour les travaux de la ferme.

Le marché des chantiers forestiers constitue le principal débouché pour les produits de la ferme, en particulier pour les grains, les pommes de terre et le foin. Toutefois, ce marché est volatil et profite surtout aux colons nouvellement établis, à proximité des zones de coupes forestières. De plus, il est limitatif pour les agriculteurs puisqu'en vendant leur foin, ils ne peuvent garder beaucoup d'animaux, ce qui les contraint à produire uniquement pour les chantiers³, chose pratiquement impossible à faire puisqu'il y aura toujours de nouveaux colons situés plus près de ces marchés qui assumeront ce rôle. Mais il y aura rapidement d'autres sources pour l'écoulement des produits des agriculteurs de Notre-Dame-du-Nord. Au début des années 1910, les agriculteurs trouvent preneur pour leur production du côté ontarien du lac Témiscamingue, en particulier, dans les centres miniers de Cobalt et de Silver Center et dans les villes de Haileybury et de New Liskeard, ainsi que du côté

québécois, à Ville-Marie et auprès du Transcontinental Grand Tronc Pacifique qui construit une voie ferrée entre Amos et La Sarre⁴. Toutefois, à la fin des années 1920, les marchés ontariens de Cobalt et d'Haileybury se prévalent d'une loi fédérale pour empêcher les agriculteurs de Notre-Dame-du-Nord et des autres localités témiscamiennes, d'y vendre leurs produits, dans le but de favoriser les agriculteurs ontariens⁵. La construction de la route entre Guérin et Rouyn, en 1927, permet aux gens de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord d'aller y vendre leurs produits, aux marchés de Rouyn et de Noranda, alors en plein essor.

En général, les agriculteurs ne vendent pas directement leurs produits et leurs animaux; ils passent plutôt par des intermédiaires qui leur achètent et les revendent sur les places du marché. Ces gens ont des espaces réservés au marché où ils peuvent étaler leurs marchandises. Dans les années 1920, au moins quatre personnes "font le marché" à Haileybury avec les produits des agriculteurs de Notre-Dame-des-Quinze, de Notre-Dame-du-Nord et de la région: Gilbert Pleau et Élie Laliberté, de Notre-Dame-du-Nord, Colombe Baril, de Lorrainville, et Alphonse Perron de Nédélec. Au début des années 1930, Charles-Aimé Rhéaume, de Judge, achète du bétail et d'autres produits des agriculteurs témiscamiens qu'il revend sur les marchés ontariens comme celui de Kirkland Lake, dont il a l'accès puisqu'il demeure en Ontario. Certains, comme Oscar et Donat Champoux, Joseph Lacasse et Théophile Perreault, vont au marché de Rouyn, à toutes les semaines, pour vendre des produits maraîchers. Deux Italiens, MM. Rolando et De Bernardi, installés à Judge, parcourent la région pour acheter les produits des agriculteurs locaux⁶.

Au fil des ans, plusieurs projets et chantiers de construction ont fourni de l'emploi aux agriculteurs de Notre-Dame-du-Nord et de Notre-Dame-des-Quinze, en plus des emplois plus traditionnels pour les ruraux de l'époque, comme les chantiers forestiers et le flottage du bois. Dans les années 1910, la construction du barrage de rétention des eaux à Angliers, puis la construction du pont, à Notre-Dame-du-Nord, sur la rivière Des-Quinze, constituent des sites de travaux fort importants. Les agriculteurs s'y embauchent comme journaliers et, pour ceux qui possédaient des chevaux, comme transporteurs. Dans les années 1940, la mine Casey, située en Ontario, entre en production et embauche plusieurs personnes de la localité. L'usine de maisons préfabriquées Clarke & Francis, de New Liskeard, fournit de l'emploi à plusieurs agriculteurs, notamment au début des années 1950, à la suite de l'obtention d'un contrat de construction de plusieurs centaines de maisons préfabriquées, pour les communautés du Grand Nord québécois. À la même époque, débutent la prospection minière et le travail pour les entreprises de forage, créant plusieurs emplois pour les jeunes de Notre-Dame-du-Nord. Au tournant des années 1970, la construction des barrages hydro-électriques par l'Hydro-Québec, sollicite les agriculteurs et leurs fils à travailler sur les différents types d'emploi que nécessitent ses chantiers. Mentionnons également la construction des écoles au village de Notre-Dame-du-Nord, dans les années 1950, et de la polyvalente, à la fin des années 1960. À ces emplois temporaires, s'ajoute aussi le travail à temps plein dans les différents commerces du village⁷.

Ainsi, pour l'agriculteur qui le désire, le travail à l'extérieur de sa ferme ne manque pas. La plupart d'entre eux vont saisir ces occasions d'emploi, tout en poursuivant l'exploitation de leur ferme.

Portraits d'agriculteurs, 1890-1960

Dès le début du XX^e siècle, certains colons se démarquent des autres et se consacrent uniquement à leur ferme, pouvant dès lors, être considérés comme agriculteurs, vivant uniquement des revenus de leur ferme et non plus comme colons-bûcherons. C'est le cas notamment de Jean-Baptiste Lacasse qui s'installe en 1904 sur le lot 64 du rang III ouest, du canton Guigues. Dans les années suivantes, il se porte acquéreur d'autres lots, et embauche un assistant, au salaire de 1 \$ par jour, pour défricher ces lots qu'il revend par la suite. Il investit ses profits dans son exploitation agricole et peut ainsi se doter d'un cheptel, d'équipements aratoires et se construire des bâtiments. Au début des années



Ferme de Jean-Baptiste Lacasse, vers 1925: les bâtiments sont les mêmes depuis 1915

1910, en plus de sa maison, sa ferme compte une grange et une étable. Il possède une moissonneuse-lieuse, une charrue, une herse et une semeuse. Son troupeau compte quelques boeufs pour la boucherie, ainsi que des porcs. Il cultive du foin, du grain et des pommes de terre, ce qui se vend bien auprès des compagnies forestières. À la fin des années 1910, lorsque le marché des chantiers s'amenuise pour les agriculteurs de Notre-Dame-du-Nord, M. Lacasse n'en ressent pas trop sévèrement les effets puisque à cette époque, son exploitation agricole était déjà axée vers la production de lait et de crème et la vente de porcs et de boeufs⁸.

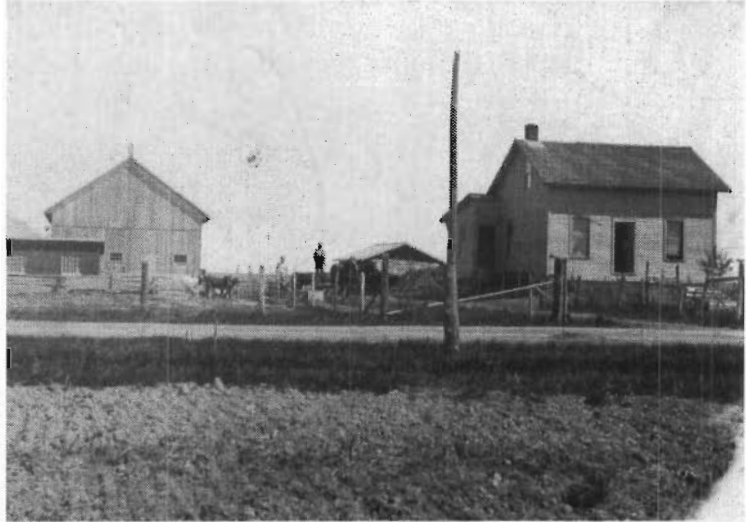
En 1938, pour la première fois, un agriculteur de la localité participe au concours du Mérite agricole, organisé par le ministère de l'Agriculture du Québec. Il s'agit de Adélarde Grenier qui achète, en 1902, les lots 1 et 2 du Rang III du canton Nédelec. Pour lui et sa famille, l'aventure de la colonisation agricole s'avère prospère puisque en 1938, il possède six lots de 100 acres, à Notre-Dame-du-Nord et à Nédelec. Ses lots de Notre-Dame-du-Nord comptent 150 acres de bonne terre en culture, divisées à parts égales entre prairies et grains. Plus de 100 tonnes de foin ont été engrangées en 1938 et près de 3 000 minots (1 170 hectolitres) de grains ont été battus. Son cheptel, nombreux et varié, se compose de: 35 à 40 bovins laitiers, y compris les veaux; 17 brebis et 3 ou 4 truies d'élevage; 100 à 150 poules; 5 ou 6 chevaux de trait, et un grand nombre de jeunes porcs, agneaux, volailles et poulains. Son troupeau laitier est de bonne qualité; la race Holstein y domine, et 5 ou 6 vaches et génisses sont de race pure. Il engraisse



Ferme de Sylvestre Grenier, vers 1985. Les bâtiments datent de 1935

annuellement une trentaine de porcs et hiverne environ 150 poules. La majeure partie de ses revenus provient de son cheptel et, à l'occasion, il vend de la graine de mil, du foin, des grains de semence, du bois et des pommes de terre. En 1937, ses recettes nettes étaient de 1 750 \$⁹.

En 1943, Joseph Pleau termine premier parmi les trois participants de Notre-Dame-du-Nord, au concours du Mérite agricole. Il exploite une ferme de 90 acres labourables et il compte en plus 60 acres en bois et en terrain non défriché. Il possède un troupeau laitier composé de huit vaches et de quelques taures, et d'un taureau de race Holstein. M. Pleau élève une vingtaine de porcs, dont trois truies d'élevage et un verrat de race pure. Il garde 40 poules de race New Hampshire. Il exécute les gros travaux à l'aide de deux chevaux. Selon les juges du concours du Mérite agricole, son cheptel est de qualité supérieure. Dans ses champs, il récolte des grains mélangés, du foin, un peu de pommes de terre et de racines fourragères. Le trèfle, les graminées et les céréales poussent vigoureusement. Ses animaux vont paître dans un terrain non cultivé et dans les regains de ses prairies. De plus, il possède de bonnes clôtures. En résumé, le bilan de la ferme de M. Pleau, pour l'année 1941, montre un profit net de la ferme de 858 \$. Le rendement moyen de ses 10 vaches est de 5 198 livres (2 358 kilogrammes) de lait par année, tandis que le rendement moyen des grains est de 35 minots à l'arpent (39 hectolitres par hectare)¹⁰.



Ferme de Joseph Pleau, vers 1943-1944

Établi sur la terre paternelle en 1941, Charles Lacasse participe à son tour au concours du Mérite agricole en 1948, où il termine bon premier parmi les quatre participants de la localité. Sur les 150



Certificat du Mérite agricole remis à Charles Lacasse, en 1948

acres de superficie que compte sa ferme, 70 acres sont en culture et 80 en forêt. La majeure partie de ses champs est réservée aux grains, au foin et aux pâturages et il garde une acre pour les pommes de terre et les racines fourragères. Son troupeau compte 12 vaches, de sang mêlé; leur rendement annuel moyen est de 5 000 livres (2 268 kilogrammes) de lait. Les veaux sont en bonnes conditions. La maison est pourvue de l'électricité et de l'eau courante. Également, Mme Lacasse entretient un potager¹¹.

En 1953, Conrad Perreault termine premier, parmi les participants de Notre-Dame-du-Nord, au concours du Mérite agricole. Il a acheté sa terre en 1946, et elle comptait alors seulement 30 acres de terre en culture. Sept ans plus tard, et après beaucoup de travail pour débroussailler, creuser des fossés, tailler les champs, il cultive 94 acres de terre et a érigé les bâtiments de ferme. Les récoltes sont soumises à un cycle de quatre ans et comprennent des céréales, du foin, des pommes de terre, des rutabagas, auxquels s'ajoute un grand potager. Le rendement des cultures est jugé comme étant fort convenable. Son cheptel se compose d'un cheval, trois taureaux, 18 vaches et 22 veaux d'élevage croisés, deux truies Yorkshire et 17 porcelets, 65 poules et 96 poulets hybrides. Le rendement moyen des vaches, surtout des croisées Holstein, est de 6 000 livres (2 722 kilogrammes) de lait. En 1952, il a livré 30 porcs à l'abattoir et le poulailler a fourni 900 douzaines d'oeufs. Mme Perreault effectue sa large part dans l'exploitation de la ferme, en faisant l'entretien de la maison, le jardinage, la mise en conserve de fruits et de légumes, le tricot, la couture et le tissage au métier¹².



Mme Perreault fait l'entretien d'un grand jardin. A l'avant, on aperçoit Mme Laura Perreault, et à l'arrière, ses filles

Les transformations qui s'amorcent à compter de 1945, constituent en fait la pointe de l'iceberg des changements profonds que connaîtront l'agriculture et le monde rural dans les décennies suivantes.



Labour de Marius St-Onge, en 1933



Le hersage chez les Desjardins



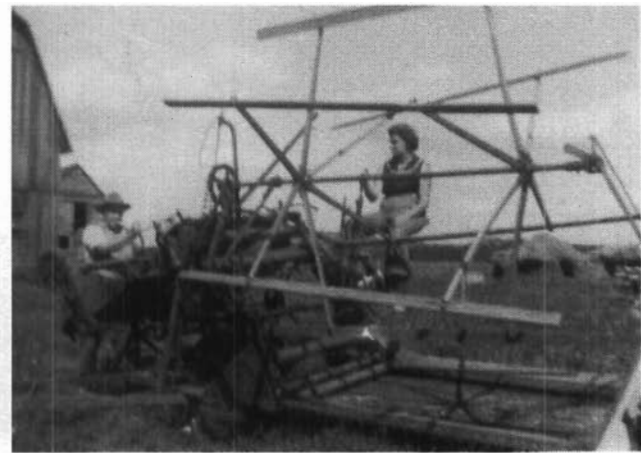
Des vailloches de foin chez les Laliberté



Sur un voyage de foin, chez les St-Amour



La récolte de grain de Delvini Grandmont sèche en stouques, avant d'être battue



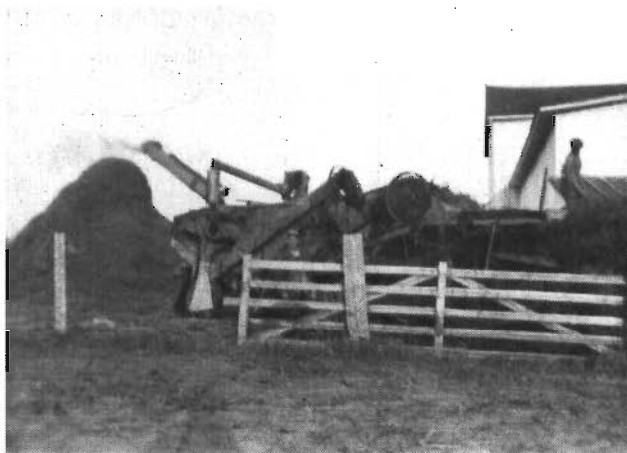
La lieuse à grain de Rosaire Gratton



Une presse à foin manuelle chez Alphonse Perreault, vers 1915



Un voyage de foin pressé, au temps des presses manuelles



Le premier tracteur et le premier moulin à battre de Notre-Dame-du-Nord, chez André Rivard, vers 1935



Râtelage puis pressage du foin chez Charles Lacasse, en 1964

Le monde rural en mutation, 1960-1995

Les années 1960 marquent l'intégration définitive de l'agriculture au marché. On parle maintenant d'agro-économie et ses retombées économiques se font sentir dans plusieurs secteurs industriels, notamment dans les fournitures et équipements destinés à la ferme et dans la transformation des produits agricoles en produits alimentaires.

Pendant cette période, l'exode rural devient beaucoup plus important et les fermes de Notre-Dame-du-Nord, comme celles du Témiscamingue et du Québec, se vident de leurs effectifs. Les fermes sont moins nombreuses qu'auparavant mais la taille de l'exploitation moyenne a augmenté, de même que leur production totale. Les producteurs se spécialisent davantage et ont recours massivement à la mécanisation pour les travaux de la ferme. La mécanisation compense pour le manque de main-d'oeuvre familiale. Dans certains cas, elle entraîne un endettement important. Malgré tout, on remarque que les problèmes de base de l'agriculture demeurent les mêmes qu'auparavant, notamment l'instabilité et la répartition inégale du revenu entre les entreprises. Les fermes des années 1990 sont devenues de véritables petites et moyennes entreprises (PME), tandis que, trente ans plus tôt, l'agriculture se pratiquait encore de façon traditionnelle¹³.

Les changements dans le secteur agricole, depuis les années 1960, se remarquent aussi au niveau qualitatif, puisque les techniques de production se sont de beaucoup améliorées, comme le relate cet agriculteur:

C'est resté de l'agriculture de survie assez longtemps. Quand j'ai commencé à travailler avec mon père, et même quand j'ai acheté sa ferme en 1964, c'était encore de la survie parce qu'aussitôt qu'il y avait un emploi à l'extérieur, on s'en allait, pour faire de l'argent. La vraie spécialisation, le vrai agriculteur de profession qui fait de l'agriculture concurrentielle et productive, c'est relativement récent, ça remonte à environ 15 ou 20 ans.

Quand j'ai commencé ma carrière, il y avait à Notre-Dame-du-Nord, environ 60 agriculteurs. C'est certain qu'à cette époque, ce n'était pas de l'agriculture intensive, si on regarde les volumes de production, le nombre d'animaux et les rendements obtenus. Dans ce temps-là, il y avait environ 10 agriculteurs dans le rang III Ouest et maintenant, je suis le seul puisque j'ai acheté leurs fermes. Par contre, en volume de production, je suis nettement supérieur à ces 10 agriculteurs-là. Aujourd'hui, je produis annuellement au-delà de 4 000 hectolitres de lait, ce qui représente environ 900 000 livres (408 240 kilogrammes) de lait. Pour arriver à ce volume à cette époque, ça devait prendre 200 vaches, et ces 10 producteurs avaient en moyenne 10 ou 12 vaches. Ce qu'ils produisaient ensemble, ça représente environ la moitié de ce que je produis seul aujourd'hui, avec un peu moins de 50 vaches. Ce qui explique cela, c'est la qualité du bétail, la nutrition et les techniques employées. Ce sont ces éléments-là qui font la différence entre l'agriculture de 1995 et celle de 1920. Ça aurait pris un grand nombre d'animaux à cette époque-là, au volume qu'ils produisaient, avec les techniques qui étaient appliquées, parce qu'à peu près personne n'avait fait de la formation agricole, à l'école ou dans un milieu où il se pratiquait une agriculture intensive. Il se faisait de l'agriculture spécialisée à l'époque, dans le sud de la province, il y aurait eu moyen de l'apprendre. Mais l'agriculture qui se faisait au Témiscamingue, celle que j'ai connue étant jeune, ce n'était pas de l'agriculture spécialisée. La productivité par animal et la productivité de foin à l'acre n'étaient pas importantes. Les techniques de récoltes, sans les décrier, étaient des techniques artisanales. C'était dans le but de subvenir à nos besoins d'abord et s'il en restait, tant mieux.

Sylvio LACASSE, , Entrevue réalisée par Marc Riopel, À travers le temps enr., 29 mars 1995.

Malgré les améliorations dues aux techniques agricoles et à la mécanisation, les types de production demeurent les mêmes. En tête de liste, on retrouve la production laitière qui compte pour la majeure partie des revenus des agriculteurs. Quelques-uns pratiquent l'élevage de bovins de boucherie. À cela s'ajoute la production de foin qui est surtout utilisée pour nourrir le bétail. En fait, depuis la fin des années 1910, les agriculteurs de Notre-Dame-du-Nord se sont tournés vers la production laitière, pour assurer la survie financière de leur ferme, à l'instar de leurs collègues des autres régions québécoises. Afin de stabiliser dans la mesure du possible les revenus des producteurs de lait, le gouvernement introduit un système de subvention à la production, dont la somme versée est basée sur la production de l'année précédente. En 1966, face à la surproduction du lait, le gouvernement fédéral met sur pied la Commission canadienne du lait, dans le but de régler les problèmes de cette industrie. La Commission établit alors un système national de mise en marché des produits laitiers. Ce système comprend, entre autres, le contrôle des prix et de la production par l'entremise d'un système de quotas. L'application et la gestion de cette politique ne se sont pas faites sans heurts, donnant lieu à des manifestations d'agriculteurs partout au pays. Au fil des ans, cette politique évolue pour s'adapter aux circonstances et aux besoins des agriculteurs¹⁴.

Portraits d'agriculteurs depuis 1960

La présentation de quelques concurrents de Notre-Dame-du-Nord, au concours du Mérite agricole, ajoute des éléments intéressants aux informations décrites ci-dessus. Le candidat retenu, pour l'année 1964, est Magella Laferrière. Il possède une ferme de 240 acres défrichées, comprenant 33 acres de céréales, une acre de pommes de terre, 50 de prairies et 25 de pâturages. Depuis 13 ans, il a effectué beaucoup de travail de défrichement et de drainage. Le troupeau laitier se compose de 22 veaux et de 20 vaches, dont il vend la production à la fabrique locale. Les juges lui conseillent de construire une laiterie pour y placer l'appareil de refroidissement, la trayeuse et les autres accessoires laitiers qui sont actuellement gardés dans l'étable. La basse-cour compte 25 poules, 100 poulettes et 100 chapons destinés à l'engraissement. La machinerie agricole comprend les instruments aratoires de base, auxquels s'ajoutent un tracteur, un épandeur et une chargeuse à fumier, un semoir à disques, une lieuse et une batteuse à grains, une planteuse et une arracheuse de pommes de terre, une presse, un monte-balles et une trayeuse mécanique. De plus, cette machinerie lui permet d'effectuer des travaux à forfait et d'augmenter ainsi ses revenus. M. Laferrière est président de la Coopérative agricole et aussi de l'Association des producteurs laitiers du Témiscamingue¹⁵.

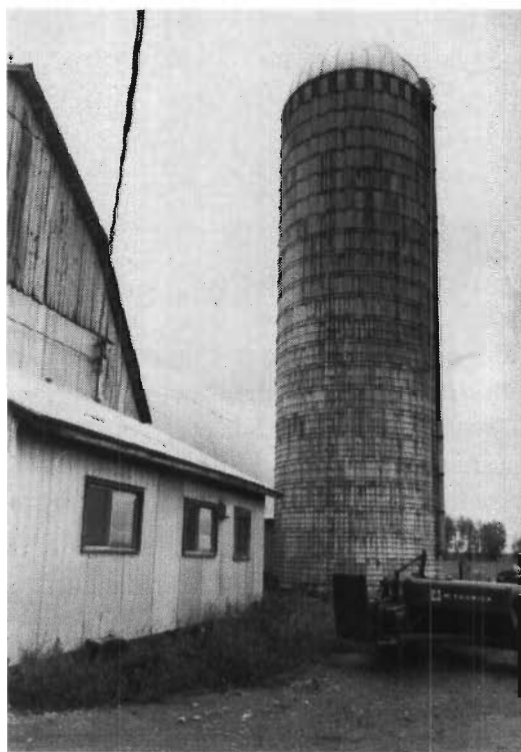


La médaille remise à Magella Laferrière, lors de sa participation au mérite agricole

Diplômé de l'École d'agriculture Moffet, Jean-Paul Perreault prend la relève sur la terre paternelle en 1962. Au fil des ans, il a acheté plusieurs lopins de terre et, lors de sa participation au concours du Mérite agricole en 1969, il possède un domaine de 366 acres, sur lequel 275 sont utilisées à des fins agricoles. Les champs suivent une rotation de cinq ans et, cette même année, 75 acres sont en avoine

Garry. Il s'est doté d'un silo tout neuf, en douves de béton, mesurant 18 pieds de diamètre sur 60 de hauteur. M. Perreault possède un troupeau considérable pour la région, composé de 35 vaches laitières, 25 génisses et quelques bouvillons d'engraissement. Une quinzaine de vaches sont de race Holstein. Soumises au contrôle officiel, elles ont produit en moyenne 9 977 livres (4 526 kilogrammes) de lait, l'année précédente. Ne disposant d'aucune main-d'oeuvre familiale, M. Perreault compte sur un équipement considérable et moderne pour effectuer seul la plupart de ses travaux. En plus des tracteurs et de l'outillage ordinaire, mentionnons seulement le matériel servant à l'ensilage, une andaineuse automotrice, un semoir à disques combiné et une moissonneuse-batteuse. Parmi les bâtiments de ferme, mentionnons l'excellente laiterie de construction récente, qui abrite un bassin réfrigérant de 3 500 livres (15,38 hectolitres) alimenté par une conduite dite «semi-pipeline». Grâce aux revenus générés en effectuant le transport des employés de l'Hydro-Québec, il peut investir dans la consolidation de son exploitation agricole¹⁶.

En 1974, la ferme de Placide Brisson s'étend sur une superficie de 205 acres entièrement cultivées, auxquelles s'ajoute une étendue de 60 acres en location. Cette année-là, M. Brisson cultive 45 acres d'avoine Garry, 10 d'orge Conquest, six de maïs, une de féverole, une de pommes de terre, en plus des 138 acres de prairies et des 64 de pâturages fertilisés. Par contre, les mauvaises herbes et un excès d'humidité diminuent sensiblement les récoltes. Il cultive le maïs depuis deux ans. Les prairies sont généralement soumises à une rotation de quatre ans et les rendements sont bons dans l'ensemble. M. Brisson possède aussi plusieurs instruments aratoires, dont quelques machines achetées en copropriété. Son cheptel de race Holstein comprend au total 81 têtes: un taureau, 45 vaches laitières et 35 veaux. C'est en général des bêtes de bonne conformation et bien en chair, mais leur rendement pourrait sûrement s'accroître. Pour 1973, le contrôle laitier — Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (P.A.T.L.Q.) —, signale une production de 10 234 livres (4 642 kilogrammes) de lait. On recourt principalement à l'insémination artificielle pour l'amélioration génétique du troupeau¹⁷.



Le premier silo du Témiscamingue, chez Jean-Paul Perreault



Le premier troupeau Holstein de race pure à Notre-Dame-du-Nord, chez les Brisson

Les fermes et la population rurale

Sous l'impulsion du mouvement de colonisation, amorcé au début des années 1890, le nombre de fermes et la population rurale de Nord-Témiscamingue et de Notre-Dame-des-Quinze, augmentent constamment jusqu'à la Première guerre mondiale. La majorité des lots agricoles sont alors occupés. Par la suite, le nombre de fermes de ces deux communautés se maintient au même niveau. En 1931, on compte 98 fermes où vivent 527 personnes, soit 65 % de la population totale. Dans les années 1950, les changements commencent dans le monde rural traditionnel et se caractérisent par l'exode de sa population et la diminution du nombre de fermes. Ainsi, de 1951 à 1961, la population rurale passe de 638 à 461 personnes et le nombre de fermes diminue lui aussi, de 95 à 72, pendant la même période. En 1971, seulement 20 % de la population de la localité vit sur une ferme, tandis que cette proportion baisse à 12 % cinq ans plus tard. Le nombre de fermes suit aussi cette courbe descendante, passant de 30 en 1976 à 20 en 1995¹⁸.

Tableau 4.1
Nombre de fermes, 1911-1995

Année	Notre-Dame-des-Quinze	Notre-Dame-du-Nord	Total
1911	*	75	*
1921	65	128	193
1931	57	41	98
1941	54	30	84
1951	53	42	95
1956	—	81	81
1961	—	72	72
1966	—	56	56
1971	—	39	39
1976	—	30	30
1981	—	*	*
1986	—	23	23
1991	—	24	24
1995	—	20	20

Source: Recensements du Canada, 1911-1991. * signifie que les données ne sont pas disponibles. En 1911 et 1921, Notre-Dame-du-Nord comprend aussi les données de Nédélec. En 1911, les données de Notre-Dame-des-Quinze font partie de celles de Saint-Bruno-de-Guigues. Après 1951, les données de Notre-Dame-du-Nord incluent celles de Notre-Dame-des-Quinze. Les données de 1995 ont été fournies par le Comité du livre historique du Comité du centenaire de Notre-Dame-du-Nord.

Tableau 4.2
Population rurale demeurant sur des fermes, 1931-1976

Année	Notre-Dame-des-Quinze	Notre-Dame-du-Nord	Total
1931	303	224	527
1941	349	191	540
1951	420	218	638
1956	—	602	602
1961	—	461	461
1966	—	437	437
1971	—	246	246
1976	—	151	151

Source: Recensements du Canada, 1931-1976. Après 1951, les données de Notre-Dame-du-Nord incluent celles de Notre-Dame-des-Quinze.

La pratique agricole a changé au fil des ans, à Notre-Dame-du-Nord, comme ailleurs au Témiscamingue, reflétant l'adaptation des agriculteurs aux conditions du marché. Il s'agit en fait de l'évolution de l'agriculture qui passe graduellement du stade d'autosuffisance à celui de marché et les producteurs, anciennement des colons, deviennent des agriculteurs. Ainsi, dans les premières décennies suivant leur établissement sur les terres, les colons produisaient des proportions plus grandes de céréales et de pommes de terre que dans les années 1940. Ils ont délaissé ces cultures pour se tourner vers la production laitière.

Tableau 4.3
**Les productions végétales, en acres,
à Notre-Dame-du-Nord, 1921-1956**

	1921	1931	1941	1951	1956
Nombre de fermes	193	98	84	95	81
Toutes cultures, en acres	4 887	4 688	4 921	5 161	6 033
Moyenne d'acres en culture, par ferme	25	48	59	54	74
Blé	107	102	50	9	11
Orge	147	168	103	71	18
Avoine	1 345	980	978	1 257	550
Seigle	42	7	0	0	8
Céréales mélangées 1956	26	9	508	562	1 410
Autres céréales et lin/ Lin à compter de 1941	0	97	2	1	0
Foin cultivé (luzerne, trèfle, herbes)	2 966	3 181	3 149	3 154	3 858
Pommes de terre	130	114	112	77	80
Racines/Maïs d'ensilage 1956	12	7	19	6	0
Autres cultures/Maïs à grain, 1956	0	23	0	0	98
Jardins maraîchers — potagers	0	5	0	0	0

Source: Recensements du Canada, 1921-1956. Comprend: Notre-Dame-du-Nord et Notre-Dame-des-Quinze.



Traite des vaches chez les St-Onge

La composition des troupeaux constitue un autre indicateur des changements qui se produisent dans l'agriculture. Comme la production laitière devient une des activités principales des agriculteurs, on assiste à l'augmentation du nombre des vaches laitières par ferme. Si ce nombre double entre 1931 et 1941, il demeure stable par la suite et se situe à 11 en 1956. L'élevage de moutons et de porcs, important dans les années 1930, disparaît pratiquement en 1956.

Tableau 4.4

Nombre d'animaux sur les fermes, à Notre-Dame-du-Nord, 1931-1956

Animaux	1931	1941	1951	1956
Nombre de fermes	98	84	95	81
Vaches laitières	487	851	914	920
Moyenne de vaches laitières par ferme	5	10	10	11
Chevaux	205	209	139	74
Vaches gardées pour la boucherie	0	13	62	0
Autres bêtes à cornes	724	567	596	1 233
Moutons	0	629	0	0
Porcs	234	247	128	106
Poules et poulets	503	631	1 097	1 065
Autres volailles	3 840	4 790	1 769	1 929

Comprend: Notre-Dame-du-Nord, Notre-Dame-des-Quinze. Source: Recensements du Canada, 1931-1956.

Tous ces changements se reflètent inévitablement sur la valeur des fermes, notamment par l'augmentation de la qualité du troupeau, l'amélioration des terrains et des bâtiments de la ferme, ainsi que par l'achat de machineries agricoles. Ainsi, entre 1941 et 1951, la valeur moyenne des fermes fait plus que doubler, passant de 4 300 \$ à 10 600 \$¹⁹. Cela marque le début de la marche vers l'agriculture de marché qui s'implantera dans la décennie suivante.

Amorcé au début des années 1960, le mouvement de concentration des fermes se poursuit rapidement dans les décennies suivantes. Ainsi, entre 1961 et 1976, le nombre de fermes, à Notre-Dame-du-Nord, passe de 72 à 30, représentant une diminution de l'ordre de 60 %. Cette concentration a comme corollaire, l'augmentation moyenne du nombre d'acres en culture par ferme. En fait, il s'agit des mêmes exploitations agricoles que celles de la période précédente. La conjoncture économique rend nécessaire l'expansion des agriculteurs qui décident de poursuivre leurs activités. Toutefois, les

productions végétales restent essentiellement les mêmes, l'avoine et surtout le foin, et sont employés presque uniquement pour nourrir le bétail.

Tableau 4.5
Les productions végétales, en acres, à
Notre-Dame-du-Nord, 1961-1976

	1961	1966	1971	1976
Nombre de fermes	72	56	39	30
Toutes cultures, en acres	6 400	5 943	5 635	6 859
Moyenne d'acres en culture par ferme	89	106	144	229
Blé	76	45	34	39
Orge	33	14	91	213
Avoine	1 527	717	970	882
Seigle	8	0	0	26
Céréales mélangées	545	705	402	502
Foin cultivé (luzerne, trèfle, herbes)	4 141	4 427	4 134	5 106
Pommes de terre	69	35	3	2
Maïs d'ensilage	0	0	0	77
Maïs à grain	0	0	1	12

Source: Recensements du Canada, 1961-1976.

Le nombre d'animaux constitue un meilleur indicateur pour juger de la progression des fermes. Les 78 fermes de 1961 comptent en moyenne 10 vaches laitières, tandis que les 30 fermes de 1976 en possèdent 30 en moyenne. L'élevage de bovins de boucherie et de veaux, après une légère chute dans les années 1960, a connu un regain de popularité à compter de 1976, tandis que l'élevage de moutons, de porcs et de volailles disparaît complètement des fermes de Notre-Dame-du-Nord, à compter de cette année-là.

Tableau 4.6
Nombre d'animaux sur les fermes, à Notre-Dame-du-Nord, 1961-1991

	1961	1966	1971	1976	1986	1991
Nombre de fermes	72	56	39	30	23	24
Vaches laitières	733	977	901	898	nd	nd
Moyenne de vaches laitières par ferme	10	17	23	30		
Chevaux	31	13	14	nd	nd	nd
Bovins et veaux	1 105	980	915	1 093	1 498	1 807
Moutons	45	0	1	0	0	0
Porcs	801	86	50	19	0	0
Poules et poulets	1 319	1 190	1 202	402	0	0
Autres volailles	2 061	892	251	0	0	0

Source: Recensements du Canada, 1961-1991.

L'utilisation généralisée de la machinerie agricole sur la ferme, contribue pour une large part, à l'augmentation de la valeur des fermes. Outre les automobiles, les camions et les tracteurs, les agriculteurs se dotent de moissonneuses-batteuses, de presses à foin et de trayeuses mécaniques. Les instruments et les machineries employés sont de plus en plus sophistiqués. À cela s'ajoute, depuis quelques années, l'utilisation des ordinateurs pour la gestion et l'automatisation de la ferme. Les améliorations apportées aux bâtiments ajoutent également à la valeur aux fermes. Ainsi, en 1971, les fermes valaient en moyenne près de 37 000 \$ et 20 ans plus tard, la valeur moyenne des fermes est de plus de 280 000 \$. Pendant cette période, le nombre de fermes de Notre-Dame-du-Nord passait de 39 à 24²⁰.

Le tableau suivant présente les fermes de Notre-Dame-du-Nord, en 1995. On remarque que la prédominance de la production laitière en place, depuis les années 1910, tend à s'amenuiser. En effet, depuis les années 1980, le nombre de producteurs de bovins de boucherie augmente constamment au Témiscamingue. Ce phénomène s'explique par la facilité d'accès à ce genre de production. De plus, le contingentement de l'industrie laitière incite les agriculteurs à se tourner vers de nouveaux secteurs de production.

Tableau 4.7
Les fermes de Notre-Dame-du-Nord, en 1995

Fermes	Données de production
Maurice Bédard 931, Petit-Nédelec, nord	a) boucherie: vaches-veaux b) 150 têtes c) 490 acres au total d) 310 acres en culture
Ferme Dugourd Prop.: Daniel et Jacqueline Dugourd 64, route 101, sud	a) boucherie: vaches-veaux b) 100 têtes c) 700 acres au total d) 400 acres en culture
Ferme M.J. Lavigne Inc. Prop.: Marc et Jacques Lavigne 335, Petit-Nédelec, sud	a) production laitière b) 100 têtes c) 380 acres au total d) 340 acres en culture
Tembris Inc. Prop.: Jocelyne Brisson et Michel Tremblay 471, Petit-Nédelec, sud	a) production laitière b) 70 têtes c) 300 acres au total d) 265 acres en culture
Fernand Sabater 775, rang 1	a) production laitière b) 150 têtes c) 1290 acres au total d) 840 acres en culture
Ferme S.P.C.L. Inc. Prop.: Pierre et Sylvio Lacasse 350, rang 3, ouest	a) production laitière b) 120 têtes c) 1020 acres au total d) 240 acres en culture
Louis Penterman 360, rang 6	a) production laitière b) 150 têtes c) 720 acres au total d) 450 acres en culture
Lucille Champoux 410, rang 6	a) boucherie: vaches-veaux b) 10 têtes c) d) 155 acres en culture

Ferme A. Bergeron et fils Prop.: Albert Bergeron 1, chemin Ontario	a) boucherie: vaches-veaux b) 30 têtes c) 270 acres au total d) 150 acres en culture
Gety Holsteins Prop.: Yolande et Gaétan Delorme 765, route 101, nord	a) production laitière b) 60 têtes c) 225 acres au total d) 175 acres en culture
Ferme familiale Caron Enr. Prop.: Léon, Gisèle et Alain Caron 944, route 101, nord	a) production laitière b) 80 têtes c) 500 acres au total d) 300 acres en culture
Ferme Jean-Car Prop.: Jean Fournier et Carmen Caron 830, route 101, nord	a) production laitière b) 60 têtes c) 190 acres au total d) 135 acres en culture
Norma Heath 26, route 101, sud	a) boucherie: vaches-veaux b) 235 têtes c) 1400 acres au total d) 800 acres en culture
Propriété en transaction 102, route 101, sud	a) — b) — c) 420 acres au total d) 270 acres en culture
Ferme Joani Prop.: Joël Baril 290, route 101, sud	a) boucherie: vaches-veaux b) 110 têtes c) 700 acres au total d) 400 acres en culture
Ferme Glaris Prop.: Rosa et Gerold Mueller 500, route 101, sud	a) production laitière b) 100 têtes c) 475 acres au total d) 400 acres en culture
Les Serres F.G.R. Paquette Prop.: Robert Paquette 686, route 101, nord	a) horticulture b) maïs sucré, concombres, pommes de terre, tomates, fleurs c) 100 acres au total d) 15 acres en culture
Raymond Grenier 791, route 101, nord	a) grandes cultures b) orge c) 400 acres au total d) 280 acres en culture
Ranch d'Emeus Dundee Prop.: Jocelyne Brisson 471, Petit-Nédelec, sud	a) ratites b) 5 autruches, 30 nandous et 50 émeus
André Trudel 747, rang V	a) boucherie: vaches-veaux b) 40 têtes c) 350 acres au total d) 200 acres en culture

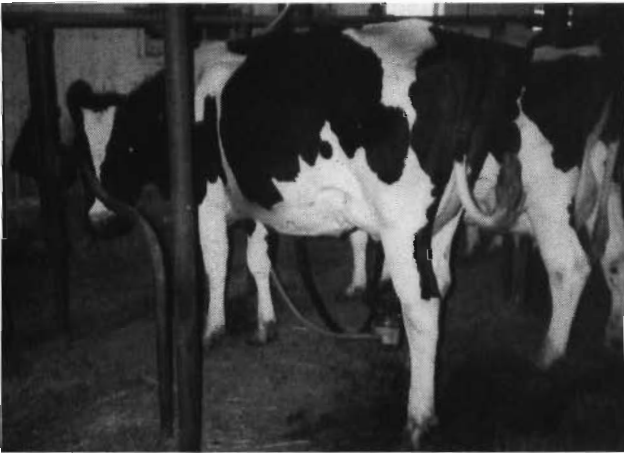
Source: Comité du livre historique du Comité du centenaire de Notre-Dame-du-Nord. Note: a) spécialisation de l'entreprise agricole; b) nombre d'animaux ou production principale; c) superficie totale de la ferme; et d) superficie en culture.



La ferme laitière de Louis Penterman, en 1995



Le troupeau de bovins de boucherie de la ferme Joani, en 1995



Traite des vache à la ferme M.J. Lavigne Inc., en 1995



On enrobe l'ensilage de balles rondes à la Ferme familiale Caron, à l'été 1995



Les serres F.G.R. Paquette



Les émeus de Jocelyne Brisson

Les associations agricoles

Le Cercle agricole de la paroisse Saint-Joseph-de-Notre-Dame-du-Nord est fondé le 7 janvier 1912²¹. Cette année-là, le Cercle compte 60 membres et l'année suivante, 114 membres composent son effectif. Entre autres activités, les membres organisent des concours de labour chez différents agriculteurs de la localité. Adjutor Lanouette est secrétaire du Cercle agricole de 1929 à 1936²².



Concours de labours, en 1927



Exposition du Club horticole, vers 1950

Un Cercle des jeunes éleveurs est aussi mis sur pied à Notre-Dame-du-Nord, au début des années 1940. Sous la responsabilité de l'agronome local Odilon Lamontagne, ce cercle organise des expositions pour mettre en valeur les talents des jeunes éleveurs qui avaient la responsabilité de l'entretien et de l'alimentation d'un veau. Les participants et les participantes, âgés entre 10 et 18 ans, y montrent alors leur veau et des juges évaluent les bêtes selon leur apparence physique, leur propreté et leur démarche. Ces expositions ont lieu dans le terrain de balle de Notre-Dame-du-Nord, aujourd'hui le quartier résidentiel de la rue Dupuis.

L'Union Catholique des Cultivateurs (UCC) voit le jour en 1924, dans la province de Québec. Rapidement, le mouvement gagne toutes les régions du Québec et des cercles locaux sont formés. Au Témiscamingue, la première assemblée de l'UCC a lieu le 9 août 1925 et des agriculteurs de toutes les localités de la région y assistent²³. Cette année-là, elle compte 242 membres dans la région²⁴. Lors de

l'assemblée annuelle provinciale de 1926, Jean-Baptiste Lacasse, fils, de Notre-Dame-des-Quinze, est élu directeur et il représente le diocèse d'Haileybury²⁵. La fondation d'un cercle local de l'UCC à Notre-Dame-des-Quinze et Notre-Dame-du-Nord se situe vers 1925. En 1928, toutes les municipalités du Témiscamingue comptent leur cercle local de l'UCC. En 1930, 45 % des agriculteurs de la région sont membres de l'UCC, ce qui représente 610 membres. Il s'agit du plus haut pourcentage de membres dans les régions du Québec²⁶. Ces différents cercles locaux fondent, en 1930, l'Union diocésaine du Témiscamingue²⁷. En 1946, celle-ci change de nom pour celui de la Fédération de l'UCC du Témiscamingue, dont les buts sont l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession d'agriculteur²⁸. La Fédération régionale regroupe neuf secteurs, de deux paroisses chacun. Notre-Dame-du-Nord et Saint-Eugène-de-Guigues forment le secteur no 4 et Adjutor Lanouette en est le représentant²⁹.



Jugement des veaux dans le cadre des activités du Cercle des jeunes éleveurs: Roch Morin, participant, M. S.Cook, agronome de New Liskeard, Odilon Lamontagne, agronome local

En 1968, la Fédération de l'UCC du Témiscamingue et celle de l'UCC du diocèse d'Amos fusionnent pour former l'UCC du Nord-Ouest québécois.

En 1972, l'UCC change de nom et adopte celui de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Ce changement traduit l'adaptation du syndicalisme agricole, au nouveau contexte qui prévaut alors en agriculture, dans la province de Québec. Dans la région, l'UCC du Nord-Ouest suit le mouvement provincial et adopte, en 1976, le nom de Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue. En 1994, elle regroupe 88 % des agriculteurs de l'Abitibi-Témiscamingue, soit 1 034 membres. En 1995, aux cercles locaux de l'UPA, s'ajoutent également des associations par production, comme l'Association

des producteurs laitiers et l'Association des producteurs de bovins de boucherie.

Le nombre de fermes ayant diminué, les agriculteurs de Notre-Dame-du-Nord font partie des diverses associations agricoles du Témiscamingue. Mentionnons le Club Holstein, la Société d'agriculture et les Jeunes ruraux (auparavant les Jeunes éleveurs). Ces associations organisent, annuellement, des expositions, des concours et des activités sociales, au niveau de la région.



La ferme Gety Holsteins remporte le premier prix dans la catégorie Meilleur troupeau, à l'exposition agricole du Témiscamingue, en 1990: Yolande, Alain et Gaétan Delorme

La coopération

Le mouvement coopératif va connaître ses plus belles années au Témiscamingue, entre le milieu des années 1930 et le début des années 1960. La progression du secteur coopératif repose en partie sur les initiatives du clergé diocésain³⁰. Le but poursuivi est la consolidation des paroisses témiscamiennes et la reprise en main des secteurs clés de l'économie locale et régionale par les agriculteurs.

Le projet coopératif

La stratégie employée consiste, dans un premier temps, à fonder un cercle local de l'UCC dans une paroisse. La deuxième étape de ce projet vise la formation de coopérateurs qui se concrétise par des sessions d'étude concernant les principes du mouvement coopératif, organisées par l'UCC. Il s'agit de former des coopérateurs avant de fonder des coopératives. Une fois ces principes assimilés par les agriculteurs et les paroissiens intéressés, on passe à l'action avec la fondation de coopératives dans une localité.

La première coopérative, au Témiscamingue, voit le jour en 1901, lors de la fondation de la Mutuelle-Incendie. En 1927, sous l'impulsion de l'UCC nouvellement formée, les agriculteurs de la région mettent sur pied l'Association des producteurs de trèfle du Témiscamingue. Mais c'est à compter du milieu des années 1930 que le coup d'envoi sera donné, marquant les débuts de l'implication active des agriculteurs dans l'économie locale. À cette époque, comme les agriculteurs ont très peu accès au crédit par l'entremise des banques, les promoteurs de la coopération décident de commencer par la fondation de caisses populaires. Pendant l'année 1936, six caisses populaires voient le jour au Témiscamingue, dont la première, en mars, à Notre-Dame-du-Nord. La Société d'assurances la Mutuelle-Vie est également fondée cette année-là. Entre 1937 et 1939, six autres caisses populaires sont mises sur pied dans les municipalités rurales de la région. En 1939, l'École d'agriculture Frère-Moffet ouvre ses portes à Ville-Marie, à la suite des pressions du clergé et de l'UCC. Ainsi, à la fin des années 1930, les agriculteurs de Notre-Dame-du-Nord et de la région possèdent des institutions coopératives dans les domaines de la production agricole, de l'épargne et du crédit, et des assurances.

Les liens étroits qui uniront les beurreries coopératives, dont on parlera plus loin, et l'Union catholique des cultivateurs, permettent à cette dernière d'introduire, en 1942, une nouvelle formule de recrutement. Dorénavant, les agriculteurs peuvent payer leur cotisation à l'UCC par le biais du secrétaire de la beurrerie coopérative. Avec cette nouvelle formule de cotisation, l'UCC espère augmenter davantage ses effectifs qui atteignent alors 48 % de la population agricole, pour regrouper tous les agriculteurs de la région³¹.

Le clergé et l'UCC tentent une percée dans un autre domaine important pour les agriculteurs, les chantiers forestiers. La formule retenue est la mise sur pied d'une coopérative paroissiale de bûcherons, appelée le chantier coopératif qui négocie directement les contrats de coupe des arbres avec les compagnies forestières. Le chantier coopératif vise, en fait, à remplacer les entrepreneurs forestiers privés. Cette formule démarre à Roquemaure, en Abitibi, et connaît un fort succès dans les colonies de cette région. En 1948, le chantier-école du lac Granet voit le jour dans le but de former des bûcherons coopérateurs. Par contre, les chantiers coopératifs connaissent un succès éphémère au Témiscamingue³².

Là, ne s'arrête pas le travail de consolidation des paroisses témiscamiennes par le biais de la formule coopérative. Il restait à procéder à l'électrification rurale. Après de vaines tentatives de la Compagnie électrique de Saint-Eugène-de-Guigues, en 1941, de doter les campagnes témiscamiennes du courant électrique, le clergé et l'UCC s'allient les maires des localités de la région afin de former une coopérative d'électricité. Le 11 septembre 1945, la Coopérative d'électricité du Témiscamingue voit

le jour et entreprend dès lors son travail. Elle négocie une entente avec la Northern Ontario Power Co. afin de s'approvisionner en énergie électrique à son barrage de la rivière Montréal. Les travaux de pose des poteaux et des fils se font au printemps 1947 et le 1er novembre suivant, le courant arrive en permanence dans toutes les municipalités et campagnes du Témiscamingue³³. C'est ainsi que les résidences rurales de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord, les rues et les maisons du village bénéficient, depuis cette année-là, de l'électricité. Albert Lacasse est gérant de cette Coopérative, pendant plusieurs années.

Le Syndicat coopératif

Le projet coopératif, mis de l'avant par le clergé et l'UCC, ne pourrait se réaliser sans le travail concret de personnes dévouées à cette cause, dans les municipalités. À Notre-Dame-du-Nord et à Notre-Dame-des-Quinze, une figure marquante ressort parmi les coopérateurs, Marcel Janneteau. Il participe activement à la mise sur pied des organismes coopératifs de la paroisse, dont la Caisse populaire et le Syndicat coopératif.



Premier bureau du Syndicat coopératif, 1936-1938

Le Syndicat coopératif est fondé en mars 1936, à la suite du travail de Marcel Janneteau et d'une dizaine d'agriculteurs. M. Janneteau construit un bâtiment dans sa cour qui sert d'entrepôt pour les marchandises du syndicat. On y retrouve de la marchandise pour la consommation humaine (farine, sucre, etc.), pour la nourriture des animaux (moulées et autres produits) et des accessoires pour les machineries agricoles et divers articles d'utilité courante³⁴. Il s'agit en fait d'une coopérative de consommation.

Le 25 avril 1936, les directeurs du Syndicat achètent, du conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze, les bâtisses et

le terrain, situés sur les subdivisions 5 et 6 du lot 69 du rang III du canton Guigues. Le Syndicat y aménage ses bureaux ainsi que ceux de la Caisse populaire récemment fondée³⁵.

Quelques années après sa fondation, le Syndicat coopératif devient une succursale de la Société coopérative du Témiscamingue, ayant pignon sur rue, à Ville-Marie. La nouvelle société achète alors l'ancien Hôtel Delhalle, situé tout près du pont, à Notre-Dame-du-Nord et y aménage ses nouveaux locaux. En 1946, la Société coopérative offre les services de criblage des grains de semence produits par ses membres, en



Société coopérative, 1936-1946. (Photo Beauséjour)



Coopérative du Témiscamingue, 1946-1953

plus de préparer des moulées balancées pour les cultivateurs de son district, pour l'alimentation rationnelle des animaux de la ferme.

L'édifice de la coopérative est la proie des flammes à plusieurs reprises, dont en 1946. Elle achète alors le magasin de Procule Ranger, situé à proximité. En 1953, cet édifice subit le même sort que le précédent. À la même époque, devant ses difficultés financières et celles de la Société coopérative du Témiscamingue, la Coopérative de consommation de Notre-Dame-du-Nord déclare faillite et ferme ses portes.

L'industrie laitière et la beurrerie

Dès 1910, on suggère aux agriculteurs du Témiscamingue de se tourner vers l'industrie laitière parce qu'ils sont trop éloignés des marchés provinciaux pour les autres produits agricoles. La région possède les conditions de base nécessaires à cette industrie. La qualité du sol favorise la culture du trèfle et des autres légumineuses qui sont des éléments essentiels à l'industrie laitière et à ses dérivés. Ces cultures constituent une bonne source alimentaire pour les vaches laitières qui, en retour, donnent un lait de première qualité pour la fabrication du beurre et du fromage. Mais, avant de se lancer dans cette production, les agriculteurs doivent se doter d'un bon troupeau laitier et à ce sujet, on leur conseille de miser davantage sur la qualité du bétail plutôt que sur la quantité³⁶.

Graduellement, l'idée se répand chez les agriculteurs de la région et, en 1908, une première beurrerie entre en activité, à Saint-Bruno-de-Guigues, puis une deuxième, à Lorrainville, deux ans plus tard. Étant donné les mauvaises infrastructures routières de la région et les difficultés de transport, il est nécessaire de construire une beurrerie dans chaque paroisse, entre autres une à Notre-Dame-du-Nord. Il semble que ce soit l'arrivée des agronomes dans la région qui favorise la transition vers l'industrie laitière. Arrivé à Ville-Marie en 1919, Stanislas Simard a été le premier agronome de la région et il a été remplacé en 1921 par L.-J. Bégin³⁷. À compter de 1938, les agriculteurs de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord comptent sur les services d'un agronome résident, Odilon Lamontagne, qui arrive cette année-là. Il s'implique dans plusieurs domaines dans la communauté, implication qui dépasse largement les cadres de son travail.

La beurrerie privée

En mars 1916, Adam Burwash fait une demande au ministère de l'Agriculture du Québec afin de démarrer une fromagerie sur les bords de la rivière Des-Quinze, plus précisément sur le lot 69 du rang III ouest, du canton Guigues. La demande vise aussi à obtenir les services d'un fabricant de fromage diplômé, pour la saison 1916³⁸. La municipalité de Notre-Dame-des-Quinze appuie cette requête qui ne sera toutefois pas approuvée. Il est vrai qu'à cette époque, l'industrie fromagère québécoise est en déclin, étant supplantée sur les marchés intérieurs et extérieurs, par les fromageries ontariennes mieux équipées, et ayant une capacité de production supérieure. Le Québec décide alors d'orienter l'industrie laitière vers la production du beurre³⁹. Devant les difficultés de l'industrie, il y a des fromageries qui réorientent leur production au profit du beurre, comme le fait la Fromagerie

Goulet de Fabre qui se transforme en beurrerie en 1922⁴⁰.

Vers 1916, Charles Langevin soumet le projet de construire une beurrerie dans le Rang III. Il obtient les autorisations nécessaires et met en exploitation la première beurrerie de Notre-Dame-du-Nord; le fabricant de beurre est Roméo Robert. Cette beurrerie passe ensuite aux mains de Alfred Larouche qui retient les services de Alfred Bellehumeur comme fabricant de beurre. Après quelques années d'opération, il la revend à Philippe Vallée. Dans les années 1930, M. Vallée construit une nouvelle beurrerie située à proximité de la première. À cette époque, Jérôme Rivard a été embauché comme beurrier ainsi que Alcide Beauvais⁴¹.

Lentement, les agriculteurs s'achètent des vaches laitières et commencent à produire de la crème qu'ils vendent à la beurrerie de Notre-Dame-du-Nord. La beurrerie est en activité huit mois par année, d'avril à décembre. Les agriculteurs y apportent eux-mêmes leur crème qui y est transformée en beurre. Les agriculteurs sont payés selon le pourcentage de gras. L'écémage du lait se fait sur la ferme à l'aide d'un équipement simple, une centrifugeuse. Le lait écémé sert à nourrir les veaux et les porcs sur la ferme⁴². La majeure partie du beurre est vendue à la Coopérative fédérée de Québec, dont le siège social est à Montréal, et le reste de la production est écoulé sur les marchés locaux par l'intermédiaire des commerçants de la localité.

Au milieu des années 1920, il y a 10 beurreries en exploitation au Témiscamingue. En 1931, les fermes de Notre-Dame-du-Nord présentent une moyenne de cinq vaches laitières tandis que la moyenne régionale se chiffre à sept.



Jérôme Rivard travaillant à la beurrerie Vallée, vers 1930

Tableau 4.8

La production de beurre au Témiscamingue en livres, 1924-1930

Beurreries	1924	1928	1930
Notre-Dame-du-Nord	30 000	56 683	65 861
Lorrainville	102 000	126 720	165 073
Fabre	38 000	55 356	87 503
Guigues	70 000	110 162	143 255
Saint-Eugène	47 000	102 787	110 748
Fugèreville	31 000	69 260	81 416
Ville-Marie	38 000	185 412	89 915
Laverlochère	48 000	86 740	86 256
Saint-Placide-de-Béarn	35 000	47 478	69 416
Nédelec	nd	nd	37 384
Total	439 000	840 598	936 827

Source: Chambre de commerce de Ville-Marie, *Le Témiscamingue. Ses possibilités et ses avantages agricoles, miniers, industriels. Notes et statistiques*, Québec, L'Action sociale, 1929, p. 24. Département de la colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, *Le Témiscamingue agricole. Statistiques de 1929-30*, Québec, 1931, p.18.

Dans les années 1930, la beurrerie de Notre-Dame-du-Nord double sa production annuelle pour atteindre près de 129 000 livres de beurre. Mais encore là, elle se situe sous la moyenne régionale alors que, dans l'ensemble, les beurreries locales voient leur volume de production augmenter de 65 % entre 1930 et 1940⁴³.

En 1940, 11 beurreries sont en activité dans la région et, sur ce nombre, huit fonctionnent selon le mode coopératif. Quatre ans plus tard, toutes les beurreries locales sont désormais de type coopératif, à l'exception de celle de Laverlochère, propriété de M. Armand Lafrenière⁴⁴.

La beurrerie coopérative

La Société coopérative de beurrerie de Notre-Dame-du-Nord voit le jour le 24 septembre 1939. Lors de cette réunion de fondation, les membres de la coopérative adoptent une résolution concernant une offre d'achat de la beurrerie de M. Vallée, de sa maison privée et des dépendances. Le prix d'achat offert par la Coopérative est basé sur l'évaluation faite de ces propriétés par un comité d'arbitrage, composé de trois personnes: une nommée par M. Vallée, une autre par le comité des patrons de la beurrerie et, une troisième représente le ministère de l'Agriculture. M. Vallée reçoit une offre finale de 12 442,30 \$ et en cas de refus, les membres de la coopérative proposent de construire une nouvelle beurrerie⁴⁵. Cette offre d'achat sera acceptée par M. Vallée et à compter de cette date, la beurrerie de Notre-Dame-du-Nord devient une coopérative, propriété des "patrons-actionnaires", les agriculteurs de la localité, qui désormais dirigeront les destinées de cette entreprise de transformation.

Lors de cette assemblée, les agriculteurs procèdent également à l'adoption des règlements généraux. Parmi ceux-ci, ils fixent le prix de chaque action à 10 \$ et le capital minimal souscrit, à 100 \$. Ils nomment aussi un conseil d'administration de cinq personnes demeurant dans les limites des municipalités de Notre-Dame-du-Nord, de Notre-Dame-des-Quinze et de Judge. La première année, les personnes suivantes sont élues au conseil: Adélard Grenier, Joseph Brisson, Joseph Pleau, Joseph Laferrière et Alfred Héroux. Le vérificateur désigné par l'assemblée générale est l'inspecteur des Sociétés coopératives du ministère de l'Agriculture. Un comité aviseur est aussi nommé, composé du curé de la paroisse de Notre-Dame-du-Nord, de l'inspecteur des beurreries, de l'agronome régional et de l'agronome local. Albert Lacasse est embauché comme secrétaire-gérant de la Beurrerie coopérative, poste qu'il occupe de 1939 à 1964. Il sera remplacé par Sirice Rivard puis par André Rivard, jusqu'à l'embauche de André Charland en 1966. En 1941, la Société coopérative embauche un nouveau fabricant de beurre en chef, André Lecompte et un assistant-beurrier, Placide Lavigne. Cette équipe sera responsable de la fabrication du beurre jusqu'au milieu des années 1960.

En 1939, pendant les mois de juin et de juillet nous faisons deux brassées de beurre par jour, mais pas à tous les jours, des fois nous en faisons moins. Quelques années plus tard, nous sommes montés à quatre et même à cinq brassées par jour. Une brassée donne environ 700 à 800 livres de beurre, en fonction de la baratte. Nous avons changé de baratte trois fois. Au début, dans les années 1940, nous fabriquions environ 4 000 livres de beurre annuellement et, après le regroupement des beurreries locales, au début des années 1960, nous en produisons 7 000 livres.

Pendant l'hiver, la production était au minimum, seulement une brassée par semaine. Également, pendant cette période de l'année, nous coupions du beurre, réparions les machines et les mettions en ordre. Alors, nous nous préparions pour le printemps et la reprise des activités. À la beurrerie, les premières années, nous travaillions six jours par semaine. La beurrerie a toujours été située dans le même bâtiment qui a été agrandi lorsque nous avons commencé à recevoir le lait. À ce moment, nous avons besoin de plus d'espace pour mettre les pasteurisateurs. Il y avait un gros réservoir à l'extérieur,

qui était rempli par les camions-citernes qui ramassaient le lait chez les cultivateurs. Nous écrémions alors 5 000 livres de lait à l'heure.

Placide LAVIGNE, Entrevue réalisée par Marc Riopel, Notre-Dame-du-Nord, À travers le temps enr., 29 novembre 1994.

La Beurrerie coopérative produit uniquement du beurre, au moins jusqu'en 1963, alors qu'elle est la première coopérative de la région à extraire de la caséine, un sous-produit du lait utilisé pour la fabrication de produits industriels. À compter de 1963, les agriculteurs vendent alors le lait entier au lieu de la crème. Cela entraîne des changements importants chez les producteurs qui doivent délaisser l'élevage de veaux et de porcs, nourris avec le lait écrémé. La production de lait est aussi plus rentable financièrement pour les agriculteurs. Les revenus supplémentaires ainsi générés sont réinvestis dans l'achat d'autres vaches laitières, et ainsi se poursuit le mouvement de spécialisation des agriculteurs dans la production laitière. Ils font maintenant un seul produit, le lait, et en plus grande quantité⁴⁶.



La beurrerie coopérative

La Beurrerie coopérative donne à forfait le transport de la crème et du lait. Le transporteur passe chez chaque agriculteur pour ramasser les bidons de crème et, plus tard, ceux de lait. Hermas Caza fait ce transport pendant plusieurs années et, pour s'acquitter de cette tâche, il possède une flotte de quatre camions. Ses fils travaillent avec lui. Les agriculteurs doivent avoir deux ensembles de bidons, un qu'ils remettent plein au transporteur et un autre qu'ils remplissent et remettent au transporteur le lendemain ou lors de son prochain voyage. Au début des années 1970, les camions-citernes font leur apparition et remplacent le système de bidons. Au même moment, la beurrerie cesse de recevoir de la crème et accepte seulement le lait⁴⁷.

À la fin des années 1940, les beurreries coopératives locales font face à certaines difficultés financières et d'organisation. Les dirigeants des coopératives, de concert avec les dirigeants de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), organisent des soirées d'études pour trouver des solutions à ces problèmes financiers et organisationnels. L'Association des producteurs laitiers du Témiscamingue voit ainsi le jour en 1949, dans le but de concerter les efforts et le travail des petites beurreries locales. Cela leur permet de diminuer les coûts de production en regroupant les achats de fournitures et le service de mise en marché des produits finis. Les beurreries se placent ainsi en meilleure position de négociations tant avec les fournisseurs qu'avec les clients⁴⁸.

Au début des années 1960, la Canada Packers Co. est le principal client des beurreries locales pour le beurre moulu, tandis que la Ronald A. Chisholm Ltd. l'est pour les solides de beurre (bloc de 56 livres). Les ventes à ces compagnies représentent respectivement près de 30 % et 38 % de leur production. En 1962, les données changent et c'est la Beurrerie Lafrenière qui devient le principal client de la Beurrerie de Notre-Dame-du-Nord. En 1963, les ventes à la beurrerie Lafrenière représentent 29 % des ventes totales de beurre moulu et 10 % des ventes de solides de beurre. Au second rang, on

retrouve la Canada Packers Co. avec 17 % des ventes de beurre moulu, et la Milk Products Ltd avec 10 % des ventes de solides de beurre⁴⁹.

Dans les années 1940 et 1950, la Beurrerie coopérative de Notre-Dame-du-Nord fait des progrès remarquables et, en 1961, elle se classe au premier rang au Témiscamingue pour la quantité de beurre fabriqué. Sa production triple entre 1940 et 1961. Cette année-là, elle produit à 470 541 livres, soit 22 % de la production régionale. En 1962, sa production annuelle se chiffre à 594 264 livres, soit 26 % de la production régionale. L'année suivante, elle atteint les 646 090 livres⁵⁰. Trônant au premier rang des beurreries coopératives de la région, elle se retrouve donc en position de force lorsque s'amorce le regroupement des coopératives.

La beurrerie régionale

En 1962, les dirigeants de l'Association des producteurs laitiers et les différents acteurs de l'industrie laitière mettent sur pied un comité, pour étudier la situation qui prévaut alors dans ce secteur économique. Devant les changements qui s'amorcent dans l'industrie laitière dans la province de Québec, ils concluent que la structure des beurreries locales ne convient plus aux besoins des agriculteurs. Le regroupement des opérations de transformation s'avère nécessaire pour répondre aux conditions du marché et aussi pour éviter des immobilisations excessives en modernisant toutes les beurreries coopératives locales. Alors commence la fusion des coopératives locales. D'abord, celles de Latulipe et de Lorrainville se regroupent, suivies de celles de Béarn et de Fabre. Puis, en 1965, la Coopérative agricole du Témiscamingue voit le jour avec la fusion des coopératives locales suivantes: Saint-Eugène-de-Guigues, Lorrainville-Latulipe, Moffet, Fabre-Béarn et Notre-Dame-du-Nord. Le siège social est situé à Notre-Dame-du-Nord, qui est alors la plus grosse coopérative de la région⁵¹. Quelques mois plus tard, un nombre important de producteurs de Beaudry, de Laforce et de Ville-Marie s'ajoutent à ces producteurs laitiers. Quant à la beurrerie de Saint-Bruno-de-Guigues, après de longues discussions et de nombreuses hésitations, le conseil d'administration recommande à ses membres d'adhérer à la coopérative régionale.

Le processus de centralisation ne se fait pas sans heurts et donne lieu à de solides et franches discussions entre les membres des coopératives locales. D'un côté, les dirigeants des coopératives locales appuient les conclusions du comité d'étude qu'ils ont mis sur pied, et recommandent à leurs membres la fusion des beurreries locales. Les membres sont divisés sur cette question. Certains critiquent le regroupement et préfèrent se tourner du côté de l'entreprise privée en laquelle ils voient plus d'avenir. D'autres croient encore à la formule coopérative et suivent les recommandations de leurs dirigeants.

À compter de 1965, l'industrie laitière connaît une période de changements marquants, passant de la transformation de la crème à la transformation du lait. Les nouvelles politiques agricoles du ministère de l'Agriculture favorisent cette conversion en faveur du lait de transformation. Cela amène les dirigeants de la Coopérative à planifier la construction d'une usine pour la fabrication du beurre, du lait en poudre par un procédé de pulvérisation, du fromage et de la caséine⁵². Les démarches en ce sens vont bon train et reçoivent l'appui des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Par contre, la Société coopérative agricole éprouve alors des sérieux problèmes de liquidité pour mettre en oeuvre son projet de construction d'une usine puisque le regroupement des coopératives locales n'a apporté que très peu d'argent dans les coffres.

À l'automne 1966, le ministère de l'Agriculture met sur pied le Comité de modernisation des usines laitières afin d'étudier la situation dans chaque région et de formuler des recommandations qui serviront de base à la nouvelle politique de l'État dans ce secteur. Le dépôt du rapport de ce comité

conduit à l'adoption par le gouvernement du Québec, de la loi 72, en août 1967, par laquelle le gouvernement élabore son programme d'aide à l'industrie laitière. Une seule usine par région sera subventionnée, en particulier les usines qui produisent efficacement et économiquement. Au Témiscamingue, les deux beurreries soumettent leur candidature à ce programme d'aide. Mais, pendant l'année 1967, un grand nombre de producteurs laitiers ont délaissé la coopérative au profit de la Beurrerie Lafrenière. Ce dernier élément porte un dur coup à la Société coopérative, non seulement en ce qui concerne ses chances d'obtenir la subvention demandée, mais aussi au niveau de sa survie en tant que telle. Les membres du Comité de modernisation concluent alors qu'il vaut mieux investir dans la Beurrerie privée que dans la Coopérative⁵³.

Les dirigeants de la Coopérative négocient alors la vente de leurs actifs à la Beurrerie Lafrenière. Les membres entérinent l'offre faite par cette dernière lors d'une assemblée générale spéciale, le 5 avril 1968. Un comité de liquidateurs est mis sur pied et, le 28 mai 1975, la coopérative est dissoute et on demande l'annulation de sa charte⁵⁴. Depuis 1968, tous les producteurs laitiers de Notre-Dame-du-Nord et de la région vendent leur lait à la Beurrerie Lafrenière.



Chapitre 5
Les municipalités locales et
les affaires municipales



Notre-Dame-du-Nord, à la fin des années '40. (Photo Beauséjour)

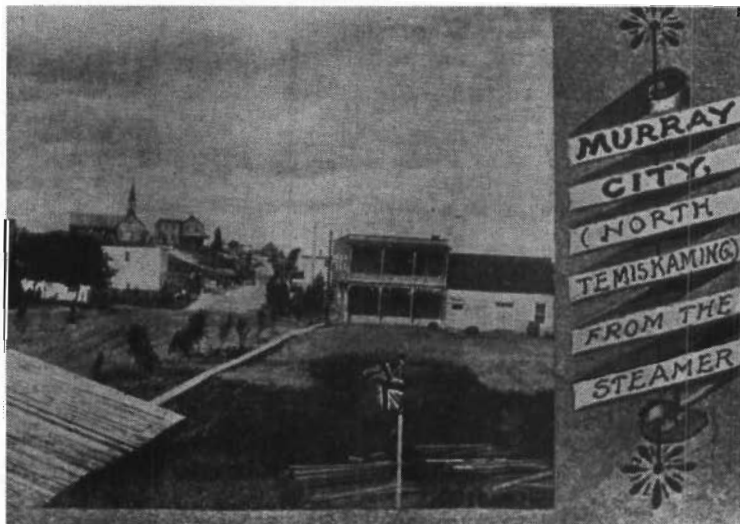
Le 12 juillet 1888, le Conseil municipal de Témiscamingue voit le jour et regroupe les habitants des cantons Duhamel, Guigues et Laverlochère, incluant le territoire de Notre-Dame-des-Quinze. Lorsque le comté de Pontiac est scindé en deux parties en 1899, le Conseil de comté de Témiscamingue naît et prend la relève de ce Conseil municipal. Par son rôle dans la gestion des affaires municipales régionales, le Conseil de comté a la responsabilité d'approuver la fondation des municipalités locales et les modifications de leurs limites territoriales, d'administrer les territoires non organisés et d'entériner les rôles d'évaluation. Le processus de fondation d'une municipalité locale est le suivant: les citoyens d'un canton ou d'une partie d'un canton, intéressés à la municipalisation de leur territoire, font une requête à ce sujet, au Conseil de comté. Au début du XX^e siècle, la future municipalité doit compter au moins 300 habitants pour que sa requête soit prise en considération par le Conseil de comté. Ensuite, ce dernier demande le recensement de la population et, si le nombre le justifie, il recommande au gouvernement du Québec, d'accorder au territoire son érection civile. C'est ainsi que deux municipalités locales seront fondées, sises de chaque côté de la rivière Des-Quinze: Notre-Dame-du-Nord et Notre-Dame-des-Quinze.

La municipalité de Notre-Dame-du-Nord

Vers 1902, le village de Notre-Dame-du-Nord apparaît à la suite de l'arrivée massive de colons, résultant de la vente des terrains le long de la rivière Des-Quinze par les Algonquins. La Tête-du-Lac ou North Temiskaming, comme on appelait ce site à cette époque, était alors vouée à un avenir fort prometteur: la colonisation agricole battait son plein du côté québécois du lac Témiscamingue et le «boom minier» commençait à Cobalt. La Tête-du-Lac est située stratégiquement. Non seulement elle est la porte d'entrée des nouveaux colons de tout le secteur nord du Témiscamingue, mais elle est aussi le pivot des échanges commerciaux entre les deux provinces entourant le lac Témiscamingue. Il ne manquait que l'arrivée du chemin de fer pour concrétiser ces espoirs, estimait-on à l'époque.

«Murray City»

C'est probablement ce vent d'optimisme qui amène les frères Thomas et William Murray dans ce secteur, eux qui occupent une place fort importante dans les activités économiques du nord de l'Ontario, en particulier à Pembroke et à North Bay. William Murray choisit le futur emplacement de New Liskeard pour se lancer en affaires tandis que Thomas mise sur North Temiskaming. En 1902, Tho-



Murray City

mas Murray achète la majorité des terrains de la partie ouest de l'actuel village. Sur cet emplacement, situé à proximité du quai, il projette d'y développer un important village, à l'image des villes de Pembroke et de North Bay. Rapidement, cet endroit prend le nom de «Murray City». À ce sujet, M. Murray écrit que ce nom lui a été suggéré par les Algonquins qui, lorsqu'ils lui ont vendu les terrains, ont passé une résolution exprimant le voeu que cet emplacement soit ainsi nommé. Ce nom gagne en popularité, selon M. Murray, qui demande alors au maître de poste en chef à Ottawa, de changer le nom du

bureau de poste, qui est North Temiskaming, par celui de Murray City, afin de refléter l'ère de progrès que connaît le village. Également, la communauté a obtenu un service postal quotidien à la suite des pressions de M. Murray¹. En 1906, ce dernier fait effectuer un plan d'arpentage de «Murray City», où les rues portent en majorité des noms tirés parmi les habitants de la Réserve amérindienne: Simpson Street, King Street, Murray Avenue, Pembroke Street, Gibbon's Street, Quinze Street, et McBride Street.

L'utilisation de Murray City pour désigner le hameau de la tête du lac ne crée pas l'unanimité. Il suscite une controverse à ce sujet, notamment, à la suite du changement de nom du bureau de poste. Un groupe de personnes font pression pour ramener le nom de North Temiskaming, alléguant qu'ils sont les pionniers de l'endroit. Le fait que M. Murray possède les terrains du village, ne lui donne pas le droit de changer le nom du bureau de poste². Quoi qu'il en soit, les deux noms continuent d'être utilisés concurremment jusqu'au début des années 1910. M. Murray retourne à Pembroke où il meurt en 1915. À partir de ce moment-là, seul le nom de North Temiskaming est utilisé.

Parallèlement aux discussions au sujet du choix du nom de la localité, la colonisation progresse et un nombre important de Canadiens-français demeurent dans le secteur. Ils vont s'organiser pour se doter d'une organisation municipale. Ainsi, en 1906, le curé de la mission, le père Armand Laniel, o.m.i., entreprend les démarches visant la création d'une municipalité locale pour les «Cantons unis de Nédelec et Témiscamingue»³. Mais il doit d'abord fournir le recensement de la population de ces cantons et aussi régler certains détails techniques. En 1907, il demande aux gouvernements fédéral et provincial que la Réserve amérindienne de Témiscamingue soit érigée civilement en canton, afin que les Blancs puissent se doter d'une organisation municipale. La Réserve amérindienne étant de compétence fédérale, le gouvernement du Québec doit attendre l'autorisation du ministère des Affaires indiennes avant de réaliser ce projet. Le Conseil de bande accepte que la partie non concédée de la Réserve et celle concédée soient incluses dans les limites de la future municipalité, à la condition que les propriétés et les terrains des membres de la Bande soient exempts de taxes jusqu'au moment où ils seront vendus à des Blancs. En janvier 1909, ayant l'aval des principaux intéressés, le ministère fédéral de la Justice déclare qu'il n'y a aucune loi pour empêcher le gouvernement du Québec d'ériger un canton dont les frontières peuvent inclure des terres d'une Réserve amérindienne⁴. Le canton Nédelec est ensuite proclamé, ce qui signifie entre autres qu'une municipalité locale pourra y être organisée.

La municipalité du canton Nédelec

Le 24 mars 1909, la municipalité du canton Nédelec voit le jour lorsque les membres du Conseil de comté acceptent le dossier présenté par le père Laniel. Le recensement de la population, effectué en février, indique que la municipalité compte 300 habitants⁵. Le premier maire est Josaphat Dupuis. À l'origine, le territoire de cette nouvelle municipalité couvre tout le canton Nédelec. C'est à la même époque que débute la colonisation de la partie nord du canton, d'où émergera le village de Nédelec.

En 1919, les habitants de la colonie de Nédelec, située dans la partie nord du canton, demandent la création d'une municipalité locale distincte pour leur partie de territoire, qui compte 360 habitants. Cette nouvelle municipalité porte le nom de la municipalité de la partie Nord du canton Nédelec. Les habitants de la communauté située au sud du canton, également appelée Témiscamingue-Nord, acceptent la requête des habitants de la partie nord et choisissent de leur côté le nom de Cambrai pour leur municipalité. Cambrai est une ville française, libérée de l'occupation militaire allemande, en octobre 1918, par des Canadiens. La population de Témiscamingue-Nord se chiffre alors à 300 personnes. Le Conseil de comté accepte ces deux requêtes⁶. Les documents officiels, soumis au Conseil de comté de Témiscamingue et au ministère des Affaires municipales au début de l'année 1919, indiquent que le nom de cette municipalité sera Cambrai.

Les maires de la



- 1908

Josaphat Dupuis

Josaphat Dupuis



1908-1926

P. Ranger

Procule Ranger



1926-1931

N. Vaillant

Napoléon Vaillant



1931-1941

J. Morin

Jean Morin



1941

Z. Caza

Zothique Caza



1941-1948

J.-Alfred Langlois

J.-Alfred Langlois



1948-1963

H. Leblanc

Hervey Leblanc



1963-1971

F. Laforge

Fernando Laforge

municipalité de Notre-Dame-du-Nord



1971-1972

Ghislain Naud



1972-1973

Gilles Côté



1973-1974

Raymond Dallaire



1974-1975

Paul Leblanc



1975-1981, 1982-1983 1995-1996

Fidèle Baril



1981-1982

René Touzin



1983-1993

Yvan Dupuis



1993-1995

Pierre Germain

Avant d'obtenir leur charte, les contribuables de la future municipalité de Cambrai se ravissent et optent à la place pour le nom de municipalité de la Partie Sud du Canton Nédelec. La proclamation définitive date du 23 septembre 1919. Le territoire de cette nouvelle municipalité est le suivant: au sud, il est borné par la rivière Des-Quinze; à l'ouest, par la frontière interprovinciale; au nord, par le lot numéro 10 de la 1^{ère} à la 5^e Concession; et à l'est, par le canton Guérin.

À l'automne 1927, le Conseil municipal effectue une demande pour changer le nom de la municipalité de la partie sud du canton Nédelec. À cette époque, cette municipalité utilise plusieurs noms et le Conseil veut ainsi suggérer l'emploi d'une seule dénomination: le bureau de poste porte le nom de North Temiscaming; la paroisse est connue sous Saint-Joseph-de-Nord-Témiscamingue; la commission scolaire utilise le nom de Nord-Témiscamingue. À cela s'ajoute le fait que plusieurs autres localités utilisent le générique Témiscamingue tant du côté ontarien que québécois. Alors, le Conseil municipal retient le nom de Notre-Dame-du-Nord, non seulement pour les affaires municipales, mais aussi pour tous les autres services administratifs. C'est le 5 mars 1928 que le Ministre des Affaires municipales accepte ce nouveau nom et que le Conseil municipal l'utilise officiellement pour la première fois.

L'action du conseil municipal de Notre-Dame-du-Nord se polarise dans les secteurs suivants: l'administration municipale, les infrastructures routières, la santé et l'assistance publique, les services et les commerces, et finalement le socio-culturel et récréatif.

L'administration municipale

La première réunion de la municipalité de la partie sud du canton Nédelec, se tient le 2 février 1920, à la maison du secrétaire du conseil, J.-Albert Blouin. Le maire est Procule Ranger et les conseillers sont: Dr Armand Beauséjour, Marc Perrier, Philippe Beaupré, Élie Dupuis, Raoul Maillé et Adélard Provencher. Le Conseil mandate le secrétaire pour négocier un prix pour la salle de l'école du village pour y tenir ses réunions.

Un des premiers dossiers qui apparaît à l'ordre du jour, est la question du partage de l'actif et du passif des deux nouvelles municipalités, au prorata de leur évaluation respective. Une entente concernant la séparation était intervenue en décembre 1919, ainsi qu'un partage des responsabilités financières pour les opérations courantes. La municipalité de Nédelec Sud, comme on l'appelle aussi à cette époque, éprouve rapidement des difficultés financières puisque les dépenses restent sensiblement les mêmes tandis que les revenus diminuent davantage. En juin 1921, le Conseil prévoit contracter un emprunt de 1 500 \$ pour rembourser sa dette envers la municipalité de Nédelec Nord (près de 700 \$) et pour couvrir les dépenses du parachèvement de la route de la rivière Blanche, estimées à 800 \$. La question de cet emprunt occupe pendant presque un an, les conseillers municipaux et les contribuables qui en débattent en assemblée publique spéciale. Un vote au sujet de cet emprunt se tient finalement le 29 mars 1922, donnant une majorité absolue en faveur de l'emprunt.

Les dossiers pilotés par le Conseil municipal couvrent plusieurs aspects. En juin 1920, Alphonse Robert, nommé inspecteur agraire deux mois plus tôt, construit un puits pour y déposer les carcasses d'animaux, au coût de 1 \$ à 1,50 \$ par animal. En août 1922, le maire, Procule Ranger, et le secrétaire, J.-Albert Blouin, sont mandatés par le Conseil pour prendre les arrangements nécessaires pour faire l'évaluation des terrains des Algonquins qui bornent la municipalité, afin de pouvoir charger au Conseil de bande la quote-part des travaux faits sur leurs terrains pour l'entretien des chemins.

Pour la première fois, la journée du 16 mai 1923 est proclamée «Journée de nettoyage du village de Nord-Témiscamingue». Cette pratique se poursuit tout au long des années 1920. En mai 1923, des avis sont envoyés aux contribuables de la municipalité les priant de remplacer les tuyaux des cheminées par des cheminées en ciment ou en brique, tel que le stipule un règlement municipal.

Le 4 décembre 1920, à la fin de la première année d'activités de la nouvelle municipalité, on procède au tirage au sort pour désigner les trois conseillers sortant de charge. En février 1924, le Conseil embauche un nouveau secrétaire, Jean-Baptiste Delay. Il tient dorénavant les assemblées chez lui. Le Conseil décrète également que le bureau municipal sera ouvert au public à tous les lundis de 9h00 à 16h00. Le mode de scrutin par bulletin secret est instauré, en septembre 1927. Concernant les autres dossiers de l'administration municipale, le conseil adopte une résolution, le 2 mai 1927, demandant que les avis publics et les documents administratifs de la Corporation municipale ne soient rédigés et publiés qu'en français. En avril 1930, les sièges des conseillers municipaux sont désignés par numéro, de 1 à 6, en plus du siège de maire. Le conseil est composé de: Napoléon Vaillant, maire; siège no 1, Théo Perreault; siège no 2, Adélard Grenier, siège no 3, Armand Laforge, siège no 4, William Legendre, siège no 5, Émile Marcoux, et siège no 6, Napoléon Caza.



Un des premiers policiers de Notre-Dame-du-Nord: Dieudonné Bourgeois

La prohibition et le respect de cette loi préoccupent pendant plusieurs années, le Conseil municipal de Notre-Dame-du-Nord ainsi que celui de Notre-Dame-des-Quinze. En 1911, le Conseil de comté de Témiscamingue adopte pour la première fois un règlement sur la prohibition. Des erreurs de procédures l'obligent à l'abroger en 1915. Mais en juin 1917, il est instauré de nouveau, ce qui rend illégale la vente d'alcool et empêche l'émission de permis de vente d'alcool sur le territoire des municipalités locales du Témiscamingue. Le conseil de Notre-Dame-du-Nord et celui de Notre-Dame-des-Quinze adoptent ce règlement. Toutefois, ce règlement est plus ou moins respecté par les contribuables, dont certains exploitent des débits de boisson clandestins. Le 17 juin 1925, les deux conseils municipaux organisent une assemblée extraordinaire conjointe dont le sujet à l'ordre du jour est la vente d'alcool de contrebande, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Nord. Une requête signée par 83 contribuables des deux municipalités, pressait les autorités municipales d'agir dans ce domaine. La solution retenue est l'embauche d'un policier, Alfred Whissell, pour les mois de juin et de juillet, au salaire de 90 \$. En juin 1927, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord embauche à nouveau un policier, Joseph Martel, au salaire de 3

\$ par jour, auquel s'ajoute la moitié des amendes qu'il fera encaisser à la municipalité. Un comité de deux personnes est formé par le Conseil le 11 juillet 1927, dans le but de lutter contre la contrebande d'alcool. Ce comité se compose de Zotique Caza et de Alphonse Robert. Le Conseil demande également au Ministre fédéral des Postes d'être vigilant afin d'empêcher les «bootleggers» de recevoir leurs approvisionnements, au bureau de poste de Notre-Dame-du-Nord. Le règlement sur la prohibition sera en vigueur jusqu'en 1961, malgré les protestations des hôteliers et les nombreux référendums sur le sujet.

Malgré la prohibition, en avril 1927, le Conseil municipal demande à la Commission des liqueurs du Québec d'émettre un permis de villégiature pour la vente de vins et de bière, aux tenanciers de maisons de pension de la Municipalité. L'ouverture du chemin de North Bay à Haileybury et à Rouyn, via Notre-Dame-du-Nord, l'incite à croire qu'il y aura une augmentation de touristes dans la municipalité et qu'il sera difficile autrement de les inciter à prolonger leur séjour à Notre-Dame-du-Nord puisqu'il est fort probable qu'ils préféreront les villes ontariennes. Par contre, en juillet 1940, le

Conseil refuse d'accorder un tel permis à Odilon Houle qui exploite un hôtel à Notre-Dame-du-Nord.

En juillet 1941, Cécile Martel est assermentée comme secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité. Il s'agit de la première femme à occuper officiellement un tel poste à Notre-Dame-du-Nord.

Les infrastructures routières

À l'instar de la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze, celle de Notre-Dame-du-Nord consacre une grande partie de son action à améliorer les infrastructures routières et les ponts, sur son territoire. En 1911, le Conseil municipal adopte des règlements visant la verbalisation des chemins. En février, il achète des parcelles de terrains sur lesquels passe le chemin appelé Front-rivière-Des-Quinze, en direction de Rouyn, maintenant la rue Principale. En août, il accepte le procès-verbal du chemin de la rivière Blanche qui mène à New Liskeard, tandis qu'un autre procès-verbal est accepté pour un chemin reliant ces deux derniers, aujourd'hui désigné comme étant le prolongement de la rue Ontario. En août 1912, le chemin du rang Petit-Nédelec est verbalisé tandis que celui du rang III du canton Nédelec le sera un peu plus tard. Ces chemins constituent la base du réseau routier municipal. En août 1923, le Conseil projette l'ouverture d'une rue à partir de la rue Principale jusqu'à la rue Beauséjour, passant en face de l'église et du presbytère. L'année suivante, le Conseil demande au secrétaire de concevoir des affiches limitant la vitesse des automobiles dans le village, à 10 milles à l'heure. En 1925, le Conseil demande l'ouverture d'une nouvelle route, située dans la ligne entre les lots 7-8 des rangs I et II du canton Nédelec et allant au village de Guérin.

À chaque année, le Conseil prépare la liste des travaux routiers à effectuer et la soumet au Ministre de la Colonisation, pour obtenir une partie du financement dans le cadre du programme des «bons chemins de la province de Québec». Pour y être admissible, le Conseil adopte le règlement no 6 en octobre 1924, prenant ainsi à sa charge tous les travaux d'entretien et de construction des chemins publics qui sont sur son territoire, incluant les chemins de front et les routes, ainsi que les ponts et ponceaux qui se trouvent sur ces chemins. Pour financer sa quote-part de 50 %, la Municipalité dresse un rôle de perception générale dont le taux varie en fonction de la somme d'argent qu'elle doit fournir.

Le quai de Notre-Dame-du-Nord entre aussi dans ce dossier des infrastructures, dont la Municipalité demande la reconstruction au printemps 1920, puisque le vieux quai n'est plus qu'un amas de ruines. Les activités commerciales de Notre-Dame-du-Nord justifient une telle construction, selon le Conseil municipal.

À l'été 1925, le Conseil municipal adopte un règlement concernant la construction et l'entretien des trottoirs de chaque côté du chemin Front-rivière-Des-Quinze. La dimension des trottoirs de bois est de deux pouces d'épaisseur et de 48 pouces de largeur. Ils seront construits et entretenus par les propriétaires des lots de front, exception faite des portions situées à l'intersection des rues qui relèveront de la Municipalité. L'inspecteur de la voirie de l'arrondissement fera faire les travaux de ceux qui ne se conformeront pas au règlement et les coûts seront portés au compte de taxes du propriétaire en défaut. En 1941, le Conseil entreprend la construction de trottoirs en béton, avec une base en gravier, sur tout le parcours de la rue Principale qui porte aussi le nom de rue Front-des-Quinze. Les propriétaires de terrains contigus à la rue assument les coûts de la base en gravier, tandis que la Municipalité se charge du revêtement en béton. Les propriétaires doivent aussi voir à l'entretien et à la réparation des trottoirs et, selon le règlement municipal, ils sont responsables des accidents qui pourraient se produire à la suite de négligence à ce sujet.

Au début des années 1930, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord profite, elle aussi, du programme



*Trottoir en bois de la rue Principale. On aperçoit:
Dianis et Lorenzo Perron*

tripartite de lutte au chômage inauguré par le ministère fédéral du Travail, pour faire des travaux d'amélioration des routes et des ponts. Ce programme est financé à 70 % par les gouvernements fédéral et provincial et à 30 % par la municipalité. Par exemple, en 1930, cette dernière dépense 3 000 \$, incluant sa quote-part de 900 \$, en travaux de gravelage de chemins, répartis également dans le rang Nédélec, le rang II et les trottoirs du village.

En juillet 1931, le Conseil municipal, à la suite d'une demande effectuée au ministère de la Colonisation, obtient une subvention de 5 000 \$ pour ouvrir une nouvelle section du chemin du rang

Nédélec Nord. Pendant quelques années, des travaux sont effectués dans ce rang, la Municipalité procède d'abord à l'amélioration d'une section, puis à son gravelage l'année suivante. Elle poursuit ce processus jusqu'à ce que le chemin soit entièrement terminé. Deux autres dossiers font l'objet de demandes incessantes de la part du Conseil. L'amélioration de la route qui va du pont Desjardins jusqu'à la ligne interprovinciale, constitue le premier dossier. À chaque année, le ministère de la Colonisation offre des subventions pour faire avancer les travaux de cette route. La construction d'un pont sur la Grande Coulée du rang I, communément appelée le Grand Golley, est l'autre dossier qui retient l'attention des élus municipaux. Après plusieurs années de vaines revendications à ce sujet, la Municipalité obtient finalement une oreille attentive et les travaux de construction d'un nouveau chemin situé près de l'ancien, débutent en 1945.

En 1932, le programme de lutte au chômage permet entre autres la construction des canaux d'égouts dans le village. En octobre 1938, une commission est mise sur pied dans le but de planifier l'implantation d'un système de protection contre l'incendie. Ce dossier s'échelonne sur quelques années et, en 1945, les conseillers ajoutent la construction d'un système d'aqueduc et d'égouts au projet initial. Les plans et devis du système sont effectués en 1946, mais il reste maintenant à trouver le financement dont le coût total se chiffre à 26 000 \$. Le Conseil reçoit une subvention de 5 000 \$ du gouvernement provincial et décide de contracter un emprunt pour la différence. Après quelques assemblées publiques spéciales pour discuter de cet emprunt, la Municipalité soumet la proposition au vote, le 31 mars 1947. Il obtient alors la majorité des votes en faveur du projet. Le Gouvernement donne un octroi supplémentaire de 5 000 \$ à la Municipalité. Les travaux d'installation du système d'aqueduc débutent à l'été 1947, de même que le système des égouts. La compagnie Legault et Frères, de Laverlochère, construit ces systèmes. Le nouveau système d'aqueduc est muni de deux pompes d'une capacité de pompage de 600 gallons à la minute. On inaugure le système d'aqueduc et des égouts en 1948.

Le 7 février 1949, le Conseil entérine la mise sur pied du Service des incendies, sous la direction de François Robert, chef du Service. Marcus Dupuis est l'assistant-chef. Les préposés aux bornes-fontaines sont: Joseph Godin, fils, Édouard Godin et Urbain Laferrière. Le groupe des préposés aux moteurs et pompes est formé de: Hervé Leblanc, Paul Hamelin et Lucien Trépanier. Treize personnes forment le corps des pompiers volontaires: Philippe Roy, Eugène Caza, L. Lambert, Trefflé Duchesne, Jean-Philippe Delay, Anicet Caza, Alphonse Germain, Léo Bernard, Jean-Baptiste Denis, Zéphirin Dion, Herman Sauvé et Joseph Fontaine.

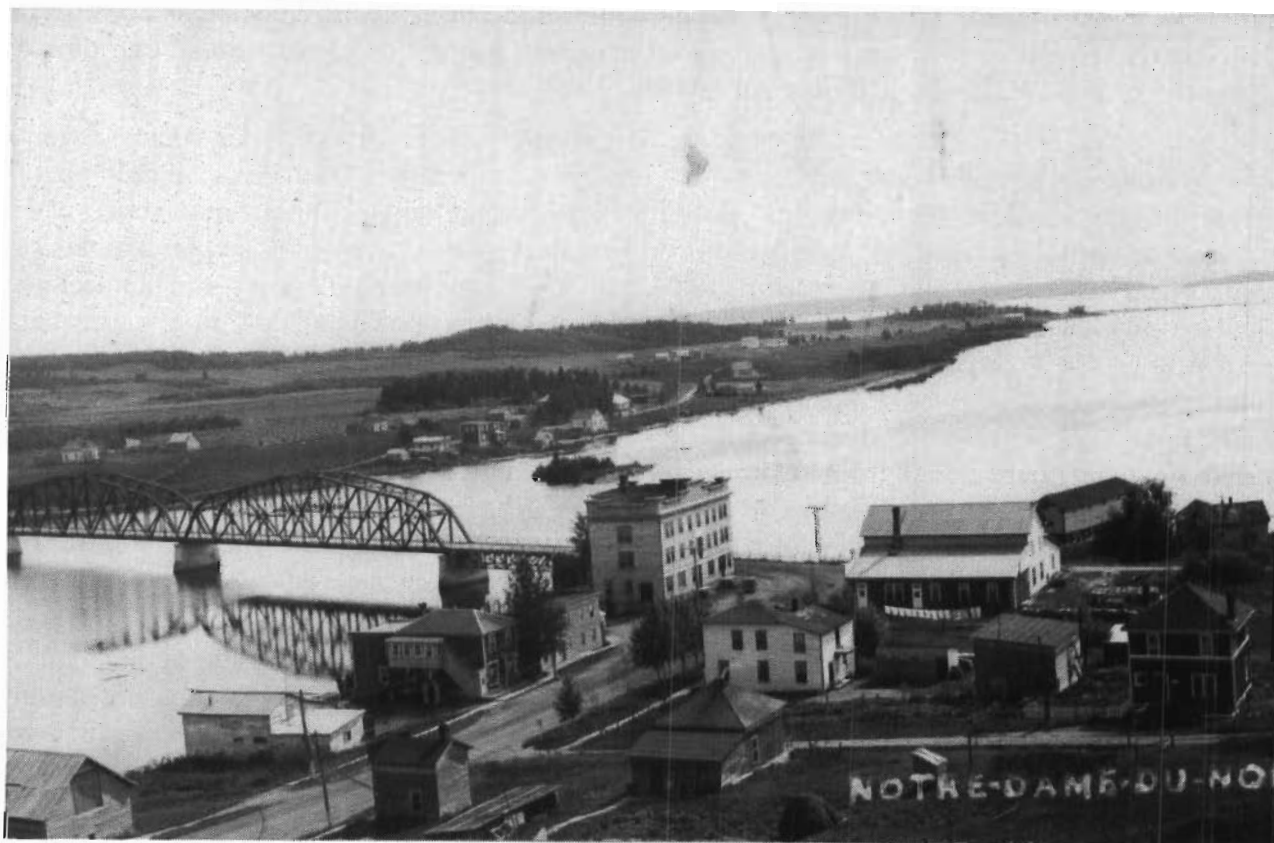
La fondation de l'actuelle brigade des pompiers date de 1958. À la fin de cette même année, la municipalité achète un camion de pompiers. À chaque année, en plus de leur travail régulier, les pompiers de Notre-Dame-du-Nord organisent des activités dans le cadre de la semaine de prévention des incendies.

Les autres dossiers de la Municipalité

L'action de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord se remarque également dans d'autres dossiers que l'organisation des services et des infrastructures. Elle intervient dans le domaine de la santé, par exemple en 1924, pour exiger la vaccination contre la variole de ses citoyens. En 1927, une résolution instaure le bureau d'hygiène, composé du Dr Armand Beauséjour, Alphonse Robert et Ludovic Dupuis.

L'assistance publique est un autre dossier municipal à cette époque. Celle-ci peut prendre plusieurs formes, notamment le paiement de la quote-part des gens incapables de payer pour leurs soins de santé. Également, la Municipalité, comme sa consœur de Notre-Dame-des-Quinze, facilite l'achat de grains de semence en 1927 et dans les années suivantes, à la suite de mauvaises récoltes. L'aide aux personnes démunies est aussi une préoccupation du Conseil municipal, alors qu'il peut les aider par exemple pour l'achat de la nourriture et du bois de chauffage.

Dans le domaine des loisirs, plusieurs actions ponctuelles ont été entreprises et certaines d'entre elles ont été réalisées, de concert avec la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze. En 1939, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord fait un don de 25 \$ au Club athlétique de Notre-Dame-du-Nord, pour l'appuyer dans son projet d'aménagement d'une salle pour les jeunes. En 1940, elle participe avec la Fabrique et la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze au financement de la salle paroissiale.



Notre-Dame-des-Quinze en arrière plan, vers 1940. (Photo Beauséjour)

La municipalité de Notre-Dame-des-Quinze

La fondation et les limites territoriales

À une réunion spéciale tenue le 6 novembre 1912, le Conseil de comté accepte la requête des contribuables demandant l'érection municipale de la partie nord du canton Guigues, dont la population, au 22 octobre 1912, s'élève à 302 personnes. Le nom retenu pour cette nouvelle municipalité est: municipalité de la partie nord du canton Guigues. Cette résolution sera acceptée, par un arrêté en conseil du gouvernement du Québec, en date du 25 janvier 1913. Le conseil municipal fait des modifications au nom de la municipalité, à deux reprises, pendant cette première année d'activités. Les membres du conseil jugent que le nom "Guigues", déjà utilisé par deux autres municipalités, peut porter à confusion. Ils proposent alors le nom de municipalité de Notre-Dame-des-Quinze; puis en septembre, ils ajoutent "du canton Guigues" à la fin du nom⁷. Le 6 décembre 1913, un nouvel arrêté en conseil entérine ce dernier changement de nom.

La première assemblée de ce nouveau conseil municipal se déroule le 4 mars 1913. Le préfet du comté, M. C.A. Dubé, convoque cette réunion qui se déroule dans la maison de Adam Burwash et à laquelle assistent MM. Jean-Baptiste Delay, Léomé Descôteaux, Omer Gauthier, Zénon Lacasse, Joseph Bélanger, conseillers, et Napoléon Vaillant, secrétaire. M. Delay est élu maire de la municipalité et M. Vaillant est embauché à titre de secrétaire-trésorier, au salaire de 50 \$ par année. On profite aussi de cette réunion pour nommer les officiers municipaux en fonction pour l'année. Ainsi, en 1913, les inspecteurs de voirie sont: Omer Desjardins, pour le rang VI et pour la route des rangs V et VI; Joseph B. Perreault, pour les rangs IV et V, du lot no 50 au lot no 68; Honoré Arcand, pour le rang III et la route du rang III au rang IV. L'inspecteur agraire est Édouard Champoux. Le gardien d'enclos est Christophe Laliberté. Les évaluateurs: Arsène Gagnon, Christophe Laliberté, fils, et Jean-Baptiste Lacasse, fils. Les auditeurs sont: Côme Perreault et Jean-Baptiste Lacasse, fils⁸.

Le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze comprend les lots cadastrés suivants du canton Guigues: les lots 56 à 74 du rang III; les lots 49 à 73 du rang IV; les lots 49 à 71 du rang V; et les lots 49 à 69 du rang VI. Le seul changement apporté dans les limites territoriales, a été l'annexion, en mars 1919, des lots numéro 49, des rangs IV et V du canton Guigues, effectuée à la suite d'une demande faite, à cet effet, par les propriétaires concernés⁹. Le conseil municipal de Guigues avait également donné son appui à ce projet. La municipalité de Notre-Dame-des-Quinze est bordée au nord par la rivière Des-Quinze, à l'est par les limites de la municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues, au sud par celles de la municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues, et à l'ouest par le lac Témiscamingue.

L'administration municipale

À la réunion du 1er décembre 1913, on procède au tirage au sort pour déterminer les conseillers sortant de charge qui iront en élection, au début de l'année suivante. Les deux conseillers désignés de cette façon, sont: Zénon Lacasse et Léomé Descôteaux. Le Conseil procède, à sa réunion du 9 février 1914, à la description des tâches de Napoléon Vaillant, réembauché comme secrétaire-trésorier:

Il devra faire tout l'ouvrage requis par le Code municipal et en plus, il devra faire la vente de l'entretien des chemins d'hiver et en percevoir le montant et ce, au salaire de 75 \$ par année; il devra aussi fournir une salle de session dans sa maison; le conseil fournira six chaises qui seront la propriété de Napoléon Vaillant; le conseil paiera 1 \$ par mois à M. Vaillant pour l'usage de la salle. Le secrétaire est autorisé à acheter les six chaises, au prix n'excédant pas 4 \$ pour les six.

Source: Archives de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord, Minutes du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze, Volume 1, 1913-1925, 9 février 1914.

Les maires de la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze



1910-1914, 1916
1917, 1921-1922

J. B. Delay

Jean-Baptiste Delay



1914

J. B. Lacasse

Jean-Baptiste Lacasse



1914-1916,
1919-1921

Léomé Descôteaux maire

Léomé Descôteaux



1917-1919,
1922-1931

Charles Langevin maire

Charles Langevin



1919

J. N. Vaillant

Napoléon Vaillant



1931-1935

Joseph Pleau maire

Joseph Pleau



1935-1936

Ubald Gagné

Ubald Gagné



1936-1946

Gilbert Pleau maire

Gilbert Pleau



1946-1951

Conrad Perreault maire

Conrad Perreault

Les réunions du conseil se déroulent dans des maisons privées. Elles ont d'abord lieu chez Adam Burwash, dans le rang III, puis chez Napoléon Vaillant à compter du 2 mars 1914. Le 2 décembre 1918, une salle est louée, chez M. Janneteau, pour y tenir les réunions. Le Conseil opte pour un autre endroit le 5 mars 1923, alors qu'il adopte une résolution stipulant qu'elles auront lieu chez Oliva Rivard qui est conseiller municipal, moyennant un prix de location de 30 \$ par année, pour cette salle. En 1936, le Conseil loue un espace dans la bâtisse du Syndicat coopératif qui loge aussi la Caisse populaire, située sur le lot 69 du rang III, pour y installer le bureau municipal. Le second étage de cette bâtisse est utilisé, à compter du 15 juin 1936, par le Conseil municipal et la Commission scolaire de Notre-Dame-des-Quinze. À partir du mois d'avril 1938, le bureau de la Corporation municipale et du secrétaire est installé dans le local de la Société coopérative de Notre-Dame-du-Nord, au village de Notre-Dame-du-Nord. Quant aux réunions du conseil, elles ont désormais lieu chez un autre conseiller, André Rivard, qui reçoit 30 \$ par année pour la location de cette salle.

À la suite de l'adoption du Règlement no 7, le 18 août 1924, l'élection des conseillers municipaux se fait par scrutin secret, remplaçant le mode d'élection de vive voix, qui avait lieu depuis 1913 et qui se tenait à la suite de la fin des mises en nomination des candidats. Le 2 juillet 1935, le siège de chaque conseiller est désigné par un numéro de 1 à 6, en plus du siège du maire. Cela permet l'introduction de la formule d'élection selon laquelle les années impaires, les conseillers occupant un siège impair vont en élection pour un terme de deux ans, tandis que l'élection du maire se fait à tous les deux ans. La même formule s'applique pour les nombres pairs. La nouvelle répartition se lit comme suit: Alfred Larouche, siège no 1; Sirice Rivard, siège no 2; Ernest de la Chevrotière, siège no 3; Paul-Émile Lanouette, siège no 4; Henri Gaulin, siège no 5; et Conrad Perreault, siège no 6. Ubald Gagné est le maire.

En 1906, Adam Burwash fait arpenter une partie des lots 69 et 70, du rang III est du canton Guigues, dans le but d'y ériger un village. Le village se construit plutôt de l'autre côté de la rivière Des-Quinze. Mais en 1919, le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze désire plus d'information au sujet de ce plan. Il mandate alors le secrétaire-trésorier pour commander une copie du cadastre des lots du village d'Adam Burwash. Le Conseil ne donne pas suite à ce projet.

L'intérêt sur les arrérages de taxes dus fait son apparition le 6 décembre 1932 lorsque le Conseil municipal autorise le secrétaire à facturer 5 % d'intérêt à compter du 20^e jour qui suit celui où la taxe est exigible.

Devant le nombre élevé de chiens et surtout les dommages qu'ils causent aux moutons depuis plusieurs années, le Conseil impose, le 1^{er} février 1932, une taxe annuelle sur les chiens, 1 \$ pour un mâle et 2 \$ pour une femelle. Les recettes de cette taxe serviront à constituer un fonds d'indemnité aux propriétaires de moutons.

Au fil des ans, le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze effectue plusieurs demandes de financement aux gouvernements fédéral et provincial. Pour promouvoir ses dossiers et ceux des autres municipalités de la région, le Conseil participe à la mise sur pied et au financement de délégations qui se rendent à Ottawa et à Québec, dans le but de promouvoir leurs intérêts auprès des différents ministères. Régulièrement, le maire participe à cette délégation qui comprend aussi le curé du village. Il s'agit d'un moyen de pression fort prisé par les élites de la région, que ce soit pour la construction du pont de Notre-Dame-du-Nord, dans les années 1910, la construction du chemin de fer dans les années 1920, le transfert des lots de la Réserve amérindienne dans les années 1930, ou encore l'électrification rurale dans les années 1940. Les frais de voyage des délégués de chaque municipalité, sont assumés par le Conseil municipal local. Les curés Gauvin et Whissel, lorsqu'ils étaient en poste à Notre-Dame-du-Nord, ont ainsi effectué plusieurs voyages, afin de "travailler dans les intérêts de la Municipalité", comme ils disaient à l'époque. Ces voyages ont souvent été fructueux et les délégués revenaient avec des subventions, entre autres pour construire et améliorer les chemins de Notre-Dame-des-Quinze.

Les infrastructures routières

Les infrastructures routières constituent sans aucun doute le dossier le plus important de la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze. Beaucoup de temps, d'énergie et d'argent ont été investis à la construction et à l'amélioration des routes, des chemins, des ponts et du quai. Ce n'est donc pas un hasard si la toute première résolution adoptée par le Conseil municipal, le 25 mars 1913, concernait la construction d'un quai en face du lot 68 du rang III, du canton Guigues. Le but poursuivi alors par le Conseil, est de "favoriser le développement du commerce et les intérêts publics en général". Ce quai mesure 40 pieds de front sur 40 pieds de profondeur, est relié à la terre ferme par un chemin de 75 pieds de long. Il permettra aux bateaux à vapeur d'y accoster et de débarquer les nouveaux colons et les marchandises diverses. Par contre, le Conseil n'obtient pas les résultats attendus et, en juillet 1918, il porte plainte au Ministre des Travaux publics à Ottawa et au Ministre de la Colonisation à Québec, parce que les bateaux à vapeur s'arrêtent seulement au quai de Notre-Dame-du-Nord, ce qui entraîne des coûts supplémentaires pour le transport de la marchandise, compte tenu des frais de traversier pour franchir la rivière.



Réparation du chemin pour la construction du pont dans les Côtes à Perreault, sur le lot 52, rang 5. Conducteur des travaux, Joseph E. Lanouette, tenant le godendart

Afin de relier les deux rives de la rivière Des-Quinze et ainsi, la partie nord au centre du Témiscamingue, un traversier est mis en service sur cette rivière. Propriété des municipalités de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord, qui en assument conjointement la gestion, le traversier est exploité par un entrepreneur privé à qui ils accordent un permis annuel. Joseph Lapointe est le premier à exploiter ce traversier, et Ludger Proulx prend la relève à compter de 1915 jusqu'en 1920, année de l'ouverture du pont Desjardins qui enjambe la rivière Des-Quinze. Le traversier est alors vendu à la municipalité de Casey pour la somme de 100 \$. Pendant l'hiver, un chemin est tracé sur la glace pour relier les deux communautés. Les coûts d'utilisation du traversier, en 1913, sont les suivants:

Pour voiture à deux chevaux avec ou sans charge, trajet simple: 0,50\$; aller-retour: 0,75\$;

Pour voiture à un cheval avec ou sans charge, trajet simple: 0,40\$; aller-retour: 0,60\$;
Pour chevaux non attelés ou vaches, etc., un ou deux: 0,50\$; chaque animal supplémentaire 0,10\$;

Marchandises: 0,05\$ par 100 livres;

Pour passager: 0,05\$, avec droit de retour le même jour;

Traverse gratuite pour piétons le dimanche pour la messe, pour les vêpres, pour les sépultures et pour les retraites.

Source: Archives de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord, Minutes du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze, Volume 1, 1913-1925, 21 avril 1913 et 5 mai 1913.



Le traversier entre en activités, en 1913

En 1918, le Conseil de comté alloue une subvention de 500 \$ aux municipalités de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord, pour le fonctionnement de ce traversier. Par contre, le Conseil de comté exige, comme condition, que les deux municipalités diminuent d'environ 75 % les coûts chargés pour l'utilisation de ce traversier¹⁰.

Le Conseil municipal doit se charger en priorité de la construction et de l'entretien des chemins qui sillonnent son territoire. À cet effet, le 7 juillet 1913, il adopte le «Règlement no 1: Chemins publics à l'entretien de la Municipalité», dans lequel il est stipulé que tous les chemins municipaux, locaux et de comté seront faits, améliorés et entretenus aux frais de la Corporation, à l'aide de sommes d'argent provenant de taxes directes prélevées à cette fin, sur tous les biens imposables de la municipalité. Le Conseil consolide les bases de son réseau routier à l'été 1914, alors qu'il investit près de 800 \$ dans la création du chemin du rang III, l'amélioration des chemins des rangs IV et V, et du rang VI. Il procède du même coup à des travaux de réfection, dans la côte du rang III.

Le règlement adopté en 1913 inclut également l'entretien des chemins d'hiver, dont les entrepreneurs sont recrutés selon le processus de vente aux enchères publiques, à chaque année. La première vente aux enchères publiques a lieu le 16 novembre 1913.

En juin 1921, le Conseil municipal adopte un règlement visant la construction de trottoirs le long du chemin public du rang III. Le trottoir commence en haut de la côte entre les lots 69 et 70 et se rend jusqu'au lot 67.

Le mode de financement et la responsabilité de l'entretien des chemins vont être modifiés au fil des ans. Ainsi, le 3 décembre 1917, le Conseil adopte un amendement au règlement sur les chemins publics, décrétant qu'à l'avenir, l'entretien et l'amélioration des chemins de front relèveront des propriétaires concernés, comme cela se faisait avant 1913. La municipalité garde toutefois à sa charge



La gratte à chemins de la voirie, vers 1930

les routes municipales. En mars 1921, le Conseil reprend la responsabilité de tous les chemins publics sur son territoire, exception faite des chemins d'hiver, des cours d'eau et des ponts de plus de huit pieds d'arche qui relèvent du propriétaire du terrain sur lequel ils sont situés. Pour financer les travaux des chemins et des ponts à sa charge, le Conseil municipal aura recours à la taxation directe, comme autrefois, mais aussi aux subventions offertes par les deux paliers de gouvernement, qui couvrent 50 % des coûts des travaux. À l'automne de la même année, le Conseil décrète que tous les chemins publics devront être gravelés et les travaux seront effectués par section. Ce règlement de 1921 inaugure une longue série de demandes annuelles de subventions, concernant les infrastructures routières de la municipalité.

Au début des années 1930, le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze profite des subventions offertes par les deux paliers de gouvernement, dans le cadre d'un programme tripartite de lutte au chômage, pour effectuer plusieurs travaux. Il donne des directives strictes aux conducteurs de travaux, à l'effet d'embaucher tous les chômeurs de la municipalité et de faire en sorte de donner la

chance à tout le monde. À titre d'exemple, en décembre 1930, le Conseil dénombre 75 chômeurs à Notre-Dame-des-Quinze et demande au gouvernement une subvention d'au moins 2 000 \$ pour leur venir en aide. Le 22 décembre 1930, il reçoit une réponse des ministères des Travaux publics à Ottawa et à Québec, lui octroyant une somme totale de 1 500 \$ à être dépensée dans le cadre du programme appelé à l'époque « secours aux chômeurs », à condition que le Conseil fournisse 300 \$ sur cette somme totale. Des travaux de gravelage des chemins sont faits avec cette subvention, en particulier sur le chemin de front des lots 66 à 71 du rang V et de là, jusqu'au lot 60 du rang VI. Les salaires pour une journée de huit heures sont: 2,25 \$ par jour pour un homme seul; 4,50 \$ par jour pour un homme et deux chevaux; et 3 \$ par jour pour le conducteur des travaux. Le 18 février 1932, le Conseil municipal reçoit 2 500 \$ dans le cadre de ce programme. On procède alors à l'amélioration du chemin du rang VI et de celui du rang III. Cette année-là, les salaires sont ramenés à 2,00 \$ pour un homme seul, à 4,00 \$ pour un homme et deux chevaux, et à 2,75 \$ pour le conducteur des travaux.

À plusieurs reprises, le Conseil effectue une demande au ministère fédéral des Travaux publics afin qu'il effectue des travaux d'empierrement, pour remédier aux problèmes causés par le rehaussement des eaux du lac Témiscamingue et de la rivière Des-Quinze qui a suivi la construction des barrages de Témiscaming et d'Angliers, au début des années 1910. Par exemple, en novembre 1934, le Conseil municipal demande que des travaux soient faits pour protéger la rive nord de la rivière Des-Quinze, afin d'éviter le glissement du terrain le long du village de Notre-Dame-du-Nord. En juillet 1948, il demande au même ministère de relever le niveau du chemin du rang III et de faire un rempart de pierres pour prévenir l'érosion des terrains le long de la rivière.

En juillet 1934, la Municipalité commence les démarches pour la construction d'une nouvelle section du chemin, reliant les propriétés de la ICO sur le lot 61, aux lots 62-63 du rang III. L'année suivante, le ministère fédéral des Travaux publics offre à la Municipalité d'effectuer des travaux pour améliorer les approches du pont Desjardins. La Municipalité doit, de son côté, modifier le tracé de la



Construction du "Chemin neuf", par le contracteur Alfred Larouche. Ce chemin permettait de filer tout droit vers Ville-Marie, en sortant du pont. (Photo Beauséjour)

C'est à compter de cette année-là que le Conseil se charge de l'achat et de l'installation des clôtures à neige le long de ses chemins.

À la fin des années 1940, un nouveau problème surgit pour le Conseil, en l'occurrence, l'ouverture des chemins d'hiver pour les automobiles qui se font de plus en plus nombreuses. À compter de 1948, il se questionne à ce sujet, pressé d'agir en ce sens par les municipalités voisines. Finalement, en décembre 1951, il accède à leur demande et donne le contrat à forfait, à Charlemagne Lafrenière, pour l'ouverture des chemins d'hiver à l'aide d'une charrue à neige, au prix de 200 \$ du mille, pour un trajet de sept milles.

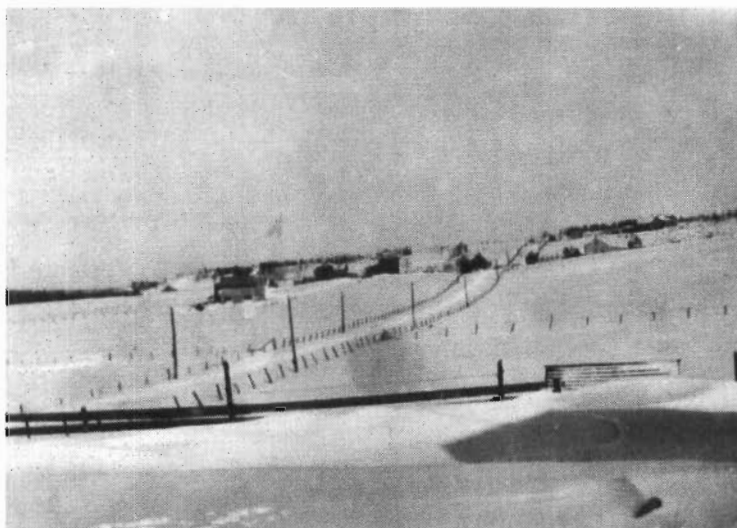
Les autres dossiers de la Municipalité

Les dossiers de la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze couvrent également d'autres sphères d'activités, dont la santé et l'assistance publique. À ce sujet, en décembre 1923, le Conseil municipal met sur pied un bureau d'hygiène. En mai de l'année suivante, il rend obligatoire, par règlement municipal, la vaccination anti-variole pour tous les citoyens de son territoire.

Le bien-être de ses contribuables préoccupe le conseil qui interviendra à plusieurs reprises en ce sens. Ainsi, en mai 1923, le Conseil verse des indemnités d'une valeur totale de près de 60 \$ à 17 familles qui ont été éprouvées par le feu du 4 octobre 1922. D'un autre côté, à compter de 1927 et pour quelques années, il agit comme intermédiaire pour l'achat et la vente des graines de semence

route qui donne accès au pont. En 1937, après deux ans de négociations, le Conseil municipal obtient l'autorisation du gouvernement du Québec de construire une nouvelle route qui continue en ligne droite à la sortie du pont et va rejoindre la route régionale 46, au lieu de passer par le rang III. Les travaux se font en 1938. À l'automne de cette même année, le gouvernement du Québec accorde l'autorisation d'ouvrir un chemin de colonisation dans le rang VI, pour donner accès aux lots 64, 65 et 66 de ce rang.

Le 4 décembre 1944, le Conseil municipal adopte une résolution à l'effet d'acheter 800 pieds de clôture à neige pour les chemins situés sur son territoire.



En arrière plan, les Côtes à Perreault, vers 1920

aux noms des agriculteurs de la municipalité. Ceux-ci peuvent payer ces graines en plusieurs versements et la différence, s'il y a lieu, est portée à leur compte de taxes. Avant les années 1960, la Municipalité doit également payer une partie des frais d'hospitalisation des personnes à faible revenu demeurant sur son territoire.

L'implication du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze dans les loisirs, se remarque par sa participation financière à la construction d'une salle paroissiale, conjointement avec la municipalité de Notre-Dame-du-Nord. En novembre 1939, le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze donne 50 \$ à la Société coopérative pour l'organisation «d'une salle pour les jeunes gens». En 1944, il accepte de participer à la construction d'une salle paroissiale, en donnant 1 000 \$, répartis sur cinq ans. En 1946, il verse 50 \$ au comité des sports de Notre-Dame-du-Nord.

À compter de 1939, le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze soutient les efforts de la Compagnie électrique de Saint-Eugène qui projette de construire une ligne de transmission électrique dans tous les villages du Témiscamingue. À la suite de l'échec de ce projet, le Conseil municipal se tourne vers la compagnie Hydro-Québec, mais en vain. La mise sur pied de la Coopérative d'électricité du Témiscamingue et les pressions effectuées par les intervenants municipaux rendent possible l'électrification rurale à compter de 1947.

La fusion des deux municipalités

À l'aube des années 1950, la fusion des municipalités de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord s'impose. En effet, les deux municipalités font face aux mêmes problèmes et coordonnent les mêmes dossiers en vue d'obtenir l'aide gouvernementale.

Les premières mentions relatives à la pertinence d'une fusion apparaissent peu de temps après la fondation de Notre-Dame-des-Quinze. En effet, en 1917, Jean-Baptiste Delay, premier maire de Notre-Dame-des-Quinze, présente au Conseil de comté, une requête demandant l'annexion de sa municipalité à une ou plusieurs des municipalités avoisinantes. Le Conseil municipal ne supporte pas cette requête et la croit préjudiciable aux intérêts de la municipalité en général et des contribuables en particulier. L'idée ne semble pas avoir été reprise par la suite, car aucune mention à cet effet n'apparaît dans les procès-verbaux avant 1950.

Le 8 mai 1950, le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze adopte une résolution approuvant une requête de fusion des municipalités de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord. Les discussions vont bon train et, malgré l'opposition d'un groupe de contribuables, le ministère des Affaires municipales québécois approuve la fusion qui prend effet le 1er janvier 1951.

Le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze tient sa dernière assemblée le 10 décembre 1950, sans qu'on parle de la fusion dans le procès-verbal. Le livre des procès-verbaux se termine sans commentaires. Le Conseil municipal se compose alors de Conrad Perreault, maire, et des conseillers Floribert Laquerre, Albert Descôteaux, Louis Pleau, Roger Laliberté, Donat Laliberté et Thaddée Baril.

La municipalité de Notre-Dame-du-Nord depuis 1951

À compter du 1er janvier 1951, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord poursuit ses activités comme auparavant, à la seule différence que, maintenant, elle englobe les contribuables de l'ancienne municipalité de Notre-Dame-des-Quinze. Elle doit planifier ses interventions en tenant compte des intérêts de ses nouveaux citoyens. Les procès-verbaux restent assez discrets concernant le processus de cette fusion et l'intégration de ces deux entités. La municipalité de Notre-Dame-des-Quinze disparaît comme organisme et ses dossiers sont intégrés à ceux de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord. Tous les dossiers sont transférés au bureau municipal de Notre-Dame-du-Nord. Les deux maires de l'époque, Conrad Perreault et Hervé Leblanc, décident d'un commun accord que ce dernier, auparavant maire de Notre-Dame-du-Nord, sera maire de la Municipalité fusionnée.

Dans les années 1950, les dossiers municipaux restent sensiblement les mêmes, mis à part l'évolution que connaît la région, notamment dans le secteur des transports qui demeure une des priorités de la Municipalité. À titre d'exemple, l'utilisation de l'automobile se généralise à cette époque, forçant la Municipalité à entretenir les chemins pour qu'ils soient carrossables 12 mois par année. Cette décennie est aussi marquée par une forte croissance économique, due à la reprise de la consommation et de la construction domiciliaire, engendrée par la fin de la Deuxième guerre mondiale. C'est aussi l'époque du «Baby Boom» où les naissances entraînent une augmentation de la population québécoise de près de 30 %. Cette période de prospérité est toutefois de courte durée et, à la fin des années 1950, l'économie canadienne connaît une courte période de dépression marquée par l'augmentation du taux de chômage¹¹. Pour remédier à ce problème, le Gouvernement fédéral lance un nouveau programme appelé «les travaux d'hiver». Celui-ci débute en 1959 et se poursuit pendant plusieurs années. Le Conseil de comté met sur pied, au début des années 1960, le Comité des travaux d'hiver pour administrer régionalement ce programme. La municipalité de Notre-Dame-du-Nord profite également de ce programme et y présente plusieurs projets, dont le premier a été soumis en octobre 1962. Ce projet porte sur l'entretien des chemins d'hiver. Par la suite, à chaque automne, la Municipalité soumet un projet dans le cadre de ce programme national et reçoit une subvention pour procurer de l'emploi à une partie de ses contribuables.

La danse, longtemps interdite dans la société traditionnelle québécoise, est désormais permise officiellement. Les salles de danse publiques sont régies par un article du code municipal. Ainsi, en juin 1960, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord adopte, à la suite d'un vote majoritaire, un règlement concernant les heures d'ouverture de la Salle Bellevue, alors propriété de Jean-Baptiste Denis. La Salle Bellevue peut être ouverte pour les danses publiques, les réceptions et autres événements à tous les jours de la semaine, mais elle doit fermer au plus tard à 1h00 du matin. Le propriétaire doit aussi embaucher à ses frais un homme pour y assurer le bon ordre et la paix. À défaut de se conformer à ce règlement, des amendes variant entre 25 \$ et 100 \$ pourront être imposées au propriétaire.

En avril 1964, le Conseil municipal assigne des noms aux rues du village. Parmi les noms retenus, il se trouve plusieurs noms de personnalités ayant marquées l'histoire locale. Les rues de Notre-Dame-du-Nord portent les noms suivants: Principale, Robert, Martel, Langlois, Leblanc, Ontario, Beauséjour, de l'Église, Saint-Michel, Lamontagne, Desjardins, du Lac et Victoria. En 1972, deux nouvelles rues sont ouvertes ce qui amène le Conseil à leur donner des noms par le biais d'un règlement municipal adopté en août 1973. Il s'agit de deux noms de familles connues et importantes dans l'histoire de la municipalité: Laforge et Caza. En juillet 1974, le Conseil municipal procède au pavage des rues du village. En 1977, il adopte un règlement concernant le numérotage des maisons et des bâtiments. À cette fin, le territoire de la Municipalité est divisé en parties Est et Ouest, délimitées par la rue Principale, et en parties Nord et Sud, délimitées par la rue Ontario. La procédure de numérotage suit cette division géographique, en commençant par le numéro 1 immédiatement à l'est de la rue Principale, et ainsi de suite.

Vers 1965, un important développement domiciliaire s'effectue dans la partie nord-ouest du village, plus précisément au nord de la rue Leblanc et à l'ouest de la rue Saint-Michel. Il se poursuit pendant quelques années. Il s'agit d'un développement privé, réalisé à la suite du morcellement et de la vente des terrains de la ferme de M. Beaupré. En 1977, un second développement domiciliaire débute lorsque la municipalité met en vente des terrains, dans le secteur de la rue Dupuis.

En janvier 1967, le Conseil adopte un règlement municipal stipulant la construction des égouts sanitaires dans les rues du village. À cette fin, il procède à un emprunt de 150 000 \$ pour financer ces travaux, par le biais d'émission d'obligations. À la suite d'une demande du ministère de la Santé du Québec, la Municipalité procède, en 1969, à la réorganisation du système d'aqueduc. Une source d'eau potable souterraine est trouvée à cette fin, sur le lot no 9, du canton Nédélec. Une station de pompage et un puits y sont construits pour alimenter le réseau d'aqueduc municipal ainsi qu'une conduite d'aqueduc de cette source à l'actuelle usine de pompage. Le coût des travaux s'élève à 48 600 \$, financés à l'aide d'un emprunt. Cet emprunt consiste en l'émission d'une ou plusieurs séries d'obligations.

En octobre 1968, un service de police est prévu par le Conseil. Selon ce règlement, il serait formé d'un chef de police et d'un nombre d'officiers et de constables qui, selon le règlement municipal, seront tous armés. La nomination des policiers relève de la municipalité. Ainsi, cette dernière procède à l'embauche de Jean-Louis Girard, de Ville-Marie, à titre de policier. Il demeure en poste jusqu'en février 1969. Par la suite, la municipalité renonce à son service de police et demande à la Sûreté du Québec d'assumer une surveillance accrue à Notre-Dame-du-Nord.

En janvier 1972, le Conseil municipal procède à la construction d'un garage municipal pour entreposer les camions et les accessoires de la municipalité ainsi que le camion et les accessoires du service de protection contre les incendies. Le coût de ce projet s'élève à 30 000 \$. La municipalité obtient 50 % de ce montant par le biais du programme des travaux d'hiver et l'autre partie, par une taxe spéciale imposée à tous les contribuables. Deux ans plus tard, le Conseil procède à l'agrandissement du garage municipal.



Camion acheté en 1959

L'adoption d'un règlement concernant le zonage, la construction et l'usage des bâtiments et des terrains, dans les limites de la municipalité, date de 1972. Ainsi, les habitations unifamiliales, bifamiliales et multifamiliales

doivent être construites au moins à 25 pieds de distance de la ligne de rue, exception faite des bâtiments situés dans les parties anciennes du village. La hauteur maximale de ces habitations est fixée à 2 étages ou 25 pieds, et la hauteur minimale, à 10 pieds, de la surface du solage au sommet des murs. Les commerces et les usines sont aussi soumis aux mêmes règles, sauf en ce qui concerne la hauteur qui est établie à 3 étages ou 35 pieds. Le règlement décrit également la liste des industries insalubres et nuisibles qui sont défendues dans les limites de la Municipalité.

Dans le domaine culturel, le Conseil municipal favorise l'établissement d'une bibliothèque publique gratuite en mars 1978, de concert avec la Bibliothèque centrale de prêts de l'Abitibi-Témiscamingue.

En mars 1982, le Conseil municipal adopte un règlement concernant l'achat d'un camion-citerne pour le service de protection contre les incendies. Par ce règlement, il vise à donner une meilleure protection aux agriculteurs qui sont éloignés du service d'aqueduc. Le coût du camion est de 15 000 \$. Il est payé à parts égales par les bénéficiaires: 50 % par les agriculteurs et 50 % par les autres contribuables. Le Conseil est autorisé à effectuer un emprunt par billet pour une période de trois ans.

Comme il est devenu nécessaire et obligatoire pour la municipalité de se conformer à la Loi sur l'enlèvement et le dépôt en tranchée des déchets solides, le Conseil municipal adopte un règlement à ce sujet en mai 1982.

Notre-Dame-du-Nord compte parmi les premières municipalités de la région, avec Ville-Marie, à se doter d'une usine de traitement des eaux usées. Une entente intervient avec la Société québécoise d'assainissement des eaux, le 15 février 1984, pour la réalisation de ce projet. Pour réaliser les différentes phases appropriées et enfin la construction de l'usine, ce projet s'échelonne sur une période de quatre ans. L'usine entre en fonction le 3 février 1988. L'entreprise Construction Val d'Or limitée, réalise la construction, soit une station de pompage ou de captage des eaux usées, située près de la meunerie, et un plan



Les bassins pour le traitement des eaux usées. (Photo A. Prévost)

composé de trois bassins de traitement des eaux usées, situés à la sortie sud de la municipalité. On assure aussi le traitement des eaux usées de la Réserve. Le coût total de cette usine s'élève à 1 836 000 \$, subventionné à 90 % sur l'ensemble du projet. Une taxe spéciale annuelle des contribuables en assure le fonctionnement.

En 1988, la municipalité ouvre de nouvelles rues, situées à l'ouest de la rue Desjardins, près de la rivière Des-Quinze. Elles se nomment: 1^{ère} et 2^e avenues et 1^{ère} rue. On y installe, la même année, les systèmes d'aqueduc et d'égouts et, en plus, les égouts pour les eaux pluviales.

Entre 1988 et 1992, la municipalité effectue l'entretien régulier de son réseau d'infrastructures. En 1991, elle achète une balayeuse de rue.

À compter de 1992, la municipalité entreprend des travaux de réfection des rues du village. Ce programme s'échelonne sur quelques années. Ces travaux consistent en la modernisation des services d'aqueduc, l'installation des égouts pluviaux et, dans la plupart des cas, le pavage de la rue. En 1992-1993, on procède à la réfection de la rue Martel, au coût de 115 000 \$. En 1994, ces travaux se font dans la rue Langlois et une partie de la rue Leblanc, sans l'asphaltage. Le coût se chiffre à 107 500 \$. En 1995, les travaux se font dans la rue des Roulottes, la rue Leblanc et la rue Principale, sud, du Kiosque touristique au pont Desjardins. On y refait le système d'aqueduc et les égouts pluviaux. Également, la municipalité refait toute la rue du Lac, travaux qui comprennent l'installation de tous les services. On procède également à l'ouverture d'un nouveau secteur de 19 terrains pour de futures résidences. Finalement, on fait l'asphaltage des 1^{re} et 2^e avenues et de la 1^{re} rue. Le coût de réalisation de ces travaux s'élève à 1 700 000 \$. Tous ces projets sont financés par un règlement d'emprunt

et payés par les contribuables.

En mars 1995, une entente intervient entre la Sûreté du Québec et la municipalité de Notre-Dame-du-Nord, dans le cadre d'un projet-pilote, expérimenté dans les cinq municipalités régionales de comté de l'Abitibi-Témiscamingue, concernant la dispensation des services policiers dans les municipalités rurales. Une municipalité par région reçoit ce projet-pilote et, au Témiscamingue, le choix porte sur Notre-Dame-du-Nord. La Sûreté du Québec lui a offert de participer à ce programme. Selon ce projet, la Sûreté du Québec se voit confier des mandats très précis, lui permettant d'agir comme police municipale à Notre-Dame-du-Nord. Ce projet devrait entrer en vigueur au début de l'année 1996.



Le bureau municipal

L'évaluation municipale

La Municipalité ne pourrait assumer les dépenses reliées à son fonctionnement général et à la réalisation de ses projets sans les revenus que lui permet la taxation municipale. À ce sujet, elle impose, à chaque année, une taxe foncière basée sur l'évaluation municipale. Le taux de la taxe varie en fonction du budget que la Municipalité prépare annuellement et en fonction des projets qu'elle prévoit réaliser au cours de l'année suivante.

Les tableaux suivants présentent l'évaluation municipale de Notre-Dame-du-Nord et de Notre-Dames-Quinze, depuis 1916. Il est à noter que seules les années où il y a eu augmentation de l'évaluation foncière dans les municipalités, ont été retenues. De 1916 à 1921, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord inclut également la municipalité de Nédelec. La séparation de ces deux municipalités en 1921, explique la baisse de l'évaluation de Notre-Dame-du-Nord, cette année-là.

Tableau 5.1

L'évaluation municipale à Notre-Dame-des-Quinze et à Notre-Dame-du-Nord, 1916-1952

Année	Notre-Dame-du-Nord	Notre-Dame-des-Quinze
1916	202 785 \$	101 450 \$
1917	204 810 \$	101 450 \$
1918	204 810 \$	111 975 \$
1919	233 510 \$	116 205 \$
1920	233 510 \$	144 620 \$
1921	148 215 \$	143 220 \$
1923	148 215 \$	188 013 \$
1925	325 455 \$	218 000 \$
1927	325 455 \$	207 500 \$
1929	331 800 \$	210 650 \$
1930	331 800 \$	220 900 \$
1932	275 330 \$	283 950 \$
1933	245 850 \$	283 950 \$
1934	245 850 \$	185 750 \$
1935	245 850 \$	176 975 \$
1938	256 870 \$	181 025 \$
1941	274 990 \$	174 175 \$
1944	274 990 \$	172 075 \$
1947	274 990 \$	193 450 \$
1950	332 560 \$	238 200 \$
1952	332 560 \$	238 200 \$

Tableau 5.2

L'évaluation municipale à Notre-Dame-du-Nord, 1953-1994

Année	Notre-Dame-du-Nord	Année	Notre-Dame-du-Nord
1953	618 004 \$	1976	4 189 150 \$
1956	642 630 \$	1977	4 423 050 \$
1957	645 940 \$	1978	5 035 050 \$
1958	652 235 \$	1979	5 108 900 \$
1959	685 705 \$	1980	19 410 570 \$
1960	689 505 \$	1981	12 010 100 \$
1962	723 335 \$	1982	14 000 139 \$
1964	739 965 \$	1983	16 931 072 \$
1965	780 300 \$	1984	15 991 300 \$
1966	796 385 \$	1985	16 062 000 \$
1967	803 750 \$	1986	16 288 100 \$
1968	581 265 \$	1987	17 160 360 \$
1969	1 082 825 \$	1988	20 990 500 \$
1970	1 645 180 \$	1989	21 697 000 \$
1971	1 737 700 \$	1990	22 729 800 \$
1972	1 799 700 \$	1991	26 269 400 \$
1973	1 946 745 \$	1992	26 661 800 \$
1974	2 121 295 \$	1993	26 916 600 \$
1975	3 742 850 \$	1994	27 251 500 \$

Source: MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE, *Calcul de l'évaluation uniformisée des immeubles imposables pour les fins de la répartition des sommes payables à la M.R.C.*, 1916-1994.



Chapitre 6

Infrastructures et services



Josaphat Dupuis, le conducteur, accompagné de son gendre, Charles Caza, faisait le transport de marchandises

Transports et communications

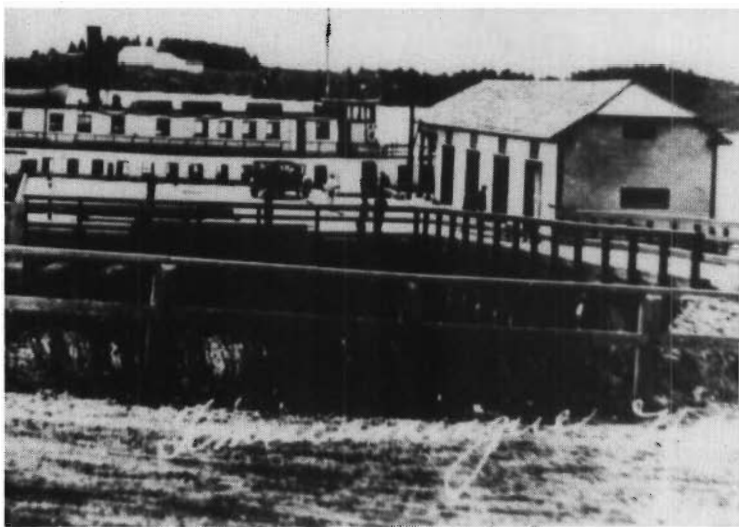
Les moyens de communication sont essentiels pour assurer le développement d'une colonie naissante. Certains, comme les bateaux, favorisent le peuplement des communautés de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord. D'autres, comme les routes, assurent les échanges avec l'extérieur et permettent aux agriculteurs de vendre leurs produits dans les villes voisines. L'isolement ne saurait complètement disparaître sans l'arrivée du téléphone et d'autres médias de communication.

L'époque des bateaux à vapeur

Les Algonquins ont été les premiers à naviguer sur le lac Témiscamingue à bord de canot d'écorce. Leur campement d'été de la Tête-du-Lac est facilement accessible par voie d'eau, étant situé au confluent de la rivière Des-Quinze et du lac Témiscamingue. Au début des années 1870, le frère Moffet se rend en bateau dans la baie Paulson à la Tête-du-Lac, pour y faire la récolte du foin de grève. Les marchands de bois atteignent leurs concessions forestières, situées à l'intérieur des terres, par voie d'eau et ils débarquent à la Tête-du-Lac pour y accéder. L'ouverture du territoire à la colonisation agricole rend par la suite nécessaire la construction d'un quai, pour faciliter l'arrivée des colons et l'expédition de marchandises. Le quai de Notre-Dame-du-Nord, situé au bout de la rue Principale, sud, est construit au tournant du siècle par le gouvernement fédéral. Dès lors, les bateaux à vapeur en fonction sur le lac Témiscamingue peuvent y accoster. Le quai de Notre-Dame-des-Quinze est construit en 1913 par la municipalité et il se situe près de l'actuelle marina municipale.



Les canots d'écorce et le traversier sur la rivière Des-Quinze, lors d'une fête



Le quai de Notre-Dame-du-Nord, après les rénovations

Le premier bateau à vapeur à naviguer sur ce lac, est le Mattawan, mis en service en 1882 par Olivier Latour. Il est utilisé comme remorqueur de bois et aussi pour transporter les passagers et la marchandise qui gagnent la jeune région de colonisation. Le Mattawan navigue entre Témiscaming (Long-Sault à l'époque) et les différents villages québécois et ontariens, situés autour du lac Témiscamingue. À l'automne 1882, Joseph Miron coupe du bois à la Tête-du-Lac qui servira, pendant l'hiver, à la construction d'un nouveau bateau à vapeur, l'Argo. Il s'agit du premier bateau à vapeur construit dans la région. Il débute ses activités de transporteur de bois

et de passagers pendant la saison 1883. C'est à bord de l'Argo qu'un groupe d'excursionnistes français, ayant à sa tête Lucien-Napoléon Bonaparte Wyse, se rend, en août 1886, sur l'île du Chef, pour un banquet. Cette île a été achetée par M. Wyse quelque temps auparavant. Le lendemain, le groupe se rend, à bord du Mattawan, à l'embouchure de la rivière Blanche puis jusqu'au premier rapide de la rivière Des-Quinze. Il arrête ensuite visiter la ferme de Angus McBride, à la Tête-du-Lac.

À l'automne 1886, la Société de colonisation du lac Témiscamingue fait couper du bois dans le secteur de la rivière Blanche, pour la construction d'un bateau à vapeur uniquement destiné à la coloni-



Le Météor amarré au quai de Notre-Dame-du-Nord, en 1914

sation. Construit à Ville-Marie pendant l'hiver, ce bateau baptisé La Minerve entre en service sur le lac Témiscamingue en 1887. La Minerve s'échoue près du Fort Témiscamingue à la fin de cette saison-là et, devant les coûts faramineux des travaux de réparation du bateau, la Société préfère le vendre à Alex Lumsden. Il y apporte de nombreuses modifications: le bateau est allongé et élargi, et un troisième pont est ajouté où se trouvent maintenant un salon et une salle de réception. Un nouveau moteur propulse ce bateau qui est aussi rebaptisé Le Météor¹. Les dernières modifications y sont apportées en 1897, lorsqu'il est agrandi encore une

fois. Ce bateau constitue le plus beau fleuron de la Lumsden Steamboat Line.

Un autre bateau à vapeur est très connu sur le lac Témiscamingue: le Temiskaming, également appelé le jumeau du Météor parce qu'il lui ressemble beaucoup, même s'il présente un profil légèrement différent et est un peu plus long.

Construit en 1898 à Témiscaming, par la Lumsden Steamboat Line, il effectue le même trajet que le Météor mais à des jours différents. Le Météor navigue vers le nord de Témiscaming à New Liskeard, via Ville-Marie et Haileybury, les mardis, jeudis et samedis et il redescend vers le sud en partant de New Liskeard les lundis, mercredis et vendredis. Le samedi, le Météor part de New Liskeard à 7h30 en direction de Notre-Dame-du-Nord, en passant par la pointe Dawson et la pointe au Vin; le voyage de retour de Notre-Dame-du-Nord à New Liskeard s'effectue le dimanche à 16h00. Le Temiskaming fait le trajet en direction nord les lundis, mercredis et ven-



Le Temiskaming

dredis et redescend vers le sud les mardis, jeudis et samedis. Cette dernière journée, il s'arrête à Notre-Dame-du-Nord. En 1910, le prix pour un voyage de Témiscaming à Notre-Dame-du-Nord est de 1,50 \$ pour un aller simple, et de 2,70 \$ pour le trajet aller-retour. Le coût de transport de

Témiscaming à Ville-Marie est de 8 ¢ les 100 livres pour la marchandise, de 4 \$ pour une vache et de 1 \$ pour un mouton².

Jusqu'au début des années 1910, le Jubilee, faisant aussi partie de la flotte de la Lumsden Steamboat Line, assure une liaison quotidienne, entre Nord-Témiscamingue et Ville-Marie et Haileybury. Par la suite, le Silverland prend la relève et effectue cette liaison à la place du Jubilee. À cette époque, le Météor et le Temiskaming se rendent à Nord-Témiscamingue, seulement les fins de semaine et lors d'événements spéciaux. À compter de 1916, le Temiskaming se rend, à Nord-Témiscamingue, les mardis, les jeudis et les samedis. Cette même année, le Météor fait principalement le trajet en direction sud du lac Témiscamingue³.

Mis en service en 1889 à Opémican, comme remorqueur, le Dora est rapidement transformé en bateau pour passagers et marchandises durant la colonisation du nord-est ontarien entre 1896 et 1904. Plusieurs familles allant s'établir dans ce secteur ont voyagé à bord du Dora entre Témiscaming et New Liskeard. C'est le plus petit bateau de la Lumsden Steamboat Line.

Tous ces bateaux sont vendus à la Temiskaming Navigation Co. en 1906, une compagnie récemment formée par des hommes d'affaires de Mattawa. Celle-ci se départit des bateaux de drave qu'elle vend à la ICO, et se concentre uniquement sur le transport des passagers et des marchandises. En 1916, un groupe d'hommes d'affaires de Ville-Marie achètent tous les actifs de la Temiskaming Navigation Co. et la rebaptise: La Compagnie de navigation de Ville-Marie⁴. Du côté québécois, les villages de Ville-Marie, Saint-Bruno-de-Guigues et Notre-Dame-du-Nord sont toujours isolés du reste de la province et les bateaux à vapeur constituent encore le moyen de transport le plus économique. La Compagnie de navigation poursuit l'exploitation du Météor et du Temiskaming et offre, en plus des services de transport régulier, des croisières nolisées, des excursions et des croisières de nuit connues dans la région sous le nom anglais de «Moonlight Party».

Déjà en 1916, le chemin de fer du nord ontarien concurrence durement la navigation sur le lac Témiscamingue, ainsi que le développement de routes, rendant dorénavant la région accessible par camion. L'arrivée du chemin de fer au Témiscamingue en 1923, entraîne la fin de la navigation commerciale sur le lac Témiscamingue. Les affaires de la Compagnie de navigation de Ville-Marie diminuent considérablement et elle décide d'abandonner ses activités. En 1926, le Météor est incendié puis on l'amène près de la mission Saint-Claude où il passe l'hiver. Au printemps suivant, le bateau est coulé. Quant au Temiskaming, il est incendié accidentellement, en novembre 1927.

Les routes et le pont

Les travaux de construction de la route entre les rangs IV et V du canton Guigues débutent pendant l'année 1891-1892⁵. Cette année-là, le gouvernement du Québec dépense près de 400 \$ pour l'ouverture de cette route, d'une longueur totale de 16 milles. Cette route traverse le canton Guigues et relie Guigues à Ville-Marie et à Notre-Dame-des-Quinze.

Dans le canton Nédélec, le chemin Klock, construit en 1896, part de la Tête-du-Lac et se rend dans le canton Guérin. Il donne accès aux chantiers forestiers et à la ferme de cette compagnie dans le secteur de Guérin. En septembre 1907, Jean-Baptiste Delay est nommé par le Conseil de comté, pour verbaliser le tracé des routes et des chemins de la Réserve amérindienne⁶, dont le rapport est accepté en avril 1908. Un autre chemin relie Notre-Dame-du-Nord à New Liskeard, en passant par Judge. Ce chemin date aussi du début du siècle.

Si l'accès par voie terrestre à partir des communautés voisines vers Notre-Dame-des-Quinze et Notre-Dame-du-Nord, est assuré au début du XX^e siècle, ces deux communautés sont toutefois isolées l'une de l'autre par la rivière Des-Quinze. En décembre 1906, le Conseil de comté demande au

gouvernement fédéral de construire un pont pour relier ces deux communautés, mais aussi pour relier la partie nord de la région à la partie sud. Comme solution temporaire, un traversier est mis en service sur la rivière Des-Quinze. Il s'agit d'un grand radeau relié aux deux rives par un câble d'acier qui est actionné manuellement. Ce système entre en activité vers 1907, alors que le Conseil de comté vend un permis de traversier à Pierre Lapointe, au coût de 5 \$, valable pour un an. Les revenus se divisent à parts égales entre le Conseil de comté et la municipalité du Canton Guigues.

Entre-temps, les pressions se poursuivent afin d'obtenir la construction d'un pont. En 1911, le gouvernement fédéral se rend à cette demande. Le ministère des Travaux publics du Canada débute les travaux de construction du pont en 1913, mais les suspend l'année suivante, en raison du début de la Première Guerre mondiale. Les travaux sont repris en 1918 et complétés en 1919. Le pont Desjardins est ainsi baptisé en l'honneur du nom du curé de Notre-Dame-du-Nord, le père Moïse Desjardins, qui a joué un rôle très important pour l'obtention des subventions nécessaires à sa construction. Lors de son retour à Nord-Témiscamingue, le 14 février 1911, des paroissiens lui organisent une fête et lui présentent une adresse de remerciements. Pour l'occasion, on confectionne un immense gâteau de six pieds de long, en forme de pont. Le père Évain compose également une chanson. En 1971, un nouveau pont est construit, en remplacement du premier.



Construction du pont



Le bazar organisé lors de la bénédiction du pont



Le pont Desjardins. (Photo Beauséjour)



Le pont construit en 1971

Chanson composée par le père Évain

à l'occasion d'une réunion des citoyens de Nord-Témiscamingue
venant saluer le père Desjardins à son retour de Québec.

Air: Sur la place de la Bastille.

I

Le pays de Témiscamingue
Est l'un des plus enchantés
La belle rivière des Quinze
L'arrose des deux côtés
Mais il y manque quelque chose
Pour passer par dessus l'eau
Et la preuve que tout n'est pas rose
C'est qu'on s'sert d'un vieux bateau

Refrain

Et pourquoi? Parce que:
Bis:
N'y a pas d'pont (2)
Sur notre rivière
N'y a pas d'pont (2)
Bientôt nous l'aurons.
[fin du bis]

II

Quand on veut traverser l'onde,
Il faut nous égosiller
Car ce n'est pas tout le monde
Qu'a le pouvoir de trompeter.
Il faut faire le pied de grue,
En regardant le bateau;
En attendant sa venue,
Il nous faut contempler l'eau.

III

Le batelier Pierre Lapointe
Fait bien son possible, en vain;
Avec son chaland, sans crainte
Il travers' soir et matin.
Mais parfois son cable casse
Et l'on s'promène sur l'eau.
C'est c'qui fait que l'on cacasse
Et qu'l'on maudit le bateau

IV

Voyant donc notre misère
Le bon père Desjardins
Nous dit: J'veux régler l'affaire,
J'dois partir demain matin
À Québec je vais me rendre
En passant par Ottawa;
Et je vais leur faire comprendre
Qu'on a de la misèr' parfois.

V

"Messieurs les très honorables"
Ou peut-être: "mes barrés!"
Leur dit notre vénérable,
"Il nous faut un pont ferré;
Là-bas sur notre rivière
L'on se noie comme des chiens,
Et l'on maudit l'ministère
Qui dit oui, et ne fait rien.

VI

Voici maintenant la réponse
De Devlin et de Pagsley:
"Il n'faut pas qu'l'pont défonce"
"En bon acier vous l'aurez".
Mais il ne faut pas qu'on s'lasse
De crier tous et bien haut:
"D'l'aut' côté pour que l'on passe
Nous n'avons qu'un vieux bateau.

Refrain

Le projet de chemin de fer

En 1890-1891, le chemin de fer relie la région du lac Témiscamingue à celle d'Ottawa, en passant par Mattawa. Ce système de voie ferrée artisanale a été instauré entre 1886 et 1891 par la Compagnie de chemin de fer de Témiscamingue, une filiale de la Société de colonisation du lac Témiscamingue. La Canadian Pacific Railway Co. devient propriétaire de ces actifs cette année-là, et entreprend la modernisation de ce système ferroviaire à compter de 1894. Deux ans plus tard, il inaugure sa nouvelle ligne de chemin de fer qui se rend maintenant jusqu'à Kipawa.

En 1901, l'Interprovincial & James Bay Railway Co. est mise sur pied, dans le but de construire une ligne de chemin de fer de Témiscaming à la rivière Des-Quinze. La charte de cette compagnie l'autorise à poursuivre cette voie ferrée de la rivière Des-Quinze au lac Abitibi et de là, jusqu'à la baie James, en longeant la frontière Ontario-Québec. Dès 1903, les revendications de groupes de la région commencent au sujet de la continuation de cette voie ferrée jusqu'à la Tête-du-Lac⁷. La construction ne commence toutefois pas avant 1912, alors que la Compagnie entreprend des travaux dans les deux extrémités de la voie projetée, dont un chantier à Notre-Dame-du-Nord. Encore une fois, la guerre qui éclate en 1914 met en veilleuse les travaux. Ceux-ci reprennent en 1921, mais cette fois Notre-Dame-du-Nord ne figure plus dans les plans. Le nouveau tracé prévoit la construction de la voie ferrée de Témiscaming à Angliers, avec un embranchement à Ville-Marie. Ce changement s'explique par les besoins de la Riordon Pulp & Paper Co., pour qui il est primordial d'avoir une liaison directe pour l'approvisionnement de ses chantiers et dépôts forestiers, situés dans le secteur d'Angliers. Les infrastructures déjà installées à Notre-Dame-du-Nord sont abandonnées sur place. Les groupes de la région voulaient que le chemin de fer serve les besoins de la colonisation, mais ils ont dû baisser pavillon devant les besoins de l'industrie forestière.

Le téléphone

En 1906, la Temiscaming Telephone Company construit une ligne téléphonique entre New Liskeard et Ville-Marie, en passant par Notre-Dame-du-Nord. Les résidents du village jouissent de ce service depuis cette date⁸.



Colette Lalonde travaillant au central de téléphone

Quant aux résidents de Notre-Dame-des-Quinze, ils s'en remettent à la Compagnie de téléphone de Nédélec pour obtenir ce service en 1913. Le Conseil municipal autorise alors la Compagnie à installer une ligne téléphonique, en insistant sur la nécessité de desservir toutes les parties de son territoire⁹.



Mme Marie-Anne Lalonde a travaillé pendant 18 ans au central téléphonique

En 1922, la Compagnie de Téléphone de Guigues achète la partie québécoise du réseau téléphonique de la Temiscaming Telephone. Édouard Piché, un des dirigeants, achète l'ensemble de la compagnie et poursuit son expansion. Cette nouvelle entreprise, baptisée la Compagnie de Téléphone du Nord devient le propriétaire, en 1927, de la Compagnie de téléphone de Nédélec et, en 1950, de Téléphone Rémigny. Elle dessert alors l'ensemble du Témiscamingue¹⁰ et elle fixe son siège social à Notre-Dame-du-Nord.

Les médias

À compter des années 1940 et jusqu'à la fin des années 1960, un correspondant du journal "La Frontière", de Rouyn, est en poste à Notre-Dame-du-Nord. Il envoie régulièrement, à cet hebdomadaire, des articles d'actualité et des faits divers concernant les localités de Notre-Dame-du-Nord et de Notre-Dame-des-Quinze. Un recueil de ces articles a été publié, vers 1986, par la Société nationale des Québécois de l'Abitibi-Témiscamingue sous le titre "Notre-Dame-du-Nord".

Des feuillets à caractère local ont aussi été publiés au fil des ans. Ainsi, dans les années 1960, la Chambre de commerce de Notre-Dame-du-Nord édite les feuillets "La Chambre de commerce" et "Écho du Nord" qui font état des réalisations de cet organisme. À compter de 1981, le Comité d'Éducation populaire de Notre-Dame-du-Nord publie bi-mensuellement, entre les mois de septembre et juin, un feuillet local, "Le Mot qui court". Ce feuillet fournit des informations générales sur les activités qui se déroulent dans la municipalité, en plus d'offrir une tribune aux organismes et aux groupes communautaires locaux.

À la suite de l'installation du câble pour la télévision par Câblevision du Nord, en 1985, un service de télévision communautaire est disponible dans les limites de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord. Ce canal de télévision informe les résidents des activités sociales et communautaires de la localité.

Les commerces, les industries et les services

Le développement du village de Notre-Dame-du-Nord entraîne également l'ouverture de commerces et l'apparition de différentes entreprises de services à l'intention de la population. Les activités commerciales se diversifient au fil des ans afin de répondre aux besoins des familles. Quelques entrepreneurs de la localité se démarqueront en mettant sur pied des industries dont les retombées économiques dépassent largement les cadres de la municipalité.

Les commerces et les services

Le village de Nord-Témiscamingue se forme dès le début du XX^e siècle et les premiers commerces apparaissent aussitôt. Les premiers commerçants s'approvisionnent à l'extérieur de la région et ils reçoivent leurs marchandises générales par bateau, au quai de Nord-Témiscamingue. À cette époque, les commerces sont exploités par Thomas Murray, M. Malone et M. Forget. En 1912, le village de Nord-Témiscamingue compte trois magasins généraux, deux hôtels, une boulangerie, une boutique de forge, un bureau de notaire et une caisse populaire. En 1918, le notaire Antonio Gouin arrive à Notre-Dame-du-Nord et il y exploite une étude de notaire pendant plusieurs années. Armand Julien, tailleur, ouvre une boutique à Nord-Témiscamingue en 1926¹¹. En 1939, 16 commerces sont en activités à Notre-Dame-du-Nord, en plus de trois entreprises de taxis¹².



Une partie de la rue Principale, vers 1920. De gauche à droite :
?, Hôtel Blouin, le bâtiment qui deviendra plus tard la maison
des religieuses, magasin de Alphonse Dupuis et restaurant Chinois,
la banque d'Hochelega

Dans le secteur financier, une agence de la Banque d'Hochelaga ouvre ses portes en 1920, avec Procule Ranger comme premier gérant. Cinq ans plus tard, à la suite d'une fusion de quelques banques, elle devient la Banque canadienne nationale, avec Arthur Audi comme premier gérant. Cette agence de Nord-Témiscamingue est rattachée à la succursale de Ville-Marie.

Le premier bureau de poste de Nord-Témiscamingue est ouvert au début du XX^e siècle et est géré par M. Malone. Procule Ranger lui a succédé et a été le maître de poste pendant 55 ans. Il tient le bureau de poste dans son magasin, situé en bas de la côte, près du pont. En 1946, on le déménage dans un édifice en haut de la côte, au 12 Principale, sud. Puis, en 1962, on procède à la construction de l'édifice où se trouve le bureau de poste aujourd'hui, au 8 Principale, sud.



Mlle Alvina Ranger sert les clients du bureau de poste de son frère, pendant plusieurs années



Le bureau de poste depuis 1962

Dans les premiers temps de Notre-Dame-des-Quinze, les colons s'approvisionnent au magasin général de Saint-Bruno-de-Guigues. Au tournant du XX^e siècle, des entrepreneurs ouvrent les premiers commerces à Notre-Dame-des-Quinze. Hermas Lacasse exploite un magasin général dans le rang III ouest, à l'intérieur duquel se trouve un bureau de poste, et une boutique de portes et fenêtres à l'arrière du bâtiment. Il s'approvisionne à Haileybury. En 1915, il meurt accidentellement en revenant de Haileybury lorsque le bateau l'Aileen, à bord duquel il prenait place, fait naufrage au nord de l'Île du Chef¹³.

D'autres commerces s'ajoutent graduellement dans le rang III ouest, dont un magasin de tissus et d'accessoires de couture et une boulangerie. On y retrouve également des écuries et une pension pour les chevaux, situées près du point d'embarquement du traversier, où les gens de Notre-Dame-des-Quinze laissent leurs chevaux lorsqu'ils se rendent à Nord-Témiscamingue, pour aller à la messe. À Notre-Dame-des-Quinze, le point d'embarquement se situe au 12 est, rang III; et à Nord-Témiscamingue, il se trouve entre deux magasins au bas de la rue Principale, sud. Napoléon Vaillant ouvre un magasin de pièces d'orfèvrerie où, aidé de sa femme, il fait la réparation des horloges, des réveille-matin, des montres et des bijoux. Il tient aussi une épicerie, vend des machines agricoles et est forgeron. M. Vaillant est aussi maître de poste à cette époque. Lorsqu'il déménage au village de Nord-Témiscamingue, Alfred Larouche le remplace dans cette dernière fonction. M. Larouche exploite également un magasin général¹⁴.

À une certaine époque, il y avait au moins deux bureaux de poste à Notre-Dame-des-Quinze. En plus de celui du rang III ouest, il y en avait un autre chez Côme Perreault, dans les côtes à Perreault, qui portait le nom de Meaux. Ce bureau de poste ferme en 1928¹⁵.

Tableau 6.1
Bureau de poste de Notre-Dame-du-Nord

Ouvert le 1er octobre 1886 sous le nom de North Témiscamingue	
Murray City:	01-10-1906
North Timiscaming:	01-03-1907
Notre-Dame-du-Nord:	01-10-1928
Maîtres de poste	
Angus McBride	01-10-1886 à 19-10-1898
Martin J. Malone	23-08-1899 à 1909
J. Procule Ranger	14-06-1909 à 23-01-1959
Louis Lacasse	24-01-1959 à 20-05-1966
Mlle Rita Robitaille	21-05-1966 intérimaire
Ghislain Nault	30-06-1966 à 31-11-1971
Collette Guimond	01-12-1971 à 13-03-1972
Daniel McKenna	14-03-1972 à 29-09-1974
Murielle Caza	30-09-1974 à 23-06-1975
Yvon Gagné	24-06-1975 à 12-08-1986
René Julien	1986 à 11-1992
Maurice Laverdière	30-11-1992 à 1996
Bureau de poste de Notre-Dame-des-Quinze	
Maîtres de poste	
Hermas Lacasse	01-02-1914 à 1915
J. Napoléon Vaillant	28-06-1918 à 13-11-1924
Mme Adrien Lalonde	01-01-1925 à 26-11-1932
Bureau de poste de Meaux	
Maître de poste sur les Côtes à Perreault	
Côme Perreault	01-06-1910 à 15-10-1928

Sources: *Le Nord-Ouest du Québec* par Anatole Walker. Comité du livre historique du Comité du centenaire de Notre-Dame-du-Nord.

Plus récemment, en 1969, Jerry Dussault, de Notre-Dame-du-Nord, démarre une entreprise de transport général, appelée Dussault Transport. En opération pendant environ cinq ans, cette entreprise possède, à son sommet, jusqu'à 35 camions-remorques. Vers 1974, M. Dussault s'associe à Raymond Rolando et, ensemble, ils partent une nouvelle entreprise, Les Locations D.R. Ltée. Cette dernière poursuit ses opérations environ 10 ans. Vers 1985, cette compagnie change de nom à nouveau et opte pour celui de Express D.R. Ltée. Elle effectue du transport général au Canada et aux États-Unis. Cette entreprise fournit de l'emploi à 40 personnes, et possède deux bureaux, l'un à Notre-Dame-du-Nord et l'autre, à Boisbriand. Elle compte, à son actif, une trentaine de camions. Express D.R. Ltée cesse ses activités et ferme son bureau de Notre-Dame-du-Nord, en février 1995¹⁶.

Le document 3 dresse la liste des commerces de Notre-Dame-du-Nord et de Notre-Dame-des-Quinze, depuis les débuts de ces municipalités. Cette liste fournit le nom des premiers commerçants, leur emplacement et le nom de leurs successeurs.

Les industries actuelles

À Notre-Dame-du-Nord, il existe actuellement deux industries qui se démarquent des autres entreprises locales. Une se classe dans le secteur des transports et l'autre, dans le secteur de la construction.

Dans les années 1960, le secteur du transport du bois par camion, est en plein essor. Deux entrepreneurs locaux discutent alors de la possibilité d'unir leurs efforts, afin de démarrer une entreprise de fabrication de remorques forestières. En 1969, Paul Leblanc, propriétaire de remorques forestières à Notre-Dame-du-Nord, et Ghislain Lemire, réparant de telles remorques dans son atelier de soudure, à Belle-Vallée, se lancent en affaires sous la raison sociale Paul Leblanc inc. La nouvelle entreprise, sise sur la rue Ontario, à Notre-Dame-du-Nord, débute la fabrication de semi-remorques de type «train» et à billots. M. Lemire invente alors la semi-remorque à copeaux à cuve qui offre une capacité de chargement supérieure. À ce modèle de base, d'autres types de remorques s'ajoutent, avec les années, afin de répondre aux besoins diversifiés de la clientèle.



L'usine Témisko (1983) Inc.

En 1974, cette entreprise passe sous le contrôle de Corporation de Gestion La Vérendrye, d'origine abitibienne. Rebaptisée Témisko Inc., l'entreprise connaît alors une expansion considérable. On quadruple les infrastructures de production. Dorénavant, Témisko Inc. construit des remorques de toutes sortes et offre des pièces et un service de réparation complet. Les 860 remorques, fabriquées en 1979, constituent un record de production de la part des 225 employés. Au début des années 1980, la crise économique affecte sévèrement Corporation de Gestion La Vérendrye qui doit fermer l'usine Témisko. Deux des dirigeants de Témisko inc., Ghislain Bellehumeur, président, et Ghislain Lemire, vice-président, décident alors d'acheter cette usine, qu'ils estiment viable. Ils changent le nom pour celui de Témisko (1983) Inc. Cette entreprise poursuit, depuis cette année-là, ses opérations. Parmi les innovations de Témisko, mentionnons les semi-remorques pour le transport du verre, des animaux, du métal en fusion, des satellites et du transport en vrac¹⁷.

En 1995, Témisko (1983) Inc. compte 82 employés à temps plein, dont la directrice générale, Madeleine Paquin. La masse salariale de l'entreprise s'élève à plus de 2 millions \$, annuellement. L'entreprise fabrique, à chaque année, entre 200 et 300 semi-remorques, selon le cycle des affaires. Elle écoule la presque totalité de sa production au Québec, en Ontario et dans les provinces Maritimes. Seulement 1 % de la production prend la direction des États-Unis et de l'Afrique¹⁸.

À la fin des années 1960, l'augmentation de la demande en matière de construction domiciliaire, dans le nord de l'Ontario et au Témiscamingue, permet le développement d'un entrepreneur en construction à Notre-Dame-du-Nord. Yvon Champoux, assisté de son épouse Denise Lecompte, dirige alors plusieurs chantiers de construction domiciliaire et commerciale. À cette époque, cette entreprise construit uniquement des maisons sur place. Au début des années 1970, il diversifie ses activités en ouvrant un magasin de construction et de rénovation. Cette diversification se poursuit lorsqu'il démarre, quelques années plus tard, une usine de maisons



Maisons Champoux Inc.

modulaires. Cette usine vend sa production au Témiscamingue et dans les régions avoisinantes. Au début des années 1990, Yvon Champoux vend ses parts de l'entreprise à ses deux fils, Mario et Pierre qui poursuivent les activités de cette entreprise familiale¹⁹. En 1995, l'entreprise Maison Champoux Inc. embauche une trentaine d'employés. L'usine embauche une trentaine de personnes et produit plus de 160 maisons par année.

La Caisse populaire Desjardins

Deux caisses populaires Desjardins ont été fondées à Notre-Dame-du-Nord. La première date de 1911 et a été fondée sous la direction de Alphonse Desjardins, fondateur des caisses populaires, alors en tournée dans la région. Le 22 octobre 1911, après la messe, M. Desjardins prononce un discours sur les mérites d'une caisse populaire pour l'économie locale. En après-midi, on procède à la fondation de la Caisse populaire Saint-Joseph-de-Nord-Témiscamingue et à la nomination des directeurs qui reçoivent une formation en soirée. Le conseil d'administration est formé de: Moïse Desjardins, o.m.i., président et gérant, Henri Robertson, vice-président, Jean-Baptiste Delay, secrétaire, J.A. Dupuis, et le Dr Armand Beauséjour, administrateurs. La commission de crédit réunit: Zotique Caza, président, J.A. Renaud, et Wilfrid Charbonneau. Le conseil de surveillance regroupe: T. A. Blouin, Hyppolyte Pleau et Théo Caza. À la fin de la première journée, la Caisse populaire compte 99 membres fondateurs et 225 parts souscrites, représentant 188,10 \$. Elle se classe bonne première parmi les six caisses populaires fondées par M. Desjardins²⁰, lors de son voyage dans la région.

Cette Caisse connaît un assez bon départ, comme le montre le rapport annuel de 1913 qui note un chiffre d'affaires de 66 078 \$. Deux ans plus tard, le chiffre d'affaires a doublé pour atteindre 145 059 \$. En 1916, les affaires progressent encore. Il semble par contre que les difficultés commencent en 1917, année où le nombre de retardataires est élevé. La crise financière de 1921 aggrave la situation déjà difficile de cette Caisse. La crise économique de la fin de la décennie lui porte un coup

Tableau 6.2
Présidents du conseil d'administration de la Caisse populaire

Nom	Année	Nom	Année
Joseph Pleau	1936-1937	Théopitus Laforge	1946-1948
Philippe Vallée	1937-1938	Donat Laliberté	1948-1955
Joseph Brisson	1938-1939	Conrad Perreault	1955-1956
Ernest de Lachevrotière	1939-1941	Lucien Verrier	1956-1957
Emile Marcoux	1941-1943	Donat Laliberté	1957-1966
Ernest de Lachevrotière	1943-1944	Placide Brisson	1966-1993
André Rivard	1944-1945	André Touzin	1993-1994
Ernest de Lachevrotière	1945-1946	Dianis Aylwin	1994-1996

Directeurs de la Caisse populaire



Marcel Janneteau
1936-1952



André Beauséjour
1952-1967



Louis Lacasse
1967-1972



Fidèle Baril
1972-1996

fatal et, lors de l'assemblée du 29 octobre 1929, les sociétaires décident à l'unanimité de dissoudre la Caisse populaire Saint-Joseph qui présente un déficit de 2 016 \$²¹.

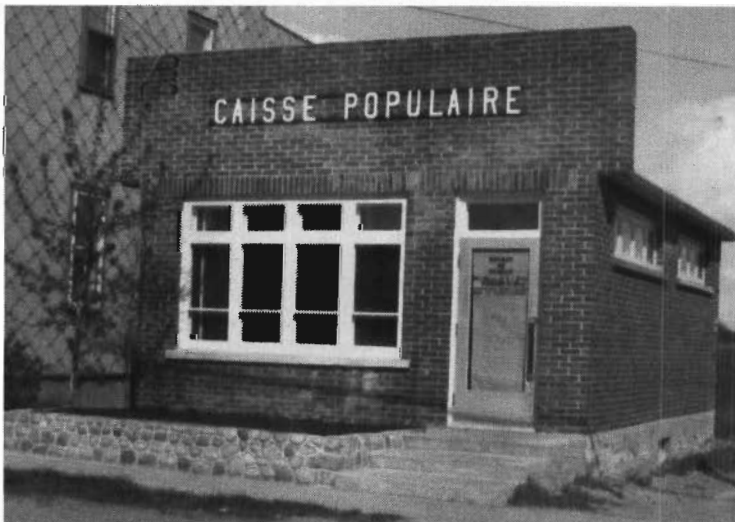
Une seconde Caisse populaire voit le jour à Notre-Dame-du-Nord le 26 mars 1936. Il s'agit de la première caisse à être fondée au Témiscamingue lors de ce nouveau mouvement en faveur du coopératisme. Marcel Janneteau en a été l'instigateur, appuyé par l'Abbé Armand Malouin, de l'Union régionale des Caisses populaires de Sherbrooke, en tournée dans la région, pour fonder de nouvelles caisses populaires. La réponse des citoyens est assez bonne, puisque le 30 juin 1936, la Caisse populaire de Notre-Dame-du-Nord présente un actif de 5 762 \$ et compte 65 membres. Deux ans plus tard, l'actif a quadruplé pour se situer à 21 903 \$ et le nombre de membres atteint 228.

En 1936, les membres du conseil d'administration sont: Joseph Pleau, président; Philippe Vallée, vice-président; Armand Laforge, Gilbert Pleau, administrateurs; et Marcel Janneteau, gérant. La Commission de crédit est formée de: Côme Perreault, Adélard Grenier et Adélard Perron. Le Conseil de surveillance regroupe: le curé Esdras Whissel, le Dr Oscar Chabot et Procule Ranger.

Le premier local de la Caisse est situé à Notre-Dame-des-Quinze, dans le même édifice que le Syndicat coopératif. Quelques années plus tard, la Caisse et la Coopérative de consommation déménagent leur bureau à Notre-Dame-du-Nord, dans l'ancien hôtel Delhalle situé à proximité de la rivière, à la sortie du pont. La malchance frappe ces deux organismes et, à deux reprises, l'édifice qui les loge est détruit par le feu. La Caisse s'installe temporairement, chez un de ses membres, puis à l'école des garçons avant de construire son propre édifice en 1954, sur la rue Principale. En 1974, le Caisse déménage pour une septième fois dans un nouvel édifice qu'elle a fait construire, au 24 rue Ontario, où elle a



Durant l'année 1953-1954, le Collège loge la Caisse populaire. Lorsqu'on y entra le coffre-fort tout neuf, la galerie s'est effondrée et le coffre s'est retrouvé par terre



*Édifice de la Caisse populaire sur la rue Principale.
(Photo Beauséjour)*

toujours pignon sur rue. Vers 1979, elle se relie au réseau inter-Caisses. Le 18 février 1982, la Caisse populaire de Notre-Dame-du-Nord devient la Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-du-Nord. Au début de l'année 1995, la Caisse se dote du service d'un guichet automatique.

Selon le rapport statistique du 28 février 1972, l'actif de la Caisse franchit le cap du million, avec 1 034 045 \$, et le nombre de membres atteint 1 021. En février 1995, la Caisse possède un actif de 18 000 000 \$ et elle compte 2 300 membres. Les retombées de la Caisse dans le milieu dépassent le secteur financier. En

effet, à chaque année, elle donne des montants à des organismes du milieu (par exemple, le Rodéo du Camion, le Comité du Centenaire de Notre-Dame-du-Nord), à la Fabrique de Notre-Dame-du-Nord, au Conseil de bande de la Réserve amérindienne de Témiscamingue, et à de nombreuses associations paroissiales.

L'aménagement des cours d'eau

Les barrages de rétention des eaux

Le projet de régulariser le niveau de l'eau du bassin de l'Outaouais supérieur date du début du XX^e siècle, alors que des industriels de la région d'Ottawa pressent le ministère fédéral des Travaux publics d'agir dans ce dossier. Selon eux, la construction de barrages de rétention des eaux sur l'Outaouais supérieur faciliterait le flottage du bois sur le lac Témiscamingue, en plus d'assurer un débit d'eau constant à toutes les périodes de l'année pour le fonctionnement des moulins à scie. Les inondations dans la région d'Ottawa lors de la crue des eaux printanières, en seraient d'autant diminuées. En 1909, le ministère des Travaux publics débute les travaux de construction des deux barrages de rétention des eaux à Témiscaming. L'année suivante, le Ministère s'attaque au bassin du lac Kipawa.

En 1911, les travaux du barrage de la rivière Des-Quinze débutent et ils se poursuivent durant les deux années suivantes. Le village d'Angliers verra le jour au pied de ce barrage. Ces travaux ont eu entre autres effets, de relever d'environ 10 pieds le niveau du lac Témiscamingue. Plusieurs agriculteurs de Notre-Dame-du-Nord et de Notre-Dame-des-Quinze y ont trouvé de l'emploi.

Les barrages hydroélectriques de la rivière Des-Quinze

Même si les rapides et les chutes de la rivière Des-Quinze intéressent les marchands de bois et les investisseurs dès le début du siècle, ce n'est que dans les années 1920 que son potentiel hydroélectrique sera développé. Northern Quebec Power Co. met en service en 1926, la centrale Rapide-des-Quinze, située à la sortie de l'ancien lac Ka-Ka-Ke. Le cours original de la rivière Des-Quinze y a été détourné par un canal large de 7,6 mètres et long de 244 mètres. Ce barrage approvisionne en électricité les villes minières naissantes de Rouyn et de Noranda. Quatre groupes d'alternateurs, fabriqués en Suède, sont installés au départ et deux autres s'y ajoutent en 1951 et en 1955. Originellement, cette centrale produit à la fréquence de 25 cycles. Elle est convertie aux 60 cycles en deux temps; un premier groupe d'alternateurs l'est en 1970, et les cinq autres groupes, en 1989²².

Dans les années 1960, Hydro-Québec construit deux autres barrages sur la rivière Des-Quinze. La centrale Rapide-des-Îles entre en service en 1966 et la centrale de la Première-Chute, en 1968²³. Ces chantiers de construction ont un impact majeur pour l'économie de Notre-Dame-du-Nord et de la région,



La Centrale Première-Chute. (Photo A. Loiselle)

notamment par la création d'emplois directs et indirects pendant la période de construction. De plus, plusieurs emplois permanents ont été créés, entraînant des retombées permanentes pour Notre-Dame-du-Nord.

Les services médicaux

Les médecins résidents

Les résidents d'une nouvelle colonie ne sont pas à l'abri des maladies infectieuses. Parce qu'ils vivent dans un milieu en défrichement, les risques de blessures en sont d'autant augmentés. Au début du siècle, les malades et les blessés se rendent, quand cela leur est possible, à l'hôpital de New Liskeard ou à celui de Ville-Marie. Sinon, d'autres vont chercher un médecin et l'amènent auprès d'eux.



*Dr Armand Beauséjour
(photo Beauséjour)*

En 1908, Notre-Dame-du-Nord accueille son premier médecin résident, le Dr Armand Beauséjour, récemment diplômé en médecine générale et en obstétrique. Il s'installe au village avec sa femme et ses deux enfants. Le docteur Beauséjour pratique sa profession à Notre-Dame-du-Nord et Notre-Dame-des-Quinze, ainsi que dans les villages et les colonies avoisinantes. Le réseau routier n'est pas très élaboré à cette époque, et il se déplace d'un endroit à l'autre, à pied ou en voiture tirée par des chevaux, l'été, ou encore en raquettes, en traîneau tirés par des chiens ou en "cutter", l'hiver. Pendant sa carrière, il assiste un bon nombre de femmes qui accouchent à la maison. Les tarifs étaient alors de 15 \$ pour le premier enfant d'une famille, de 10 \$ pour le deuxième et de 5 \$ pour chacun des autres enfants. Pendant les années suivant la crise économique de 1929, le docteur Beauséjour se fait payer en bois de chauffage, en gibiers et autres animaux, en main-d'oeuvre et, assez souvent, pas du tout. En plus de son travail et de ses nombreux enfants, le docteur Beauséjour s'est impliqué bénévolement dans la commission

scolaire de Notre-Dame-du-Nord, dans la chorale paroissiale ainsi que dans diverses activités communautaires. Son épouse, Fleur-Ange Riendeau, s'est aussi impliquée bénévolement dans la communauté. En 1939, alors qu'il se rend visiter un patient, le docteur Beauséjour subit un accident d'automobile. Cette blessure le contraint, après quelques années, d'abandonner la pratique de la médecine. Le docteur décède le 7 mars 1955, à l'âge de 77 ans²⁴.

En 1938, un autre médecin, le docteur Alfred Langlois, s'établit à Notre-Dame-du-Nord, où il pratique jusqu'en 1950. Le docteur Langlois est une autre figure très connue, encore aujourd'hui, des gens de Notre-Dame-du-Nord tant par son dévouement professionnel que par son implication sociale et communautaire. Il a été maire de Notre-Dame-du-Nord de septembre 1941 à janvier 1948, alors qu'il a dû abandonner tou-



Dr J. Alfred Langlois

tes ses activités en dehors de la médecine. En 1950, il assume la direction de l'Unité sanitaire du Témiscamingue, étant alors récemment promu spécialiste en santé publique²⁵. Son épouse, Marguerite Girard, s'est également beaucoup impliquée dans la communauté et dans les divers organismes paroissiaux. Le docteur Langlois est décédé le 11 mars 1955, à l'âge de 47 ans.

Le docteur Padoue Simard est un autre médecin qui s'est beaucoup impliqué dans la communauté. Le docteur Simard arrive à Notre-Dame-du-Nord en 1956, et y demeure jusqu'à son décès, en 1977. Son épouse, Julienne Bédard, l'assiste dans ses fonctions médicales. De plus, elle s'engage dans plusieurs organismes paroissiaux, notamment en éducation où elle assume la fonction de commissaire, pendant plusieurs années.



Le mariage du docteur Jean-Jacques Bernier et de Héléne Martel

Le docteur Augustin Roy demeure seulement une année à Notre-Dame-du-Nord, alors qu'il débutait sa carrière de médecin. Il sera par la suite une figure publique importante dans le domaine de la santé au Québec. En effet, il a oeuvré, jusqu'à tout récemment, à titre de président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

D'autres médecins prennent la relève et s'établissent à Notre-Dame-du-Nord qui est un des rares villages témiscamiens, mis à part Ville-Marie où il y a un hôpital, à compter sur la présence d'un médecin résident de façon continue, de 1908 jusqu'au milieu des années 1980.

En 1958, un premier dentiste s'établit à Notre-Dame-du-Nord, le docteur Gilles Côté. Le docteur Côté s'implique aussi dans la communauté et dans les affaires municipales. Il a notamment occupé la charge de maire de Notre-Dame-du-Nord, de décembre 1971 à juin 1973. À la suite de son décès, survenu en 1974, le docteur Serge Dessureault le remplace, comme dentiste.

En 1995, Notre-Dame-du-Nord bénéficie également des services hebdomadaires des denturologistes, Daniel Touzin et Jean Lapierre. Avant eux, Jocelyn Carpentier assure ce service, à temps plein, pendant plusieurs années.

Les services de santé

Peu après l'arrivée du docteur Beauséjour, deux épidémies déferlent successivement sur la région. En 1910, une épidémie de variole se répand dans Notre-Dame-des-Quinze et Notre-Dame-du-Nord. En 1918, c'est la grippe espagnole qui fait des ravages partout dans la région et ces deux communautés ne sont pas épargnées. Pendant ces années-là, le docteur Beauséjour est fort occupé, devant soigner les gens des deux municipalités, ceux des villages avoisinants, en plus des membres de sa famille.

Dans le but d'éviter que de telles épidémies ne se produisent à nouveau, le Conseil municipal de Notre-Dame-des-Quinze met sur pied, en 1923, un bureau d'hygiène; le conseil municipal de Notre-Dame-du-Nord crée le sien en 1927. Toutefois, ces bureaux sont remplacés, comme cela s'est produit dans les autres régions du Québec, par des unités sanitaires régionales, avec un mandat de

Tableau 6.3
Les médecins et dentistes résidents

Années	Médecins
1908	Dr Armand Beauséjour (1er médecin résident)
1935	Dr Oscar Chabot
1938	Dr Alfred Langlois
1950 à 1954	Dr Jean-Jacques Bernier
1955	Dr Augustin Roy
1956 à son décès, en 1977	Dr Padoue Simard,
1978 à environ 1984	Dr Pierre Gaboury

Années	Dentistes
1958 à son décès en 1974	Dr Gilles Côté (1er dentiste résident)
1974	Dr Serge Dessureault

médecine préventive. C'est en 1929 que l'Unité sanitaire du Témiscamingue est mise sur pied, avec l'appui des conseils municipaux locaux et du Conseil de comté. L'action de cet organisme de santé publique s'articule autour du traitement et de la prévention des maladies infectieuses, la lutte contre la tuberculose et de l'hygiène infantile à l'école et à la maison²⁶.

En 1972, l'Unité sanitaire du Témiscamingue est remplacée par une nouvelle structure, le Service de premières ligne (SPL) du Centre de santé Sainte-Famille. Il s'agit en fait d'un centre local de services communautaires (CLSC) intégré au centre hospitalier. Ces deux entités intégrées portent le nom de Centre de santé. Récemment, le SPL ouvrait un point de service à Notre-Dame-du-Nord.

Dès la fin des années 1940, un service ambulancier est inauguré à Notre-Dame-du-Nord, par la Maison funéraire Robert & Fils. Dans les premières années, le corbillard est utilisé comme ambulance pour transporter les malades et les blessés à l'hôpital de Ville-Marie. Mise sur pied par François Robert, cette entreprise est achetée, en 1976, par son fils Yvon, aidé de ses frères. Il se dote alors d'une nouvelle ambulance, afin de répondre aux critères instaurés par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Puis, en 1980, Richard Robert se porte acquéreur du service ambulancier, qu'il exploite encore aujourd'hui²⁷. L'entreprise Ambulance Richard Robert Inc. fournit de l'emploi à trois personnes à temps plein, et à cinq personnes à temps partiel.

En 1980, la municipalité de Notre-Dame-du-Nord relance le dossier au sujet de l'hébergement des personnes âgées, en proposant de transformer l'ancienne école Notre-Dame, en un pavillon d'hébergement pour cette clientèle. Un groupe d'individus de la communauté se voient confier le mandat d'étudier cette possibilité. De leurs réflexions, naît la Corporation Pavillon Tête-du-Lac qui reçoit sa charte en juillet 1981. Le Pavillon Tête-du-Lac ouvre ses portes en novembre 1982²⁸. Depuis son ouverture, deux projets d'agrandissement ont été réalisés.

Le pavillon est une ressource intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement institutionnel en centre d'accueil qui s'adresse à une clientèle autonome et semi-autonome. La responsabilité générale du Pavillon Tête-du-Lac incombe au Centre d'accueil Duhamel qui se porte garant des soins et services offerts²⁹.

Les sages-femmes

Les nouvelles communautés de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord comptent plusieurs jeunes couples, ce qui entraîne de nombreuses naissances. Au début de la colonie et pendant plusieurs années, les femmes de tous les endroits de la municipalité recourent aux services d'une sage-femme pour assister leurs accouchements. Plusieurs femmes des deux municipalités ont exercé la profession de sage-femme. En voici quelques-unes³⁰.

Les premières sages-femmes de la communauté sont des Algonquines. Dans le rang III du canton Guigues, la mère de madame James McDonald, une Algonquine, pratique cette profession jusqu'au début des années 1910.



Mme Césarie Marchand-Laliberté

La première sage-femme de Notre-Dame-des-Quinze serait Césarie Marchand, mariée à Christophe Laliberté. Ils s'établissent, en 1903, dans le rang IV du canton Guigues.

Nélida Morency et Joseph Lanouette arrivent à Notre-Dame-des-Quinze en 1915. Ils s'établissent dans le rang IV, plus précisément dans les côtes à Perreault. Nélida Lanouette agit comme sage-femme pour les femmes de ce secteur.

Marie-Anna Joyal et Hector Verrier s'établissent à Judge, en 1916. Elle épouse en seconde noce Émile Verrier, en 1921. Marie-Anna Verrier a été aussi sage-femme dans son milieu.

Anna Lacasse et Joseph Brisson arrivent dans le rang Petit-Nédelec, de Notre-Dame-du-Nord, en 1921. Mme Brisson pratique plusieurs métiers, dont celui de sage-femme à l'occasion.

Le métier de sage-femme s'exerce à toute heure du jour et de la nuit, sept jours par semaine. Il n'est pas rare que le mari vienne chercher la sage-femme la plus près de chez lui, en plein milieu de la nuit, ou sans prévenir dans le jour afin qu'elle vienne assister l'accouchement de son épouse. Elle fait cela par vocation et non comme métier, étant rémunérée en espèces ou d'un simple remerciement. Quelquefois, la sage-femme demeure auprès de la mère et du nouveau-né pendant deux jours, puis elle revient à la maison, vaquer aux occupations de sa propre famille³¹.

tion et non comme métier, étant rémunérée en espèces ou d'un simple remerciement. Quelquefois, la sage-femme demeure auprès de la mère et du nouveau-né pendant deux jours, puis elle revient à la maison, vaquer aux occupations de sa propre famille³¹.

Les loisirs, les sports et la culture

Émigrer dans une région de colonisation entraîne plusieurs conséquences pour une famille, dont la perspective consiste à repartir à neuf, dans une région où tout est à faire. Les premiers efforts sont dirigés vers la construction de bâtiments et le défrichement du terrain, pour jeter les bases d'une exploitation agricole. Une fois ces conditions remplies, les colons ont plus de temps pour organiser des activités sociales et communautaires.

Au début, de nombreuses activités sociales se déroulent dans les maisons privées, tant au village qu'à la campagne. Le temps des Fêtes donne lieu à plusieurs rassemblements familiaux et amicaux. Les gens font alors le tour de toutes les maisons du rang, grossissant à chaque fois le nombre de personnes montées dans la «sleigh». De tels rassemblements ont également lieu lors d'autres journées de l'année, comme la Sainte-Catherine et le Mardi Gras. Il y a aussi ces soirées où on se réunit pour jouer aux cartes avec des pommes, remplaçant alors l'argent par des pommes³².

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste, en 1908, serait la première manifestation d'importance organisée à Nord-Témiscamingue. Les participants à la fête proviennent de toutes les localités du Témiscamingue québécois et du Temiskaming ontarien. Arrivés à bord du Météor, ils sont accueillis à la Tête-du-Lac par un groupe d'Algonquins qui sont à bord de leurs canots. La journée débute par le défilé d'une grande parade, dont le thème portait sur la colonisation et le mode de vie des colons. Après la messe célébrée en grande pompe, suit une partie de baseball entre l'équipe locale et celle de Ville-Marie³³. En 1910, les festivités de la Saint-Jean-Baptiste, au Témiscamingue, sont encore une fois organisées à Nord-Témiscamingue. Quelque 1 500 personnes auraient assisté à la messe célébrée pour l'occasion. La Fanfare de Ville-Marie participe à l'événement, en accueillant les visiteurs qui arrivent, l'avant-midi, à bord du Météor, puis en accompagnant les cantiques pendant de la messe. En après-midi, des résidents de Nord-Témiscamingue et des Algonquins ont recréé des scènes de la bataille de Dollard Desormeaux et de ses compagnons, contre les Iroquois. Jean-Baptiste Delay interprétait alors le personnage du gouverneur de Maisonneuve tandis que A. Doyon, de Guérin, jouait celui de Dollard. Cette reconstitution avait eu lieu en partie sur la rivière Des-Quinze et en partie à Notre-Dame-des-Quinze, sur les bords de la rivière³⁴.

L'aménagement d'une patinoire extérieure à Nord-Témiscamingue, en 1924, permet au club de hockey local d'y disputer des matches contre les équipes des autres localités. Cette patinoire est située à l'arrière de l'Hôtel Delhalle qui s'élève près du quai. Cette même année, l'équipe de Nord-Témiscamingue aurait disputé son premier match à Saint-Bruno-de-Guigues³⁵.

En 1929, un terrain de baseball est aménagé à Notre-Dame-des-Quinze, chez Ernest Dampousse. Quelques années plus tard, on trouve un nouveau site pour un terrain de baseball, chez Christophe Laliberté³⁶. Le terrain de baseball



La patinoire sur le lac



*L'équipe de hockey locale et quelques supporters, vers 1926.
(Photo Beauséjour)*

est à nouveau déménagé vers le milieu des années 1930 lorsque André Rivard aménage, sur ses terres, le parc Notre-Dame comprenant, en plus, une piste de courses pour les chevaux, une allée de quilles et un terrain de croquet. On installe aussi des tables de pique-nique et des aires de repos dans le sous-bois. Les festivités de la Saint-Jean Baptiste ont été célébrées dans le parc Notre-Dame en 1937, en 1938 et en 1939³⁷. Quelques années plus tard, c'est au tour de Ernest De La Chevrotière de fournir un terrain pour l'équipe de baseball. Finalement, les équipes de Notre-Dame-des-Quinze

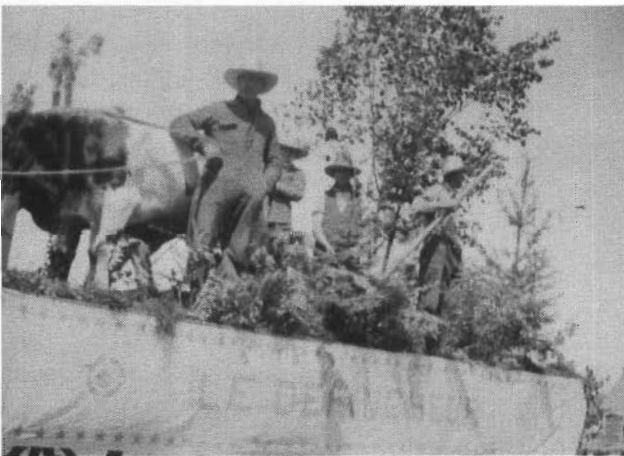
Parade de chars allégoriques à la Saint-Jean-Baptiste



Père Evain o.m.i.



Chansons canadiennes



Le défricheur



Catherine Tekakwitha



Le bardeau d'autrefois



Madeleine de Verchères

et de Notre-Dame-du-Nord se fusionnent et le terrain de Notre-Dame-des-Quinze est abandonné³⁸. À Notre-Dame-du-Nord, le terrain de baseball se situe au site de l'actuelle rue Dupuis.

En 1938, l'Association athlétique de Notre-Dame-du-Nord voit le jour. À compter de sa fondation et pour plusieurs années, cette association prend en charge l'organisation des sports et des loisirs à Notre-Dame-du-Nord. Une cotisation annuelle est chargée aux membres afin d'acheter de l'équipement pour les principaux sports qui sont alors pratiqués, soit le baseball, le hockey et le tennis. En 1939, les revenus générés lors de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Notre-Dame-du-Nord, permettent l'aménagement d'une salle de loisirs, au 4e étage de la bâtisse de la Coopérative agricole. L'ouverture de cette salle se fait en janvier 1940 et on y retrouve une allée de quilles, des tables de ping-pong et un piano. L'Association finance également l'aménagement et l'entretien d'un terrain de tennis. Sous l'égide de cette association, le hockey et le baseball se développeront considérablement à Notre-Dame-du-Nord. À cette époque, chaque village de la région compte son équipe de hockey et son équipe de baseball. De plus, la compétition est forte. Hiver comme été, les Notre-Damiens supportent et encouragent fermement leur équipe locale, tant lors des matchs locaux que lors des matchs dans les autres municipalités. Dans cette compétition régionale, les équipes de Notre-Dame-du-Nord se tirent très bien d'affaire et remportent le championnat à plusieurs occasions. En 1950, avec les profits réalisés lors des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, le nouveau comité fait l'acquisition d'un terrain de la Fabrique et y aménage un terrain de baseball, au site de l'actuel Parc Richelieu. L'hiver, on y aménage une patinoire. Un peu plus tard, l'Association achète deux projecteurs et présente des



Équipe de baseball, vers 1950: avant: René Voynaud, Aubry McLaren. 2e rangée: Loranzo Perron, Jean-Paul Guimond, Roger Bourgeois, Michel Gauthier, Raymond Dupuis. 3e rangée: Aurel Dupuis, Réjean Guimond, Placide Lavigne, Jean-Marie Lavigne

films, quelques fois par semaine, dans la salle de l'école Notre-Dame. Les profits servent à financer l'organisation des sports dans la municipalité. René Voynaud s'est impliqué activement comme gérant du club de baseball pendant ces années-là. Jean-Paul Doyon a été le gérant du club de hockey et a été remplacé par Réal Furoy. En 1957, l'Association athlétique disparaît au profit de la Société Saint-Jean-Baptiste qui, entre autres, prend en charge l'organisation des sports. Mais à cette époque, la compétition entre les municipalités commence à diminuer pour ensuite disparaître, au début des années 1960. L'exode d'une partie de la population rurale frappe plusieurs villages témiscamiens, ce qui entraîne la disparition des équipes dans les municipalités³⁹.

En 1969, un nouvel organisme est fondé pour assurer la coordination des loisirs et des activités sportives dans les municipalité, soit l'Organisation centrale des loisirs (OCDL) de Notre-Dame-du-Nord. Parmi ses réalisations, mentionnons l'aménagement, en 1976, d'un nouveau terrain de baseball sur le terrain à côté de l'aréna. Plus récemment, l'OCDL fait aménager un court de tennis sur le terrain l'école Rivière-des-Quinze.

En 1972, le conseil municipal de Notre-Dame-du-Nord préside à la mise sur pied d'un comité ayant pour but l'élaboration d'un projet de construction d'un aréna. Toutefois, il faudra près de six ans

Des courses de chevaux.. à Notre-Dame-du-Nord

Texte: Mme Laura Rivest

Les courses débutent vers les années 1933 ou 1934, à Notre-Dame-du-Nord. À ce moment-là, elles se déroulent sur le terrain où se trouve actuellement l'école Rivière-des-Quinze. Puis, Monsieur le curé Whissel effectue le déménagement des courses près du bocage Rivard situé dans le rang 3, est, à Notre-Dame-des-Quinze. Plus tard, les courses se réalisent sur le terrain de la Réserve amérindienne, puis sur le terrain délimité actuellement, par la rue Dupuis.

Spécifions que ce sont des courses de chevaux au trot sous harnais, avec sulky. Dans les débuts, les courses constituent l'attraction principale des gens, presque tous les dimanches. Puis ces courses deviennent mensuelles et toujours présentées lors des fêtes de la Saint-Jean. On se déplace aussi dans les différentes paroisses du Témiscamingue et de l'Ontario.

Même à cette époque, les paris sur les courses existent parmi les gens, mais les montants pariés semblent minimes. On gagne aussi des prix en argent pour la participation aux courses. On raconte que M. Dosithé Dupuis, ayant remporté le premier prix de la course, doit donner 5\$ au jockey pour son travail. Alors, il lui remet les 7\$ que constituait le prix. Le premier prix atteindra, plus tard, des valeurs de 50\$, 100\$ et 150\$, et les autres prix s'établiront en conséquence.

Parmi les propriétaires de ces chevaux, on retrouve Horace, Ludovic et Dosithé Dupuis, Jean Morin, Donat Breton, Odilon Houle et Eugène Caza. Nous retrouvons aussi les Courtemanche, Cholette et Bellehumeur de Ville-Marie, les Durand et Neveu de Laverlochère, les Paquin et Lafrenière de Nédelec, les Grenier et Ménard de Belle-Vallée, les Brown, McTavish et Gibson de New Liskeard, McFerson de Cobalt, Paiement de Earlton, etc.

Signalons quelques juges de ces courses: les Lavallée, Marcoux, Brown, McTavish, Jean Morin et Joseph Martel. On compte quatre juges par course.

Qui se souvient de ces superbes chevaux: Peter Todd, Pit, Jocker, Belgian Worthy, Archie Bruber, Harry Hall, Rita Best, Lucy Age, John, Lee Oliver, Exwortly, Derby, Great Scott, Dan B, Peter Brown, etc?

Cette attraction très prisée, à l'époque, prend fin en l'année 1949 ou 1950. La relève n'est pas au rendez-vous.

Voilà les souvenirs qu'on se rappelle avec fierté, même avec du brillant dans les yeux.



Une course à sulky

avant que ce projet ne se concrétise. Un second comité est mis sur pied, en 1975, et il prépare, à nouveau, un projet d'aréna pour être soumis au gouvernement du Québec, afin d'obtenir le financement nécessaire à sa réalisation. En octobre 1976, le comité reçoit une confirmation écrite qu'une subvention lui sera versée. Des appels d'offres sont demandés et la première pelletée de terre symbolique est effectuée. Mais, le mois suivant, le nouveau gouvernement avise le comité qu'il ne peut verser la subvention promise. Le travail de financement est donc à recommencer. Au printemps 1977, le comité reçoit finalement la subvention provinciale à laquelle s'ajoutent un projet Canada au tra-



Le Polydium

vail et une subvention du ministère des Affaires indiennes, par l'entremise du Conseil de bande de la Réserve amérindienne. Le comité a également réussi à aller chercher une importante contribution du milieu, par des dons effectués par des entreprises et l'organisation d'une loterie. Les travaux de la finition intérieure se sont échelonnés sur deux années. L'inauguration officielle a eu lieu le 6 mai 1978⁴⁰. Plusieurs activités sportives et culturelles sont, depuis ce temps, organisées à cet aréna qui porte le nom de Polydium de Notre-Dame-du-Nord. Mentionnons, entre autres activités, les spectacles présentés par Spect'Aime Inc.

En août 1981, se déroule la première édition du Rodéo du Camion de Notre-Dame-du-Nord. D'envieure plutôt modeste au début, cet événement va se développer considérablement, attirant des spectateurs du Canada et des États-Unis. Cet événement présente des courses de tire de camions de route. Les compétitions se déroulent dans la côte de la rue Principale. À ces courses, se greffent plusieurs activités. À chaque année, le comité du Rodéo du Camion organise un tirage pour financer ses activités. Les profits de ce tirage et des activités de la fin de semaine sont ensuite distribués à des organismes communautaires locaux et régionaux⁴¹.

La culture d'une communauté se vit et se remarque de plusieurs façons. Au fil des ans, quelques Notre-Damiens se sont illustrés dans le domaine culturel. Mme Laurette Ouellette a écrit, sous le pseudonyme Laure Ouelle, un recueil de poèmes et quelques romans dont un roman historique où l'action se déroule à Notre-Dame-du-Nord.

De plus, les peintres Gaétane Marcoux, Vianney Prud'homme et Marie-France Neveu participent à des expositions régionales en arts visuels.

En 1976, l'organisme connu sous le nom de Comité socio-culturel, voit le jour. Il organise des activités culturelles, au plan local, soit des cours de danse et d'art dramatique, entre autres. En 1980, ce comité adopte sa propre raison sociale, Spect'Aime Inc. Maintenant, il se concentre sur la présentation de spectacles professionnels.

Plusieurs autres organismes de loisirs existent présentement ou ont déjà existé, à Notre-Dame-du-Nord, depuis 1896. On retrouve l'historique de plusieurs d'entre eux dans une section de ce livre.

Les moyens de transport de l'époque



Eugène Caza sur son traîneau à chiens



Les boeufs de Delphusse Lauzon



M. et Mme Jean Lebris traversent le pont Desjardins sur leur charriot



Chapitre 7
De la mission Tête-du-Lac à la
paroisse Saint-Joseph



Procession de la fête-Dieu, au printemps 1949. (Photo Beauséjour)

Dès le début des années 1850, un groupe de personnes, composé d'Algonquins, de Métis et d'Irlandais, s'établissent sur les terres de la Réserve amérindienne à la Tête-du-Lac. Les pères Oblats commencent à visiter annuellement ce groupe d'autochtones lors de leurs voyages d'évangélisation dans la région du lac Témiscamingue et de la baie James. Sous l'effet conjugué de l'augmentation de la population de ce village algonquin et de la colonisation agricole, les missionnaires Oblats décideront d'y établir une mission catholique autonome. Cette mission, d'abord instituée à l'intention des Algonquins, passera sous le contrôle des colons canadiens-français lors de l'érection canonique de la paroisse et de la mise sur pied du conseil de la Fabrique.

L'époque de la mission Tête-du-Lac

Les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée s'établissent en permanence, en 1863, à la mission Saint-Claude, en face du Fort Témiscamingue, en Ontario, dans le but de faciliter la conversion au catholicisme des Algonquins du lac Témiscamingue et des environs. Désormais, ces missionnaires desserviront toutes les communautés amérindiennes du nord-ouest québécois, du nord-est ontarien et de la baie James. À chaque année, deux pères Oblats partent pour les missions algonquines, c'est-à-dire qu'ils visitent toutes les communautés amérindiennes des environs, pour leur enseigner les principes de base du catholicisme, baptiser les enfants et les adultes récemment convertis à cette religion et célébrer la messe. Cette tournée qui s'appelle communément "faire la mission", se fait pendant l'été, lorsque les Algonquins établissent leurs campements à proximité des postes de traite des fourrures.

La mission de la Tête-du-Lac débute officiellement en 1871, alors que les pères Jean-Marie Pian et Jean-Pierre Guéguen s'y rendent faire la mission algonquine. À compter de cette année-là, des missionnaires Oblats se rendront régulièrement à la Tête-du-Lac pour célébrer le service religieux. Puisqu'une petite communauté amérindienne existe sur le territoire de la Réserve, la fréquence des visites des missionnaires augmente et, dans les années 1880, ils s'y rendent plusieurs fois par année. Dès 1884, monseigneur Narcisse Zéphirin Lorrain, titulaire du vicariat apostolique de Pontiac, dans son rapport à l'Association de la propagation de la foi, fait part du projet de construire une chapelle à cet endroit¹.

Le père François-Xavier Fafard, arrivé à la mission Saint-Claude en 1885, se voit dès lors assigné à la desserte des missions algonquines et des chantiers forestiers. Ses tâches l'amènent à visiter la Tête-du-Lac. Sous sa tutelle, une chapelle sera construite.

La construction de la chapelle

À l'automne 1886, Angus McBride et des Algonquins coupent le bois qui servira à la construction d'une chapelle à la Tête-du-Lac². M. McBride fait également don du terrain sur lequel s'élèvera cette chapelle. L'actuelle église de Notre-Dame-du-Nord est située sur ce terrain.

Toutefois, ce projet de construction reste en suspens presque deux ans. À son retour de la Tête-du-Lac, le 6 avril 1888, le père Fafard avise Mgr Lorrain qu'il commencera la construction d'une chapelle à cet endroit, dès que les Algonquins seront revenus de la chasse. Construite pendant l'année 1888, cette chapelle est bénite par Mgr Lorrain, le 18 août 1889, lors de sa visite pastorale, et est placée sous le patronage de Saint-Joseph³. Cette journée-là, Mgr Lorrain administre le sacrement de la Confirmation, à 14 jeunes Algonquins et Métis. Parmi ces nouveaux confirmés, on retrouve les Cecin, McBride, Polson, Miller, King, Massinakijik, Pinens et Ellison. Depuis cette date, les visites pastorales de Mgr Lorrain, effectuées à la Tête-du-Lac et à la Longue-Pointe, sont consignées dans le Registre de la mission Saint-Joseph-de-la-Tête-du-Lac.

Entre 1888 et 1896, la mission Saint-Joseph-de-la-Tête-du-Lac demeure encore sous la responsabilité du presbytère de Ville-Marie. C'est un père Oblat de Ville-Marie qui en assume ainsi la desserte. Le père Fafard est le premier titulaire de cette mission, fonction qu'il occupe de 1888 à 1892. Il est remplacé par le père Jean-Marie Nédelec qui visite sporadiquement cette mission entre 1892 et 1896, année de son décès. Son service funèbre est célébré, le 26 mars 1896, dans la chapelle de la Tête-du-Lac, par le père Calixte Mourier, de Ville-Marie. Assistent à cette cérémonie, la majorité des chefs de familles algonquines⁴. Le père Mourier assume ensuite la mission de la Tête-du-Lac, assisté par d'autres missionnaires de Ville-Marie.

En 1892, lors de sa première visite à la Tête-du-Lac, le père Nédelec constate que la chapelle est en mauvais état et que des travaux de réparations qu'il estime à 300 \$, s'avèrent nécessaires. Lors de sa visite apostolique, en juillet 1893, Mgr Lorrain remarque que la mission de la Tête-du-Lac se trouve dans un très bon état, tant au niveau matériel qu'au niveau spirituel⁵. D'après les rapports des missionnaires, les Algonquins de la Tête-du-Lac ont toujours bien collaboré dans l'apprentissage et la pratique du catholicisme. Par contre, il n'en va pas de même pour tous les groupes Algonquins, en particulier celui de la Longue-Pointe, située sur le lac Des-Quinze. Ainsi, dans les années 1880 et 1890, le missionnaire doit combattre l'influence des chamans qui est encore très forte parmi ces Algonquins⁶. Cette bande algonquine aurait davantage conservé ses traits culturels puisque, contrairement à la bande de la Tête-du-Lac, elle aurait subi moins d'influences extérieures à la suite de mariages avec des membres d'autres nations autochtones⁷. Concernant les Algonquins de la Tête-du-Lac, il faut ajouter que la présence d'Irlandais et d'Écossais, de souche et de descendance, contribue fort probablement à leur conversion au catholicisme et à la pratique de la religion par la suite.

Avant 1894, les missionnaires consignent les baptêmes, les sépultures et les mariages dans le registre de la paroisse de Ville-Marie. À compter du 1er janvier 1894, ils ouvrent un registre pour la mission Saint-Joseph-de-la-Tête-du-Lac. Cette journée-là, le missionnaire, le père Jean-Marie Nédelec, célèbre deux baptêmes et les consigne au registre: celui de Marguerite King, fille de Robert King et de Marie Lapointe; et celui de Charlotte Jane McKenzie, fille de William McKenzie et de B. Millar. Ces deux enfants sont nés le 1er janvier 1894. Le 21 janvier, le missionnaire inscrit la première sépulture, celle de Peter McBride, âgé de 14 mois. Il célèbre le premier mariage, le 9 juin, entre Joseph McKenzie et Rosy King⁸. Ainsi, en 1894, le père Nédelec consigne, au registre de la mission Saint-Joseph-de-la-Tête-du-Lac, 13 baptêmes, huit sépultures et deux mariages.

En plus de l'ouverture des registres, une autre décision importante est prise, en 1894, par le père supérieur du presbytère de Ville-Marie, Moïse Desjardins. Il décide alors d'envoyer un missionnaire résider en permanence, à la mission de la Tête-du-Lac, et son choix porte sur le père Isidore Évain, missionnaire auprès des Algonquins⁹. Selon le père supérieur, la présence d'un missionnaire résident favoriserait davantage l'implantation du catholicisme parmi les Algonquins. Ce projet est toutefois mis en attente et ne se concrétise que deux ans plus tard.

L'établissement permanent des missionnaires oblats

Le 8 septembre 1896, le père Stanislas Beaudry, d'abord envoyé à Ville-Marie comme missionnaire des Algonquins, est choisi par le supérieur de cette paroisse pour devenir le premier missionnaire résident à la Tête-du-Lac.

Dès son arrivée, le père Beaudry s'installe dans la vieille sacristie qui, selon ses rapports, nécessite de sérieuses réparations. Le mobilier se compose d'un lit, d'une chaise et d'une table. Il va prendre ses repas chez Angus McBride, à qui il paie pension. Peu après son arrivée, il commence les travaux de construction et d'amélioration de l'église. Il ajoute un vestibule aux portes de l'église et de la sacristie

et met des perrons devant ces portes. Vient ensuite l'aménagement de trottoirs et d'avenues devant l'église; il ajoute un jubé à cette dernière, achète un harmonium pour l'église et un pour le presbytère. Il place un vitrail rond au dessus de la porte principale de l'église et des vitraux de couleurs à toutes les fenêtres. L'institutrice de l'école amérindienne, Mlle Marion Legg, l'aide dans la réalisation de plusieurs de ces travaux.



La chapelle de Notre-Dame-du-Nord, après rénovation

Parallèlement à ces travaux d'ordre matériel, il investit beaucoup de temps au niveau religieux avec les Algonquins et les quelques familles de Blancs demeurant dans les environs. Pendant cette première année, le père Beaudry partage son temps entre la mission de la Tête-du-Lac et celle située dans la partie nord du canton Guigues. Parallèlement à cela, il poursuit l'apprentissage de la langue algonquine, qu'il parle couramment en décembre 1896. Lors des offices religieux, le père Beaudry prononce ses sermons en algonquin et en anglais¹⁰.

À compter de 1896, les missions algonquines de la région relèvent du missionnaire de la Tête-du-Lac. Ainsi, au printemps 1897, le père Beaudry entreprend la tournée des campements Algonquins. Il visite les postes algonquins suivants: Abitibi, Longue-Pointe, Timogami, Matatchewan, Bay-Lake, Bonnechère, Kipawa et Grassy-Lake¹¹. Il part de la Tête-du-Lac en mai et ne revient qu'au mois d'octobre. Pendant l'hiver, il assume également la tournée des chantiers forestiers situés à proximité. Il visite également les colons établis, depuis 1895, à la rivière Blanche.



Le curé Moreau, confesseur au chantier

L'évolution de la mission

La fondation d'une mission autonome à la Tête-du-Lac implique beaucoup de tâches pour le missionnaire résident, en dehors de son ministère. Il doit également voir au développement matériel de la mission. Les premières préoccupations du missionnaire résident consistent à planifier l'amélioration de sa résidence. Il effectue ces travaux de construction pendant ses temps libres, entre les missions algonquines et les missions des chantiers. Il obtient également de l'aide des Algonquins. En octobre 1897, le père Bernier arrive à la Tête-du-Lac pour seconder le père Beaudry dans ses entreprises. Ils planifient la construction d'une nouvelle résidence dont les travaux commencent l'été suivant. Le 21 décembre 1898, ils emménagent dans leur premier presbytère.

En octobre 1898, la mission de la Tête-du-Lac est érigée en résidence autonome, ce qui signifie qu'elle ne relève plus du presbytère de Ville-Marie. Le père Beaudry en est le directeur. Le 21 août 1898, le père Beaudry baptise le premier enfant blanc de cette mission, Marie Grizella Marcoux, fille de Élie Marcoux et de Joséphine Bourbonnais.

En août 1899, le père Isidore Évain se joint au personnel de la mission ainsi que le frère Pelletier. Ce dernier sera remplacé l'année suivante par le frère Sylvestre. Les pères se partagent les visites des missions algonquines et des chantiers, en plus de participer activement aux divers travaux manuels et de construction. Les frères s'occupent principalement d'agriculture et s'affairent aux différents travaux matériels de la mission.

Le personnel de la mission doit également pourvoir à ses besoins en matière de nourriture. Cela les amène à se faire défricheurs et agriculteurs, dans le but d'exploiter une petite ferme pour subvenir à leurs besoins. Au fil des ans, l'espace en culture s'agrandit et des bâtiments de ferme sont construits. Ainsi, en 1901, la mission des Oblats possède une ferme de 30 acres, sur laquelle se trouvent une grange, une remise, un hangar et d'autres dépendances¹². Ainsi, depuis 1896, le travail du supérieur et de ses confrères a été orienté autour du développement matériel de la mission et de la consolidation de l'apostolat auprès des Algonquins et des bûcherons.

Au début du XX^e siècle, les missions algonquines et celles des chantiers constituent encore la principale raison d'être de la mission catholique de la Tête-du-Lac. Par contre, l'avancement rapide de la colonisation agricole dans ce secteur, aura un impact majeur sur la vocation de la mission catholique. Graduellement, les intérêts des Algonquins passeront au second plan, dans les préoccupations des missionnaires de la Tête-du-Lac, devenue entre-temps Nord-Témiscamingue. Ils sont éclipsés par les besoins des nouveaux colons et par les projets de développement socio-économique que mettent de l'avant les promoteurs de la colonisation. Le choix du supérieur de la mission de la Tête-du-Lac se fait fort probablement en tenant compte de cette dualité, c'est-à-dire selon leur vision des besoins à privilégier entre ceux des Algonquins et ceux des colons. Il faut préciser qu'il existe, à cette époque, deux courants de pensée chez le clergé, à ce sujet. Il y a les missionnaires, voués à la protection des acquis pour les Algonquins, et les colonisateurs, promouvant l'implantation et le développement de paroisses agricoles canadiennes-françaises.

La nomination d'un nouveau supérieur de la mission Saint-Joseph-de-la-Tête-du-Lac, en 1903, se fait probablement dans le but de répondre aux besoins des colons dont le nombre augmente rapidement. Le 1er mai 1903, le père Pian remplace le père Beaudry comme supérieur de cette mission.



Les enfants de Marie, en 1917: avant: Marie-Ange Legrand, Cordélia Caza, Alma Caza, Eva Dupuis, Alvina Ranger, Mathilda Langevin, Ida Marcoux, Marie Cyrille. Autres: n'ont pas pu être identifiés

Sous la direction du père Pian, la vie paroissiale s'organise dans la nouvelle colonie, notamment avec la mise sur pied d'une première association à caractère religieux. Ainsi, le 8 décembre 1903, est fondée la Congrégation des Enfants de Marie, à laquelle adhèrent 14 jeunes filles. En juillet 1904, Nord-Témiscamingue accueille sa première communauté religieuse féminine, les Soeurs de l'Immaculée Conception qui

arrivent pour enseigner aux enfants blancs et algonquins, ainsi que pour entretenir la maison des pères¹³.

Le 11 novembre 1904, le père Armand Laniel est nommé à titre de supérieur de la mission de la Tête-du-Lac. Il s'impliquera activement dans le développement de la colonie de Nord-Témiscamingue et dans la fondation de nouvelles colonies dans les cantons voisins. En 1905, c'est sous sa direction que les travaux de construction de la maison des Soeurs débutent. Cette même année, il prévoit également construire une école pour les enfants des colons, agrandir l'église et faire un ajout au presbytère. Également, en 1907, il préside à la mise sur pied de la municipalité du canton Nédelec et participe à des délégations pour revendiquer la construction du pont qui enjambe la rivière Des-Quinze. En 1907, la colonie de Nord-Témiscamingue se développe rapidement et, selon les chroniques oblates, "il se fait un mouvement d'accroissement et il y a un air de prospérité dans la paroisse."¹⁴

L'église de Nord-Témiscamingue est agrandie en 1907. On procède à l'ajout d'une section qui double le bâtiment connu sous le nom de la vieille chapelle des Algonquins. Cette nouvelle partie est ouverte au culte le 15 décembre de la même année. L'autel est transporté dans la partie neuve. Également, deux écoles sont construites cette année-là, une pour les enfants des Blancs, et une autre pour les Algonquins. En 1908, on fait les confessionnaux, pose un nouveau recouvrement à l'intérieur et à l'extérieur de la vieille église, peint le clocher et fait un porche neuf en avant de la vieille partie. Cette même année, le père Laniel choisit des sites pour les églises dans les cantons Guérin et Nédelec.

La Ligue du Sacré-Coeur et la Société des Mères Chrétiennes sont toutes deux fondées en octobre 1909. L'année suivante, la Ligue du Sacré-Coeur compte 64 membres. La Société Saint-Joseph voit aussi le jour en 1910.

Le 23 février 1910, la mission accueille un nouveau supérieur, le père Moïse Desjardins qui remplace le père Laniel, transféré à Hull. Le père Desjardins investira, lui aussi, beaucoup de temps à la promotion des dossiers des colons de Nord-Témiscamingue. Peu de temps après son arrivée, le père Desjardins effectue un voyage qui le mène à Ottawa et à Québec, dans le but de promouvoir la construction d'un pont et d'autres dossiers relatifs à la colonisation. Dans les années 1910, il s'occupe beaucoup de dossiers politiques, notamment, pour l'obtention de subventions pour la construction et l'amélioration des chemins. Il supervise également l'exécution de ces travaux. En février 1911, il obtient l'assurance qu'une somme de 50 000 \$ sera allouée pour la construction du pont reliant les deux rives de la rivière Des-Quinze.

L'implication du père Desjardins dans les affaires courantes de Nord-Témiscamingue, ne l'empêche toutefois pas de s'occuper des affaires religieuses de la mission. Parmi les différents dossiers en chantier, mentionnons que le 11 juillet 1910, Mgr Élie-Anicet Latulipe, titulaire du vicariat apostolique du Témiscamingue, approuve le choix du site du futur cimetière. Au début de la colonisation de Nord-Témiscamingue, le cimetière se situe dans la rue en face de l'église et sur le terrain occupé actuellement par l'école Saint-Joseph. En 1915, la Fabrique déménage le cimetière sur le lot 327, situé sur le côté droit de la route 101, dans la direction nord. Mgr Latulipe le bénit le 20



Le cimetière, en 1995

juillet de la même année. Les membres décédés des deux communautés, blanches et amérindiennes, de Notre-Dame-du-Nord, reposent dans ce cimetière. Ce terrain appartient au ministère de l'Énergie et des Ressources encore aujourd'hui. Depuis quelques années, des pourparlers existent pour le transfert des titres de propriété de ce terrain, à la municipalité.

Entre 1913 et 1918, le père Stanislas Beaudry revient à Nord-Témiscamingue comme supérieur de la mission. Il est remplacé par le père Gédéon Bellemare, qui demeure en poste de 1918 à 1920.

Le 1er janvier 1918, l'église et le presbytère sont complètement détruits par le feu¹⁵. Afin de dispenser les services religieux aux résidents de Nord-Témiscamingue et de la Réserve amérindienne, une chapelle est aménagée dans l'école du village. Le personnel oblat de la mission est logé dans une maison privée, mise temporairement à leur disposition.

En 1920, Mgr Latulipe procède à la confirmation d'un premier groupe d'enfants blancs, à la mission de la Tête-du-Lac. Monseigneur confirme alors 68 garçons et 68 filles. Procule Ranger et Hosanna Grenier-Ranger officient alors, à titre de parrain remplaçant et de marraine remplaçante¹⁶.

En 1920, un nouveau supérieur arrive à la mission Saint-Joseph-de-Nord-Témiscamingue, le père François Paquette. Les résidents de Nord-Témiscamingue et le père Paquette demandent d'importants changements dans l'administration de cette mission. En effet, un comité de citoyens est créé afin de demander l'érection de leur territoire en paroisse, et de planifier la reconstruction des bâtiments.

La Paroisse Saint-Joseph-de-Notre-Dame-du-Nord

L'érection canonique de la paroisse

En 1920, les résidents de Nord-Témiscamingue et de Notre-Dame-des-Quinze acheminent deux requêtes à Mgr Latulipe. Le 28 juin 1920, ils présentent une première requête à Mgr Latulipe dans laquelle ils demandent l'érection de leur territoire en paroisse. Le territoire auquel ils font référence consiste, en fait, aux limites géographiques des municipalités de Nord-Témiscamingue et de Notre-Dame-des-Quinze. Quatre-vingt-une personnes signent cette requête et parmi elles, on ne retrouve aucun Algonquin. Après les annonces publiques réglementaires à ce sujet, personne ne s'oppose à une telle demande. Mgr Latulipe accorde alors l'érection canonique de ce territoire. Le 3 septembre 1920, la paroisse de Saint-Joseph-de-Nord-Témiscamingue voit officiellement le jour¹⁷.

Une deuxième requête est soumise à l'évêque du diocèse le 12 septembre 1920. Les francs-tenanciers de la nouvelle paroisse demandent officiellement la permission de construire une nouvelle église et un nouveau presbytère. Le 14 octobre suivant, Mgr Latulipe délègue l'abbé Joseph Gauvin, curé de la paroisse Saint-Gabriel-Lalemant de Guérin, afin d'aller vérifier le bien-fondé de cette requête et pour établir un procès-verbal de ces futurs bâtiments. Entre-temps, Mgr Latulipe retire la desserte de cette mission aux Oblats pour l'accorder à un curé. À compter de ce moment-là, le curé résident de Nord-Témiscamingue ne s'occupera plus des missions algonquines de la région. Il se concentrera uniquement sur sa paroisse. Le 20 février 1921, les Oblats lui remettent la paroisse et, le 27 février, arrive le nouveau curé résident, l'abbé Joseph Gauvin. La permission de construire une nouvelle église et un nouveau presbytère est accordée lorsque, le 21 mars 1921, Mgr Latulipe émet un décret canonique à ce sujet¹⁸.

Selon ce décret, la future église devra avoir une charpente en bois et être lambrissée en bois; ses dimensions seront de 92 pieds de longueur, 50 pieds de largeur et 24 pieds de hauteur au dessus des

Maison funéraire Robert et fils

Source de l'information: Mme Béatrice Perron-Robert

Texte: Mme Laura Rivest

Vers 1920, Alphonse Robert commence à fabriquer des cercueils pour adultes, enfants et bébés. Puis vers 1925, beaucoup de gens requièrent ses services pour leur aider à ensevelir leur défunt.

A cette époque, son fils François, âgé de 16 ans, l'accompagne dans les familles, pour l'aider dans ce travail. Cette initiative dure de 1925 à 1933.

Voici comment on prépare l'exposition d'un défunt, à cette époque. D'abord, on effectue la toilette du défunt et on le revête de ses plus beaux habits. Puis, on le dépose dans le cercueil. On joint les mains du défunt et l'on place un chapelet entre ses doigts. Ce travail terminé, M. Alphonse Robert ou son fils asperge le défunt avec de l'eau bénite. C'est la coutume du temps. Ensuite, on expose le défunt dans une chambre ou le salon de la maison. Derrière le cercueil, on accroche de beaux draps blancs, au mur, au milieu duquel, on suspend un crucifix. À côté du cercueil, on place une petite table recouverte d'une nappe blanche, sur laquelle on dépose des chandelles et un petit vase d'eau bénite dont se servent les gens pour asperger le défunt.

Les parents et les amis veillent le défunt pendant au moins deux nuits et ils récitent le chapelet, à toutes les heures.

La famille elle-même se charge d'amener son défunt à l'église, pour le service religieux, puis au cimetière, pour son dernier repos. Pour transporter le cercueil, durant l'été, on se sert d'une charrette à quatre roues tirée par deux chevaux ou en hiver, d'une "sleigh". Il en fut ainsi

jusqu'en 1933, année où Alphonse prend sa retraite, en cédant son service, à son fils François. En mai de cette même année, François acquiert un beau corbillard aux côtés vitrés ornés de jolies tentures, et tiré par des chevaux. L'hiver, on l'installe sur un traîneau. Maintenant, en plus d'exposer les morts à la maison, François les conduit aussi à l'église, puis au cimetière.

Pour conduire le corbillard, François fait appel à un propriétaire de deux beaux chevaux noirs. Il s'assoit à côté du conducteur. A



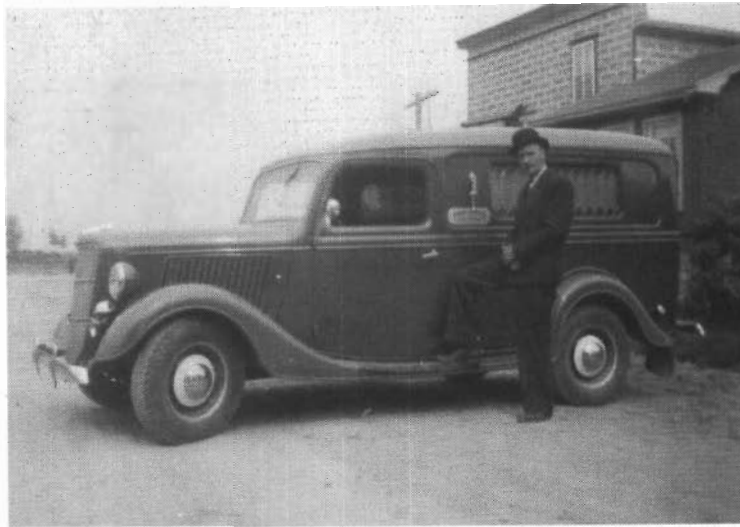
Inhumation à Notre-Dame-du-Nord, M. Joseph Laliberté, cocher

l'église, il dirige le cortège funèbre pendant que le conducteur s'occupe de ses chevaux. A la fin du service religieux, monsieur le curé accompagne le défunt au cimetière et récite une dernière prière près du cercueil. Toute la cérémonie se déroule avec dignité et respect.

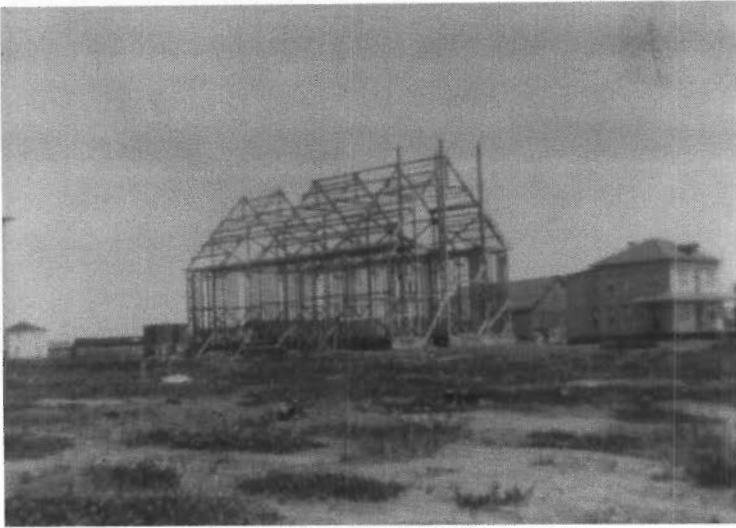
Pour diriger la cérémonie des funérailles, M. Robert porte les vêtements suivants: chemise blanche spéciale, cravate noire, pantalon rayé noir et gris, manteau à queue, chapeau noir et mains gantées en gris. De plus, il fournit aux porteurs, des gants gris et un brassard noir.

En juillet et août 1947, François suit un cours de thanatologue (embaumeur), à la Maison funéraire Poitrin de Montréal. Il obtient ainsi un certificat lui permettant d'embaumer les morts. Il achète son premier corbillard automobile.

François accomplit ce travail de 1947 à 1977, alors que son fils Richard, licencié comme thanatologue depuis 1976, prend la relève. Richard poursuit toujours, le travail de son père et de son grand-père.



Le corbillard motorisé acheté en 1947



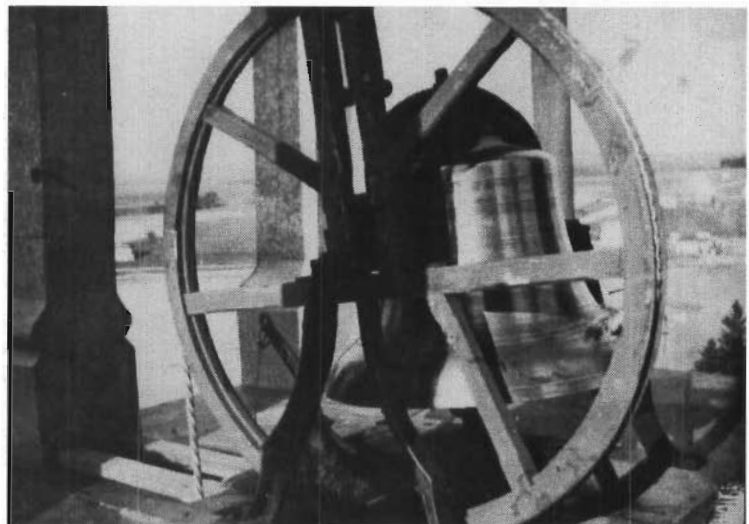
La charpente de l'église

timents, il fait ensuite élire les syndics de la paroisse et fait confirmer leur élection par les commissaires civils du diocèse¹⁹. Les syndics sont nommés le 23 août 1922, lors d'une assemblée des francs-tenanciers de la paroisse. Il s'agit de: Procule Ranger, Jean-Baptiste Lacasse, fils, Alphonse Dupuis, Oliva Rivard et Joseph Lanouette²⁰. Le premier dossier auquel s'attaquent les syndics est d'établir un rôle de répartition sur tous les biens imposables de la paroisse afin de payer la dette de construction de l'église qui s'élève à 25 000 \$. Cet emprunt, contracté à la Société nationale de Fiducie, s'échelonne sur une période de 20 ans, à 6 % d'intérêt, remboursable une fois par année. Mentionnons que ces travaux ont été commencés par le prédécesseur du curé Gauvin, le père oblat François Paquette, sans qu'il ait reçu les autorisations nécessaires²¹. Le presbytère est construit en 1921 et l'église en 1922. Ils ont tous deux été épargnés lors du Grand feu de 1922.

Le 19 novembre 1922, on dépose devant l'assemblée des francs-tenanciers, le plan des bancs envoyé par la firme Langlois et Gouin. Celle-ci demande 12,50 \$ pour fabriquer chacun des bancs. L'assemblée accepte cette offre.

La cloche de l'église est fabriquée par Menefly et Waterviet, à New York, en 1919. On la place dans le clocher, vraisemblablement en 1923. On ne connaît pas les circonstances de sa bénédiction.

La création du conseil de la Fabrique constitue une autre étape importante vers la maturité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Nord-Témiscamingue. Les éléments de base sont en place, il reste maintenant à travailler à la consolidation de la paroisse.



Logée dans le clocher de l'église, la cloche sonnait le matin, le midi, le soir, les glas, avant les offices religieux et signalait les feux.

(Photo Beauséjour)

lambourdes; elle reposera sur des fondations en ciment d'environ huit pieds et demi de hauteur. Le presbytère aura 32 pieds par 36 pieds, et comptera en plus une cuisine de 20 pieds par 20 pieds; ce bâtiment comptera deux étages. Le frère du curé Gauvin conçoit les plans de la nouvelle église et en dirige la construction.

Le curé Gauvin a pour première tâche d'organiser, selon les normes et les procédures établies par les autorités religieuses, la nouvelle paroisse de Saint-Joseph-de-Nord-Témiscamingue. Après avoir obtenu les autorisations nécessaires, en vue de la reconstruction des bâ-

L'évolution de la Paroisse

Dans les années 1920, les dossiers administratifs et légaux occupent les syndics de la Fabrique. Ils doivent notamment régulariser la situation légale de la Fabrique et de la construction de l'église



La construction de l'église tire à sa fin

puisque des erreurs de procédures sont survenues. En 1924, ils révisent l'acte de cotisation et de répartition, utilisé pour rembourser l'emprunt de la construction de l'église et du presbytère. L'abbé Joseph Gauvin demeure à la cure de Nord-Témiscamingue, de 1921 à 1929.

En 1929, M. le curé Gauvin recrute une communauté religieuse pour enseigner dans les écoles primaire et secondaire, du village et à la Réserve. C'est ainsi que, le 26 août 1930, les Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa arrivent à Notre-Dame-du-Nord²². Leur implication dans la paroisse déborde largement les cadres

de l'éducation. Elles dispensent aussi des cours de piano, mettent sur pied le mouvement de la Croisade eucharistique et assurent le service d'Église²³.

En octobre 1930, les syndics adoptent une résolution afin de faire peindre la voûte de l'église et de revêtir les colonnes. En août 1931, on procède à la construction d'une bâtisse devant servir de charnier et de hangar pour le corbillard. Ce bâtiment était situé en arrière de l'église avant l'agrandissement de celle-ci de 55 pieds, en 1945. Ce fut aussi l'année de la démolition du hangar²⁴.

En 1933, le Conseil de la fabrique fait appliquer deux couches de peinture à l'église. Le coût de ce contrat s'élève à 250 \$. Ce travail comprend le grattage, le brossage métallique et l'application de la peinture. En 1934, François Robert fait le plancher du sous-sol, en ciment, et installe un système de chauffage.

À compter des années 1930, l'action du clergé diocésain déborde largement les cadres de la paroisse religieuse. En fait, le clergé lance une grande offensive visant la consolidation des paroisses du Témiscamingue. Cette offensive se fait dans les secteurs économique et social.

À la fin des années 1920, le clergé promeut activement la colonisation agricole, comme remède à la crise économique qui sévit partout au pays. Il revendique, entre autres, l'ouverture de nouveaux lots de colonisation dans les limites de la paroisse de Notre-Dame-du-Nord, notamment dans le rang Petit-Nédelec et sur la partie nord de la



L'intérieur de l'église, entre 1936 et 1940

Réserve amérindienne. Le clergé fait également une campagne de rapatriement des canadiens-français établis aux États-Unis. À la suite de cette campagne, quelques familles décident de revenir au pays et de s'installer à Notre-Dame-des-Quinze et à Notre-Dame-du-Nord.

Au niveau social, l'action du clergé se remarque d'abord, dans le secteur de l'éducation, par la fondation d'écoles à vocation rurale: école normale, école d'agriculture et école ménagère. En 1931, il y a l'ouverture de l'École normale de Ville-Marie dont la vocation est de former des institutrices pour enseigner dans les écoles de la région. Plusieurs filles de Notre-Dame-du-Nord fréquentent, au fil des ans, l'École normale et y obtiennent un diplôme d'enseignement. Plusieurs d'entre elles sont ensuite embauchées par une des deux commissions scolaires de la paroisse.

Plusieurs agriculteurs de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord étudient les rudiments de leur métier à l'École d'agriculture Moffet de Ville-Marie, fondée sous la direction des pères oblats, en 1939. Plusieurs filles de la paroisse y obtiennent également un diplôme d'arts ménagers²⁵.

La fondation d'organismes à vocation rurale et d'associations paroissiales, constitue le second volet de l'action sociale du clergé. Le but consiste à mettre en valeur le travail de chacun des membres de la famille rurale et de promouvoir ce mode de vie, dans un esprit catholique. En fait, le clergé favorise l'émergence d'une société rurale où chacun des membres de la famille occupe une place. La paroisse de Notre-Dame-du-Nord n'échappe évidemment pas à ce mouvement. Le curé de la paroisse et l'agronome local, Odilon Lamontagne, mettront en oeuvre ce mouvement à Notre-Dame-du-Nord.

La mise sur pied d'un cercle local de l'Union catholique des cultivateurs à Notre-Dame-du-Nord, à la fin des années 1920, s'inscrit en tête de ce mouvement. En 1938, l'agronome Lamontagne participe à la fondation du Cercle des fermières. Cet organisme deviendra, en 1966, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS). Plusieurs jeunes font partie du Cercle des jeunes agriculteurs, des Jeunesses agricoles catholiques ou encore des Jeunesses ouvrières catholiques.

En 1947, les cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc voient aussi le jour. Leur but consiste à promouvoir la sobriété chez les citoyens. Plusieurs hommes de Notre-Dame-du-Nord et de Notre-Dame-des-Quinze sont membres des Chevaliers de Colomb. Plusieurs femmes de la paroisse font partie des Filles d'Isabelle.

Parallèlement à ces actions, le curé de Notre-Dame-du-Nord et les marguilliers poursuivent leur travail d'administration de la paroisse. Ils doivent voir à l'entretien de l'église et du presbytère, ce qui occupe une bonne partie de leur temps. En 1936, le Conseil de la fabrique autorise une dépense de 640 \$ pour l'installation de l'électricité dans l'église et le presbytère. Également, lors de sa visite pastorale des 4 et 5 juin 1940, Mgr Rhéaume note qu'il y a des réparations à faire au toit et au clocher de l'église. Ces rénovations sont apportées à l'église, sous l'administration du curé Louis-Charles Côté. En 1945, la Fabrique fait alors construire une nouvelle section de 55 pieds pour loger le chœur et la sacristie. Celle-ci comprend l'espace nécessaire pour y mettre des armoires pour les vêtements sacerdotaux, le linge d'église et des cases pour chacun des enfants de chœur²⁶. L'architecte et directeur de ces travaux, est



Après les rénovations de 1945. (Photo Beauséjour)

Édouard Darveau, de Nédelec. Ce menuisier fut aussi le maître d'oeuvre du maître-autel et de la balustrade. Vers la même époque, on pose le premier papier brique rouge qui recouvre le vieux revêtement extérieur²⁷.

Le 9 décembre 1952, M. le curé Roberge et les paroissiens organisent une collecte pour faire des réparations au cimetière. Du 16 juin au 11 août 1953, ces travaux d'aménagement se réalisent, soit l'érection d'un nouveau calvaire au centre du cimetière et l'installation d'une barrière en fer forgé, à l'entrée du terrain. La structure de la barrière comporte aussi deux anges, soit un de chaque côté de l'entrée.

Le 31 juillet 1960, le conseil de la Fabrique autorise la réparation de la croix extérieure du clocher et l'achat d'une chaire en fer forgé. L'année suivante, des travaux de réparation se font à la galerie du presbytère. En mars 1962, le sous-sol de l'église est peint et on effectue également des réparations aux planchers et aux tables.

Dans les années 1960, la mise en oeuvre des réformes de la Révolution tranquille amène la laïcisation de la société québécoise. Les écoles à vocation rurale sont fermées et les diverses associations, mises sur pied une trentaine d'années auparavant, subissent d'importants changements d'orientation. À Notre-Dame-du-Nord comme ailleurs, le nombre de pratiquants diminue rapidement.

Devant les difficultés rencontrées, depuis quelques années, lors de la vente des bancs de l'église, le conseil de la Fabrique abandonne cette formule de financement. Ainsi, le 10 juin 1966, le conseil de la Fabrique obtient la permission de Mgr Maxime Tessier d'instaurer un nouveau mode de perception des sommes nécessaires à l'administration temporelle de la paroisse: l'enveloppe remise par les paroissiens à l'offertoire de la messe du dimanche. Cette formule est introduite à compter du 1er juillet 1966.

Le 20 avril 1974, le conseil de la Fabrique accorde la permission au Club de l'Age d'Or de disposer du sous-sol de la sacristie pour y aménager sa salle de réunion.

Le 20 juin 1982, les célébrations du 40e anniversaire d'ordination sacerdotale du curé de la paroisse, le père Marcel Foisy, c.s.v., sont organisées à Notre-Dame-du-Nord. Deux ans plus tard, les Clercs de Saint-Viateur quittent la paroisse de Notre-Dame-du-Nord. Cette communauté d'enseignants était présente dans la paroisse depuis 1951.

Vers 1990, on procède au recouvrement en briques de l'église et on effectue des travaux de rénovations.

Le 15 juillet 1993, après plusieurs jours de travaux, la Fabrique installe une nouvelle croix en pierre, au cimetière. Celle-ci fut fabriquée, au coût de 6 100 \$, par Les Monuments du Témiscamingue Ltée, propriété de Denis Girard, de Ville-Marie. Roch Morin dirige les travaux de la Fabrique pour la construction de la base et pour l'installation de cette croix.

En 1995, le conseil de la Fabrique apporte des réparations majeures à la toiture de l'église qui a été solidifiée. La Fabrique a reçu une subvention du Comité du Rodéo du Camion de Notre-Dame-du-Nord pour effectuer ces travaux.



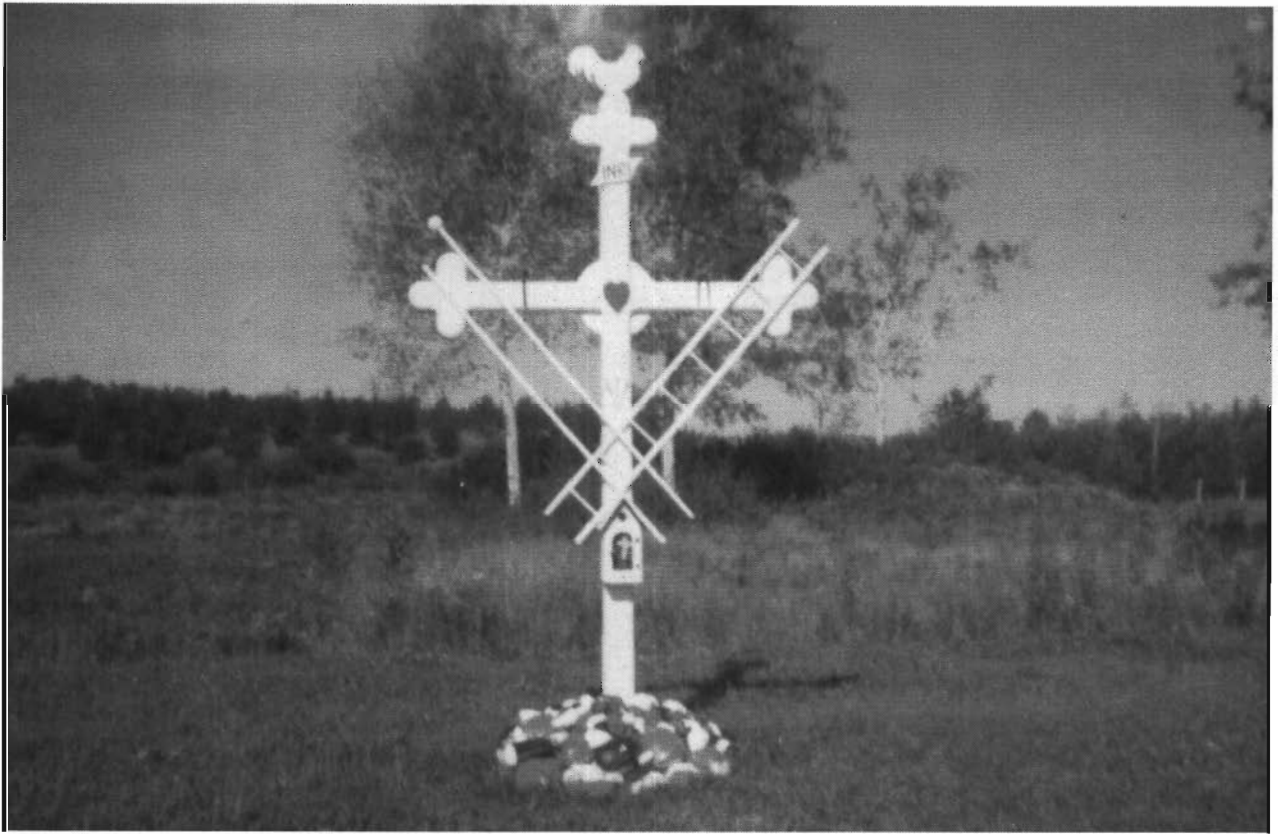
La célébration de la messe, dans les années '50.
(Photo Beauséjour)

En 1995, on compte encore plusieurs services pastoraux et associations dans la paroisse de Saint-Joseph-de-Notre-Dame-du-Nord. On en retrouve la liste dans le tableau suivant.

Tableau 7.1
Les services pastoraux et les associations paroissiales,
en 1995

Services ou associations	Responsable
Conseil de fabrique (marguilliers)	Gisèle Robert, présidente
Comité de liturgie	Lorraine Pleau, responsable
Chorale	Claudette Caza
Sacristine	Cécile Lanouette
Comité des bénévoles	Maria Romain
Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS)	Rose Vaillant
Caisse de dépannage	Huguette et Donald Lachapelle
Chevaliers de Colomb	Marcel Plamondon
Mouvement Guide et Scout	Claude Caza et Denise Prévost
Alcooliques anonymes (AA) et AL-ANON	723-2342 ou 723-2011

Le document 4 présente les missionnaires, les desservants résidents et les curés de la paroisse.



Les paroissiens allaient prier à la croix de chemin tous les jours lors du mois de mai, le mois de Marie



Le reposoir du couvent, lors de la Fête-Dieu. (Photo Beauséjour)



Chapitre 8

L'éducation au village et à la campagne



Un groupe d'élèves à l'école du village, vers 1920: avant: Alfréd Caza, Jean-Baptiste Caza, Albert Lacasse, Placide Brisson, Donat Morin, Emile Delhalle, Jean-Philippe Delay, Octave Beauséjour, ?, Gilles Ranger, Paul Morin, ?, Mlle Marie-Anne Dubéhic, enseignante, ?, Marie Foucault, Augustine Delay, Marie-Paulé Lacasse, Noëlla Delhalle, 2e rangée: Lucien Verrier, Paul Nault, Euclide Vaillant, Jean-Baptiste Delay, Paul Beauséjour, Valérie Caza, Lucille Verrier, Marie-Anna Legendre, Simone Verrier, Cécile Delhalle

À la suite de la fondation de la mission de la Tête-du-Lac, un système scolaire est mis en place pour les Algonquins et un autre pour les enfants des colons blancs qui viennent s'établir à proximité de la Réserve. Une première commission scolaire voit le jour pour administrer l'éducation sur le territoire de Nord-Témiscamingue et peu après, une seconde est fondée pour les résidents de Notre-Dame-des-Quinze. Ces deux commissions scolaires se fusionneront, au début des années 1950, précédant de quelques mois, la fusion des deux municipalités. Jusqu'au début des années 1960, le système d'éducation se caractérise par sa décentralisation sur le territoire que desservent les commissions scolaires et par la présence d'une école dans chaque rang. L'éducation au village se démarque aussi de celle dispensée dans les écoles de rangs et ce, à plusieurs niveaux. L'ensemble du système sera uniformisé à la suite de l'entrée en vigueur de la Réforme scolaire en 1964. Aujourd'hui, une seule commission scolaire assume la gestion du système d'éducation au Témiscamingue, ce qui contraste avec l'époque où il y avait une commission scolaire par municipalité.

Les commissions scolaires locales

Le première école de la Tête-du-Lac ouvre ses portes vers 1876. À cette époque, les cours sont dispensés en français. Le programme scolaire comprend alors des cours d'histoire, de géographie, d'arithmétique, de grammaire, de chants et de musique. Au début des années 1890, l'anglais s'impose comme langue d'enseignement¹. L'arrivée des colons à la Tête-du-Lac amène l'ouverture d'une deuxième école qui leur est réservée. Ainsi, en 1893, le père Jean-Marie Nédelec, lors de la visite à la mission de la Tête-du-Lac, rapporte qu'il a ouvert deux écoles pour les 30 ou 40 enfants de cet endroit, une pour les Algonquins et une autre pour les enfants des colons blancs. Marion Legg est l'institutrice de l'école des Algonquins, fréquentée par 24 enfants. En 1894, on compte 40 Algonquins inscrits à l'école de la Réserve et 10 Blancs à celle du village².

En 1904, le père Pian, supérieur de la mission de la Tête-du-Lac, se met à la recherche d'une communauté de religieuses pour enseigner aux Algonquins et aux Blancs et pour voir à l'entretien de la résidence des pères. Ainsi, en juillet 1904, les Soeurs de l'Immaculée Conception arrivent à la Tête-du-Lac. Elles commencent à enseigner dès l'automne, à l'ouverture des classes³.

À cette époque, la population augmente rapidement et le village commence à prendre forme. La structure scolaire informelle qui, jusqu'alors, répondait aux besoins des Algonquins et des quelques colons blancs, doit être modifiée pour répondre plus adéquatement aux attentes de colons, situés dans le canton Guigues et à la Tête-du-Lac. En 1907, le supérieur de la mission, le père Armand Laniel, entreprend de doter la colonie de Nord-Témiscamingue de structures municipales et scolaires.

En juillet 1907, la Commission scolaire de Nord-Témiscamingue voit le jour, desservant une population d'environ 500 personnes, composée à parts égales de Blancs et d'Algonquins. Son territoire comprend la Réserve amérindienne, le village de Nord-Témiscamingue et la partie nord du canton Guigues. Cette année-là, deux écoles sont construites, une pour les enfants des Algonquins et une autre pour les enfants des Blancs. L'année suivante, une religieuse se joint à la communauté des Soeurs pour enseigner à l'école du village⁴.

En 1910, trois Soeurs du Sacré-Coeur de Saint-Jacqu, maintenant appelées Soeurs du Sacré-Coeur, se chargent de l'enseignement. Deux religieuses enseignent à l'école du village et une, à l'école de la Réserve amérindienne. Soeur Monique se voit attribuer l'école amérindienne. Soeur Ernestine arrive à Notre-Dame-du-Nord et remplace Soeur Marie-Aimée comme enseignante, à l'école du village⁵. Cette école se situe sur le terrain de la Fabrique. Vers 1915, elle est détruite par un incendie. On aménage alors des classes dans une bâtisse, au 31, rue Beauséjour. Celle-ci brûle à son tour, au feu de 1922.

Les Algonquins gèrent eux-mêmes leur système d'éducation. Ils relèvent du ministère des Affaires indiennes qui supervise le programme scolaire et le fonctionnement général du système scolaire. Par contre, une des religieuses enseignantes, qui demeure au couvent de Notre-Dame-du-Nord, est affectée à l'école des Algonquins, située à la Réserve.

En 1908, une première école rurale est ouverte; elle est située dans les rangs IV et V du canton Guigues. Elle est confiée à une enseignante laïque, Mlle Samson. Avant l'ouverture de cette école, les enfants de Notre-Dame-des-Quinze fréquentaient l'école du village de Nord-Témiscamingue. Ils devaient traverser la rivière pour se rendre à l'école⁶.

En 1912, une mésentente survient entre les colons de Notre-Dame-des-Quinze et la Commission scolaire de Nord-Témiscamingue. Alors, ils fondent une commission scolaire distincte, en mars 1913. Ainsi, en 1913, la Commission scolaire de Notre-Dame-des-Quinze voit le jour et administre l'éducation sur son territoire qui est le même que celui de la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze, créée elle aussi, depuis peu de temps. Cette dernière appuie la démarche de fonder une commission scolaire autonome, initiée par plusieurs de ses contribuables⁷.

La Commission scolaire de Nord-Témiscamingue poursuit la gestion de l'éducation au village et dans les rangs de son territoire qui couvre désormais uniquement le canton Nédelec. En 1928, elle devient

la Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord, à l'instar de la Municipalité et du bureau de poste qui, avant elle, ont adopté le nouveau nom du village.



Deux religieuses des Soeurs du Sacré-Coeur de Saint-Jacqu avec un groupe d'élèves à l'école du village

Le rôle de ces deux commissions scolaires est identique, à peu de choses près. Les commissaires sont élus et ils gèrent l'ensemble du système d'éducation sur leur territoire, selon les normes établies par le ministère de l'Instruction publique. Ainsi, ils doivent voir à la construction et à l'entretien des écoles, à leur ameublement et à l'achat de bois de chauffage. À chaque été, les commissaires procèdent à l'embauche des institutrices pour la prochaine année scolaire.

À la fin de l'année, chaque institutrice reçoit un avis de congédiement, pour être éventuellement réembauchée quelques semaines plus tard. Certaines enseignantes ne le sont toutefois pas. Un secrétaire-trésorier est embauché pour assurer la gestion des affaires courantes de la Commission scolaire. À Notre-Dame-des-Quinze et à Notre-Dame-du-Nord, le secrétaire-trésorier cumule également des fonctions similaires à la municipalité. De plus, une de ces deux personnes, occupe également le poste de gérant de la Caisse populaire et du Syndicat coopératif. Par exemple, de 1952 à 1966, André Beauséjour cumule les trois fonctions de secrétaire de la municipalité, de la Commission scolaire et de la Caisse populaire. Pour financer leurs dépenses, les commissions scolaires imposent, à leurs contribuables, une taxe scolaire sur les biens imposables⁸.

Les écoles de rangs

Au fil des ans, la Commission scolaire de Notre-Dame-des-Quinze gère jusqu'à quatre écoles de rangs sur son territoire qui est ainsi divisé en quatre arrondissements. Chacune de ces écoles porte un numéro qui correspond à l'arrondissement où elle se trouve. Comme on l'a déjà mentionné, la première école de Notre-Dame-des-Quinze ouvre ses portes en septembre 1908, à l'époque où la Commission scolaire de Nord-Témiscamingue gérait également l'éducation dans cette municipalité. Cette école, désignée sous le numéro 1, se situe sur le lot 61 du rang IV, du canton Guigues. Quelques années plus tard, la Commission scolaire construit une école sur le lot 62 du rang V, pour remplacer la première école devenue trop petite. En 1913, la Commission scolaire de Notre-Dame-des-Quinze ouvre une école dans le rang III, du canton Guigues. Il s'agit de l'école no 2. L'école du rang III reste ouverte jusqu'en juin 1935 alors que les deux commissions scolaires locales adoptent une entente pour que les enfants de cet arrondissement fréquentent les écoles primaire et secondaire du village. L'école de l'arrondissement numéro 3, construite en 1924, s'adresse aux enfants qui demeurent dans les côtes à Perreault. La même année, la première école des rangs IV et V est déménagée sur le coin du rang V (aujourd'hui, au 420, route 101, sud). Les résidents de ce secteur l'appellent communément l'école du coin à Bouchard. En 1951, la Commission scolaire la démolit et en fait construire une nouvelle, par Jean Rivard. En 1938, la Commission scolaire ouvre une nouvelle école, désignée sous le numéro 6, dans le rang VI, du canton Guigues. Elle est construite en face de la résidence de Conrad Perreault. En 1954, la Commission scolaire vend cette école, devenue trop vieille, à Jean-Louis Gravel et la remplace par une nouvelle bâtisse⁹.

La Commission scolaire de Nord-Témiscamingue, devenue, en 1928, celle de Notre-Dame-du-Nord, fait, elle aussi, construire des écoles de rangs. L'école du rang I, communément appelée l'école des Therrien et des Maisonneuve, se situe au coin des rangs I et II, du canton Nèdelec. Cette école ouvre ses portes vers 1924. Auparavant, on utilisait une petite bâtisse en bois équarri, comme école, pendant quelques années. La Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord ferme cette école vers 1943. Elle est vendue et déménagée au village, près du magasin de construction Robert & Fils. Les enfants de ce rang fréquentent, par la suite, l'école du rang II. Cette dernière école, communément appelée l'école chez Perron, s'élève, à l'entrée du rang, près de l'actuelle route 101, nord, sur le côté ouest du chemin. Ouverte vers 1925, elle ferme ses portes à l'été 1960. Elle est vendue et déménagée, à l'été 1961. Après sa fermeture, les enfants de ce secteur se rendent à l'école du village. En 1924, l'école du rang Petit-Nèdelec, sud, ouvre ses portes. Elle se situe à environ 300 mètres de la rue Ontario. Elle cesse ses activités en 1932. Par la suite, les enfants vont à l'école du village¹⁰.

Les conditions de travail, dans les écoles de rang, diffèrent considérablement de celles qui prévalent dans les écoles du village. Dans la grande majorité des cas, l'école du rang est confiée à une femme, célibataire de préférence. Lorsqu'elle se marie, elle perd son emploi. À la campagne, l'institutrice demeure dans un logement aménagé dans l'école. Elle doit se lever tôt le matin pour chauffer le poêle «à deux ponts» qui sépare la classe de son logement, dont un compartiment lui sert de fourneau. Son contrat d'embauche stipule qu'elle doit aussi faire le ménage de son école. Elle enseigne à une classe multiprogramme où se côtoient des élèves de la 1^{ère} année à la 6^e du primaire et, parfois, la 7^e année s'ajoute. Le nombre d'élèves varie entre 20 et 40 enfants dans une même classe. Cela entraîne de nombreuses heures de préparation de cours, d'examens et de corrections pour tous ces programmes. Elle doit aussi préparer ses élèves pour la visite de l'inspecteur d'écoles et de celle du curé¹¹. Cette lourde tâche n'empêche pas l'institutrice de s'impliquer bénévolement dans les activités sociales et religieuses de la paroisse, notamment en participant, avec les religieuses de l'école du village, à l'organisation des fêtes religieuses et laïques, en étant membre de la chorale, ou encore en faisant partie des organismes de la paroisse¹². Les relations avec les parents des élèves sont, en général, très bonnes et conduisent à de nombreux échanges de services.



L'école du rang III, à Notre-Dame-des-Quinze



L'école de la Réserve



*L'école du rang I,
à Notre-Dame-du-Nord*



*L'école du rang VI, construite en 1938,
à Notre-Dame-des-Quinze*



L'école du coin à Bouchard, construite en 1951

Les commissions scolaires essaient d'embaucher, dans la mesure du possible, des institutrices diplômées pour enseigner dans les écoles de rangs. Cela n'est pas toujours facile parce qu'avant 1931, il n'y avait pas d'école normale au Témiscamingue, pour former les institutrices. Les commissions scolaires de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord embauchent, à l'occasion, des institutrices non diplômées et des femmes mariées pour enseigner dans les écoles de rangs, lorsqu'il y a pénurie d'enseignantes qualifiées. Mais la situation des enseignantes non qualifiées est précaire et elles peuvent s'attendre à perdre leur emploi dès que les commissions scolaires trouveront du personnel diplômé.



Rachel Rivard enseigne 36 ans dans les écoles de Notre-Dame-du-Nord, dont 16 ans dans les écoles de rangs. Son groupe d'élèves à l'école numéro 1, en 1927: avant: Adéline Bouchard, Eglantine Pleau, Yvonne Laliberté, Georgette Pleau, Achille Pleau, Anicet Laliberté, Amédée de la Chevrotière, Alcide Laliberté, Albert Desjardins, Emmanuel Bouchard. 2e rangée: Rachelle de la Chevrotière, Madeleine Rivard, Noëlla de la Chevrotière, Annette Lacasse, Alexina Desjardins, Rolland Laliberté, Léonard Damphousse, Adrien de la Chevrotière. 3e rangée: Oliva Laliberté, Marielle Leblanc, Fabienna Desjardins, Clarisse Bouchard, Florence Lacasse, Roger Laliberté, Rolland Desjardins, Stanislas Lacasse, Paul Lacasse, Guy Leblanc, Omer Desjardins

Les élèves de Notre-Dame-des-Quinze et de Notre-Dame-du-Nord se rendent à l'école du rang à pied ou encore en traîneau tiré par des chiens, sur des distances variant entre deux et cinq kilomètres. Dans les années 1940, plusieurs élèves fréquentent l'école du village et ils doivent également s'y rendre par leurs propres moyens. Règle générale, la fréquentation scolaire est assez bonne. Le curé de la paroisse se fait un devoir, en tout temps, de rappeler aux parents leur obligation d'envoyer leurs enfants à l'école. Par contre, lorsque vient le temps des semences et des récoltes, plusieurs enfants d'agriculteurs restent à la maison pour aider à ces travaux. Lorsque la famille est très nombreuse, il arrive aussi que l'aînée des filles laisse l'école pour aider sa mère à s'occuper des enfants et des travaux ménagers. L'aîné des garçons, vers l'âge de 14 ans, doit aussi laisser l'école pour aller travailler et ainsi apporter un revenu supplémentaire à la famille.

Le programme scolaire comprend les matières de base, soit le français, les mathématiques et la religion, auxquelles s'ajoutent des notions d'histoire, de géographie, d'hygiène et de bienséance. L'enseignement religieux occupe une place importante dans la formation des élèves. En 5^e année du cours primaire, se déroule la cérémonie de la communion solennelle. L'institutrice prépare ses élèves à cette fin par l'étude du Petit catéchisme. Vers la fin de l'année, les élèves passent un mois avec le curé de la paroisse qui vérifie leurs connaissances à ce sujet. Cela s'appelle communément "marcher au catéchisme". Le tout se termine par un examen écrit, suivi de la remise des certificats de profession de foi¹³. Cette façon d'évaluer les connaissances religieuses existe jusqu'en 1964. À ce moment, commence la période du renouveau catéchétique. On assiste à une nouvelle démarche religieuse vécue par l'enfant qui aboutit à la Confirmation en 5^e année. À partir des années 1980, la catéchèse initiatrice des enfants devient la responsabilité de la paroisse. Depuis, l'enfant reçoit le sacrement de Confirmation, à la fin de ses études primaires.

Au début du XX^e siècle, les commissions scolaires de Notre-Dame-du-Nord et de Notre-Dame-des-Quinze recrutent leurs institutrices rurales dans les paroisses du sud du Québec. Afin de rendre leur travail plus attrayant, les municipalités leur versent un boni annuel variant entre 75 \$ et 200 \$. Ainsi,

au début des années 1920, le salaire d'une nouvelle institutrice à Notre-Dame-des-Quinze est de 400 \$ comparativement à 200 \$ pour une collègue du sud de la province¹⁴. Par contre, dans les années 1930, les conditions économiques entraînent une diminution du salaire des institutrices rurales, notamment pour celles du Témiscamingue et de l'Abitibi dont le salaire moyen se situe désormais sous la moyenne provinciale. Ainsi, en 1930, le salaire versé aux institutrices rurales du Témiscamingue est de 250 \$ par année et parfois même de 125 \$ à 150 \$. À l'échelle du Québec, le salaire moyen, pour la même année, est de 402 \$. À cette époque, le ministère de l'Instruction publique suggère une échelle de salaire, mais la décision finale revient aux commissions scolaires locales. En 1938, le gouvernement du Québec adopte un décret établissant le salaire minimum obligatoire pour tous les enseignants à 300 \$ par année. En 1945, ce salaire minimum est porté à 600 \$¹⁵.

Les conditions de travail qui prévalent chez les institutrices rurales dans la région, entraînent la mise sur pied d'une première organisation syndicale. Le 28 mai 1938, plus de 80 institutrices et finissantes de l'École normale de Ville-Marie participent à la fondation de l'Association catholique des institutrices rurales du Témiscamingue (ACIR), en présence de Laure Gaudreault, présidente de la Fédération provinciale des institutrices. Lors de cette réunion, les participantes nomment également des déléguées pour chaque secteur de la région, chargées de faire du recrutement syndical et de faire connaître l'Association. Marcelle Touzin remplit ce rôle pour les localités de Notre-Dame-du-Nord, de Nédelec et de Guérin¹⁶. Toutefois, les conditions de travail précaires qui prévalent ne favorisent pas l'émergence du syndicalisme enseignant, à cette époque. Le roulement élevé parmi les institutrices rurales est un obstacle de taille puisqu'à chaque année, le travail de recrutement et de sensibilisation est à refaire. La présence de nombreuses institutrices non diplômées, dont le statut est plus précaire que les autres, complique aussi la tâche des organisatrices syndicales. Cette première association disparaît, quelque temps après sa fondation.

En 1944, les commissions scolaires locales se regroupent pour fonder l'Union des commissaires d'écoles du Témiscamingue. La Commission scolaire de Notre-Dame-des-Quinze fait partie du district numéro 4 de cette Union et celle de Notre-Dame-du-Nord fait partie du district numéro 5. Ces deux associations de commissaires se fusionnent, en 1949, pour former l'Association diocésaine des commissions scolaires¹⁷.

L'émergence d'un nouveau mouvement en faveur de la syndicalisation des institutrices, se fait dans les années 1950. C'est en 1955-1956 que se déroule les premières négociations d'une convention collective entre l'Association catholique des institutrices rurales du Témiscamingue et l'association diocésaine des commissions scolaires¹⁸.

Dans les années 1940, la gestion de l'éducation devient plus complexe, et l'existence de deux commissions scolaires, l'une à Notre-Dame-des-Quinze et l'autre à Notre-Dame-du-Nord, commence à être remise en question par les contribuables et les commissaires d'écoles. D'un commun accord, ces deux commissions scolaires se fusionnent et, à compter du 1er juillet 1950, la Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord fusionnée entre en fonction. Elle gère le système d'éducation qui englobe les écoles de rangs et les écoles du village.

L'éducation au village

Le système d'éducation mis sur pied au village se démarque de celui en vigueur dans les écoles de rangs. La population du village, plus dense que celle d'un rang, rend nécessaire la construction d'une plus grosse école. Les élèves étant plus nombreux, il est possible d'organiser plus d'une classe, soit une de 1^{ère} à la 3^e année, et une autre de la 4^e à la 7^e. À partir de 1930, la Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord dispense aussi l'enseignement secondaire, 8^e et 9^e année, et après 1950, la 10^e année s'ajoute.



L'école du village, de 1922 à 1935. (Photo Beauséjour)

la précédente. Elle est communément appelée le couvent car c'est aussi la résidence des religieuses.

En 1951, trois frères de la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur arrivent à Notre-Dame-du-Nord, dont deux pour enseigner aux garçons du village. Cette année-là, les classes de garçons ouvrent le 15 septembre, dans le sous-sol de l'église. Puis, le premier octobre, on se transporte dans l'école neuve. L'école Notre-Dame, communément appelée le collège, compte quatre classes et une résidence pour les religieux. Elle est bénite le 21 octobre. Les Clercs de Saint-Viateur dirigent cette école. Il s'agit prin-



La construction du couvent. (Photo Beauséjour)

cipalement d'une école de garçons. Le couvent, dirigé par les religieuses, devient une école de filles.

En 1958, on construit une nouvelle école. Elle remplace l'ancien couvent et elle s'élève au même endroit. Durant sa construction, on utilise des locaux temporaires dans un garage appartenant à M. Léo Bernard, et au sous-sol de l'église. Après les vacances de Noël, en janvier 1959, l'école Saint-Joseph accueille les élèves.



École Notre-Dame

Les années 1960 et l'éducation

En 1961, la Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord embauche six institutrices pour enseigner à l'école Notre-Dame, en plus des Clercs de Saint-Viateur. Elle embauche également trois institutrices qui complètent le personnel enseignant de l'école Notre-Dame. Cette année-là, il reste en-



École Saint-Joseph

core deux écoles de rangs, à Notre-Dame-du-Nord, l'école numéro 5 qui comprend les classes de la 1^{ère} à la 6^e année, et l'école numéro 6 qui regroupe des élèves de la 1^{ère} à la 5^e année¹⁹.

La centralisation de l'éducation au village se concrétise avec l'année scolaire 1961-1962. La Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord ferme alors les deux dernières écoles rurales, c'est-à-dire, les écoles numéros 5 et 6²⁰.

Parallèlement à la centralisation des écoles, on structure un système de transport des écoliers de la campagne aux écoles du village. Le contrat du transport est offert par soumissions publiques.

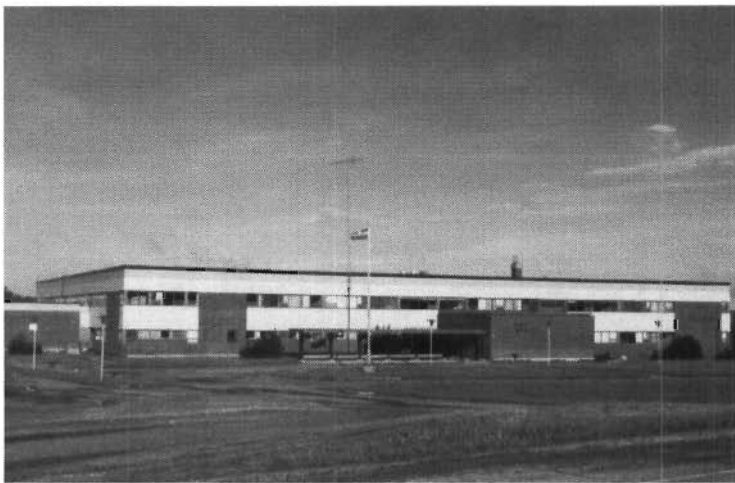
Au début, des parents transportent les élèves dans des voitures familiales. En 1962-1963, Richard Ash et Jean-Paul Perreault sont les premiers entrepreneurs en transport scolaire à utiliser des autobus, pour voyager les élèves²¹.

Le début des années 1960 marque également le début des regroupements d'élèves du cours secondaire d'une municipalité à une autre. Des ententes à ce sujet sont négociées entre les commissions scolaires locales, puisque certaines d'entre elles ne peuvent offrir tous les cours du secondaire. Ainsi en 1962, les élèves d'Angliers, de Nédelec, de Guérin, de Rémigny et de Montreuil fréquentent l'école secondaire de Notre-Dame-du-Nord. En 1964, la Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord procède à une entente avec la Commission scolaire de Lorrainville afin d'y envoyer ses élèves du secondaire. Ces ententes ouvrent la porte à un regroupement de plus grande envergure entre les commissions scolaires locales.

La Commission scolaire Lac-Témiscamingue

La réforme scolaire entreprise dans le sillon de la Révolution tranquille, en 1964, favorise, entre autres, la modernisation de l'enseignement rural. Elle prône notamment le regroupement des commissions scolaires pour l'enseignement au secondaire. La Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord, par le biais de son président, Fernando Laforge, participe activement aux travaux du Comité régional de planification scolaire (COREPS) qui couvre le territoire de la région de Rouyn, de Noranda et du Témiscamingue. Ce Comité préside à la création, à compter du 1^{er} juillet 1965, de la Commission scolaire régionale du Cuivre. Cette dernière prend dès lors en charge l'enseignement secondaire et l'éducation des adultes.

À compter de l'année scolaire 1965-1966, l'école Saint-Joseph est louée à la Commission scolaire régionale du Cuivre pour l'enseignement secondaire. Cette commission scolaire prend alors en charge l'enseignement secondaire, au Témiscamingue. Aussi, la même année, l'école Notre-Dame offre le cours primaire pour les garçons et pour les filles. Cette école demeure sous la juridiction de la Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord.



École Rivière-des-Quinze (Photo A. Prévost)

Parmi les premiers dossiers pilotés par la Commission scolaire régionale du Cuivre, se trouvent la planification et la construction de trois écoles polyvalentes au Témiscamingue. On en construit une, dans le secteur est, à Latulipe. Notre-Dame-du-Nord accueille la deuxième polyvalente et Lorrainville, la troisième.

Les appels d'offres pour l'école de Notre-Dame-du-Nord, sont publiés en automne 1967. L'estimé total des coûts s'élève à 2 451 450 \$, incluant la construction de la bâtisse, le coût du terrain, l'aménagement intérieur, l'aménagement extérieur, les honoraires profes-

sionnels, les frais de finance et les imprévus²². Les travaux de construction sont entrepris par la suite. En 1969, l'école Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord ouvre ses portes et accueille les élèves du cours secondaire de toutes les localités du Témiscamingue. René Dupuis, directeur de cet établissement depuis 1969, prend sa retraite en septembre 1995. Michel Dessureault le remplace à ce poste.

Après l'ouverture de l'école Rivière-des-Quinze, en 1969, l'école Notre-Dame et l'école Saint-Joseph deviennent des écoles primaires. La Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord embauche un directeur laïc pour diriger cette école, Albert Prévost. En 1983, Michel Dessureault le remplace. Concernant l'école Notre-Dame, elle ferme ses portes, en juin 1980.

Après le regroupement de l'enseignement du secondaire et de l'éducation des adultes, l'enseignement au primaire continue d'être administré par les commissions scolaires locales. À la fin des années



*Mme Julienne Simard,
commissaire 1970-1980*

1960, elles sentent le besoin de se regrouper. Des démarches sont entreprises à ce sujet et elles aboutissent, le 1er juillet 1970, à la création de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue (CSLT). La Commission scolaire de Notre-Dame-du-Nord se joint à elle et tient sa dernière réunion, en tant qu'entité autonome, le 30 juin 1970.

L'idée de regrouper en une seule entité administrative l'enseignement primaire, secondaire et l'éducation des adultes pour le Témiscamingue commence à germer dans l'esprit de certains Témiscamiens. Dès 1964, c'est le début des pourparlers qui conduisent à la formation de la Commission scolaire régionale du Cuivre. À compter de 1970, les pressions s'intensifient à ce sujet et aboutissent, cinq ans plus tard, à l'intégration de tous les secteurs d'enseignement au Témiscamingue. La nouvelle Commission scolaire Lac-Témiscamingue entre en activités le 1er juillet 1975, et administre depuis ce temps, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'éducation des adultes.

Le conseil des commissaires de la CSLT est formé de 13 personnes élues, provenant de la majorité des municipalités du

Témiscamingue. Les petites municipalités sont regroupées. La municipalité de Notre-Dame-du-Nord est désignée comme le quartier numéro 8. En juillet 1970, Mme Julienne Simard est élue au poste de commissaire de ce quartier. En juin 1972, à la suite de la fusion des dernières commissions scolaires locales, un réaménagement des quartiers a lieu, ainsi qu'une nouvelle élection des commissaires. Cette année-là, Notre-Dame-du-Nord devient le quartier numéro 7 et est encore représenté par Julienne Simard. En 1980, elle est remplacée par Sylvio Lacasse qui occupe ce poste jusqu'en 1985. Rolland Rannou est élu, à son tour, commissaire en mai 1980. Il occupe toujours ce poste en 1995²³.

En 1995, Notre-Dame-du-Nord compte une école secondaire, l'école Rivière-des-Quinze, et une école primaire, l'école Saint-Joseph.

Le document 5 présente la liste des enseignantes et des enseignants de Notre-Dame-du-Nord.

Les communautés religieuses

Les Soeurs Grises de la Croix dites Soeurs de la Charité d'Ottawa



Les premières Soeurs Grises de la Croix, à Notre-Dame-du-Nord

En 1929, le curé Joseph Gauvin demande à la communauté des Soeurs Grises de la Croix, des religieuses pour ses écoles. Le 26 août 1930, trois soeurs arrivent à Notre-Dame-du-Nord, soit Soeur Marie-Sophie, supérieure, Soeur Saint-Pierre et Soeur Joseph-Hermann.

Pendant environ 3 semaines, les Soeurs demeurent au presbytère. Le 2 septembre, les classes ouvrent leurs portes aux enfants du village. Remplis de bonne volonté, 53 élèves sont inscrits à l'école: 17 garçons et 36 filles. Le 13 septembre, les religieuses emménagent dans leur résidence au 12, rue Principale, nord.

Soeur Sainte-Eugénie arrive, à l'été 1931, pour enseigner à l'école du rang 3, à Notre-Dame-des-Quinze. En 1937, c'est l'arrivée d'une Soeur, maintenant bien connue par les résidents de Notre-Dame-du-Nord, Soeur Jean-de-l'Eucharistie, que les gens appellent Soeur Jean. Cette dernière enseigne à l'école des Amérindiens. L'hiver, elle voyage en traîneau tiré par des chiens, pour se rendre à l'école de la Réserve.

Le 29 novembre 1935, c'est le grand déménagement dans le nouveau couvent qui abrite aussi l'école du village. En juillet 1940, on agrandit le couvent. C'est là que les religieuses vont demeurer dorénavant.

Au temps de Noël et à la fin de chaque année scolaire, les religieuses préparent des pièces de théâtre avec leurs élèves. Les religieuses enseignent aussi la musique, aux jeunes filles intéressées par cet art.

Au printemps 1958, les Soeurs déménagent chez Mlle Rachel Rivard qui leur prête sa demeure, pendant la construction du nouveau couvent, l'école Saint-Joseph. Pendant les vacances de Noël de la même année, les Soeurs emménagent dans leur nouvelle résidence.